

RAPPORT DE GESTION 2019

DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR L'EXERCICE 2019

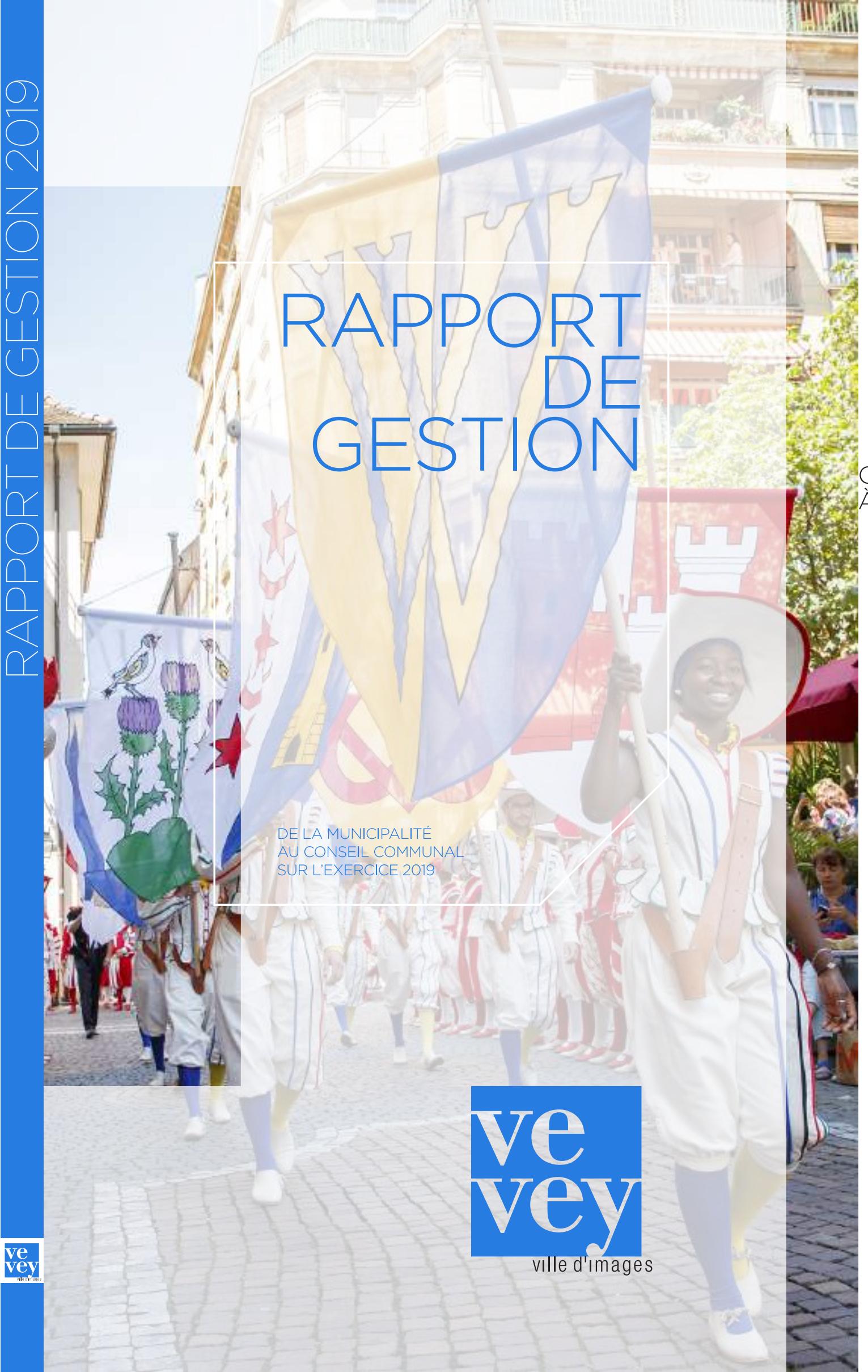


RAPPORT DE GESTION 2019



RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ
AU CONSEIL COMMUNAL
SUR L'EXERCICE 2019



SOMMAIRE

- 3 MUNICIPALITÉ
- 23 ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 65 DIRECTION DE L'URBANISME,
DE LA MOBILITÉ ET
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 105 DIRECTION DES AFFAIRES
SOCIALES, DU LOGEMENT,
DE L'INTÉGRATION ET
DES GÉRANCES
- 161 DIRECTION DE L'ARCHITECTURE,
DES INFRASTRUCTURES ET
DE L'ÉNERGIE
- 197 DIRECTION DES FINANCES

13

CONSEIL COMMUNAL

55

DIRECTION DES SYSTÈMES
D'INFORMATION

81

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

123

DIRECTION DE LA CULTURE

181

DIRECTION DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION, DE LA
FAMILLE ET DES SPORTS

201







Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 10 octobre 2014 (art. 131);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2019.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

le Conseil communal de Vevey

vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2019

vu les rapports de la commission de gestion

décide

*d'approuver la gestion relative à l'exercice 2019 et d'en donner décharge
à la Municipalité.*



3

Pouvoir exécutif de la commune, la Municipalité exerce son autorité selon la législation cantonale en vigueur. Composée de cinq membres : une syndique et quatre municipaux. Elle est à la tête de l'administration communale.

Les attributions de la Municipalité concernent spécialement l'administration des services publics, y compris celle des services industriels, des biens communaux, du domaine public et des biens affectés aux services publics.

MUNICIPALITÉ

L'année 2019 a bien évidemment été placée sous le signe de la 12e édition de la Fête des Vignerons. Dans un premier temps, Vevey a dû se préparer à accueillir un événement qui a attiré plus d'un million de personnes pendant trois semaines au cœur de l'été. Un événement tout à fait extraordinaire pour une cité de 20'000 habitants, et un défi de taille pour son administration communale. Tous les services communaux ont travaillé d'arrache-pied à cet effet, et davantage encore durant l'événement lui-même. La coordination entre les services et les organisateurs de la Fête a notamment fait l'objet d'un effort particulier, compte tenu des enjeux et de l'ampleur de cette manifestation. Le succès populaire et artistique de la Fête des Vignerons a été salué très loin à la ronde, et nul doute que nombre de spectateurs ou badauds ravis reviendront redécouvrir Vevey dans des temps plus calmes. Les services communaux ont également été mobilisés pour « l'après-fête », afin d'encadrer le démontage des infrastructures et veiller à ce que la place du Marché soit libérée pour la traditionnelle tournée du cirque Knie, au mois d'octobre. Un véritable défi logistique.

Outre le travail en lien avec la Fête des Vignerons, les services de la ville ont réalisé d'autres projets d'ampleur en 2019. Citons-en par exemple deux qui concernent les énergies renouvelables : d'une part le raccordement de 16 bâtiments communaux au chauffage à distance de Gilamont (CAD-Gilamont), qui a permis d'augmenter la part d'énergie renouvelable de 12 fois, passant de 3 % à 36 % et de diminuer de 30 % les émissions de CO₂ associées, et d'autre part l'acceptation par le Conseil communal de la construction de trois nouvelles centrales photovoltaïques permettant de doubler notre production actuelle.

En matière d'urbanisme, une décision majeure a été prise concernant l'avenir de la Grande Place avec le refus de l'initiative communale demandant un parking souterrain. Ce vote historique, qui reflétait pour la première fois l'avis de l'ensemble de la population, confirme la vision de la Municipalité concernant cette place chère aux Veveysannes et aux Veveyans.

Concernant l'entretien du patrimoine communal, la rénovation et l'adaptation du bâti scolaire ont été poursuivies, notamment au collège de la Veveyse. Quatre fontaines historiques de la Ville ont aussi été rénovées : la Fontaine des Trois Couronnes, le buste Paderewski 1873, la fontaine du Collège Sainte-Claire et la fontaine du Panorama. Les espaces publics ont aussi été l'objet de projets d'envergure, comme l'étude approfondie des amarrages du Port de Plaisance, la mise sur pied de la gestion informatisée du contrôle et de la maintenance de nos places de jeux, ou encore le renouvellement du système d'arrosage du Jardin du Rivage et du Square Chaplin.

En ce qui concerne la Direction de l'éducation, la jeunesse, la famille et les sports (DJEFS), 2019 a

été placée sous le signe de l'émotion et du changement : la fermeture en urgence de la garderie Les Petits Pois aura marqué petits et grands en début d'année. D'autres événements plus festifs heureusement - Animai, Promotions scolaires, Fête des écoles - se sont eux adaptés aux grands chantiers de la Fête des Vignerons : déplacés dans d'autres lieux de Vevey, ils auront permis de découvrir de nouveaux publics et des espaces peu connus, tout aussi attractifs finalement. De l'émotion en début d'année, du changement et finalement la récompense : le plaisir de vivre ensemble un moment rassembleur et unique dans une Ville transformée, Fête des Vignerons oblige.

Pour la Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration (DASLIG), l'année 2019 a été marquée par de grands bouleversements. En dépit de cela, le service a continué de délivrer des prestations essentielles à la population. Pour le secteur Intégration, la semaine d'actions contre le racisme a cette année eu comme thématique « permis de travailler ? » afin de mettre en lumière les difficultés des personnes migrantes dans leurs recherches d'emploi. Dans le secteur Affaires sociales, une étude a été lancée notamment pour mener à bien la réflexion concernant la prise en charge des personnes précarisées et les éventuels besoins à couvrir dans les prochaines années. Pour le secteur Gérances, l'année 2019 a vu l'arrivée de la nouvelle responsable du secteur gérances dans le service.

L'informatique communale a bénéficié de deux grandes évolutions : la migration des PC de l'administration communale de Windows 7 vers Windows 10, accompagnée du passage à Office 365 depuis Office 2010, qui a été la grande opération réalisée en 2019 par la DSI et par là même le changement le plus marquant en 2019 pour les utilisatrices et utilisateurs de l'informatique de la Ville. Dans le cadre de la Fête des Vignerons, la Direction de la culture (DC) a mis sur pied le Bar des Associations sur la place de l'Hôtel de Ville afin de faire la part belle aux associations culturelles et sociales de Vevey et faire découvrir à un large public la riche palette d'activités que celle-ci propose chaque année à Vevey.

La Direction des finances (DF) a également apporté sa pierre à l'édifice de la Fête des Vignerons, notamment au travers des discussions et négociations auxquelles elle a pris part en lien avec la convention de concession du domaine public, qui a été signée le 10 octobre 2018 et a signalé le coup d'envoi des travaux de construction de l'arène sur la Grande Place.

La Municipalité de Vevey tient également, par ces lignes, à remercier Messieurs Michel Renaud et Jacques Ansermet, municipaux ad hoc désignés par le Conseil d'Etat, qui ont œuvré au sein du collège exécutif avant la réintégration, au mois d'octobre 2019, de Messieurs Jérôme Christen et Michel Agnant.

La Municipalité

Photos : © Céline Michel /
Ville de Vevey

Répartition des dicastères
Législature 2016-2021
Dès le 1^{er} juillet 2016/ état du 01.01.2019 au 24.01.2019



Titulaire	Dicastères	Suppléant/e
 Elina Leimgruber Syndique - Les Verts	<ul style="list-style-type: none"> Administration générale (AG) - Service des ressources humaines (RH) - Secrétariat municipal (SM) - Office de la population (OP) Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAIE) Direction des systèmes d'information (DSI) - Service informatique (SI) - Système d'information du territoire (SIT) Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS) Réseau enfance Vevey et environs (REVE) Service des affaires intercommunales (SAI) Service intercommunal de gestion (SIGE) 	Vice-président de la Municipalité (Tournus)
 Etienne Rivier Municipal - PLR (Vice-présidence : 2017-2018-2019)	<ul style="list-style-type: none"> Direction des finances (DF) - Comptabilité générale - Économie et tourisme Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU) - Urbanisme - Police des constructions - Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) - Agenda 21 - Développement durable Association Sécurité Riviera (ASR) - Police Riviera, ambulances, SDIS, protection civile 	Elina Leimgruber Michel Renaud
 Michel Renaud Municipal	<ul style="list-style-type: none"> Direction des espaces publics (DEP) - Voirie - Parcs et jardins - Atelier mécanique - Vignes - cave Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration (DASLI) - Gérances Direction de la culture (DC) - Service culturel - Musées - Bibliothèque médiathèque municipale Association régionale de l'action sociale (ARAS) 	Etienne Rivier Etienne Rivier Etienne Rivier / Elina Leimgruber

Municipaux suspendus sur décision du Conseil d'État

 Jérôme Christen Municipal - Vevey Libre	 Michel Agnant Municipal - Vevey Libre	 Lionel Girardin Municipal - PS
--	--	---

Répartition des dicastères**Législature 2016-2021**Photos : © Céline Michel /
Ville de VeveyDès le 1^{er} juillet 2016 / état du 25.01.2019 au 07.10.2019

Titulaire	Dicastères	Suppléant/e
 Elina Leimgruber Syndique - Les Verts	<ul style="list-style-type: none"> Administration générale (AG) Service des ressources humaines (RH) Secrétariat municipal (SM) Office de la population (OP) <ul style="list-style-type: none"> Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAIE) Direction des systèmes d'information (DSI) Service informatique (SI) Système d'information du territoire (SIT) <ul style="list-style-type: none"> Service des affaires intercommunales (SAI) <ul style="list-style-type: none"> Service intercommunal de gestion (SIGE) 	<ul style="list-style-type: none"> Vice-président de la Municipalité (Tournus) <ul style="list-style-type: none"> Michel Renaud <ul style="list-style-type: none"> Etienne Rivier <ul style="list-style-type: none"> Vice-président de la Municipalité (Tournus)
 Etienne Rivier Municipal - PLR (Vice-présidence : 2017-2018-2019)	<ul style="list-style-type: none"> Direction des finances (DF) Comptabilité générale Économie et tourisme <ul style="list-style-type: none"> Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU) Urbanisme Police des constructions Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) Agenda 21 Développement durable <ul style="list-style-type: none"> Association Sécurité Riviera (ASR) Police Riviera, ambulances, SDIS, protection civile 	<ul style="list-style-type: none"> Elina Leimgruber <ul style="list-style-type: none"> Michel Renaud
 Michel Renaud Municipal	<ul style="list-style-type: none"> Direction des espaces publics (DEP) Voirie Parcs et jardins Atelier mécanique Vignes - cave <ul style="list-style-type: none"> Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration (DASLI) Gérances <ul style="list-style-type: none"> Association régionale de l'action sociale (ARAS) <ul style="list-style-type: none"> Service intercommunal de gestion (SIGE) 	<ul style="list-style-type: none"> Etienne Rivier <ul style="list-style-type: none"> Etienne Rivier <ul style="list-style-type: none"> Etienne Rivier
 Jacques Ansermet Municipal	<ul style="list-style-type: none"> Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS) <ul style="list-style-type: none"> Réseau enfance Vevey et environs (REVE) <ul style="list-style-type: none"> Direction de la culture (DC) Service culturel Musées Bibliothèque médiathèque municipale 	<ul style="list-style-type: none"> Elina Leimgruber <ul style="list-style-type: none"> Etienne Rivier <ul style="list-style-type: none"> Etienne Rivier / Elina Leimgruber

Municipaux suspendus sur décision du Conseil d'Etat

 Jérôme Christen Municipal - Vevey Libre	 Michel Agnant Municipal - Vevey Libre	 Lionel Girardin Municipal - PS
--	--	---

Photos : © Céline Michel /
Ville de Vevey

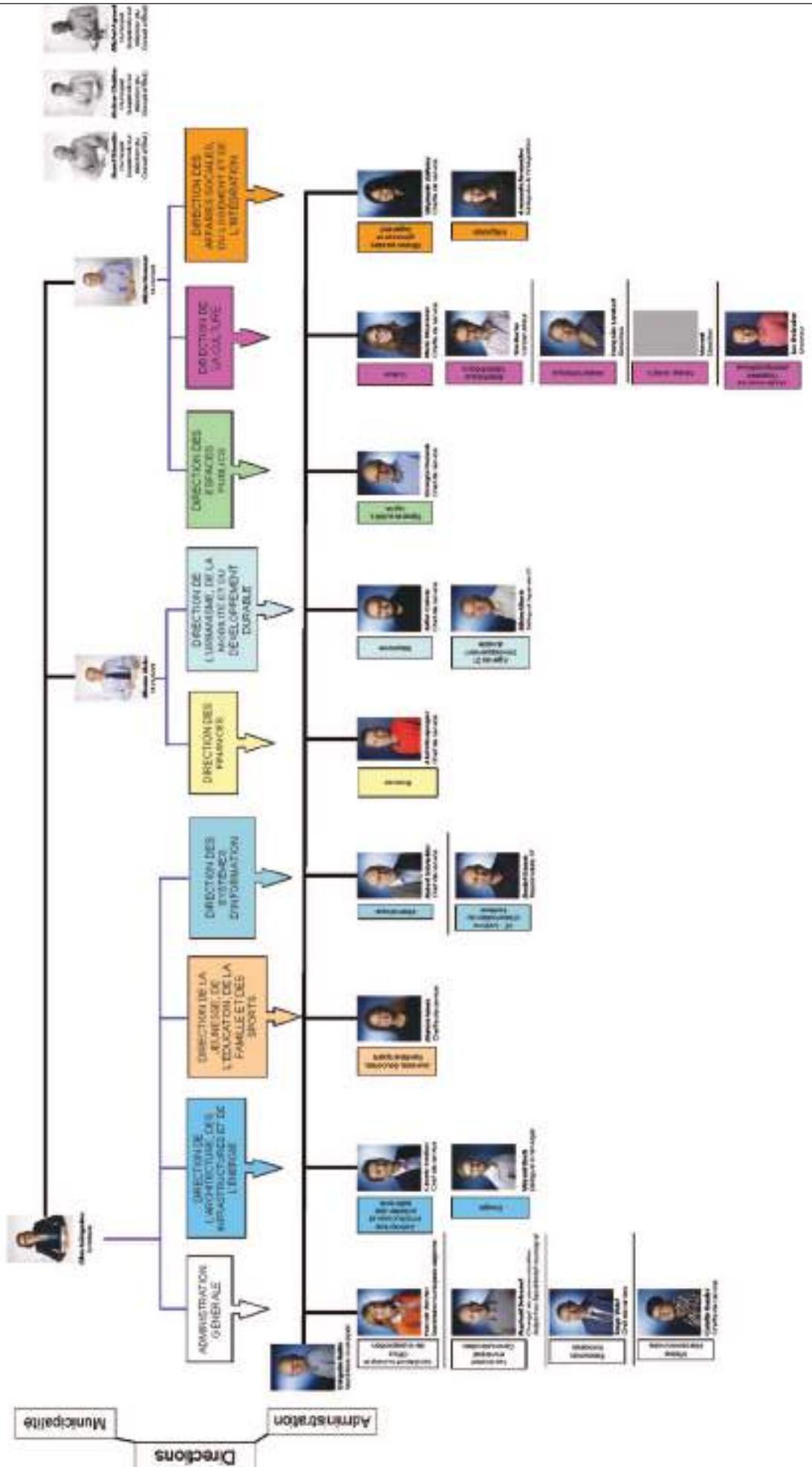
Répartition des dicastères
Législature 2016-2021
Dès le 1^{er} juillet 2016/ état du 08.10.2019 au 31.12.2019



titulaire	Dicastères	Suppléant/e
	<p>Administration générale (AG)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service des ressources humaines (RH) - Secrétariat municipal (SM) - Office de la population (OP) <p>Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAIE)</p> <p>Service des affaires intercommunales (SAI)</p> <p>Service intercommunal de gestion (SIGE)</p>	Vice-président de la Municipalité (Tournus)
Elina Leimgruber Syndique - Les Verts		Jérôme Christen Vice-président de la Municipalité (Tournus)
	<p>Direction des espaces publics (DEP)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voirie - Parcs et jardins - Vignes et caves - Atelier mécanique <p>Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Urbanisme - Police des constructions - Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) - Agenda 21 - Développement durable 	Etienne Rivier
Jérôme Christen Municipal - Vevey Libre (Vice-présidence : 2016-2017 2020-2021)		Etienne Rivier
	<p>Direction des finances et de l'économie (DF)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptabilité générale - Économie et tourisme <p>Association Sécurité Riviera (ASR)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Police Riviera, ambulances, SDIS, protection civile <p>Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS)</p> <p>Réseau enfance Vevey et environs (REVE)</p>	Elina Leimgruber
Etienne Rivier Municipal - PLR (Vice-présidence : 2017-2018- 2019)		Elina Leimgruber
	<p>Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration et gérances (DASUG)</p> <p>Direction de la culture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service culturel - Musées - Bibliothèque médiathèque municipale <p>Association régionale de l'action sociale (ARAS)</p>	Etienne Rivier
Michel Agnant Municipal - Vevey Libre (Vice-présidence : 2018 et 2020)		Etienne Rivier
	<p>Direction des systèmes d'information (DSI)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service informatique (SI) - Système d'information du territoire (SIT) 	Elina Leimgruber
Lionel Girardin Municipal - PS (Suspendu)		

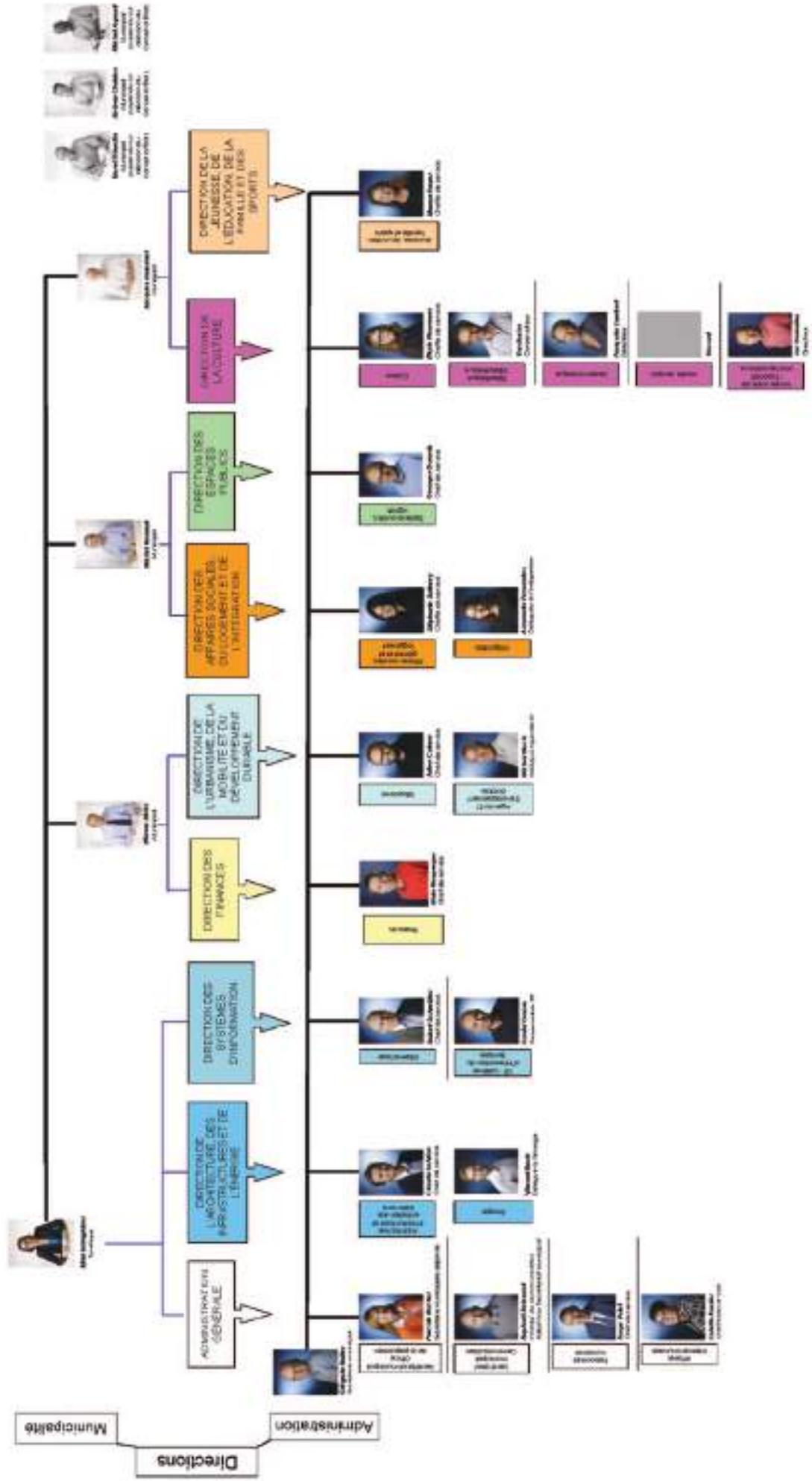
ORGANIGRAMME

Du 01.01.2019 au 24.01.2019



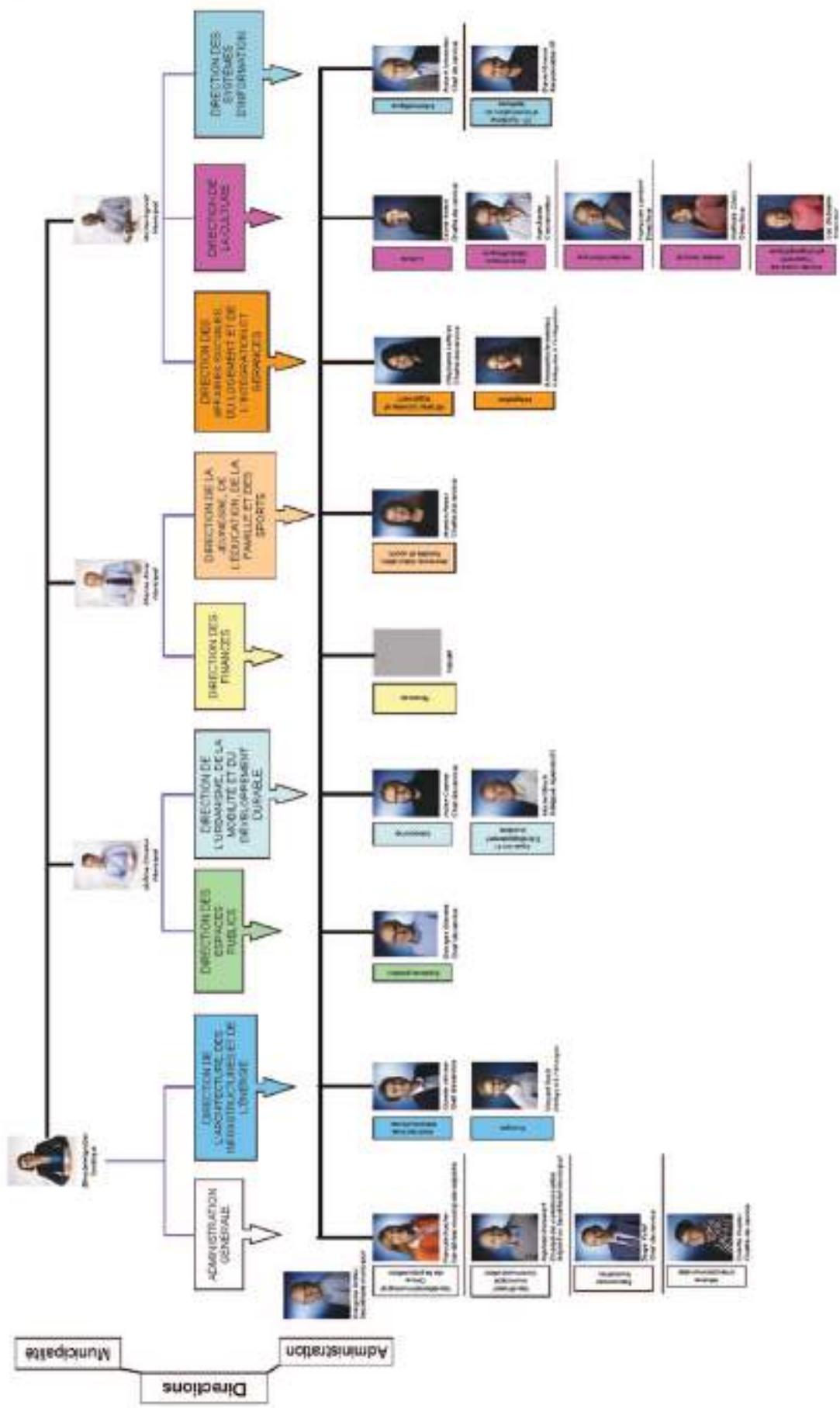
ORGANIGRAMME
Du 25.01.2019 au 07.10.2019

Du 25.01.2019 au 07.10.2019

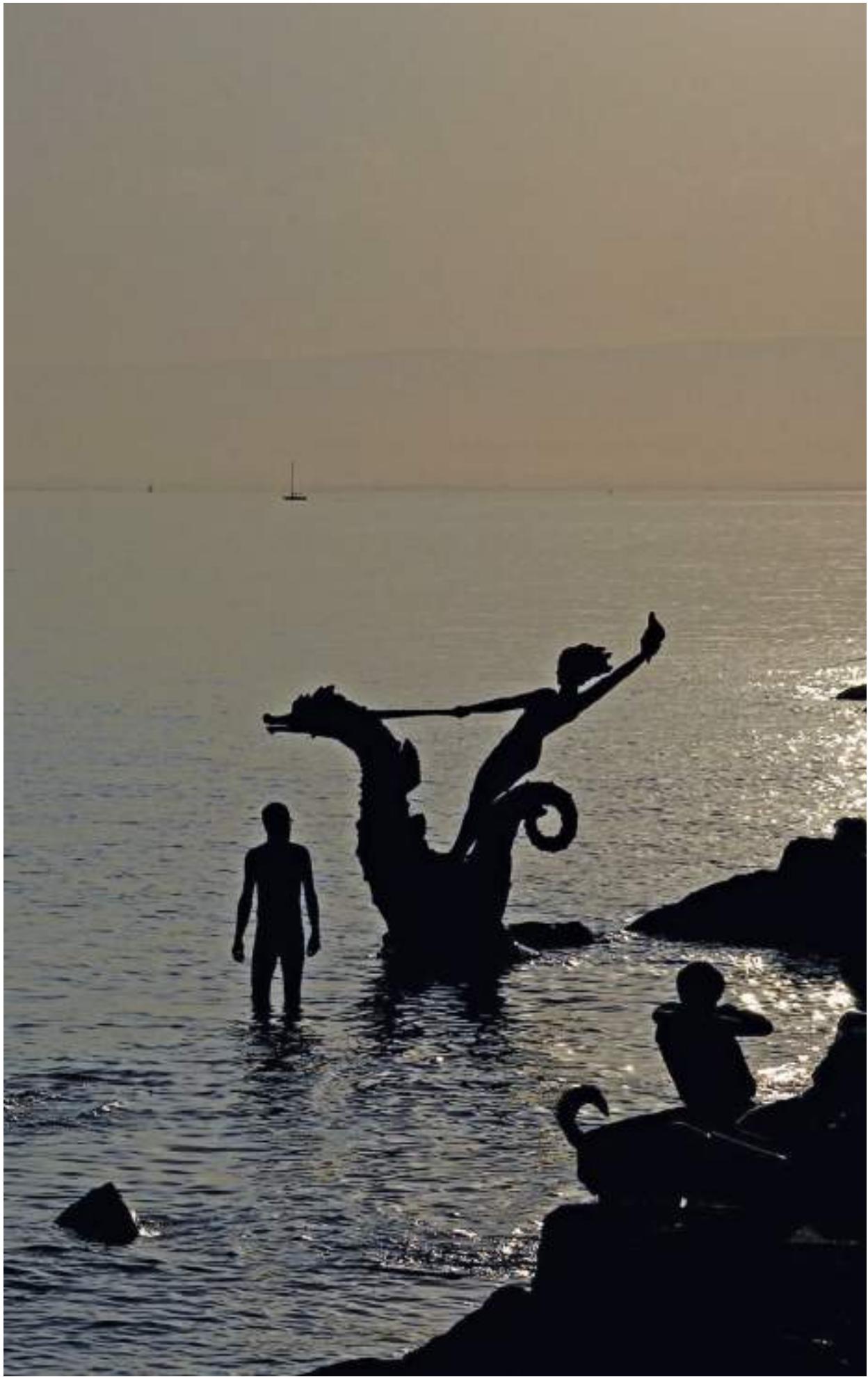


ORGANIGRAMME

Du 08.10.2019 au 31.12.2019



ORGANIGRAMME (Etat au 31 décembre 2019) MUNICIPALITÉ



13

Le Conseil communal est l'organe délibérant (parlement) de la Ville de Vevey. Il est composé de 100 membres, élus pour 5 ans par les citoyens de la Ville. Les dernières élections ont eu lieu le 28 février 2016.

Le Conseil communal débat des aspects de la vie communale (école, transports, culture, sport, etc.). Il fait des propositions et vote, notamment, sur les plans directeurs, le budget et les comptes communaux. Il contrôle aussi la gestion municipale.

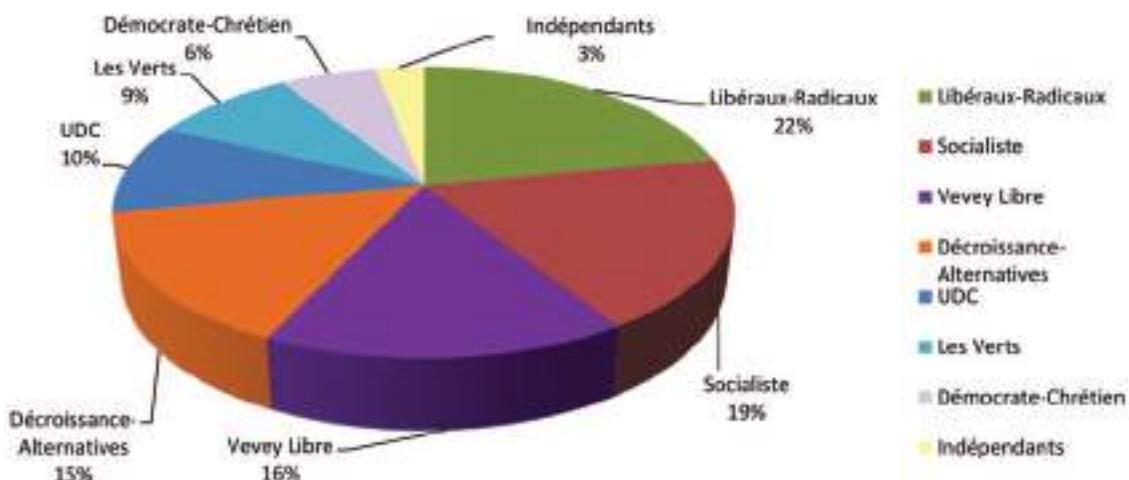
CONSEIL COMMUNAL



Parti	Nom	Prénom	Profession	Date de naissance
PS	ALTOBELLI	Antonio	Serrurier	1944
PS	ANSERMET	Serge	Retraité	1947
VL	BADER	Nancy	Psychothérapeute	1974
VER	BARANI	Marco	Employé	1966
VL - All. C.	BAUD	Francis	Docteur ès sciences économiques	1941
UDC	BAYS	Eric	Formateur d'adultes	1967
PLR	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
VL	BLATTER	Roger	Retraité	1951
VL - All. C.	BONJOUR	Nicolas	Economiste d'entreprise HES	1990
UDC	BONJOUR	Yvette	Retraitée	1949
Déc.-Alt	BRANQUINO	Tiago	Eclairagiste/serveur/prof. de mathématique	1990
Déc.-Alt	BUCKEL	Milena	Oculariste	1983
PLR	BURGI	Jean-Jacques	Décorateur	1949
PS	BUSSY	Cédric	Infirmier HES	1985
PDC	BUTTICAZ	Louis	Paysagiste	1960
PS	BUTTY	Pierre	Relations publiques	1962
PLR	CAMBES	Antonio	Entrepreneur-directeur	1971
VL - All. C.	CASELLINI	Olivier	Paysagiste	1969
PLR	CIANA	Marcia	Assistante sociale et éducatrice	1963
UDC	DANAI	Moïn	Etudiant	1996
PS	DE REGIBUS	Giuliana		1957
PS	DE STEFANIS	Maria Antonietta	Accueillante familiale jour	1955
PS	DE STEFANIS	Sergio	Chaudronnier	1952
UDC	DESPOT	Fabienne	Ingénieur EPFL	1965
VL	DOHR	Sarah	Magasinière	1980
VER	DORMOND	Antoine	Ing. Architecture du paysage	1986
PDC	DOS SANTOS			
	DOMINGOS AEBY	Nuno	Maçon	1969
Déc.-Alt	DUTRUY	Gilbert	Retraité	1942
VER	EL KHALIFA	Karim	Informaticien	1979
PS	FEUERSTEIN	Vera	Ingénieur	1961
IND	FOSTER	Andreas	Architecte	1968
PLR	GATTI	Paolo		1956
PS	GIGON	Caroline	Infirmière, directrice adjointe EPS	1972
Déc.-Alt	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
IND	GONZALEZ MOYA	Marie-Pilar	Juriste	1969
PS	GYGER	Henok	Aide enseignant	1989
Déc.-Alt	HALBRITTER	Christian	Maître professionnel	1971
PLR	HERMINJARD	Philippe	Secrétaire d'ass. professionnelles	1958
PS	HIGY-SCHMIDT	Muriel	Enseignante	1970
VL - All. C.	HUNZIKER	Randolph	Paysagiste, musicien	1960
PLR	IAMARTINO-SICA	Anna	Employée de commerce	1967
PLR	IMHOF	Vincent	Chef d'entreprise	1981
PS	JERBIA	Isabel	Educatrice	1971
PS	JERBIA	Karim	Ingénieur HES en géomatique	1963
VL - All. C.	JOBIN	Jadranka		1954
PLR	KAESER	Danièle	Infirmière	1947
VER	KAMBA	Lutete Jean	Enseignant répétiteur	1968
IND	KAMBALE	Dominique	Directeur-fondateur	1951
Déc.-Alt	KAEMPF	Gabriela	Spécialiste nature et environnement	1979
PLR	KELLER	Peter	Entrepreneur	1943
UDC	KIRISCI	Cihan	Gestionnaire de commerce	1988
Déc.-Alt	LAVANCHY	Laurent	Retraité	1953
Déc.-Alt	LOPEZ	Elodie	Etudiante en Lettres	1993
Déc.-Alt	LUCCARINI	Valérie	Factrice	1971
Déc.-Alt	LUCCARINI	Yvan	Objecteur de croissance	1970
VER	MAILER	Jamie		1960
VL - All. C.	MALDONADO	Jorge	Indépendant	1956
PLR	MARCHESI	Jean-Yves		1956

CONSEIL COMMUNAL
Composition du Conseil communal au 31 décembre 2019

PLR	MARINELLI	Vittorio	Electronicien Radio TV	1959
PS	MARQUES	Sandra	Employée de commerce	1984
PS	MATTHYS	Vincent	Economiste -directeur organisation de santé	1964
PLR	MAYOR	Annette	Directrice administrative	1964
PLR	MÉAN	Ambroise	Etudiant, informatique EPFL	1995
VL	MEJBRI	Faouzi		1979
VER	MÉTRAUX	Sophie	Secrétaire de commissions parlementaires	1981
PLR	MING	Christophe	Hôtelier	1975
VL - All. C.	MOLLIAT	Pascal	Ingénieur de gestion	1990
VL - All. C.	MOLLIAT	Stéphane	Menuisier-ébéniste	1959
PS	OGUEY	Eric	Enseignant retraité	1952
Déc.-Alt	PERFETTA	Gilles	Administrateur/ chargé de comm.	1980
VL - All. C.	PIEREN	Roger	Chef Service des Travaux	1960
UDC	PILLOUD	Guillaume	Etudiant	1995
PLR	PLANTEROSE			
	DE BERVILLE	Liliane	Enseignante retraitée	1953
PLR	PLANTEROSE			
	DE BERVILLE	Patrice	Retraité	1946
UDC	POEIRA MARTINS	Antonio	Caviste	1954
Déc-Alt	RENKENS	Marc	Etudiant	1980
PDC	RENTSCH	Dora	Bibliothécaire	1962
UDC	RIESEN	Norma	Infirmière	1952
UDC	RIESEN	Werner	Constructeur de machines	1947
VL - All. C.	RIGHETTI	Xavier	Ingénieur EPFL	1972
PS	RILLIET	Julien	Conseiller en communication	1989
PDC	RIZZELLO	Martino	Juriste	1987
PDC	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
PLR	ROH	Christian	Gestionnaire clientèle	1955
PLR/Vlib	RUSTERHOLZ	Danielle	Retraitee	1940
PDC	SANNA GEORGI	Fabrizia	Accueillante familiale de jour	1957
PS	SCHNEIDER	Yvan	Enseignant secondaire	1959
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Ingénieur civil	1985
VL	SHALHOUB	Basel		1959
VL	SIMONIN	Anne-Françine	Enseignante	1961
PS	STIFANI	Mario	Peintre en bâtiment	1956
VER	STÜBI	Antoine	Employé CFF, resp. comm.	1984
PLR	TRUFFER	Fabien		1987
Déc.-Alt	TOLUSSO	Clément	Ecogiste	1964
Déc.-Alt	VALLOTTON	Frédéric		1976
Déc.-Alt	VALLOTTON	Alexandre	Géologue	1973
VER	VINCENT CRUDO	Jenyfer	Conseillère-practicienne PNL	1969
VER	WAHLI	Colin	Animateur socio culturel	1992
PLR	WALTER	Antoinette	Secrétaire	1941
PLR	ZAUGG	Jacques	Retraité	1947



Le Conseil communal a siégé 11 fois en 2019

Première séance - Jeudi 31 janvier 2019

Nomination d'un membre à la commission de gestion

M. Dominique Kambale et M^{me} Jennyfer Vincent sont nommés membres, MM. Clément Tolusso et Jean Kamba membres suppléants en remplacement de M^{me} Marie Moya (IND) et de M. Andreas Foster (IND)

Nomination d'un membre à la commission du Fonds d'urbanisme

M. Colin Wahli est nommé en remplacement de M. Andreas Foster (IND)

Nomination d'un membre suppléant à la commission des finances

M. Karim El Khalifa est nommé en remplacement de M. Andreas Foster (IND)

Rapport sur budget communal pour l'année 2019 (2018/P22) - 2^e débat

Rapporteur : M. Werner Riesen
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur modification de l'art. 67 bis du Règlement communal sur les constructions et du règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions (2018/P25)

Rapporteur : M. Serge Ansermet
- Adopté

Rapport sur établissement d'une zone réservée selon l'art. 46 LATC - Quartier Plan-Dessus (2018/P28)

Rapporteur : M^{me} Elodie Lopez
- Adopté

Rapport sur réponse au postulat de Madame Caroline Gigon, au nom du groupe socialiste, « Se rencontrer à la rue de la Byronne plutôt que craindre un accident » (2018/P29)

Rapporteur : M. Nicolas Bonjour
- Adopté

Interpellation de M. G. Perfetta « Convention sur la Fête des vignerons 2019, pour quelques questions de plus... »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Jean-Marc Roudit « Nouveau collège du cycle secondaire sur le terrain de Copet 3 » (2018/C39)

Deuxième séance - Jeudi 28 mars 2019

Assermentation de deux membres au Conseil communal

M^{mes} Nancy Bader et Fabrizia Sanna Georgi sont assermentées en remplacement de M. Alexandru Stan (VL) et de M. Lino Lonardo (PDC), démissionnaires

Nomination de deux membres à la commission de l'énergie

M^{me} Fabrizia Sanna Georgi et M. Colin Wahli sont nommés en remplacement de M. Lino Lonardo (PDC) et de M^{me} Sophie Métraux (Les Verts), démissionnaires

Rapport sur audit financier et organisationnel - Crédit supplémentaire au budget 2019 (2019/P06) (clause d'urgence)

Rapporteur : M. Francis Baud
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur demande de crédit d'ouvrage de CHF 700'000.-- pour la rénovation du terrain de football du site de La Veyre (2019/P01)

Rapporteur : M. Vincent Imhof
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur demande de crédit de Fr. 770'000.-- pour l'entretien 2019 des réseaux communaux de canalisations et routes (2019/P02)

Rapporteur : M. Eric Oguey
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur mise à jour du système d'exploitation, des logiciels bureautiques et de la messagerie sur les postes de travail de l'administration communale (2019/P03)

Rapporteur : M. Pascal Molliat
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2018, 2^e série (2019/P04)

Rapporteur : M. Antoine Stübi
- Adopté

Rapport sur réponse au postulat de M. Daniel Beaux « Un parc d'ébats qui fait débat » (2019/P05)

Rapporteur : M^{me} Elodie Lopez
- Adopté

Motion interpartis « Un Plan Lumière n'est pas un Lux, mais une économie de Watts »

Postulat interpartis intitulé « Eclairage public ; l'énergie de la DAIE »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. Y. Luccarini « Sortir de l'orrière »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Motion de M. A. Cambes « Coup de pouce le temps de la fête »

- Transformé en postulat, transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Motion de M. S. Molliat « Pour des musées avec gestion financière cantonale »

- Transformé en postulat, transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. Ch. Ming « Phase test »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Andreas Foster « Utilisation de l'Espace Public, quelles sont les règles ? » ? (2019/C01)

- Réponse à l'interpellation de M. Alexandru Stan « Collège « Claude Nicollier » de Vevey » (2019/C04)

- Réponse à l'interpellation de M. Steven Pilet intitulée « E.T. Téléphone Maison » (2019/C05)

- Réponse à l'interpellation de M^{me} Danielle Rusterholz « Quelle AOC pour la fumée de la Satom ? » (2019/C08)

- Réponse à l'interpellation de M. Nicolas Bonjour « Grâce à la Ville, pour la Ville ! » (2019/C10)

- Direction de la Culture - Nouvelle Cheffe de service (2019/C02)

- Ouverture d'un compte d'attente en vue du financement du projet Gare Nord (2019/C03)

- Dette, intérêts, cautions et garanties - Situation au 31 décembre 2018 (2019/C07)

- Fondation des Arts et Spectacles - Comptes 2017-2018 (2019/C11)

Troisième séance - Jeudi 16 mai 2019

Assermentation d'un membre au Conseil communal

M. Karim Jerbia est assermenté en remplacement de M. Adrien Piguet (PS), démissionnaire

Nomination d'un membre à la commission inter-communale de gestion du Fonds culturel Riviera

M. Pierre Butty est nommé en remplacement de M. Adrien Piguet (PS), démissionnaire

Nomination d'un membre à la commission de gestion

Mme Nancy Bader est nommée en remplacement de M. Faouzi Mejibri (VL), démissionnaire

Rapport sur réponse au postulat de M. Pierre Butty « Déchets électriques et électroniques – réparer avant de recycler » (2019/P08)

Rapporteur : M. Nicolas Bonjour

- Adopté

Rapport sur réponse au postulat de M. Julien Rilliet « Pour une administration accessible à tous » (2019/P09)

Rapporteur : M. Laurent Lavanchy

- Adopté par 34 voix contre 21

Rapport sur consommation d'électricité et entretien foyers lumineux – Crédit supplémentaire au budget 2019 (2019/P10)

Rapporteur : M. Antoine Stübi

- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur état des motions et postulats en suspens et demande de prolongation de délais (2019/P11)

Rapporteur : M. Vincent Matthys

- Adopté tel qu'amendé

Postulat de Mme I. Jerbia « Comme chanté par Francis... Encore et encore ! »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Postulat de M. C. Wahli « Climat : Pourquoi attendre le coup de la panne ? »

Postulat de Mme C. Gigon « Déclarer l'urgence climatique mais surtout agir pour inverser les tendances à l'échelle de notre ville »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Postulat de Mme I. Jerbia « Etudier la possibilité de la mise en place d'un congé paternité de 20 jours pour les employés communaux »

- Transmis à une commission de prise en considération

Interpellation interpartis « Et voilà la 5G »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. A. Gonthier « But personnel, frais personnels »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. P. Molliat « Halte à la hausse infinie des reports des charges sociales qui grèvent les budgets communaux »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de Mme M. Buckel « Grève de l'égalité : quels droits pour les employées et employés de l'administration communale ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de Mme A.-F. Simonin « Vignes de

Vevey : une exploitation déficitaire et un potentiel inexploité »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de Mme I. Jerbia « Arrêt au « Samaritain », mais pas définitif ! »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Communications de la Municipalité

- Politique culturelle de la Ville de Vevey – Stratégie 2019-2026 (2019/C06)
- Réponse à l'interpellation de Mme Isabel Jerbia « Il était une fois un Port Historique Veveysan » (2019/C09)
- Nouvelle convention relative aux frais de locaux et au financement du Conservatoire (2019/C12)
- Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT RIVIERA) – rapport d'activités 2018 (2019/C13)
- Conclusion d'un nouvel emprunt d'un montant de dix millions de francs (2019/C14)
- Suppression de la revue de presse électronique à usage externe (2019/C15)

Quatrième séance - Jeudi 13 juin 2019

Election du Bureau du Conseil pour 2019-2020

M. Christophe Ming (PLR) est élu président

Mme Sophie Métraux (Les Verts) est élue vice-présidente

M. Roger Pieren (VL) est élu second vice-président

Mme Maria De Stefanis (PS) et M. Guillaume Pilloud (UDC) sont élus scrutateurs

Mmes Valérie Luccarini (DA) et Fabrizia Sanna Georgi (PDC) sont élues scrutatrices suppléantes

Rapport sur révision du plan directeur communal - concept directeur (2019/P07)

Rapporteur : M. Ambroise Méan

- Adopté

Rapport sur gestion et comptes 2018 du Fonds culturel Riviera (2019/P14)

Rapport lu par Mme Anna Lamartino

- Adopté

Rapport sur gestion et comptes 2018 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (2019/P15)

Rapport lu par M. Martino Rizzello

- Adopté

Rapport sur réponse au postulat de Mme Caroline Gigon « Les Veveysan-ne-s, grands oubliés de la Fête des Vignerons ? » (2019/RP16)

Rapporteur : Mme Sophie Métraux

- Adopté

Rapport sur réponse au postulat de M. Antonio Cambes « Coup de pouce le temps de la Fête » (2019/RP17)

Rapporteur : M. Moïn Danaï

- Adopté (36 voix pour, 36 contre, voix prépondérante du Président)

Postulat de M. C. Bussy « Pour une ville en santé ! »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. C. Tolusso « Une loi plusieurs mesures ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de Mme I. Jerbia « Rouler à vélo ça s'apprend, les règles de circulation aussi ! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. A. Dormond « Des logements abordables et adaptés pour les étudiant-e-s et apprenti-e-s de notre région »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. J.-M. Roduit « Eclairage de secours au secours des habitants de l'avenue de Gilamont »

- Réponse donnée oralement en cours de séance, adoption d'une résolution

Interpellation de M. A. Gonthier « Vevey, ville illustrée ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M^{me} C. Gigon « Cultiver des fruits et légumes à l'école, pour le goût, la santé et l'environnement »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport par 38 voix contre 33

Communications de la Municipalité

- Fondation Apollo - Libération de la subvention 2019 (2019/C17)
 - Ouverture d'un compte d'attente pour la rénovation du bâtiment du Poids du foin (2019/C18)
 - Plan directeur des mobilités douces (2019/C19)

Cinquième séance - Jeudi 27 juin 2019

Rapport sur comptes communaux de l'exercice 2018 (2019/P13)

Rapporteur : M. Gilles Perfetta
 - Adopté

Rapport sur commission de gestion - rapport général, voeux et rapport des sous-commissions, exercice 2018 (2019/P12)

Réponses de la Municipalité aux voeux concernant la gestion, exercice 2018

Rapport général de la Commission de gestion : M. Pierre Butty, président

Rapports des sous-commissions :

Administration générale (AG) : Gilles Perfetta

Ressources humaines (RH) : Gilles Perfetta

Direction des systèmes d'information (DSI et SIT) : Jennyfer Vincent et Dominique Kambale

Service des affaires intercommunales (SAI) : Julien Rilliet

Direction de l'Urbanisme, de la Mobilité et du Développement durable (DU) : Julien Rilliet

Direction des Espaces Publics (DEP) : Marcia Ciana et Pascal Molliat

Direction des Affaires Sociales et du Logement et de l'Intégration (DASLI) y compris les Services des gérances : Marcia Ciana et Jennyfer Vincent

Direction de la Culture, y compris les Musées et la Bibliothèque municipale : Antoinette Walter et Pascal Molliat

Direction de l'Architecture et des Infrastructures et de l'Énergie (DAIE) : Pascal Molliat et Dora Rentsch

Direction de la Jeunesse, de la Famille, l'Éducation et des Sports (DJEFS) : Marcia Ciana et Gilles Perfetta

Direction des finances (DF) : Pascal Molliat et Gilles Perfetta

Rapport des comptes 2018 : Gilles Perfetta

- Adopté, décharge donnée à la Municipalité

Interpellation de M^{me} E. Lopez « Petits Pois, gros malaise... »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. P. Molliat « 2 poids, 3 déci ou la législation élastique des horaires d'ouvertures »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. S. Ansermet « Caisse intercommunale de pensions (CIP), la suite... »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Sur proposition du groupe PDC, le jeton de présence de la dernière séance est abandonné au profit de la Fondation Les Eglantines

Sixième séance - Jeudi 12 septembre 2019

Assermentation de deux membres au Conseil communal

M. Roger Blatter et M^{me} Muriel Higy-Schmidt sont assermentés en remplacement de M. Steven Pilet (VL) et M. Jean-Marie Maillard (PS), démissionnaires

Nomination d'un membre suppléant au Conseil intercommunal du SIGE

M. Roger Pieren est nommé en remplacement de M. Steven Pilet (VL), démissionnaire

Nomination d'un membre et d'un membre suppléant à la Commission de gestion

M. Martino Rizzello est nommé membre et M^{me} Dora Rentsch membre suppléante en remplacement de M. Nuno Manuel Dos Santos Domingos Aeby (PDC)

Rapport sur réponse aux postulats de M. Bastien Schobinger intitulé « Entretien des routes, où vont-on ? » et de M. Antoine Dormond intitulé « Décibels » (2019/RP18)

Rapporteur : M. Ambroise Méan
 - Adopté

Postulat de M. Ph. Herminjard « De l'air pour les Veveysannes et les Veveysans, de l'hydrogène pour leurs transports »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M^{me} N. Bader « Que fait la ville de Vevey pour soutenir ses petits commerçants ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. S. Molliat « La Place du Marché a grand besoin d'amour et d'eau fraîche ! »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Motion des partis de l'Entente veveysanne « De 5 à 7, pour le bien de Vevey »

- Transmise à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. A. Gonthier « Fête des vignerons, et après ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. A. Dormond « Une nuit sous les étoiles »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M^{me} I. Jerbia « Le train Vevey-Blonay un petit métro trop bruyant ! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Endettement brut et net - Situation au 31 décembre 2018 (2019/C20)
- Convention réglant la gestion des déchets et du nettoiement dans le périmètre concédé à la Confrérie, conformément à la convention de concession du domaine public du 10 octobre 2018 (2019/C21)
- Ouverture d'un compte d'attente pour l'étude du remplacement de la passerelle sur la Veveyse « Rue de Fribourg » (2019/C22)
- Réponse à l'interpellation de M^{me} Isabel Jerbia « Rouler à vélo ça s'apprend, les règles de circulation aussi ! » (2019/C23)
- Réponse à l'interpellation de M^{me} Elodie Lopez « Petits Pois, gros malaise... » (2019/C24)
- Correspondance du Conseil d'administration de VMCV SA (2019/C25)

Septième séance - Jeudi 10 octobre 2019

Assermentation de trois membres au Conseil communal

M^{mes} Sarah Dohr et Gabriela Kämpf, M. Patrice Planterose de Berville sont assermentés en remplacement de M. Peter Schuseil (VL), de M^{me} Nana Sjöblom (Décr.-Alt.) et de M. Stéphane Riccio (PLR), démissionnaires

Nomination d'un membre à la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

M^{me} Sarah Dohr est nommée en remplacement de M. Peter Schuseil (VL), démissionnaire

Nomination d'un membre à la Délégation au Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

M^{me} Danielle Rusterholz est nommée en remplacement de M. Stéphane Riccio (PLR)

Rapport sur reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL) pour le remplacement du téléski de La Châ sur le domaine skiable des Pléiades (2019/P20)

Rapport lu par M. Nicolas Bonjour

- Adopté

Rapport sur règlement pour le Fonds « Angelica Donati » (2019/P21)

Rapporteur : M. Karim El Khalifa

- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur arrêté communal d'imposition pour l'année 2020 (2019/P23)

Rapporteur : M. Antoine Stübi

- Adopté tel qu'amendé

Postulat de M^{me} A.-F. Simonin « Pour un centre de jeunes à Vevey »

- Transmis à une commission de prise en considération

Interpellation de M. Y. Luccarini « Insécurité en toute légalité »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M^{me} I. Jerbia « Rouler à vélo ça s'apprend, les règles de sécurité aussi ! »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Motion de M. C. Toluoso « Fusion de MVR et VMCV en vue de créer une Association de communes Transports publics Riviera »

- Transmise à une commission de prise en considération

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. A. Gonthier « Fête des Vignerons, et après ? » (2019/C26)

Huitième séance - Jeudi 14 novembre 2019

Assermentation d'un membre au Conseil communal

M. Gilbert Dutruy est assermenté en remplacement de M. Eric Studer (Décr.-Alt.), démissionnaire

Nomination d'un membre à la Commission de gestion

M. Gilbert Dutruy est nommé en remplacement de M. Dominique Kambale (IND)

Rapport sur demande de crédit cadre de Fr. 889'000.– pour la construction de trois centrales photovoltaïques couplée à la réfection et végétalisation de deux toitures (2019/P19)

Rapporteur : M. Moïn Danaï

- Adopté

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2019 - 1^{re} série (2019/P25)

Rapporteur : M. Antoine Stübi

- Adopté

Rapport sur prise en considération du postulat de M^{me} Isabel Jerbia « Etudier la possibilité de la mise en place d'un congé paternité de 20 jours pour les employés communaux » (2019/P27)

Rapporteur : M. Jean-Marc Roduit

- Adopté

Postulat de M. P. Molliat « Continuons à développer le CAD pour un approvisionnement énergétique local à Vevey »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Postulat de M. A. Dormond « Une stratégie pour la végétalisation des constructions »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Postulat de M^{me} M. Buckel « Les Veveysan·ne·s à côté de la plaque : pour une parité des espaces publics »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Motion de M^{me} G. De Regibus « Pour pouvoir s'aimer comme les autres »

- Transformée en interpellation, réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M^{me} A.-F. Simonin « Vignes de Vevey : une exploitation déficitaire et un potentiel inexploité » (2019/C27)

Neuvième séance - Jeudi 5 décembre 2019

Rapport sur budget 2020 - Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2019/P24)

Rapport lu par M. Antoine Stübi

- Adopté

Rapport sur budget 2020 - Fonds culturel Riviera (FCR) (2019/P26)

Rapport lu par M. Pierre Butty

- Adopté

Rapport sur modification du règlement sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des magasins (2019/P29)

Rapporteur : M. Antonio Cambes

- Refusé

Rapport sur renouvellement complet de l'infrastructure téléphonique de l'administration communale de la Ville de Vevey (2019/P30)

Rapporteur : M. Karim Jerbia

- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur demande de crédit de Fr. 270'000.- pour l'entretien du Pont du Quai Perdonnet (2019/P31)

Rapporteur : M. Alain Gonthier

- Adopté

Interpellation de M^{me} C. Gigon « Quelle politique d'accueil pour les enfants de Vevey ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Motion M^{me} I. Jerbia « S'abstenir sera un choix ! »

- Transmise à une commission de prise en considération

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M^{me} I. Jerbia au nom du groupe socialiste « Le train Vevey-Bonay, un petit métro trop bruyant ! » (2019/C29)
- Réponse à l'interpellation de M. Pascal Molliat « Halte à la hausse infinie des reports des charges sociales qui grèvent les budgets communaux » (2019/C30)
- Aide humanitaire et en cas de catastrophe - Aide aux pays en voie de développement - année 2019 (2019/C31)
- Plan des investissements - mise à jour - Communication au Conseil communal (2019/C32)

Dixième séance - Jeudi 12 décembre 2019

Pas de décision.

Onzième séance - Jeudi 19 décembre 2019

Rapport sur budget communal pour l'année 2019 (2018/P22)

Rapporteur : M. Antoine Stübi

- Accepté avec amendements par 37 voix contre 30

Sur proposition de M. P. Bertschy, le jeton de présence de la séance du 19 décembre est abandonné au profit de l'opération Cœur à Cœur de la Chaîne du Bonheur

Fixation des indemnités aux membres du Conseil, à la secrétaire et au secrétaire suppléant

Président du Conseil	Annuel	Fr.	4'000.-
Secrétaire du Conseil (pas de jeton de présence)	Annuel	Fr.	15'200.-
Secrétaire suppléant			
- indemnité fixe	Annuel	Fr.	300.-
- en plus pour chaque PV de séance du Conseil	PV	Fr.	500.-
Membres du Bureau du Conseil			
1 ^{er} et 2 ^e vice-présidents	Annuel	Fr.	500.-
Scruteurs	Annuel	Fr.	250.-
Scruteurs suppléants	Annuel	Fr.	200.-
Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir	Par séance	Fr.	30.-
Commissions permanentes			
- en-dessous de deux heures	Par séance	Fr.	50.-
- au-delà de deux heures	Par séance	Fr.	60.-
Commission d'une journée	Journalier	Fr.	200.-
Commission d'une demi-journée	Demi-journalier	Fr.	100.-
Rapporteur	Par rapport	Fr.	150.-
Commissions ad hoc			
- en-dessous de deux heures	Par séance	Fr.	50.-
- au-delà de deux heures	Par séance	Fr.	60.-
Rapporteur (commission de 7 membres)	Par rapport	Fr.	150.-
Rapporteur (commission de 13 membres)	Par rapport	Fr.	250.-
Votations et élections			
Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche matin)	Par matinée	Fr.	90.-
Ouverture des enveloppes de transmission avant le jour de scrutin	Par heure	Fr.	25.-



23

Plaque tournante de l'administration communale, l'Administration générale (AG) gère les relations internes et externes, le secrétariat municipal, la communication, les manifestations, ainsi que les naturalisations, les jumelages, l'office de la population, les archives et le secrétariat de la syndique. Le service des ressources humaines est également rattaché à l'AG.

C'est également à l'AG que revient la gestion des affaires de la Municipalité et des relations avec le Conseil communal, tout comme avec l'ensemble des réseaux et organismes intercommunaux, cantonaux et fédéraux.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Autorisation générale de plaider

Conformément à l'article 20 chiffre 9 du règlement du Conseil communal, ainsi que l'article 4, chiffre 8 de la loi sur les Communes, la Municipalité rend compte de l'utilisation qu'elle a faite durant l'année écoulée de l'autorisation générale de plaider qui lui est octroyée par le Conseil communal (préavis N° 7/2014 et N° 36/2016).

Il est à relever que pour des motifs liés à la confidentialité ou à la protection des données certains dossiers actuellement traités entre avocats (conventions en cours) ou étant en main de la justice ne figurent pas dans la liste ci-dessous.

Municipalité

Affaires en cours

- Des poursuites ont été introduites contre la Société X Sàrl ;
- Des poursuites ont été introduites contre trois membres de l'exécutif ;
- Renonciation à se prévaloir de l'exception de prescription ont été signées par la Fondation X ;
- Renonciations à se prévaloir de l'exception de prescription ont été signées par deux membres de l'exécutif ;
- Prolongation de la suspension de fonction d'un conseiller municipal.

Dossiers clos

- Procédure de suspension de traitement à l'égard d'un conseiller municipal, CDAP ;
- Procédure de suspension de fonction à l'égard de deux conseillers municipaux, CDAP ;
- Procédure pénale contre deux conseillers municipaux, Tribunal de Police de l'Est vaudois.

Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie

Affaires en cours

- Dossier Château de l'Aile - Salle del Castillo isolation acoustique ;
- Collège à Gilamont recours contre le permis d'implantation ;
- Quai Perdonnet - problème d'affaissement du quai.

Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable

Affaires en cours

- X c/Ville de Vevey litige sur autorisation de construire ;
- X c/Ville de Vevey litige sur autorisation de démolir.

Dossiers clos

- X c/Ville de Vevey recours concernant les conditions posées par le permis de construire ;
- X c/Ville de Vevey oppositions à la zone réservée ;
- Dénonciation Préfecture (coupe d'arbres) ;
- Litige au sujet d'un permis d'utiliser ;
- Ville de Vevey c/X : recours contre les mesures de circulation ASR pour la FDV.

Direction des espaces publics

Affaires en cours

- Chute d'un arbre devant la Gare et ses conséquences civiles ;
- Arbre, rue du Torrent, dénonciation pour coupe illicite, demande compensatoire.

Dossiers clos

- Infiltration d'eau dans un garage privé, suite à l'arrachage d'un arbre par la DEP qui aurait endommagé une conduite ;

- Graffitis sur le domaine public, retrait de la plainte.

Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports

Affaires en cours

- Fondation X c/Ville de Vevey, opposition de la Fondation à la résiliation du bail à loyer d'une garderie, signifié par la Ville de Vevey, locataire, le 1^{er} mai 2019.

Dossiers clos

- X c/Ville de Vevey plainte déposée par les parents d'un enfant qui s'est cassé la jambe lors d'une sortie avec la garderie ;
- X c/Ville de Vevey affaire RH dossier lié à l'affaire ci-dessus.

Direction de la culture

Dossiers clos

- X c/Ville de Vevey dossier relatif à une succession et une donation contestée par les héritiers.

Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration - Gérances

Affaires en cours

- X c/Ville de Vevey, Tribunal des baux - requête en contestation de la créance de 3 loyers ;
- X c/Ville de Vevey, Commission de conciliation en matière de baux et loyers.

Manifestations 2019 (liste non exhaustive)

- Cérémonie Mihai Eminescu
- Avivo – repas annuel
- Célébration 50 ans sacrifice Jan Palach
- Fondation Eglantines – inauguration nouveau bâtiment
- Vevey Lavaux up
- Proclamation Fête des Vignerons 2019
- Anmai
- Vernissage Pictobello
- Fête fédérale de gymnastique
- Fête multiculturelle
- Lunch de printemps MVT
- Inauguration Balade au Paradis
- CFF – Inauguration de la gare
- Couronnement FDV 2019
- Cortège couronnement FDV 2019
- Fête des Vignerons 2019
- Inauguration Hôpital Riviera Chablais
- Portes ouvertes SDIS Riviera
- Septembre musical
- Journée de la mobilité 2019 Montreux-Vevey-La Tour-de-Peilz
- 10 ans Association APERO
- Lavaux patrimoine mondial – inauguration panneaux information
- Promove – petit déjeuner de l'économie
- JOJ 2020 – un drapeau dans chaque commune
- Jubiliaries 2019
- 20 ans Association To go to Togo
- Nonagénaires - Musée Chaplin
- 40 ans Associazione Colledimezzo in Svizzera
- 60 ans Jordan Moquette SA
- 100 ans Vevey Natation Riviera
- Le Reflet – repas de soutien
- Foire St-Martin
- Réception acteurs-figurants et bénévoles vevey-sans FDV 2019
- Réception des nouveaux habitants
- Mission catholique italienne – repas de Noël
- Concerts annuels de La Lyre
- Vevey Riviera Basket – célébration pour les cinq titres du VRB

Nonagénaires et Centenaires

65 nonagénaires et quatre centenaires ont fêté leur anniversaire en 2019.
44 personnes qui le souhaitaient ont reçu la visite d'une délégation municipale.

Naturalisations

La commission municipale des naturalisations est composée de sept conseillers(ères) communaux(ales), un(e) par parti ainsi que des suppléant(e)s. Elle est présidée par un membre de la municipalité (tournus).

C'est toujours sous l'ancienne loi qu'elle s'est réunie à 18 reprises durant l'année 2019 et a traité 77 dossiers en séance d'audition. La municipalité se base ensuite sur le préavis de la commission pour décider de l'octroi ou non de la promesse de bourgeoisie.

Elle a accordé la bourgeoisie de Vevey pour 73 dossiers, soit 111 candidat(e)s.

Le 1^{er} janvier 2018 la nouvelle loi sur la nationalité et la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) sont entrées en vigueur. Le règlement d'application de la loi cantonale (RLDCV) a été transmis aux communes le 23 mars 2018.

La municipalité reste compétente pour octroyer la bourgeoisie communale, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale.

Au cours de l'année écoulée, le secteur des naturalisations a enregistré 87 nouveaux candidat(e)s traités selon la nouvelle législation.

Votations et élections

Votations fédérale - 10 février 2019

1. Initiative populaire « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'401	62'227	737'241
NON	1'481	105'597	1'291'513
PARTICIPATION	31.92 %	38.20 %	37.92 %

Election cantonale complémentaire - 17 mars 2019

Election complémentaire au Conseil d'Etat

(1^{er} tour)

(5 candidats - 1 siège)

Votants 2'702

Participation 29.04 %

Votations fédérale et communale - 19 mai 2019

Votation fédérale

1. Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	3'601	156'993	1'541'147
NON	1'145	37'507	780'457
PARTICIPATION	54.35 %	44.50 %	43.74 %

2. Directive de l'UE sur les armes

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	3'900	141'391	1'501'880
NON	989	56'229	854'274
PARTICIPATION	54.35 %	44.51 %	43.88 %

Votation communale

Initiative populaire pour la création d'un parking souterrain à la Place du Marché

Vevey

OUI	2'766
NON	3'207
PARTICIPATION	46.53 %

Elections fédérales - 20 octobre 2019

Conseil national

373 candidats - 19 sièges

Votants 3'649

Participation 38.95 %

Conseil des Etats (1^{er} tour)

15 candidats - 2 sièges

Votants 3'656

Participation 39.02 %

Election fédérale - 10 novembre 2019

Conseil des Etats (2^e tour)

3 candidats - 2 sièges

Votants 3'094

Participation 33.01 %

Jumelage Vevey-Carpentras

Entre le 6 et le 11 août 2019, un groupe de vingt-sept carpentrassiens a été accueilli à Vevey dans le cadre de la Fête des vigneron. Nos hôtes ont été hébergés en partie à l'hôtel et en partie chez l'habitant. Certains d'entre eux étaient déjà présents en 1999 et n'auraient voulu manquer la dernière édition de notre grande fête pour rien au monde ; ils n'ont pas été déçus.

Outre le président du comité de jumelages et d'échanges internationaux de Carpentras, M. Robert Ascheri, étaient présentes deux déléguées de la Mairie de notre ville jumelle, Mmes Yvette Guiou et Catherine Balas, respectivement première adjointe et adjointe au maire.

Le 8 août, tous ces invités ont participé à la journée de Vevey, Riviera-Pays-d'Enhaut, magnifiquement organisée et fort conviviale, avec cérémonie officielle sur l'esplanade de Saint-Martin et cortège jusqu'à l'Hôtel de Ville, avant d'assister au spectacle nocturne dans les arènes.

Sur le plan des échanges, signalons que des nageurs de Carpentras ont participé au traditionnel meeting du Lac organisé les 22 et 23 juin 2019 par le Vevey Natation qui fêtait son 100^e anniversaire. Quant aux traditionnels échanges en lien avec nos foires respectives, ils ont eu lieu selon une coutume bien établie.

Le mardi 12 novembre 2019, sur la Grande Place, six membres du comité des jumelages et d'échanges internationaux de Carpentras ont accueilli de nombreux veveysans sur leur stand de produits provençaux lors de la Foire de la Saint-Martin.

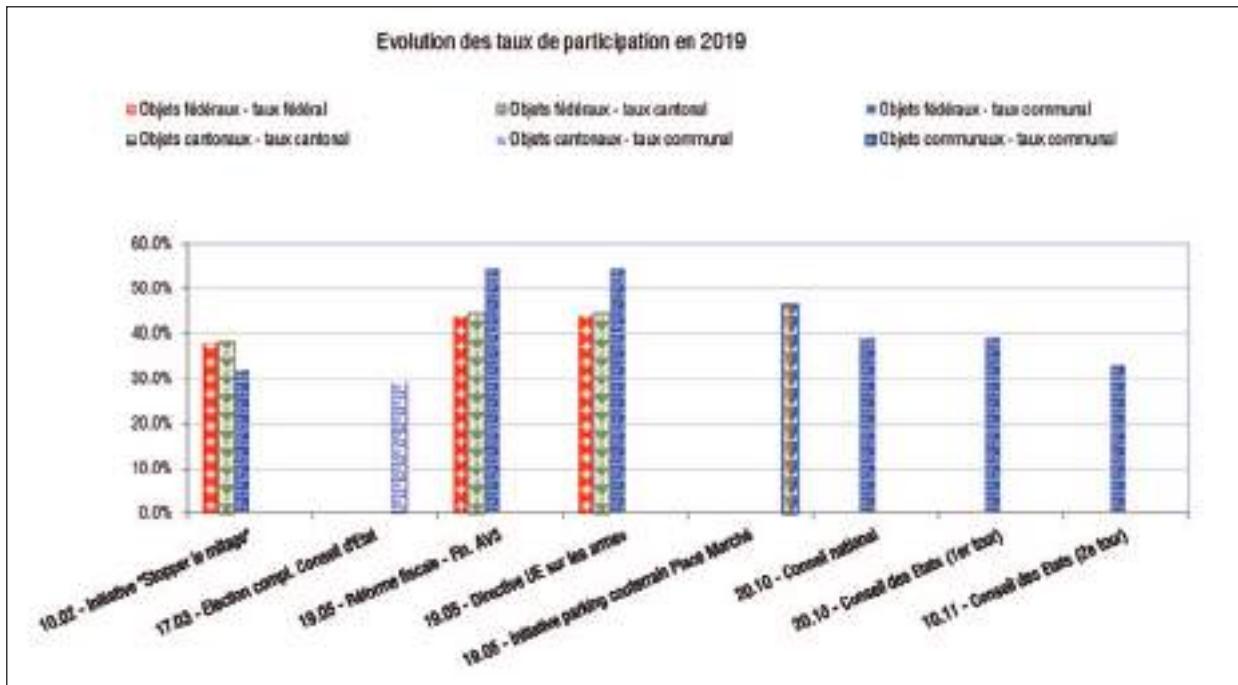
Entre le 27 novembre et le 1^{er} décembre, ce fut au tour de la délégation veveysanne d'aller proposer des produits suisses aux carpentrassiens sous le chapiteau de la Saint-Siffrein. Relevons que ce dernier a été érigé sur un nouvel emplacement bien situé et très convivial, à deux pas du centre-ville. Un nouveau comité d'organisation, conduit par la Mairie, s'est mis en tête de redynamiser cette importante manifestation régionale. Avec l'aide d'une météo clémente, il faut le souligner, son pari a sans doute été réussi.

Differents contacts ont été pris durant ces deux manifestations et vont déboucher sur, d'une part, l'organisation d'un séjour scolaire à Carpentras au mois de mai 2020 et, d'autre part, la venue à Vevey, en juin 2020 d'un groupe de danseuses du secteur « formation professionnelle en danse classique » rattaché à la Maison des jeunes et de la culture de Carpentras.

Quant à l'Assemblée générale de notre association, elle s'est déroulée le 3 juin 2019 en présence de 18 membres sur les quarante-trois membres individuels et quatre sociétés qui la composent.

Le comité n'a subi aucun changement et va s'attacher, durant l'année 2020, à préparer quelques rencontres marquant le 35^e anniversaire de la signature de la charte de jumelage, vraisemblablement en lien avec nos foires respectives.





Pour conclure, les remerciements du comité vont aux membres de l'association, qui contribuent à la poursuite de ce jumelage, ainsi qu'à la Municipalité et au Conseil communal pour leur soutien.

Alexandre Bays, président de l'association du jumelage Vevey-Carpentras

Jumelage Vevey-Müllheim

Tout d'abord, MERCI infiniment de votre indispensable soutien pécuniaire, sans quoi nous n'existerions plus.

Comme il fallait s'y attendre, l'année 2019 a été marquée par la Fête des Vignerons [FEVI 19], qui a déroulé ses fastes dans notre cité du 18.07.- 11.08.19. Pourtant, paradoxalement, alors qu'on aurait pu imaginer une interruption regrettable dans le déroulement de nos activités sociétales, c'est le contraire qui s'est produit, comme si la grande manifestation lémanique avait boosté les événements qui ont caractérisé l'année 2019, dans les deux villes jumelles.

Qu'on en juge !

Nos rencontres suivantes de Comité n'ont connu pratiquement aucun répit, durant les 12 mois écoulés.

16/17.02 Nous avons mis sur pied une rencontre commune des deux comités sur la Riviera vaudoise. Nos hôtes ont logé à l'Hôtel du Châtonneyre, à Corseaux.

Impressions lumineuses, favorisées par un temps splendide. Séance administrative des 2 comités, le 17.02.

26.04 Weinmarkt à Müllheim, auquel seuls notre Présidente Fabienne Müller-Hermann et son mari ont participé. Dommage !

25/26.05 Week-end réservé à certains sportifs : match de volley-ball, à la salle de gym « Jean Kratzer », à Vevey-Est. Puis, le lendemain, excursion en bateau sur la rive française du Léman.

06.06 Course des seniors müllheimois à Vevey.

Après l'apéro offert sur la terrasse de la Confrérie, nos invités ont pris le bateau jusqu'à Villeneuve, où ils ont diné au Restaurant « l'Oasis ». Ensuite, le groupe a fait une promenade dans la Réserve naturelle des Grangettes.

28.06 Stadtfest à Müllheim

08.08 Délégation allemande à la Fête des Vignerons. Ce spectacle remarquable a fait l'unanimité des visiteurs.

12/13.10 Excursion du Comité veveyan dans la région germanique. C'est avec un grand plaisir que nous y avons participé. Retour au bon vieux temps, grâce à un cocher et son attelage, qui nous ont fait découvrir la campagne environnant Müllheim. Ensuite, ce fut la visite très intéressante d'une exploitation viticole, à Dattingen. Collation, puis passage chez un membre du « Förderverein » [société de soutien].

20.10 Zwei Fliegen auf einen Schlag ! ou D'une pierre deux coups ! ou encore

Une double satisfaction, au sein d'un comité vieillissant. Deux jeunes nouveaux membres y ont rejoint nos rangs, d'une part. Il s'agit de :

- Rajith Rangan, qui s'est marié le 20.10.2019 avec Angel. Nos tourtereaux sont originaires du Sri Lanka, et nous ont offert un repas de noces « princier » au Casino du Rivage.
- Alexandre Gellner, nouveau président du Club veveyan de tennis de table, d'autre part.

12.11 Foire de la St-Martin

30.11 Weihnachtsmarkt am Lindle = Marché de Noël près des Tilleuls, à Müllheim.

Rapport de prospective

Notre Comité prévoit les manifestations suivantes, durant l'année 2020 :

24/25.04 Concert de l'Orchestre symphonique du Markgräflerland, avec la participation éventuelle d'un autre ensemble musical, au Reflet (50-70 musicien(ne)s).

Excursion en Pays de Vaud ou dans le vignoble de Lavaux, avec le Club de marcheurs de la Forêt Noire.

Excursion des seniors veveyans à Müllheim.

Conclusions

1. Malgré son faible effectif, notre société est fort active, comparativement à d'autres communes circonvoisines, qui connaissent aussi un jumelage.
2. Notre gratitude s'adresse également à Rajith et à Alexandre qui, par leur entrée dans notre Association, contribuent efficacement au rajeunissement de notre société.

*Au nom du Comité de jumelage de l'Association Vevey-Müllheim,
Henri Chambaz, Secrétaire*

Archives communales

Tâches et personnel

En 2019, les tâches des archives communales se sont réparties de la manière suivante :

- conseil et soutien des producteurs d'archives dans l'administration communale (Conseil communal, Municipalité et services communaux) dans la gestion quotidienne des documents qu'ils produisent et reçoivent jusqu'à ce que leurs valeurs administrative et légale soient échues - environ 20% du temps (10% de moins qu'en 2018)
- collecte, conditionnement, conservation adéquate et mise en valeur des documents à valeurs patrimoniale et historique qui constituent la mémoire de la commune - environ 30% du temps (10% de plus qu'en 2018)
- mise à disposition du public et de l'administration communale des documents conservés conformément à la législation en vigueur - environ 60% du temps (idem 2018)

En outre, durant le congé maternité de l'archiviste entre janvier et juin, l'entreprise ProArchives Conseil a été mandatée à temps partiel (environ 20%) de janvier à juin pour répondre aux demandes de recherches émanant de l'administration communale et du public externe. Les autres tâches ont été mises en attente. En juillet, l'archiviste a repris ses fonctions à 80% (diminution de 10%).

Archives courantes et intermédiaires

L'archiviste a procédé au transfert d'un lot d'archives du Centre social intercommunal et d'une série de dossiers de la Direction de l'urbanisme.

Archives historiques

En 2019, un privé a fait don des archives de la Société des jeunes commerçants de Vevey (1872-1887), et ces dernières, ainsi que le complément de fonds Burnat (1833-1977), ont été inventoriées et conditionnées. Un second lot d'archives concernant la Maison de La Faraz a également été versé et intégré au fonds préexistant.

L'inventaire complet des archives est disponible sur la plateforme « Vaud archives communales » qui permet au public de consulter sur Internet les inventaires d'archives des communes. Fin 2019, ce sont 19'370 notices descriptives qui sont disponibles (+ 970 notices).

La documentation veveysanne conservée dans la bibliothèque des archives s'est enrichie de quelques ouvrages relatifs à Vevey.

Statistiques concernant les recherches

Les requêtes suivantes sont parvenues aux archives communales en 2019 :

Demandes internes

62 demandes (30% de moins qu'en 2018) ont été traitées, totalisant environ 50 heures de recherche, soit une moyenne d'environ 50 minutes par recherche.

Demandes externes

Les archives ont été sollicitées à 77 reprises (30% de moins qu'en 2018), ce qui représente près de 55 heures de recherche et de traitement, soit environ 43 minutes par demande.

Consultation sur place

35 personnes sont venues sur place consulter les archives (-20% par rapport à 2018), passant chacune en moyenne 7,5 heures sur place, pour un total global de près de 260 heures.

Projets entrepris

Pour pallier aux nombreuses lacunes en matière de conservation des archives historiques, un budget extraordinaire a été accordé par le Conseil communal pour 2019. Le besoin d'assurer une meilleure conservation à long terme des archives à vocation patrimoniale a été reconnu et le matériel pour reconditionner l'ensemble des archives a pu être acquis :

- 275 chemises en carton de conservation sur mesure pour le reconditionnement des plans de grand format
- 80 serres-livres pour maintenir droits certains volumes fins et de grand format qui avaient tendance à s'affaisser les uns sur les autres et à les déformer
- 8'750 pochettes en papier alcalin destinées à la conservation à long terme pour remplacer les enveloppes de qualité inférieure
- 1675 boîtes de conservation à long terme en carton alcalin (50 ans et plus) pour remplacer les boîtes de conservation à court et moyen terme (10 à 50 ans)

Le travail de reconditionnement a commencé et s'étendra sur les 3 à 5 prochaines années.

L'archiviste a également participé au suivi du projet de gestion électronique des documents (GED) en collaboration avec la direction des systèmes d'information (DSI).

Par ailleurs, l'archiviste continue à s'impliquer dans le suivi et le paramétrage de l'application de gestion des séances de Municipalité Xpert.Meeting.

Représentations, participations et formations de l'archiviste

A titre de membre collectif, les archives communales sont représentées au sein de l'Association des archivistes suisses (AAS), de l'Association vaudoise des archivistes (AVA), du Cercle de généalogie et de Réseau patrimoines (association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud).

L'archiviste est membre de l'Association vaudoise des archivistes (AVA), mais a quitté le comité dont elle faisait partie depuis 2012.

Communication

La cellule communication, attachée au Secrétariat municipal, est composée :

- d'un chargé de communication
- d'une assistante communication

Pour mémoire, la cellule communication - sans appartenance politique - est à la disposition de la Municipalité et de tous les services communaux de la Ville de Vevey. Elle entretient régulièrement des contacts avec les journalistes qui couvrent l'actualité veveysanne, et avec les organisateurs de manifestations sur le territoire de la commune.

L'année 2019 a été particulièrement chargée en termes de communication. Les préparatifs et la tenue de la douzième édition de la Fête des Vignerons, durant laquelle Vevey a accueilli plus d'un million de personnes, a en effet généré une charge de travail très importante. Entre les communiqués de presse, les informations pratiques et quotidiennes sur les réseaux sociaux et les soirées d'information aux riverains ou aux commerçants, la cellule communication a veillé à ce que les Veveyssannes et les Veveyssans bénéficient des informations les plus utiles, précises et à jour possibles. Elle a également été active au sein de la cellule de crise communale mise en place dans le cadre de la Fête. Dans ce contexte exceptionnel, la Municipalité et les services de la Ville ont été largement sollicités par les médias de toute la Suisse et de l'étranger.

Pendant plus d'un mois, Vevey a ainsi été mise en lumière par d'innombrables articles de presse et de reportages télévisés et radios.

Parallèlement, et tout au long du reste de l'année, l'office de la communication a assuré sa mission d'information des actions, mesures et décisions prises par la Ville. Ce sont ainsi 72 communiqués de presse qui ont été rédigés et envoyés aux médias et aux membres du Conseil communal. Ils ont également été relayés à un large public via le site internet de la Ville et sa page Facebook.

Le chargé de communication, qui exerce aussi la fonction d'adjoint au Secrétariat municipal, a participé à de nombreuses séances de travail et de réunions.

Principaux travaux accomplis lors de l'année 2019

- Gestion des différents réseaux d'affichage de la Ville (politique, culturel, écrans LED, panneaux Info travaux) ;
- Animation des célébrations du 1^{er} août à Vevey ;
- Organisation et animation de la soirée annuelle des nouveaux habitants, bourgeois, électeurs et citoyens au mois de novembre. La manifestation a de nouveau attiré quelque 300 participants ;
- Réalisation du visuel officiel Vevey 2020 avec un nouveau concept, un nouveau décor, mettant en lumière des personnalités, connues ou anonymes, de la vie veveysanne. Ce visuel élaboré spécialement pour la plaquette Montreux-Vevey Tourisme se décline sur le site internet de la Ville ainsi que sur sa page Facebook ;
- Outre la Fête des Vignerons, implication dans différentes manifestations locales et régionales ;
- Animation lors de débats, de cérémonies, de présentations publiques ou d'inaugurations ;
- Alimentation de Citoyenne TV ;
- Participation à la commission en charge de la refonte complète du site internet vevey.ch.

Travaux récurrents

- Rédaction des communiqués de presse, dossiers de presse, organisation de conférence de presse ;
- Réponses aux demandes régulières des médias ;
- Rédaction et relecture attentive des documents divers pour les services communaux ;
- Gestion du Secrétariat municipal lors des périodes d'absences des titulaires ;
- Collaboration avec les services pour l'organisation et l'animation d'événements particuliers tels que séances d'information, cérémonies officielles ou célébrations particulières ;
- Participation ponctuelle à la séance hebdomadaire de la Municipalité en tant que Secrétaire municipal adjoint remplaçant, gestion du greffe lors des absences des titulaires ;
- Prise de procès-verbal ponctuelle lors de séances de travail auxquelles prend part la Municipalité ;
- Gestion et animation de la page de la Ville sur Facebook ;
- Accueil de délégations chinoises en visite à Vevey.

Coordination Fête des Vignerons

La Fête des Vignerons 2019 s'est déroulée du 18 juillet au 11 août et a attiré quelque 1'030'000 visiteurs au total à Vevey, dont 375'000 ont assisté à l'une des 20 représentations. Au vu des proportions de l'événement et de la professionnalisation de son organisation, la Ville de Vevey s'est dotée d'une cellule « coordination Fête des Vignerons » intégrée au Secrétariat municipal. Cette cellule était composée d'une coordinatrice (septembre 2017 à décembre 2019) et deux chargées de projet (août 2018 à aujourd'hui pour l'une, avril 2019 à septembre 2019 pour l'autre), soutenues et supervisées par le Secrétaire municipal.

La cellule de coordination a fait le lien entre les organisateurs de la Fête et les services communaux. Son rôle consistait à centraliser les demandes liées à l'organisation de la Fête, à les répartir dans les différents services et à assurer leur suivi et leur diffusion. Elle a ainsi centralisé l'information et défendu les intérêts de la Commune. A ce titre, elle a participé aux différentes séances de commission de la Fête des Vignerons, notamment aux commission mobilité, sécurité et infrastructures.

De manière générale, les tâches de la coordination Fête des Vignerons étaient les suivantes :

- contacts quotidiens avec les organisateurs et les différents responsables thématiques et chefs de projets ;
- organisation de séances mensuelles, puis hebdomadaires et journalières de coordination afin d'assurer la bonne diffusion de l'information au sein des différents services communaux et d'optimiser les processus ;
- suivi des dossiers en lien notamment avec la mobilité, la gestion des déchets, la sécurité et les infrastructures, notamment aux travers de séances de commission et en étroite collaboration avec les services concernés ;
- information aux habitants, commerçants, visiteurs, etc. par exemple via l'organisation de soirées d'information, de courriers, de communiqués de presse et/ou de conférences de presse ;
- réponses aux questions et sollicitations des habitants, commerçants, pendulaires, visiteurs, etc. en lien avec la Fête des Vignerons ;
- mise en place de mesures d'accompagnement telles que les répétitions ouvertes aux Veveyannes et Veveysans, gratuité des lignes de bus VMCV pendant la manifestation, soutien financier à l'Association des commerçants veveysans, etc.
- organisation et suivi de la journée régionale Riviera - Pays d'Enhaut du 8 août « Un jour au Paradis » et du jeu de piste « Balade au Paradis » avec le soutien d'une mandataire externe ;
- suivi administratif et financier de la Fête des Vignerons (suivi du budget, rédaction de la correspondance, prise de procès-verbaux, etc.) ;
- rédaction du rapport-bilan des activités de l'administration communale en lien avec l'organisation et la tenue de la Fête des Vignerons.

Plus spécifiquement, en 2019, le travail de la cellule de coordination s'est divisé en différentes phases, soit les phases de montage des infrastructures (du 1^{er} janvier au 12 juillet), d'exploitation (du 13 juillet au 11 août) et le démontage (du 12 août au 31 décembre).

Période de montage des infrastructures (du 1^{er} janvier au 12 juillet)

La Grande Place a été fermée à la circulation automobile dès le 3 janvier 2019 pour le chantier de construction de l'arène de la Fête des Vignerons. Les répétitions ont commencé dans l'arène à partir de la mi-mai et la construction des infrastructures de la Ville en Fête s'est déroulé du 6 mai au 15 juillet.

Pendant cette période, la cellule de coordination Fête des Vignerons a notamment assuré les tâches suivantes :

- participation hebdomadaire aux séances de chantier ou plus régulièrement au fur et à mesure de l'installation des infrastructures de la Ville en Fête ;
- coordination et suivi l'enlèvement du mobilier urbain en fonction des besoins du chantier, en collaboration avec les services communaux ;

- contrôle de la compatibilité des demandes d'occupation du domaine public (travaux, manifestations, terrasses, etc.) avec les chantiers prévus par la Fête des Vignerons ;
- suivi de l'implantation des infrastructures temporaires de la Fête des Vignerons, des besoins en locaux communaux, de la signalétique, etc. ;
- préparation des accréditations nécessaires pour le personnel communal en fonction de leurs potentielles interventions sur des infrastructures dans des lieux exploités par la Fête des Vignerons (ex. Galeries du Rivage, arène, etc.) ;
- préparation d'un concept d'exploitation, mise sur pied d'une cellule de crise communale en veille et formation des parties prenantes ;
- discussions et négociations en lien avec les conventions (ex. convention déchets et nettoiement) ;
- information auprès des riverains (habitants et commerçants) concernant le déroulement des chantiers et leurs nuisances éventuelles (bruit, restrictions de circulation, etc.) ;
- échanges réguliers avec la police du commerce et la police des construction pour clarifier et/ou définir les règles concernant les caveaux, les terrasses des établissements publics, les horaires d'ouverture, l'utilisation de la vaisselle réutilisable, etc. ;
- étude et mise en place de mesures d'accompagnement telles que l'accès aux répétitions pour les habitant(e)s, création de parkings périphériques longue durée pour les pendulaires avec accord tarifaire, gratuité des bus VMCV pendant la manifestation, etc.

Période d'exploitation (13 juillet au 11 août)

Pendant la période d'exploitation de la Fête des Vignerons, soit dès le jour de la première répétition générale le vendredi 13 juillet, le travail et l'organisation de la cellule de coordination se sont sensiblement modifiés. En effet, une cellule de crise communale en veille a été mise en place afin d'assurer un temps de réponse rapide (90 minutes) des différents services communaux en cas d'urgence. A cet effet, trois coordinateurs étaient disponibles à tour de rôle pendant toute la durée de la manifestation 24h/24 afin de répondre dans les meilleurs délais aux besoins tant des services communaux que de l'organisateur, des services de sécurité et des différents partenaires. Par ailleurs, une chargée de projet assurait le traitement courant des dossiers pendant les horaires de bureau et répondait aux questions et plaintes des habitants et acteurs économiques veveysans.

Aussi, les tâches principales de la cellule de coordination Fête des Vignerons étaient les suivantes pendant cette période (7j/7) :

- participation aux deux séances journalières de la sécurité au poste de commandement à 7h et 15h30 ;
- participation aux rapports journaliers de l'organisateur à 8h ;
- organisation de séances d'exploitation internes à 9h. Des représentants de la DEP, DAIE et ASR étaient convoqués chaque jour, les autres services (notamment DU) ont été invités occasionnellement selon les thématiques à traiter ;
- traitement des plaintes (bruit, restrictions d'accès, etc.) et réponses aux questions des habitants et commerçants concernant le déroulement de la manifestation, des reports éventuels, etc. ;
- coordination et préparation pour le démarrage des chantiers de démontage conjoints de l'arène et de la Ville en Fête.

Période de démontage des infrastructures (du 12 août au 31 décembre)

Au vu des délais très courts entre la fin de la manifestation et l'arrivée du cirque Knie, soit entre le

12 août et le 14 octobre, le démontage des infrastructures de la Fête des Vignerons (arène et Ville en Fête) ont débuté dès le lendemain de la dernière représentation. Ce calendrier extrêmement serré, ainsi que le nombre d'infrastructures concernés sur un périmètre restreint, ont demandé une importante coordination.

Aussi, les tâches de la cellule de coordination pendant cette période étaient les suivantes :

- suivi au niveau communal de la bonne coordination des chantiers de démontage de la Ville en Fête et de l'arène, ainsi que de la bonne tenue du calendrier pour permettre l'arrivée du cirque Knie, la tenue du Festival international des Artistes de Rue et le retour du marché bihebdomadaire ;
- à cet effet, organisation de séances journalières, puis hebdomadaire et mensuelles de coordination avec les responsables des chantiers, les services communaux et l'Association Sécurité Riviera ;
- étude et mise en place d'un plan de mobilité (restrictions de circulation) au début des travaux de démontage en étroite collaboration avec l'Association Sécurité Riviera, et ce pour garantir la sécurité des habitants et visiteurs ;
- suivi et coordination pour la remise en état du domaine public et du remontage du mobilier urbain.

Bureau d'information

Très apprécié de la population, le bureau d'information (BI) est ouvert depuis janvier 2007.

Il est le premier contact de la population veveysanne avec l'administration communale et en lien direct avec l'office de la population.

Le BI a pour tâche principale de renseigner la population sur différentes démarches administratives et de les orienter vers les services communaux ad hoc. Il s'occupe également de l'enregistrement des formulaires pour les chiens, des demandes d'établissement d'actes de mœurs (11 en 2019, en baisse par rapport à 2018) et de la vente les cartes journalières CGN et CFF.

La ville de Vevey met à disposition de ses habitants 7 Flexicards par jour. En 2019, seulement 88% des cartes mises à disposition ont été écoulées. Une baisse constante est remarquée (90,9% en 2018), probablement victime du succès des offres dégriffées se trouvant sur le site. De plus, 222 cartes CGN demi-tarif et 46 cartes plein tarif ont été vendues, nombre en forte baisse par rapport à 2018 (-44% !), baisse importante s'explique en grande partie par l'effet « Fête des Vignerons ». Les deux collaborateurs du BI distribuent des cabas de bienvenue aux nouveaux habitants et à ceux qui le demandent, contenant diverses informations sur la ville de Vevey, ainsi que divers formulaires, également disponibles sur le site internet de la Ville, www.vevey.ch.

Ils assurent de la mise à jour de différents annuaires et listes, notamment le « Répertoire des salles, refuges et caveaux de la région », de nombreuses prestations pour l'ensemble de l'administration communale, tels que, l'affranchissement de tout le courrier, les réservations de salles à l'Hôtel-de-Ville, de voitures communales ou Mobility, de vélos électriques, billets de trains et autres, selon les principes du plan de mobilité de la Ville.

Ils collaborent également étroitement avec la Direction des systèmes d'information (DSI) en ce qui concerne les mises à jour du site internet et alimentent régulièrement la page officielle de la Ville de Vevey sur « Facebook ». La compilation de la revue de presse hebdomadaire et la participation ponctuelle à la création de dépliants et d'affiches font également parties des nombreuses tâches de ces deux collaborateurs.

Représentations municipales
Législature 2016-2021 (état au 28 janvier 2019) sans les commissions municipales

2016-2021		
Coordination régionale et extra-régionale		
Conférence des Syndics	E. Leimgruber	SAI
CIEHL – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman Délégué-e municipal-e Suppléance	E. Leimgruber E. Rivier	SAI
UCV - Union des communes vaudoises Groupe des Villes Conseil des 50	E. Leimgruber E. Rivier	SAI
Association de la coordination des villes de Suisse romande Membre	E. Leimgruber	SMun
Aménagement territoire/Transports/Environnement/Infrastructure		
CORAT plénière Suppléance	E. Rivier E. Leimgruber	SAI
VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve / Trolleybus) Conseil administration	E. Leimgruber	
MVR - Transports Montreux-Vevey-Riviera Conseil administration	E. Leimgruber	
SIGE - Service intercommunal de gestion Comité de direction	E. Leimgruber + E. Rivier	
Délégation fixe au conseil intercommunal Suppléance	M. Renaud —	
GEDERIVIERA (gestion déchets)	M. Renaud	
CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA Conseil administration (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) / 2016-2017 = Vevey / 2018-2021 = Montreux	E. Rivier E. Leimgruber	
Groupement forestier de la Veveyse	M. Renaud	
Association des Jardins de Gilamont-Village Comité	M. Renaud	SMun
Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier) Délégué-e municipal-e Suppléance		SMun
Energiapro Conseil d'administration	E. Rivier	
Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations	M. Renaud	SMun
Holdigaz SA Conseil d'administration		SMun
S.I. Logements Modernes SA Conseil administration	M. Renaud	SMun
Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B Conseil administration	M. Renaud	SMun
Société coopérative d'habitation Gilamont-Village	M. Renaud	SMun
Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille Conseil administration	M. Renaud	SMun
Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration	E. Rivier	SMun

Culture / Sports		
Fonds culturel Riviera		SAI
Conseil administratif	M. Renaud	
Bureau exécutif	M. Renaud	
Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera		
Conseil de fondation	M. Renaud	
Fondation du Septembre musical Montreux-Vevey		
Conseil de Fondation	M. Renaud	
Fondation du Théâtre Montreux Riviera (TMR)		
Conseil de fondation	M. Renaud	
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes		E. Leimgruber SAI
Association de la Ferme Menthée		
Conseil des délégués (DJEFS)		
Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique		SMun
Comité de direction	M. Renaud	
Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande		SMun
Membre	E. Rivier	
CEPV - Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey		SMun
Conseil d'établissement	E. Rivier	
FAS - Fondation des Arts et spectacles (Théâtre)		SMun
Conseil de Fondation	E. Leimgruber + E. Rivier + M. Renaud + E. Rivier + M. Renaud	
Comité de direction		
FLR - Film Location Riviera		SMun
Comité	M. Renaud	
Fondation Islamique		SMun
Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique		SMun
Conseil de Fondation	M. Renaud	
Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium»		SMun
Fondation Vevey Ville d'Images		SMun
Conseil de Fondation - Présidence	E. Leimgruber + M. Renaud	
Passeport Vacances		SMun
Délégué-e municipal-e	E. Rivier	
Economie / Tourisme		
Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera		SAI
Conseil de Fondation	E. Rivier	
MVT - Montreux-Vevey Tourisme		
Comité de direction	E. Rivier	
Commission intercommunale Taxe de séjour		
Membre	E. Rivier	
PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois		
Comité	E. Rivier	
Délégué-e assemblée générale	E. Leimgruber	
Association Lavaux Patrimoine Mondial		E. Rivier
Approvisionnement économique du Pays (AEP) - Responsable communal		SMun
M. Renaud		
Société de développement de Vevey		SMun
Comité	E. Rivier	



Sécurité / Prévention

Association de Communes Sécurité Riviera

Comité de direction

Conseil intercommunal

SAI

E. Rivier

E. Leimgruber

Commission «Prévention»

Tournus Vevey-La Tour-de-Peilz - 2016-2021 La Tour M. O. Wälchli

SAI

Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage

M. Renaud

SAI

Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier

SAI

Comité de direction (Chardonne)

(M. J.-F. Fardel de la Direction des espaces publics)

Santé / Social

ARAS - Association régionale d'action sociale Riviera

Comité de direction

Conseil intercommunal

Suppléance

M. Renaud

E. Rivier

E. Leimgruber

ASANTE SANA - Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois

Comité

M. Renaud

Fondation des Hôpitaux de la Riviera

Membre conseil

Suppléance

E. Rivier

E. Leimgruber

Association des repas à domicileComité : M^{me} Stéphanie Zufferey, cheffe de service DASLI**Fondation Haefeli-Meylan**

Conseil

M. Renaud

SMun

ACCTS Addiction Action Communautaire,

Travail Social

(fondation) pas de représentation municipale,

qu'un seul représentant de l'ARAS

SMun

(Délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux-Bonay et Saint-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Bonay)

ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite

M. Renaud

SMun

Commission d'enquête AVS/AI**et de l'aide complémentaire****fédérale, cantonale et communale**M^{me} Nicole Rimella LTP >2016

M. Renaud

SMun

Fondation Apollo

Conseil de fondation

SMun

Fondation Beau-Séjour

Conseil + G. Altermath et S. Zufferey

M. Renaud

SMun

Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen

Comité

E. Leimgruber

SMun

Fondation SIC / apprentis méritant

M. Serge Volet, Chef de service RH

SMun

Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs

Présidence

M. Renaud

SMun

REVE Réseau Enfance Vevey et Environs

—

SMun

Université populaire Vevey-Montreux

Délégué-e municipal-e

M. Renaud

SMun

Représentations municipales
Législature 2016-2021 (état au 7 octobre 2019) sans les commissions municipales

2016-2021		
Coordination régionale et extra-régionale		
Conférence des Syndics	E. Leimgruber	SAI
CIEHL - Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman Délégué-e municipal-e Suppléance	E. Leimgruber E. Rivier	SAI
UCV - Union des communes vaudoises Groupe des Villes Conseil des 50	E. Leimgruber E. Rivier	SAI
Association de la coordination des villes de Suisse romande Membre	E. Leimgruber	SMun
Aménagement territoire/Transports/Environnement/Infrastructure		
CORAT plénière Suppléance	E. Rivier E. Leimgruber	SAI
VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve / Trolleybus) Conseil administration	E. Leimgruber	
MVR - Transports Montreux-Vevey-Riviera Conseil administration	E. Leimgruber	
SIGE - Service intercommunal de gestion Comité de direction	E. Leimgruber + E. Rivier	
Délégation fixe au conseil intercommunal Suppléance	J. Ansermet E. Rivier	
GEDERIVIERA (gestion déchets)	M. Renaud	
CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA Conseil administration (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) / 2016-2017 = Vevey / 2018-2021 = Montreux	E. Rivier E. Leimgruber	
Groupement forestier de la Veveyse	M. Renaud	
Association des Jardins de Gilamont-Village Comité	M. Renaud	SMun
Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier) Délégué-e municipal-e Suppléance		SMun
Energiapro Conseil d'administration	E. Leimgruber M. Renaud	
Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations	M. Renaud	SMun
Holdigaz SA Conseil d'administration	E. Rivier	SMun
S.I. Logements Modernes SA Conseil administration	M. Renaud	SMun
Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B Conseil administration	M. Renaud	SMun
Société coopérative d'habitation Gilamont-Village	M. Renaud	SMun
Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille Conseil administration	M. Renaud	SMun
Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration	E. Rivier	SMun

Culture / Sports**Fonds culturel Riviera**Conseil administratif
Bureau exécutif

SAI

J. Ansermet
J. Ansermet**Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de jazz****Montreux-Vevey-Riviera**

Conseil de fondation

J. Ansermet

Fondation du Septembre musical Montreux-Vevey

Conseil de Fondation

J. Ansermet

Fondation du Théâtre Montreux Riviera (TMR)

Conseil de fondation

J. Ansermet

**Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives
s'occupant de la formation des jeunes**

J. Ansermet SAI

Association de la Ferme Menthée

Conseil des délégués (DJEFS)

**Association des Amis du Musée suisse de l'appareil
photographique**

Comité de direction

J. Ansermet SMun

**Association des responsables communaux des sports,
section Suisse romande**

Membre

J. Ansermet SMun

CEPV - Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey

Conseil d'établissement

E. Rivier SMun

FAS - Fondation des Arts et spectacles (Théâtre)

Conseil de Fondation

E. Leimgruber
+ E. Rivier
+ J. Ansermet
+ E. Rivier
+ J. Ansermet SMun

Comité de direction

FLR - Film Location Riviera

Comité

J. Ansermet SMun

Fondation Islamique

M. Renaud SMun

Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique

Conseil de Fondation

J. Ansermet SMun

Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium»

J. Ansermet SMun

Fondation Vevey Ville d'Images

Conseil de Fondation - Présidence

E. Leimgruber
+ J. Ansermet SMun**Passeport Vacances**

Délégué-e municipal-e

J. Ansermet SMun

Economie / Tourisme**Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera**

Conseil de Fondation

E. Rivier SAI

MVT - Montreux-Vevey Tourisme

Comité de direction

E. Rivier

Commission intercommunale Taxe de séjour

Membre

E. Rivier

**PROMOVE - Association pour la promotion économique
de la région Est-vaudois**

Comité

E. Rivier E. Leimgruber

Délégué-e assemblée générale

Association Lavaux Patrimoine Mondial

E. Rivier

Approvisionnement économique du Pays (AEP) -

Responsable communal

M. Renaud SMun

Société de développement de Vevey

Comité

E. Rivier SMun

Sécurité / Prévention		
Association de Communes Sécurité Riviera		
Comité de direction	E. Rivier	
Conseil intercommunal	J. Ansermet	
Commission «Prévention»		
Tournus Vevey-La Tour-de-Peilz - 2016-2021 La Tour M. O. Wälchli	SAI	
Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage	M. Renaud	SAI
Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier		SAI
Comité de direction (Chardonne) (G. Garanis de la Direction des espaces publics)		
Santé / Social		
ARAS - Association régionale d'action sociale Riviera		
Comité de direction	M. Renaud	
Conseil intercommunal	E. Rivier	
Suppléance	E. Leimgruber	
ASANTE SANA - Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois		
Comité	M. Renaud	
Fondation des Hôpitaux de la Riviera		
Membre conseil	E. Rivier	
Suppléance	M. Renaud	
Association des repas à domicile		SAI
Comité : M ^{me} Stéphanie Zufferey, cheffe de service DASLI		
Fondation Haefeli-Meylan		
Conseil	M. Renaud	SMun
ACCTS Addiction Action Communautaire, Travail Social (fondation) pas de représentation municipale, qu'un seul représentant de l'ARAS		
(Délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et Saint-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay)		SMun
ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	M. Renaud	SMun
Commission d'enquête AVS/AI et de l'aide complémentaire fédérale, cantonale et communale		
M ^{me} Nicole Rimella LTP >2016	M. Renaud	SMun
Fondation Apollo		SMun
Conseil de fondation		
Fondation Beau-Séjour		SMun
Conseil + M. G. Altermath et M ^{me} S. Zufferey	M. Renaud	
Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen		SMun
Comité	E. Leimgruber	
Fondation SIC / apprentis méritant		SMun
M. Serge Volet, Chef de service RH		
Fondation veveyssanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs		SMun
Présidence	M. Renaud	
REVE Réseau Enfance Vevey et Environs	J. Ansermet	SMun
Université populaire Vevey-Montreux		SMun
Délégué-e municipal-e	M. Renaud	

Représentations municipales
Législature 2016-2021 (état au 31 décembre 2019) sans les commissions municipales

2016-2021		
Coordination régionale et extra-régionale		
Conférence des Syndics	E. Leimgruber	SAI
CIEHL - Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman Délégué-e municipal-e Suppléance	E. Leimgruber Vice-président Mun.	SAI
UCV - Union des communes vaudoises Groupe des Villes Conseil des 50	E. Leimgruber E. Rivier	SAI
Association de la coordination des villes de Suisse romande Membre	E. Leimgruber	SMun
Aménagement territoire/Transports/Environnement/Infrastructure		
CORAT plénière Suppléance	J. Christen E. Leimgruber	SAI
AGGLORIVELAC Copil	J. Christen	
VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve / Trolleybus) Conseil administration	E. Leimgruber	
MVR - Transports Montreux-Vevey-Riviera Conseil administration	E. Leimgruber	
SIGE - Service intercommunal de gestion Comité de direction	E. Leimgruber + E. Rivier	
Délégation fixe au conseil intercommunal Suppléance	J. Christen M. Agnant	
GEDERIVIERA (gestion déchets)	J. Christen	
CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA Conseil administration (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) / 2016-2017 = Vevey / 2018-2021 = Montreux	E. Rivier E. Leimgruber	
Groupement forestier de la Veveyse	J. Christen	
Association des Jardins de Gilamont-Village Comité	J. Christen	SMun
Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier) Délégué-e municipal-e Suppléance		SMun
Energiapro Conseil d'administration	E. Rivier	
Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations	M. Agnant	SMun
Holdigaz SA Conseil d'administration	E. Rivier	SMun
S.I. Logements Modernes SA Conseil administration	M. Agnant	SMun
Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B Conseil administration	M. Agnant	SMun
Société coopérative d'habitation Gilamont-Village	M. Agnant	SMun
Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille Conseil administration	M. Agnant	SMun
Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration	E. Rivier	SMun

Culture / Sports		
Fonds culturel Riviera		SAI
Conseil administratif	M. Agnant	
Bureau exécutif	M. Agnant	
Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera		
Conseil de fondation	M. Agnant	
Fondation du Septembre musical Montreux-Vevey		
Conseil de Fondation	M. Agnant	
Fondation du Théâtre Montreux Riviera (TMR)		
Conseil de fondation	M. Agnant	
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes	E. Rivier	SAI
Association de la Ferme Menthée		
Conseil des délégués (DJEFS)		
Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique		SMun
Comité de direction	M. Agnant	
Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande		SMun
Membre	E. Rivier	
CEPV - Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey		SMun
Conseil d'établissement	E. Rivier	
FAS - Fondation des Arts et spectacles (Théâtre)		SMun
Conseil de Fondation	E. Leimgruber + E. Rivier + M. Agnant + E. Rivier + M. Agnant	
Comité de direction		
FLR - Film Location Riviera		SMun
Comité	M. Agnant	
Fondation Islamique		SMun
Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique		SMun
Conseil de Fondation	M. Agnant	
Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium»		SMun
Fondation Vevey Ville d'Images		SMun
Conseil de Fondation - Présidence	E. Leimgruber + M. Agnant	
Passeport Vacances		SMun
Délégué-e municipal-e	E. Rivier	
Fondation Fonds des écoliers de Vevey à la montagne		SMun
Economie / Tourisme		
Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera		SAI
Conseil de Fondation	E. Rivier	
MVT - Montreux-Vevey Tourisme		
Comité de direction	E. Rivier	
Commission intercommunale Taxe de séjour		
Membre	E. Rivier	
PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois		
Comité	E. Rivier	
Délégué-e assemblée générale	E. Leimgruber	
Association Lavaux Patrimoine Mondial		
Approvisionnement économique du Pays (AEP) - Responsable communal		SMun
Comité	M. Agnant	
Société de développement de Vevey		SMun
Comité	E. Rivier	

Sécurité / Prévention
Association de Communes Sécurité Riviera

Comité de direction

E. Rivier

Conseil intercommunal

E. Leimgruber

Commission «Prévention»
Tournus Vevey-La Tour-de-Peilz - 2016-2021 La Tour M. O. Wälchli

SAI

Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage

J. Christen

SAI

Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier

SAI

Comité de direction (Chardonne)

(M. G. Garanis de la Direction des Espaces publics)

Santé / Social
ARAS - Association régionale d'action sociale Riviera

Comité de direction

M. Agnant

Conseil intercommunal

E. Rivier

Suppléance

E. Leimgruber

ASANTE SANA - Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois

Comité

M. Agnant

Fondation des Hôpitaux de la Riviera

Membre conseil

E. Rivier

Suppléance

M. Agnant

Association des repas à domicile
Comité : M^{me} Stéphanie Zufferey, cheffe de service DASLI
Fondation Haefeli-Meylan

Conseil

M. Agnant

SMun

ACCTS Addiction Action Communautaire,

Travail Social

(fondation) pas de représentation municipale,

qu'un seul représentant de l'ARAS

SMun

(Délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et Saint-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay)

ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite

M. Agnant

SMun

Fondation Apollo

Conseil de fondation

SMun

Fondation Beau-Séjour
Conseil + M. G. Altermath et M^{me} S. Zufferey

M. Agnant

SMun

Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen

Comité

SMun

E. Leimgruber

Fondation SIC / apprentis méritant

M. Serge Volet, Chef de service RH

SMun

Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs

Présidence

M. Agnant

SMun

REVE Réseau Enfance Vevey et Environs

E. Rivier

SMun

Université populaire Vevey-Montreux

Délégué-e municipal-e

SMun

M. Agnant

Commissions état au 31 décembre 2019

Commission de gestion exercice 2019

13 membres et 1 ou 2 suppléants par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Rizzello	Martino	PDC
Butty	Pierre	PS
Ciana	Marcia	PLR
Perfetta	Gilles	DA
Iamartino	Anna	PLR
Jerbia	Isabel	PS
Molliat	Pascal	VL
Bader	Nancy	VL
Dutruy	Gilbert	DA
Vincent	Jennyfer	VER
Rilliet	Julien	PS
Walter	Antoinette	PLR
Riesen	Norma	UDC
Suppléants:		
De Regibus	Giuliana	PS
De Stefanis	Maria Antonietta	PS
Kamba	Jean	VER
Maldonado	Jorge	VL
Marinelli	Vittorio	PLR
Rentsch	Dora	PDC
Rusterholz	Danielle	PLR
Schobinger	Bastien	UDC
Tolusso	Clément	DA

Présidence 2019-2020 : M. Martino Rizzello

Commission de recours en matière d'impôts communaux

7 délégués et 1 suppléant par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Ansermet	Serge	PS
Bonjour	Nicolas	VL
Riesen	Werner	UDC
Vallotton	Alexandre	DA
Butticaz	Louis	PDC
Vacant		VER
Suppléants:		
Marinelli	Victor	PLR
Bussy	Cédric	PS
Baud	Francis	VL
Halbittert	Christian	DA
Metraux	Sophie	VER
Kirisci	Cihan	UDC
Vacant		PDC

Commission du Fonds d'urbanisme

7 membres et 1 suppléant par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Cambes	Antonio	PLR
De Stefanis	Maria Antonia	PS
Molliat	Stéphane	VL
Luccarini	Valérie	DA
Wahli	Colin	VER
Schobinger	Bastien	UDC
Roduit	Jean-Marc	PDC
Suppléants:		
Marinelli	Vittorio	PLR

De Regibus

Giuliana

PS

Bonjour

Nicolas

VL

Tolusso

Clément

DA

Dormond

Antoine

VER

Bonjour

Yvette

UDC

Butticaz

Louis

PDC

Commission des finances

13 membres et 1 ou 2 suppléants par parti

Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Baud	Francis	VL
Bertschy	Patrick	PLR
Bussy	Cédric	PS
Dos Santos		
Domingos Aeby	Nuno	PDC
De Stefanis	Sergio	PS
Gonthier	Alain	DA
Lavanchy	Laurent	DA
Matthys	Vincent	PS
Herminjard	Philippe	PLR
Pieren	Roger	VL
Riesen	Werner	UDC
Roh	Christian	PLR
Stübi	Antoine	VER
Suppléants:		
Marinelli	Vittorio	PLR
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Jerbia	Isabel	PS
Bonjour	Nicolas	VL
Buckel	Milena	DA
Schobinger	Bastien	UDC
Gigon	Caroline	PS
El Khalifa	Karim	VER
Roduit	Jean-Marc	PDC

Président 2019-2020 : M. Antoine Stübi

Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

8 délégués - 1 municipal - 8 suppléants

Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Ansermet	Serge	PS
Despot	Fabienne	UDC
Doriot	Serge	(non élu)
Gonthier	Alain	DA
Righetti	Xavier	VL
Barani	Marco	VER
D'Angelo	Vladimir	(non élu)
Suppléants:		

Imhof	Vincent	PLR
De Stefanis	Sergio	PS
Pieren	Roger	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Rizzello	Martino	PDC
Jerbia	Karim	PS
Tolusso	Clément	DA
Mailer	Jamie	VER

Délégué municipal : M. Jérôme Christen

Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

2 délégués et 1 suppléant Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Iamartino	Anna	PLR
Butty	Pierre	PS

Suppléants:
Pilloud Guillaume
Délégué municipal: M. Michel Agnant

Délégation fixe :
Bussy Cédric
Leimgruber Elina
PS
VER

Comité de direction :
Rivier Etienne
PLR

Commission de l'énergie

7 délégués - 1 suppléant par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Imhof	Vincent	PLR
Ansermet	Serge	PS
Molliat	Pascal	VL
Branquino	Tiago	DA
Pilloud	Guillaume	UDC
Sanna Georgi	Fabrizia	PDC
Wahl	Colin	VER

Suppléants:
Marinelli Vittorio
Vallotton Alexandre
Dormond Antoine
Despot Fabienne
Butticaz Louis
Righetti Xavier
Stifani Mario

Commissions municipales Naturalisations

Municipal (tournus) Municipalité

Tolusso	Clément	CC
Métraux	Sophie	CC
Roduit	Jean-Marc	CC
Zaugg	Jacques	CC
Gyger	Henok	CC
Despot	Fabienne	CC
Casellini	Olivier	CC

Suppléants:

Lavanchy	Laurent	CC
Dormond	Antoine	CC
Rentsch	Dora	CC
Iamartino	Anna	CC
Bussy	Cédric	CC
Schobinger	Bastien	CC
Hunziker	Randolph	CC

Communication et informatique

Leimgruber	Elina	Municipalité
Agnant	Michel	Municipalité
El Khalifa	Karim	CC
Rentsch	Dora	CC
Méan	Ambroise	CC
Rilliet	Julien	CC
Despot	Fabienne	CC
Casellini	Olivier	CC
Vacant		CC
Jovanovic	Anita	Festival Images
Vacant		Société civile
Vacant		Société civile
Gnerre	Daniel	Admin. communale
Delessert	Raphaël	Admin. communale
Laurent	Sarah	Admin. communale
Schneider	Robert	Admin. communale
Ruedin	Jessica	Admin. communale

Aménagement du territoire

Christen	Jérôme	Municipalité
Leimgruber	Elina	Municipalité
Gonthier	Alain	CC
Dormont	Antoine	CC
Schobinger	Bastien	CC
Marinelli	Victor	CC
D'Angelo	Vladimir	CC (non élu)
Ansermet	Serge	CC
Righetti	Xavier	CC
D'Inverno	Jérémy	Société civile
Filippozzi	Yves	Société civile
Petruzzella	Mario	Société civile
Ferrari	Christian	Société civile
Emelot Frund	Caroline	Société civile
Cainne	Julien	Admin. communale
Giraud	Gilles	Admin. communale
Bloch	Michel	Admin. communale
Da Costa	Sergio	Admin. communale
Lehrian	Claude	Admin. communale
Garanis	Georges	Admin. communale
Abbet	Boris	Admin. communale
Assal	Marc	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale

Suppléants:

Dos Santos	Dos Santos	CC
Domingos Aeby	Domingos Aeby	CC
Riesen	Méan	CC
	De Stefanis	CC

Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

5 délégués - 1 municipal Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Rusterholz	Danielle	PLR
Casellini	Olivier	VL
Halbritter	Christian	DA
Kamba	Jean	Ver
Rentsch	Dora	PDC

Délégué municipal: M. Etienne Rivier

Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégués et 1 suppléant Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Dohr	Sarah	VL
Stübi	Antoine	VER

Suppléants:
Lopez Elodie
Déléguée municipale : M^{me} Elina Leimgruber

« Sécurité Riviera »

11 délégués pour Vevey - 1 délégué fixe et 10 représentants à la délégation variable
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Ming	Christophe	PLR
Ciana	Marcia	PLR
Baud	Francis	VL
Maldonado	Jorge	VL
Vallotton	Frédéric	DA
Tolusso	Clément	DA
Jerbia	Isabel	PS
D'Inverno	Jérémie	(non élu)
Dos Santos		VER
Domingos Aeby	Nuno	PDC
Riesen	Werner	UDC



Bonjour	Yvette	CC	Fawer	Manon	Admin. communale
Pieren	Roger	CC	Tangerini	Alexandre	Admin. communale
Vacant		CC			
Dalla Palma Zahar	Sabrina	CC (non élu)			
Sports			Logement		
Rivier	Etienne	Municipalité	Agnant	Michel	Municipalité
Lopez	Elodie	CC	Kamba	Jean	CC
Vincent-Crudo	Jennyfer	CC	Baud	Francis	CC
Roduit	Jean-Marc	CC	Ferland	Carole	CC (non élue)
Zaugg	Jacques	CC	De Stefanis	Sergio	CC
Stifani	Mario	CC	Riesen	Norma	CC
Bonjour	Nicolas	CC	Butticaz	Louis	CC
Vacant		CC	Vacant		CC
Benzo	Pascale	Société civile	Bavaud	Françoise	Société civile
Wertz	Marc	Société civile	Cainne	Julien	Admin. communale
Baumgartner	Pierre-André	Société civile	Zufferey	Stéphanie	Admin. communale
Von Stockalper	William	Société civile	Josseron	Sylvie	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale			
Wiacek	Piotr	Admin. communale			
Sports - Sous-commission «Lac»			Salubrité (fin au 31.10.2019)		
Christen	Jérôme	Municipalité	Christen	Jérôme	Municipalité
Sjöblom	Nana	CC (non élue)	Vallotton	Alexandre	CC
Mailer	Jamie	CC	De Stefanis	Sergio	CC
D'Angelo	Vladimir	CC (non élue)	Bonjour	Yvette	CC
Rusterholz	Danielle	CC	Mailer	Jamie	CC
Gyger	Henok	CC	Butticaz	Louis	CC
Danai	Moïn	CC	Pieren	Roger	CC
Bonjour	Nicolas	CC	Vacant		CC
Forney	Christian	Société civile	Vasserot	Lucienne	Société civile
Maurer	Marc	Société civile	Ciannamea	Nicoletta	Société civile
Schmid	Pierre	Société civile	Carrel	Olivier	Société civile
Fürst	Pierre-Alexandre	Société civile	Barman	Marc	Société civile
Schwab	Marlyse	Société civile	Mosimann	Marc-André	Société civile
Millasson	Claude	Société civile	Peikert	Manuela	Admin. communale
Trolliet	Pascal	Société civile			
Leimguber	Daniel	Société civile	Rocking Chair		
Garanis	Georges	Admin. communale	Agnant	Michel	Municipalité
Dällenbach	Laurent	Admin. communale	Branquino	Tiago	CC
Fawer	manon	Admin. communale	Bussy	Cédric	CC
Activités interculturelles			Ciana	Marcia	CC
Agnant	Michel	Municipalité	Molliat	Pascal	CC
Halbritter	Christian	CC	D'Inverno	Jérémy	CC (non élue)
El Khalifa	Karim	CC	Dos Santos		
Roduit	Jean-Marc	CC	Domingos Aeby	Nuno	CC
Ciana	Marcia	CC	Riesen	Werner	CC
De Stefanis	Maria Antonia	CC	Perfetta	Gilles	Admin. RKC
Riesen	Norma	CC	Rossier	Gayanée	Société civile
Hunziker	Randolph	CC	Christinat	Aloys	Société civile
Peerun Steiger	Bhama	Société civile	Paley	Maude	Société civile
Stergiou	Grégory	Société civile	Affolter	Joséphine	Admin. communale
Gandi	Daniel	Société civile	Roten	Cécile	Admin. communale
Dos Santos					
Domingos Aeby	Nuno	Société civile	Musées (fusion des 3 commissions)		
Jerbia	Karim	Société civile	Agnant	Michel	Municipalité
Maldonado	Jorge	Société civile	Houret	Camille	CC (non élue)
Benyamina	Dounia	Société civile	El Khalifa	Karim	CC
Zufferey	Stéphanie	Admin. communale	Rentsch	Dora	CC
Fawer	Manon	Admin. communale	Walter	Antoinette	CC
Bloch	Michel	Admin. communale	Pilloud	Guillaume	CC
Pavarini	Marco	Admin. communale	Willommet	Laurie	CC (non élue)
Fernandez	Amaranta	Admin. communale	Dohr	Sarah	CC
Gisi	Alain	Admin. communale	Martin	Jean-François	Société civile
Famille			Chavannes	François	Société civile
Rivier	Etienne	Municipalité	Decombaz	Jacques	Société civile
Lavanchy	Laurent	CC	Etienne	Michel	Société civile
Vincent-Crudo	Jenny	CC	Fellay	Santina	Société civile
De Stefanis	Maria	CC	Bourqui	Edmond	Société civile
Walter	Antoinette	CC	Lambert	Françoise	Admin. communale
Lonardo	Lino	CC (non élue)	Debraine	Luc	Admin. communale
Bonjour	Yvette	CC	Roten	Cécile	Admin. communale
Casellini	Olivier	CC	Chaix	Nathalie	Admin. communale
Oertlé	Philippe	Société civile			
			Bibliothèque Médiathèque municipale		
			Agnant	Michel	Municipalité
			Kaeser	Danièle	CC
			Riesen	Norma	CC
			Rentsch	Dora	CC

Lopez	Elodie	CC
El Khalifa	Karim	CC
Gyger	Henok	CC
Hunziker	Randolph	CC
Buchs	Yann	Admin. communale

Jeunesse

Rivier	Etienne	Municipalité
Branquino	Tiago	CC
Vincent-Crudo	Jenny	CC
Rentsch	Dora	CC
Marinelli	Vittorio	CC
Bussy	Cédric	CC
Pilloud	Guillaume	CC
Simonin	Anne-Francine	CC
Balestra Guyot	Isabelle	Société civile
Minacci	Joëlle	Société civile
Schmidely	Laure	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale
Pavarini	Marco	Admin. communale

Développement durable (A 21)

Christen	Jérôme	Municipalité
Luccarini	Valérie	CC
Barani	Marco	CC
Lonardo	Lino	CC (non élu)
Marchesi	Jean-Yves	CC
Despot	Fabienne	CC
Gigon	Caroline	CC
Blatter	Roger	CC
Ansermet	Serge	Société civile
Ferrari	Christian	Société civile
Matthys	Vincent	Société civile
Bloch	Michel	Admin. communale

Groupe de travail

**Animation du Quai Perdonnet/
Développement de Vevey-Est**

Rivier	Etienne	Municipalité
D'Inverno	Jérémy	CC (non élu)
D'Angelo	Vladimir	CC (non élu)
Pieren	Roger	CC
Rusterholz	Danielle	CC
Schobinger	Bastien	CC
Vallotton	Frédéric	CC
Gyger	Henok	CC

**Fonds communal pour l'énergie
et le développement durable**

Leimguber	Elina	Municipalité
Christen	Jérôme	Municipalité
Bloch	Michel	Admin. communale
Roch	Vincent	Admin. communale
Ansermet	Serge	CC

Molliat	Pascal	CC
---------	--------	----

Commission des aînés

Agnant	Michel	Municipalité
Halbritter	Christian	CC
Métraux	Sophie	CC
Riesen	Werner	CC
Kaeser	Danièle	CC
D'Angelo	Vladimir	CC (non élu)
Oguey	Eric	CC
Baud	Francis	CC
Vetsch	Elisabeth	Société civile
Blanche	Catherine	Société civile
Lebrun	Mathilde	Société civile
Gitto	Sabrina	Société civile
Debétaz	Pierre-André	Société civile
Matthys	Vincent	Société civile
Jörimann	Michel	Société civile
Butty	Pierre	Société civile
Zufferey	Stéphanie	Admin. communale
Neyroud	Daniela	Admin. communale

Commission Gestion des déchets

Christen	Jérôme	Municipalité
Tolusso	Clément	CC
Jerbia	Isabel	CC
Rentsch	Dora	CC
Pieren	Roger	CC
Imhof	Vincent	CC
Riesen	Norma	CC
Vacant		CC
Ferrari	Christian	Société civile
Thurnheer	Laurent	Société civile
El Kalifa	Karim	Société civile
Garanis	Georges	Admin. communale
Vaucher	Patrick	Admin. communale
Seewer	Martin	ASR

Commission Oriental

Agnant	Michel	Municipalité
Blatter	Roger	CC
Buckel	Milena	CC
Butticaz	Louis	CC
Rusterholz	Danielle	CC
Butty	Pierre	CC
Riesen	Werner	CC
Vacant		CC
Reeve	Martin	Société civile
Gerber	Nicolas	Société civile
Schlittler	Barbara	Société civile
Monney	Michael	Société civile
Roten	Cécile	Admin. communale

Grégoire Halter, secrétaire municipal

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019 :

Réponse au vœu N° 1: La Commission demande qu'un rapport d'activité intermédiaire soit établi lors d'un départ de chef/fe de service afin d'éviter des lacunes dans le suivi des dossiers.

Réponse : La transmission des informations et des dossiers est assurée par les adjoints respectifs des chefs de service concernés.

Réponse au vœu N°2: La Commission aimeraient que la Municipalité demande à la Confrérie des Vignerons un soutien humain afin d'assurer une réception et un gardiennage de qualité (2 personnes tous les jours, pas seulement le weekend) ou financier pour participer à l'accueil du musée historique et de la Confrérie des vignerons durant la période du festival Images.

Le personnel de la Confrérie dépend de la Confrérie des Vignerons et il existe déjà une collaboration entre le Musée historique et la Confrérie.

Réponse au vœu N°3: La Commission souhaite qu'une évaluation du nombre d'heures consacrées à la Fête des vignerons (FDV) par les services soit effectuée pour les années 2018 et 2019 et qu'un rapport soit rédigé en 2019 afin d'effectuer un bilan sur deux points prioritaires : premièrement l'implication des services, deuxièmement le calendrier et le déroulement des préparatifs à la FDV.

L'administration communale ne dispose pas d'outils pour la comptabilisation des heures de travail effectuées par les employés par projet. De ce fait, il est difficile de fournir des chiffres fiables ou précis. Dès lors, il a été décidé que les heures des collaborateurs seraient facturées de manière forfaitaire, comme précisé à l'article 5 de la convention de concession d'utilisation du domaine public signée le 10 octobre 2018 entre la Confrérie des Vignerons et la Ville de Vevey. Un rapport précisant l'implication des services de manière générale (tâches effectuées), ainsi que le calendrier et le déroulement des préparatifs de la Fête des Vignerons sera rédigé pour la fin de l'année 2019 comme demandé.



Nouveautés 2019

Introduction de la gestion électronique des données (GED), dès le mois de juillet 2018. A fin 2019, environ 1/3 des dossiers des habitants veveysans sont numérisés.

D'autre part, l'ancien programme informatique a été remplacé par Nest. Il en a découlé des changements dans les statistiques. Notamment, des différences, entre les chiffres communiqués trimestriellement sous forme de proposition municipale, et les chiffres réels de la population veveysanne. En effet, dans la proposition municipale, ne figurent pas : les domiciles secondaires (404), les frontaliers (635), soit 1'039 au total. Dorénavant, dans ce rapport de gestion, les chiffres de la totalité de la population veveysanne seront mentionnés.

L'OFS, par exemple ne tient pas compte dans ses chiffres, des permis courtes durées de moins d'un an, des permis frontaliers non-résidents, des permis non encore attribués ou encore des domiciles secondaires.

A titre de comparaison, la statistique officielle de la population de Vevey au 31.12.2019 fournie par « Statistique Vaud » se présente comme suit :

Population d'origine suisse	11'575
Population d'origine étrangère	
(sans demandeurs d'asile encore à l'examen)	8'296
Total chiffre de la population	19'871

La différence de 1'254 habitants (21'125 selon l'Office de la population et 19'871 selon Statistique Vaud) s'explique par le fait que cette dernière est une estimation du nombre d'étrangers qui ne sont pas encore au bénéfice d'une autorisation de séjour, ou dont l'autorisation est inférieure à une année. Et d'autre part, comme expliqué ci-dessus, ni les domiciles secondaires ni les frontaliers ne sont pris en compte.

Evolution du nombre de naturalisations 2015 - 2019 Naturalisations

2019: 165 - 2018: 211 - 2017: 211 - 2016: 215 - 2015: 153

Statistique des migrations en 2019

	Arrivées	Départs	Déférence
Communes du canton de Vaud	1'069	1'249	-180
Autres cantons suisses	258	366	-108
Etranger	135	492	-357
Naissances - Décès	260	116	+144
Total fluctuations	1'722	2'223	-501

Statistique de la population veveysanne au 31.12.2019 Origine

	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total des habitants enregistrés	
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	En % du total
Bourgeois	945	1'130	301	275	2'651	12.55
Confédérés	3'381	4'221	693	635	8'930	42.27
Total des Suisses	4'326	5'351	994	910	11'581	54.82
Total des étrangers (avec courtes durées et demandeurs d'asile)	4'070	3'673	700	697	9'140	43.27
Domiciles secondaires (suisses et et étrangers)	185	209	6	4	404	1.91
Population totale enregistrée à Vevey	8'581	9'233	1'700	1'611	21'125	100.00
Situation au 31.12.2018	7'985	8'848	1'716	1'618	20'167	

Remarque : Ce chiffre tient compte de toutes les personnes inscrites à Vevey dont 615 frontaliers non résidents (748 au 31.12.2018).

Evolution des citoyens « bourgeois » 2015 - 2019

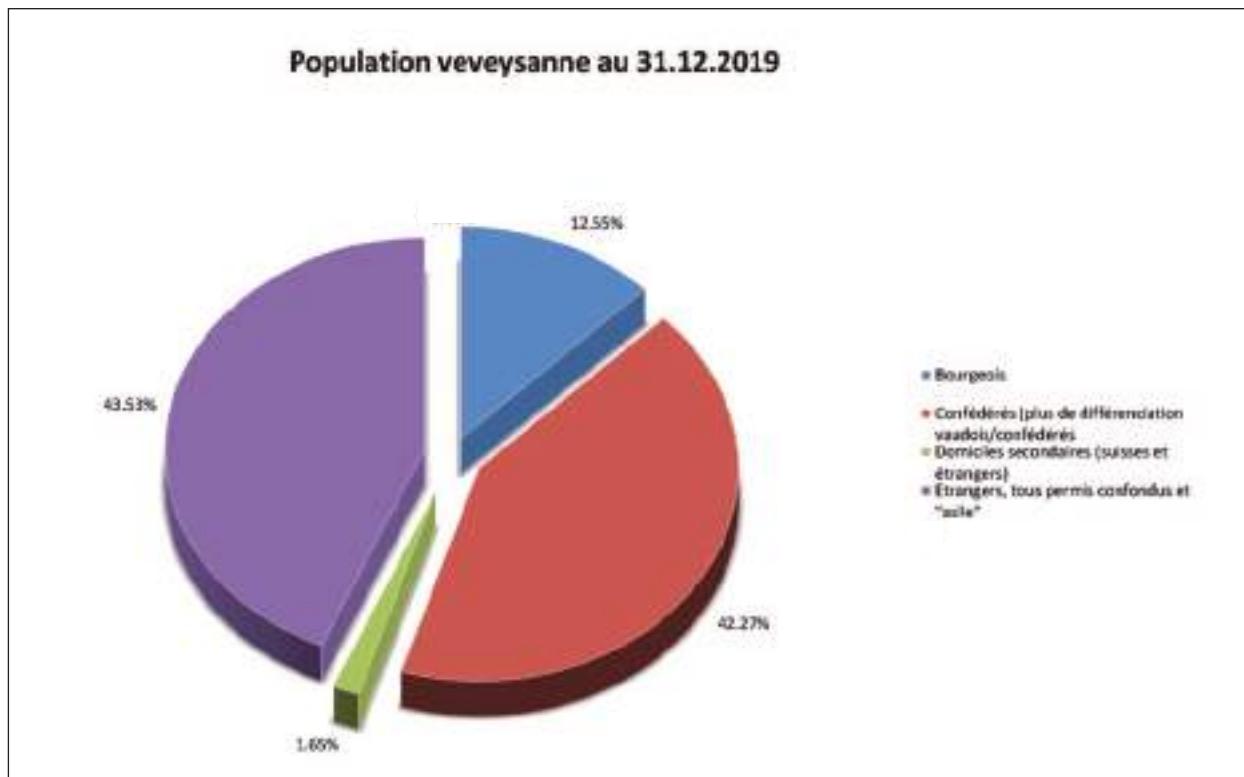
	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	
2019	945	1'130	301	275	2'651
2018	910	1'133	294	262	2'599
2017	872	1'093	281	253	2'499
2016	841	1'039	266	247	2'393
2015	814	981	236	229	2'260

Analyse de la pyramide des âges au 31 décembre 2019

Total de la population veveysanne : 21'125 habitants (20'086 + 635 frontaliers et 404 domiciles secondaires)

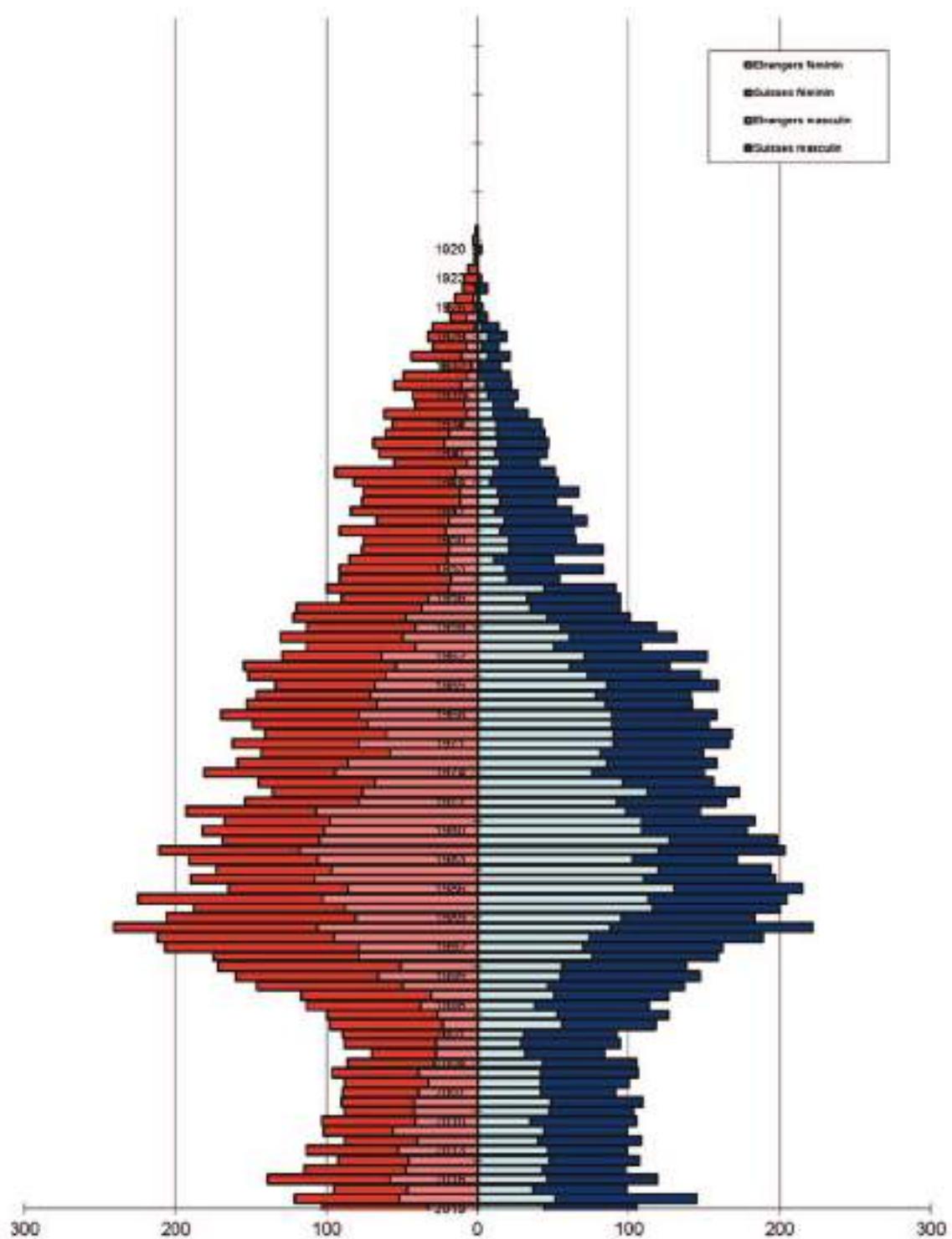
L'analyse de cette pyramide des âges permet de relever les faits suivants :

- La personne la plus âgée au 31 décembre 2019 est maintenant 1 femme suisse de 1916. Il y a également 3 femmes suisses de 1918. Egalement 1 homme suisse et 1 homme étranger, ainsi que 2 femmes suisses de 1920.
- Les personnes nées en 1990 (29 ans) sont les plus nombreuses et sont au nombre de 463 (88 hommes étrangers, 134 hommes suisses et 106 femmes étrangères, 135 femmes suisses). Ces habitants représentent le 2.19% de la population veveysanne.
- Les personnes de plus de 65 ans sont au nombre de 2'847 (289 hommes étrangers, 860 hommes suisses et 357 femmes étrangères, 1'341 femmes suisses) et représentent le 13.48% de la population veveysanne.
- Les personnes dont l'âge est compris entre 18 et 65 ans sont au nombre de 14'638 (3'745 hommes étrangers, 3'513 hommes suisses et 3'288 femmes étrangères, 4'092 femmes suisses) et représentent donc le 69.29% de la population veveysanne.
- Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 3'640 (763 hommes étrangers, 1'111 hommes suisses et 754 femmes étrangères, 1'012 femmes suisses) et représentent le 17.23% de la population veveysanne.



Statistique des électeurs régulièrement inscrits à Vevey

	2018	2019
Citoyens suisses : hommes et femmes de plus de 18 ans	9'293	9'374
Citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans	3'602	3'686
Total des électeurs	12'895	13'060



Population résidente du district (selon Statistique Vaud) comparée depuis 2015

Communes	2016	2017	2018	2019	2019-2018
Blonay	6'116	6'183	6'175	6'151	- 24
Chardonne	2'916	2'921	2'941	3'032	+ 91
Château-d'Oex	3'477	3'433	3'460	3'468	+ 8
Corseaux	2'212	2'289	2'282	2'287	+ 5
Corsier-sur-Vevey	3'403	3'396	3'386	3'363	- 23
Jongny	1'488	1'549	1536	1544	+ 8
Montreux	26'402	26'653	26'006	26'065	+ 59
Rossinière	546	545	548	548	0
Rougemont	892	882	882	858	- 24
St-Légier-La Chiésaz	5'130	5'167	5'185	5'243	+ 58
La Tour-de-Peilz	11'637	11'779	11'871	11'906	+ 35
Vevey	19'605	19'829	19'904	19'871	- 33
Veytaux	850	870	884	922	+ 38
Total	84'674	85'496	85'060	85'258	+ 198

Mutations enregistrées en 2019 (72'023)

	2012	2015	2018	2019
Arrivées ou retours	2'389	2'481	2'470	2'637
Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey)	267	241	251	260
Départs	2'162	2'560	3'282	3'829
Décès	182	152	148	116
Changements d'adresse en ville	1048	997	1'120	1'304
Mariages et partenariats	129	116	179	219
Séparations	68	61	107	110
Divorces et dissolutions de partenariat	73	97	102	96
Passages à majorité civile	192	194	380	179
Reconnaissances, changements de nom, désaveux	189	188	166	119
Naturalisations, transfert de séjour en établi, veuvages, tutelles/curatelles	632	617	1'002	491
Chiens (arrivées et départs)	-	-	177	91
Permis pour étrangers reçus du canton	1'966	2'158	3'347	3'501
Lettres, convocations et impressions diverses	-	-	-	5'068
Demandes de cartes d'identité	-	-	-	615
Demande de renseignements	-	-	-	3'261
Réintégrations, reprises de vie commune, adoptions, changement de confession, événements divers	-	-	-	50'218

Etat de la population étrangère à Vevey

Evolution 2015-2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Permis B et B CE/AELE	3'002	2'901	2'679	2'690	2'635
Permis C et C CE/AELE	5'165	5'284	5'344	5'385	5'379
Sous-total étrangers résidents	8'167	8'185	8'023	8'075	8'014
Permis L et L CE/AELE (Courte durée)	231	331	351	217	145
Refus (Délai de départ)	6	11	16	0	0
Fonctionnaires internationaux	2	4	1	4	6
Permis F (Asile admis provisoirement)	175	177	162	178	179
Permis N (Requérant d'asile)	28	35	50	38	12
Attestation de départ (Asile)	0	0	0	0	0
Attestation d'admission provisoire	0	0	0	0	0
En cours, divers	135	170	122	145	149
Permis L, F, N, en cours, fonct. int., divers	577	728	702	582	491
Total (en domicile principal)	8'744	8'913	8'725	8'657	8'505
Etrangers (en domicile secondaire)	49	49	45	0	56
Etrangers (Sans Papiers Nationaux)	1	1	1	0	0
Total (en domicile secondaire)	50	50	46	0	56
Total des étrangers domiciliés Vevey	8'794	8'963	8'771	8'657	8'561
Frontaliers (non comptés dans la population établi)	549	564	642	748	635
Total des étrangers	9'343	9'527	9'413	8'657	9'196

Nationalités présentes à Vevey				Slovénie			
Hommes	Femmes	Total	%	5	5	10	0.11
France	1085	819	1904	20.70	Cambodge	5	0.11
Portugal	1010	889	1899	20.65	Luxembourg	6	0.10
Italie	586	528	1114	12.11	Gambie	6	0.10
Espagne	246	205	451	4.90	Indonésie	5	0.10
Macédoine					Pérou	4	0.10
du Nord	206	187	393	4.27	Tchéquie	4	0.09
Kosovo	142	129	271	2.95	Albanie	2	0.09
Serbie	99	114	213	2.32	Corée (Sud)	1	0.09
Royaume-Uni	82	76	158	1.72	Venezuela	4	0.09
Allemagne	81	60	141	1.53	Estonie	5	0.08
Turquie	64	77	141	1.53	Nigéria	6	0.08
Inde	72	66	138	1.50	Jordanie	4	0.07
Brésil	36	87	123	1.34	Argentine	4	0.07
Érythrée	58	60	118	1.28	Lituanie	2	0.05
Roumanie	43	67	110	1.20	Danemark	5	0.05
Pologne	36	56	92	1.00	Slovaquie	1	0.05
Syrie	44	47	91	0.99	Bénin	5	0.05
Bosnie					Égypte	3	0.05
et Herzégovine	39	50	89	0.97	Libye	1	0.05
Congo (Kinshasa)	45	38	83	0.90	Burkina Faso	3	0.05
Belgique	39	42	81	0.88	Israël	3	0.05
États-Unis	47	32	79	0.86	Haïti	3	0.05
Sri Lanka	40	34	74	0.80	Yémen	2	0.04
Maroc	20	40	60	0.65	République		
Russie	20	33	53	0.58	dominicaine	2	0.04
Afghanistan	34	16	50	0.54	Nicaragua	1	0.04
Bulgarie	24	24	48	0.52	Bolivie	1	0.04
Somalie	25	22	47	0.51	Norvège	3	0.03
Chine	13	34	47	0.51	Soudan	0	0.03
Cameroun	13	29	42	0.46	Népal	2	0.03
Croatie	18	23	41	0.45	Uruguay	1	0.03
Tunisie	24	15	39	0.42	Panama	2	0.03
Thaïlande	11	28	39	0.42	Nouvelle-Zélande	1	0.03
Algérie	24	14	38	0.41	Malte	1	0.02
Canada	18	19	37	0.40	Lettonie	0	0.02
Pakistan	22	12	34	0.37	Moldova	1	0.02
Liban	20	12	32	0.35	Rwanda	1	0.02
Irak	19	11	30	0.33	République		
Pays-Bas	15	14	29	0.32	centrafricaine	1	0.02
Ukraine	10	18	28	0.30	Ghana	1	0.02
Chili	13	13	26	0.28	Bahreïn	1	0.02
Hongrie	10	15	25	0.27	Arménie	1	0.02
Vietnam	10	15	25	0.27	Géorgie	0	0.02
Mexique	12	13	25	0.27	Cuba	1	0.02
Australie	11	12	23	0.25	Paraguay	0	0.02
Angola	15	7	22	0.24	Islande	1	0.01
Irlande	16	5	21	0.23	Liechtenstein	0	0.01
Autriche	8	13	21	0.23	Bélarus	0	0.01
Philippines	10	11	21	0.23	Mauritanie	1	0.01
Japon	5	16	21	0.23	Niger	1	0.01
Colombie	9	12	21	0.23	Madagascar	1	0.01
Grèce	11	9	20	0.22	Tchad	0	0.01
Cap-Vert	7	11	18	0.20	Kenya	0	0.01
Finlande	11	6	17	0.18	Singapour	1	0.01
Malaisie	9	8	17	0.18	Kazakhstan	0	0.01
Bangladesh	7	10	17	0.18	Kirghizistan	0	0.01
Inconnu	6	10	16	0.17	Azerbaïdjan	0	0.01
Iran	7	9	16	0.17	Guatemala	1	0.01
Éthiopie	7	7	14	0.15	El Salvador	1	0.01
Guinée	11	3	14	0.15	Trinité-et-Tobago	0	0.01
Sénégal	8	6	14	0.15	Total	4797	4399
Équateur	6	8	14	0.15			9196
Suède	7	5	12	0.13	Dans ce tableau, les frontaliers sont inclus.		
Afrique du Sud	7	5	12	0.13	Pascale Bacher, secrétaire municipale adj.		
Togo	6	6	12	0.13			
Maurice	4	8	12	0.13			
Monténégro	4	7	11	0.12			
Côte d'Ivoire	6	5	11	0.12			
Mongolie	7	4	11	0.12			

Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2018 :
Néant

«Suivez les trois R : Respect de soi
- Respect des autres -
La Responsabilité de toutes vos actions»
«Tenzin Gyatso, 14^e dalaï-lama»

Activités du service

Points forts

Poursuivant sa volonté de développer son soutien et d'apporter son expertise auprès des directions de l'administration communale, le Service RH a continué de développer plusieurs projets visant à diminuer voire faire disparaître les tâches administratives n'apportant aucune valeur ajoutée. Pour tous les projets, des formations ont été mises en place et des solutions ont été trouvées pour le personnel rencontrant des difficultés avec les systèmes informatiques.

Appréciation du personnel

Le système d'appréciation a été entièrement refondu afin de répondre aux attentes actuelles en termes de gestion de personnel. L'accent principal a été mis sur l'établissement d'un dialogue constructif entre le collaborateur et son supérieur hiérarchique direct, l'objectif étant tourné vers l'avenir et la construction d'une relation empreinte de respect des attentes de chacun. Le processus administratif a été simplifié par l'introduction d'un formulaire en ligne, simple et accessible.

Gestion des absences

En partenariat avec les assureurs sociaux et notre courtier en assurances, le Service RH a mis en place un nouveau service de gestion des absences géré par la société Inceo SA. D'une part, les employés ont la possibilité au travers d'un navigateur web d'annoncer leurs absences et connaître en tout temps leur soldé de vacances et d'autre part, ils peuvent s'adresser à des professionnels des assurances sociales pour répondre en toute confidentialité aux questions qu'ils ne désirent pas partager avec leur employeur. De plus, l'outil informatique fournit un outil de gestion complémentaire à ACT (Amélioration du Climat de Travail de l'administration de Vevey) par des outils statistiques aux supérieurs hiérarchiques. Enfin, la mise en place de cette collaboration a permis la diminution de 0.4 EPT au Service RH.

Processus d'engagement

Afin de respecter l'obligation d'annonce des postes vacants aux offices régionaux de placement, le Service des ressources humaines a optimisé le processus de recrutement du personnel fixe et auxiliaire tout en offrant des outils administratifs simples et efficaces aux services communaux.

GED

La numérisation des dossiers et documents RH a débuté en 2019. Outre un accès informatisé pour les collaborateurs RH, ce système permet aux supérieurs hiérarchiques d'accéder en ligne à certains documents de leurs collaborateurs dans le respect des règles de protection des données.

Soutien aux directions

Si, tout au long de l'année, le Service RH est appelé à collaborer et à participer à la vie courante des directions, nous désirons relever ici quelques faits marquants :

Administration générale

Participation à la création et au pourvoi du poste de préposé au contrôle des habitants en réponse à la demande de la Préfecture.

Participation à la mise en place d'une formation en gestion de crise pour toute l'administration.
Suivi de l'audit du Conseil d'Etat initié en 2018.
Suivi de l'audit financier et RH de l'administration.

Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie

Mise à jour des fonctions d'agent d'exploitation et d'agent de propreté lors du transfert du personnel de conciergerie de la Direction des finances à la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie.

Mise en place d'une procédure de certification des connaissances professionnelles des agents de propreté.

Direction des espaces publics

Participation à la simplification des fonctions des secteurs voirie et parcs et jardins.

Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable

Soutien au renouvellement du personnel.

Direction des finances

Participation à l'organisation interne après le transfert du secteur gérances et des conciergeries. Mise au concours du poste de chef de service.

Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports

Accompagnement et transfert du personnel de la garderie des Petits Pois, ceci sans licenciement. Soutien à l'optimisation des processus et de l'organisation du secteur famille.

Direction des affaires sociales, du logement, de l'intégration et des gérances

Collaboration à l'engagement de l'adjointe de la cheffe de service responsable du secteur gérances.

Direction de la culture

Collaboration à l'engagement de la cheffe de service, de la directrice du musée Jenisch et à la mise au concours des postes de conservateurs au musée Jenisch.

Direction des systèmes d'information

Pilotage de la deuxième étape de la mise en place de la gestion électronique des documents.

Sécurité et santé au travail

En 2019, à la suite du départ du titulaire, la mise au concours de chargé de sécurité MSST a été suspendue dans l'attente d'une réflexion sur la sécurité au sein de l'administration communale.

Les taux d'absentéisme sont les suivants :

	2018	2019
Maladie	4.7%	5.45%
Accidents		
et maladies professionnels	0.3%	0.54%
Accidents non professionnels	1.2%	0.68%
Total général	6.2%	6.67%

Les nombres de cas par catégorie d'absence sont :

	2018	2019
1 - 2 jours	123	109
3 - 30 jours	217	232
31 - 60 jours	27	28
61 jours et +	20	30
Total général	387	399



Les participants à Saint-Gingolph avant d'embarquer sur le «Vevey»

Départs à la retraite

- au 31 janvier **M. Michel Cap**, après 19 ans et 1 mois d'activité, technicien des collections.
- au 28 février **Mme Yvette Crisetig**, après 6 ans et 7 mois d'activité, employée d'administration.
- au 30 avril **M. José Da Veiga**, après 22 ans et 11 mois d'activité, employé de voirie.
- au 31 mai **M. Jean-François Fardel**, après 10 ans et 8 mois d'activité, adjoint administratif.
- au 30 juin **M. José Antonio Garcia**, après 14 ans et 6 mois, concierge.
- au 31 juillet **Mme Yvette Müller**, après 29 ans et 9 mois d'activité, aide en médecine dentaire.
- au 31 décembre **M. Charly Reymond**, après 29 ans et 11 mois, chef concierge.
- Mme Martine Granoli**, après 21 ans, employée d'administration.
- M. Olivier Morel**, après 26 ans et 5 mois, réceptionniste.
- Mme Elsa Beatriz Tanner**, après 3 ans et 8 mois, éducatrice de l'enfance III.
- M. Jean-François Fave**, après 31 ans et 9 mois, chargé de projets.

Jubilaires

La municipalité a invité les jubilaires fêtant leurs 10, 15, 20, 25, 30 et 35 ans de service à une sortie récréative ayant pour thème «Autour du Léman».



Grabeau du personnel

Cette traditionnelle réunion du personnel, qui a rassemblé plus de 300 collaborateurs, pensionnés et invités, a eu lieu le vendredi 29 novembre 2019 aux Galeries du Rivage. L'organisation et le déroulement de cette manifestation ont été assurés par une équipe du personnel de différents services avec l'appui des apprentis. Le thème «Grabeau 3019 - Les Galeries de la Galaxie» a remporté un franc succès.

Tableaux des effectifs

Les effectifs au 31 décembre du personnel mensualisé figurent dans le tableau ci-après. Les collaborateurs travaillant pour plusieurs secteurs sont rattachés au service pour lequel le taux d'activité est le plus élevé. A cela s'ajoutent 88 auxiliaires non mensualisés.

En tenant compte du personnel fixe, des auxiliaires mensualisés ou horaires, des stagiaires et des apprentis, 581 personnes ont perçu un salaire au mois de décembre 2019. 24 nationalités étaient représentées : la Suisse, l'Allemagne, la Belgique, la Bolivie, le Brésil, le Cambodge, le Cameroun, le Canada, la Côte d'Ivoire, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Kosovo, la Macédoine, le Maroc, la Pologne, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie, la Serbie, la Thaïlande, le Togo et l'Ukraine.

*Elina Leimgruber, syndique
Serge Volet, chef de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2018 :
Néant

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL MENSUEL AU 31 DECEMBRE 2019

Établissements de l'agglomération	Nbre	M			Total Nbre	TOTAL % EPT
		1 EPT	10 EPT	1 EPT		
Secrétariat municipal	38	15.65	8	7.3	26	21.95
Bureau de l'information	1	0.85	1	1	2	1.85
FIRE	1	0.85	1	1	2	1.85
Office de la population	4	3.5	3	3	6	5.5
FIRE	4	3.5	2	2	6	5.5
Secrétariat municipal	13	11.3	5	4.3	18	15.6
APP			1	1	1	1
AUX	3	2.5	1	0.6	4	2.9
FIRE	10	8.8	3	2.9	13	11.7
SRH - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES	2	6.6	2	1.6	3	8.2
Ressources humaines	7	6.6	2	1.6	9	8.2
AUX			1	0.6	1	0.6
FIRE	7	6.6	1	1	8	7.6
SAI - SERVICE DES AFFAIRES INTERCOMMUNALES	5	4			3	4
Affaires intercommunales	5	4			5	4
FIRE	5	4			5	4
DSI - DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION	2	1.5	4	3.3	6	5.4
Informatique	2	1.5	3	3	5	4.5
FIRE	2	1.5	3	3	5	4.5
Information du territoire			1	0.9	1	0.9
FIRE			1	0.9	1	0.9
FIN - DIRECTION DES FINANCES	4	3.6	2	2	6	5.6
Comptabilité générale	4	3.6	2	2	6	5.6
AUX	1	1			1	1
FIRE	3	2.6	2	2	5	4.6
DME	18	10.94	40	36.3	58	47.24
DME	5	4.95	13	12.6	18	17.55
AUX			2	2	2	2
FIRE	5	4.95	11	10.6	16	15.55
DME - Conciergeries	11	5.99	27	23.7	38	29.69
AUX	1	0.03	7	4.2	8	4.23
FIRE	10	5.96	20	19.3	30	25.46
DU - URBANISME, MOBILITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	6	5.7	7	6.3	13	12
DU	6	5.7	7	6.3	13	12
AUX	3	2.8	1	0.8	4	3.6
FIRE	3	2.9	6	5.5	9	8.4
DEP - DIRECTION DES ESPACES PUBLICS	18	10.3	44	62.32	76	72.62
DEP - Administration	3	2	5	5	8	7
APP			1	1	1	1
FIRE	3	2	4	4	7	6
DEP - Atelier mécanique & Garage			3	3	3	3
APP			1	1	1	1
FIRE			2	2	2	2
DEP - Parcs & Jardins	8	7.3	24	22.32	32	29.62
APP	2	2	2	2	4	4
AUX	1	1	2	1	3	2
FIRE	5	4.3	20	19.32	25	23.62
DEP - Vins et vignoble	1	1			1	1
AUX	1	1			1	1
DÉP - Voie			12	32	32	32
AUX			1	1	1	1
FIRE			11	31	31	31
DIEFS	194	145.71	35	31.71	229	175.42
DIEFS	2	2			2	2
FIRE	2	2			2	2
DIEFS - Education	10	6.3	6	6	16	12.3
AUX	3	1.9			3	1.9
FIRE	7	4.4	6	6	13	10.4
DIEFS - Famille	173	129.71	17	15.86	190	145.57
APP	8	8	2	2	10	10
AUX			1	1	1	1
FIRE	155	111.71	10	8.06	165	120.57
STG	10	10	4	4	14	14
DIEFS - Jeunesse	8	4.7	6	4.3	14	9
AUX			1	0.6	1	0.6
FIRE	8	4.7	5	3.7	13	8.4
DIEFS - Sports	1	1	6	5.55	7	6.55
FIRE	1	1	6	5.55	7	6.55
DASUS	11	8.9			11	8.9
DASUS	11	8.9			11	8.9
AUX	2	1.5			2	1.5
FIRE	8	6.4			8	6.4
STG	1	1			1	1
DC - DIRECTION DE LA CULTURE	48	27.475	18	9.71	98	37.185
DC	5	3.6	3	2.8	8	6.6
AUX	2	1	2	1.8	4	2.8
FIRE	3	2.6	1	1	4	3.6
DC - Bibliothèque municipale	9	6.2	1	0.8	10	7
APP	1	1			1	1
FIRE	7	4.4	1	0.8	8	5.2
STG	1	0.8			1	0.8



Organisations de lignes	F		M		Total Horaire	Total % EPT
	Nbre	% EPT	Nbre	% EPT		
DC - Cultes	1	0.3	3	1.81	4	2.11
AUX			1	0.5	1	0.5
FIRE	1	0.3	2	1.31	3	1.61
DC - MSAP	7	4.6	1	0.8	8	5.4
AUX	3	2.1			3	2.1
FIRE	4	2.5	1	0.8	5	3.3
DC - Musée historique de Vevey	3	2.1	2	1.2	5	3.3
FIRE	3	2.1	2	1.2	5	3.3
DC - Musée Jenisch & CCE	18	10.675	3	2.3	21	12.375
AUX	11	5.875			11	5.875
FIRE	6	3.8	3	2.3	9	6.1
STS	1	1			1	1
Total général	318	238.375	175	161.14	493	399.515







« La Direction des systèmes d'information (DSI) regroupe le Service informatique et le Système d'information du territoire (SIT). Le Service informatique gère les équipements informatiques, les logiciels, le réseau, la téléphonie - fixe et mobile - et les périphériques d'impression. Il pilote également les projets informatiques de la Ville. Le SIT est en charge de la gestion des données géographiques de la ville ainsi que du géoportail régional Cartoriviera. »

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Personnel du service

L'effectif de la DSI n'a pas changé en 2019 et reste à 5.4 EPT, dont 4.5 EPT au service informatique et 0.9 EPT au SIT.

Activités 2019

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2019 d'un peu plus de 400 PC, mais il faut relever qu'une soixantaine de machines sur ce total sont celles du CSR de Vevey, faisant partie de l'ARAS Riviera. La DSI maintient, gère et remplace ces machines pour l'ARAS contre une rétribution financière, qui, selon les barèmes du canton, s'est élevée au montant de Fr. 132'717.15 en 2019.

Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour) et l'assistance aux utilisateurs, le service informatique a mené plusieurs opérations spéciales en 2019, qui constituent l'essentiel de ce rapport.

2019 a ainsi également été une année chargée pour la DSI. En effet, après la mise en route en 2018 des nouveaux programmes de gestion communale ProConcept et Nest, ainsi que de la GED M-Files, il a fallu mettre à jour les postes de travail en 2019 et remplacer certaines infrastructures vieillissantes ou initier leur remplacement.

Fête des Vignerons

Le service informatique a été assez peu impliqué directement dans la Fête, si ce n'est pour fournir quelques connexions par câbles ou Wi-Fi dans certains locaux des collèges du Clos et Kratzer.

L'impact indirect a été en revanche plus fort, du fait de l'absence d'un collaborateur participant à la Fête et de la mise en place d'un piquet à la Ville pour soutenir la cellule de coordination et assurer le fonctionnement des systèmes 24 h sur 24. Les trois quarts de l'effectif restant ont ainsi assuré à tour de rôle ce piquet.

La réalisation de la plupart des projets en cours, comme par exemple celui de la mise à jour des postes de travail, a ainsi dû être mise en pause pendant la période sur laquelle s'est déroulée la Fête, du mois de juillet au mois d'août.

Préavis déposés en 2019

La DSI a lancé en 2019 les gros projets suivants qui ont tous fait l'objet d'un préavis (et sont détaillés plus loin dans le rapport). Ces préavis sont les suivants :

- Mise à jour du système d'exploitation, des logiciels bureautiques et de la messagerie sur les postes de travail de l'administration communale.
- Renouvellement complet de l'infrastructure téléphonique de l'administration communale de la Ville de Vevey.
- Renouvellement 2020 de l'infrastructure centrale (serveurs et stockage) de l'informatique de l'administration communale de la Ville de Vevey.

Remplacement des pares-feux et du serveur de proxy

Les boîtiers des deux pares-feux de la Ville, installés pour travailler en tandem, ayant 6 ans, il a fallu les remplacer, comme prévu au budget 2019.

La DSI a demandé des offres pour trois marques de pare-feu de nouvelle génération à trois sociétés à même d'installer et paramétrier ces appareils. La DSI a alors fait son choix parmi ces équipements. Le nouveau matériel et les licences ont été installés au début de l'été.

Parallèlement, la DSI a également remplacé le serveur de proxy dont le boîtier arrivait lui aussi

en fin de vie. Cet équipement unique constituant un point de possible défaillance, la DSI l'a simplement supprimé et a confié le rôle de filtrage d'URL (filtrage des accès à internet) aux deux nouveaux pares-feux installés. Ces boîtiers sont bien plus puissants que les anciens et permettent, avec les licences adéquates, d'effectuer de nombreuses tâches et contrôles supplémentaires des paquets comme la prévention anti-intrusion (IPS) ou le filtrage d'URL que nous venons de mentionner.

Ces fonctionnalités supplémentaires concourent à augmenter la sécurité du réseau informatique de la Ville, alors que la suppression du serveur de proxy a éliminé un point de défaillance unique, comme dorénavant les deux boîtiers des pares-feux remplissent ce rôle et offrent la redondance souhaitée.

Migration vers Windows 10 et passage à Office 365

Windows 7 arrivant gentiment à obsolescence ainsi qu'au bout du support délivré par Microsoft, la DSI préparait depuis pas mal de temps déjà le passage à Windows 10. Une telle migration est en fait relativement compliquée, car il n'existe pas de mise à jour de Windows 7 Professionnel vers Windows 10. Il a donc fallu préparer un script écrasant complètement les configurations Windows 7 existantes et déployant une image Windows 10 à la place. De plus, comme la suite Office 2010 était, elle aussi, un logiciel commençant à devenir désuet, la DSI a décidé de la remplacer lors de la même opération.

Un préavis a ainsi été déposé en janvier 2019 pour financer la mise à jour des postes de travail de la Ville et le coût principal représenté par les licences Microsoft comprenant Office 365, Exchange, SCCM (logiciel de gestion et de déploiement des PC) et Windows 10. Cet investissement a été accepté en mars par le Conseil communal et un appel d'offre ouvert a été lancé à la suite pour l'acquisition des licences.

Les licences ont ainsi pu être commandées au début de l'été, mais avec les vacances et la Fête des Vignerons, il a fallu attendre l'automne pour finaliser les scripts de déploiement et être prêts à déployer les postes. La solution SCCM a été mise en service et remplace LANdesk pour le déploiement des PC, leur gestion, ainsi que le déploiement des patches de sécurité.

Finalement, tous les PC ont pu être migrés durant les mois d'octobre et de novembre, à l'exception des postes du Musée Jenisch dont une application métier, nécessitant Access 2010 dans la version installée, demandait d'être mise à jour. Cette mise à jour sera faite au début de l'année 2020.

La migration de Lotus vers Exchange, qui va demander un gros travail, vu le nombre de boîtes à convertir et les tailles moyennes de celles-ci, se fera également dans les premiers mois de l'année 2020.

Réaménagement ancienne salle informatique de l'Hôtel de Ville

Les équipements de la salle informatique de l'Hôtel de Ville ont été déménagés à l'été 2018 vers un local technique aménagé, mais borgne d'un bâtiment communal.

Les deux tiers de la salle (un tiers a été maintenu avec les armoires de brassage et les commutateurs réseau desservant le bâtiment) ont ainsi pu être réaménagés en bureau à la fin de l'année 2018 et deux collaborateurs de la DSI ont déménagé dans ces locaux en janvier 2019.



Nouveau bureau ancienne salle informatique

Disponibilité des systèmes / pannes

Les systèmes n'ont pas connu de grosses pannes en 2019, mais les baies disques, qui ont 4 ans, présentent de plus en plus de soucis de performances. Cela occasionne régulièrement des ralentissements, voire des problèmes allant jusqu'à des blocages, notamment de la messagerie qui est la plus gourmande des applications. C'est évidemment problématique et cela d'autant plus que le logiciel de gestion des séances de Municipalité, Xpert Meeting, fonctionne sous la messagerie Lotus.

L'espace libre sur les baies de stockage, dont l'espace avait été augmenté d'une douzaine de To en 2018 par l'ajout de disques supplémentaires, est presque épuisé à fin 2019.

La DSI a donc lancé le projet de remplacement des équipements centraux, baies de stockage et serveurs, qui constituent le cœur de l'informatique communale. Ce sont en effet eux qui font fonctionner tous les serveurs virtuels de la Ville et abritent les données.

Un préavis a donc été déposé devant le Conseil communal et devrait donner lieu à un remplacement de ces équipements en 2020.

Equipement des classes du collège de la Veveyse

Après le collège des Crosets en 2018, la DSI, en accord avec la DJEFS, a profité des travaux de rénovation du collège de la Veveyse pour faire installer une antenne Wi-Fi par salle de classe, conformément à la recommandation du canton. Ces antennes fournissent ainsi l'accès au réseau Edu-VD (réseau pédagogique d'accès à internet) pour les ordinateurs portables et tablettes des classes et des enseignants. Au total c'est ainsi une trentaine d'antennes qui ont été installées.

Comme déjà indiqué précédemment, le Wi-Fi est en effet devenu stratégique, étant donné que les nouveaux Mac portables permettant la mise en place d'une salle informatique mobile dans n'importe quelle salle de classe, l'utilisent pour se connecter au réseau Edu-VD et à internet.

Réseau et Wi-Fi pédagogique des écoles : déploiement des nouvelles antennes dans les collèges secondaires et primaires

A la demande des écoles primaires, des antennes supplémentaires ont été installées dans le collège de la Part-Dieu pour améliorer la couverture.

Renouvellement du parc informatique et postes de travail supplémentaires

Après les efforts accrus de remplacement des anciens postes effectués les années précédentes, la DSI n'a acheté que 60 PC en 2019. La majorité de ces postes a été utilisée pour remplacer les ordi-

nateurs les plus anciens, arrivant en fin de vie en 2019.

Parallèlement, des PC d'une génération pas trop ancienne, mais équipés de disques mécaniques, ont été remis à niveau via l'installation par la DSI de disques SSD bien plus rapides.

Quelques PC ont été installés pour répondre aux besoins supplémentaires des services ou de l'ARAS :

- | | |
|-----------------------|------|
| - DJEFS réseau REVE : | 2 PC |
| - DEP : | 1 PC |
| - ARAS / CSR : | 1 PC |

On peut relever que l'essentiel du parc des PC fixes de la Ville est maintenant constitué de mini-PC et que les grands PC, tour ou desktop, sont des exceptions en fin de vie.

Fourniture de tablettes Surface aux apprentis

La DSI a aussi assisté le service des RH pour fournir aux apprentis de la Ville des tablettes Microsoft Surface Go, qui leur permettent d'accéder à une boîte de messagerie, ainsi qu'aux applications qu'ils doivent utiliser pour leurs cours.

Installation d'écrans plus grands ou d'écrans supplémentaires

Les nouvelles applications comme ProConcept ou Nest exploitent correctement les surfaces supplémentaires offertes par les grands écrans, ce qui n'était pas le cas précédemment avec Gefi et G2i. La GED M-Files également profite de grands écrans ou d'un deuxième écran par exemple pour afficher les PDF des factures ou des pièces scannées des dossiers.

La DSI installe ainsi en standard les nouveaux PC avec un écran de 27 pouces. Elle rééquipe également, selon les demandes des services, les PC en place avec soit des écrans plus grands de 27 pouces, soit plusieurs écrans de 24 pouces.

Gestion des copieurs

La DSI a continué de consolider les systèmes d'impression de la Ville en remplaçant dans les services des périphériques multiples par des nouveaux copieurs plus durables et économiques, notamment en version A4. Ainsi, en 2019, des nouveaux copieurs Ricoh couleur ont été installés à la garderie les Ateliers, à l'Office de la population, au Secrétariat municipal et à la Direction des espaces publics (et l'ancien appareil déplacé au centre horticole).

Exploitation de ProConcept (programmes de comptabilité) et de Nest (contrôle des habitants et facturation)

Ces deux programmes sont en exploitation à Vevey depuis le début de l'année 2018 et constituent à eux deux (avec M-Files qui permet de traiter les factures fournisseurs) le cœur des applications de gestion communale. Ils permettent de verser les salaires, payer les fournisseurs, gérer les comptes de la Ville et les budgets, gérer la population et émettre les factures pour les clients. Ces applications étant stratégiques, une maintenance étendue a été conclue auprès du fournisseur, la société Prime, qui assure ainsi contractuellement les mises à jour de ces applications et un support étendu. Celui-ci inclut notamment le passage un jour par mois d'un technicien pour résoudre les soucis d'utilisation et répondre aux demandes des utilisateurs.

GED M-Files

La GED M-Files est maintenant également devenue une application importante et permet d'effectuer le traitement des factures fournisseurs. Elle

est également utilisée par l'Office de la population pour gérer les dossiers électroniques des habitants, dossiers qui remplacent les classeurs fédéraux utilisés jusque-là.

Parallèlement les RH ont également lancé en 2019 le projet de numériser dans la GED les dossiers des collaborateurs et le travail de numérisation est en cours.

Des améliorations ont encore été apportées en 2019 à l'interface par le fournisseur. Ainsi la vue « aperçu intelligent » qui affichait déjà la facture et l'imputation, permet désormais également de voir sur le même écran les métadonnées, les éventuelles notes et les validations déjà effectuées.

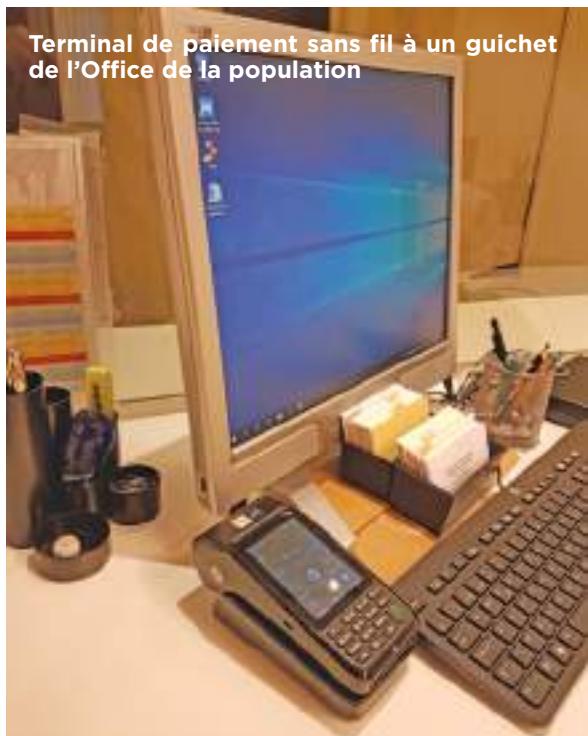
D'autres développements ont également été lancés en 2019 et sont en cours de finalisation. Ainsi un module permettant de créer directement les bons de paiement depuis la GED, sans avoir à effectuer de double saisie, sera mis en service en 2020. Ce sera aussi le cas d'une interface développée avec la société Prime pour pouvoir faire passer directement dans la GED les factures Nest internes destinées à d'autres services de la Ville. Elles suivront alors un traitement différencié, comme leur résultat doit être une opération comparable et non un transfert bancaire d'argent.

Projet de refonte complète du site web

Le recours contre la procédure d'adjudication de la Ville de Vevey pour la refonte de son site web a donné lieu à une audience et un jugement par la cour de droit administratif et public au printemps 2019. Au final, le tribunal a donné raison à la DSi et a débouté la société recourante qui a également dû payer une partie des frais d'avocat de la Ville. Le projet a donc pu reprendre en mai 2019 avec quelques mois de retard.

Installation de terminaux de paiement

L'Office de la population avait prévu de s'équiper en 2019 de terminaux de paiement pour mieux répondre aux besoins de ses clients, les habitants de Vevey, et faciliter les opérations de paiement à ses guichets. La DSi a ainsi piloté ce petit projet qui a conduit à l'installation de deux terminaux de paiement sans fil à l'Office de la population.



Terminal de paiement sans fil à un guichet de l'Office de la population

Parallèlement un terminal de paiement a aussi été installé à la cave de la Ville pour permettre le règlement des achats de vins par carte de crédit ou carte EC.

Enfin, un contrat global plus avantageux que ceux signés précédemment pour des terminaux isolés (comme celui du terminal de paiement du Musée Jenisch) a été conclu auprès d'un acquéreur bancaire. Il fixe ainsi des taux de commission plus réduits sur les transactions effectuées par cartes de crédit ou de débit. Il porte sur les nouveaux terminaux installés et sur certains anciens qui ont pu être inclus.

Téléphones

Gestion des téléphones

Le service informatique assure la gestion des téléphones et du central téléphonique. Ces tâches comprennent le transfert des lignes et le suivi des collaborateurs lors de déménagements, l'installation des nouveaux appareils, les modifications des noms apparaissant sur les stations, le traitement des dérangements, la mise à jour des annuaires, les refacturations des communications privées et professionnelles dans les différents services, etc.

Le système de gestion permet de gérer les appels sortants de l'ensemble des bâtiments administratifs et scolaires et de traiter en toute confidentialité les communications privées du personnel communal.

Le système a recensé cette année 79'192 communications professionnelles sortantes, représentant 3103 heures de communication.

En 2019, la téléphonie fixe recense environ 400 appareils dont 270 téléphones IP, une trentaine de téléphones DECT (sans fil) connectés à des antennes les reliant au réseau informatique et 100 téléphones traditionnels (numériques, sans fil, quelques rares analogiques et les derniers fax).

Passage au All IP

Les derniers raccordements téléphoniques analogiques hors central de la Ville (principalement des systèmes de télésurveillance de chauffages, des alarmes d'ascenseur et quelques lignes éparses) ont été remplacés et supprimés en cours d'année, avant que Swisscom n'arrête la téléphonie analogique fin septembre 2019.

Projet de remplacement du central téléphonique et de la téléphonie de la Ville

Le projet de remplacement du central téléphonique actuel, un Nortel CS 1000 installé fin 2001 et arrivant en fin de vie, a continué en 2019 avec l'aide de la société H+S et a permis d'établir un cahier des charges précis. Sur cette base un appel d'offres a été lancé au printemps 2019 et un préavis, basé sur les plus intéressantes des offres reçues, a été déposé à l'automne. Le préavis a été voté en décembre par le Conseil communal et le fournisseur a ensuite été choisi sur la base de l'évaluation des offres établies avec le consultant. La réalisation du projet interviendra au 1^{er} semestre 2020.

Téléphones mobiles et smartphones

La gestion du parc des téléphones mobiles et des smartphones comporte les appareils à usage uniquement professionnel, achetés par la Ville et mis à disposition de collaborateurs par celle-ci, et les appareils privés, utilisés aussi pour des conversations professionnelles, mis sous contrat de la Ville pour bénéficier de conditions plus avantageuses (abonnements à Fr. 4.- par mois - Fr. 30.- pour des

données illimitées - et gratuité des appels de et vers les autres téléphones de la Ville).

La nouveauté en 2019 dans les abonnements mobiles Swisscom est constituée par les abonnements « Flex ». Ceux, avec un forfait de 2 Go de transfert de données, offrent une solution meilleur marché (Fr. 23.-) pour les smartphones des utilisateurs ayant une consommation limitée de données et ne posent pas de risque de dépassement du forfait, le transfert de données s'arrêtant si celui-ci est atteint. Quelques abonnements illimités dans les services ont ainsi été convertis en Flex pour réduire les coûts.

La DSI gère ainsi les abonnements, les cartes SIM, les appareils professionnels et les contributions ou remboursements pour les appareils privés.

L'évolution marquée, déjà observée en 2018, est la généralisation des appareils Dual SIM. Ceux-ci offrent la possibilité au collaborateur ayant un abonnement professionnel d'utiliser et de n'avoir qu'un seul téléphone en poche pour le privé et le professionnel. La DSI est attentive à ce changement et cherche dans chaque cas la meilleure solution pour le collaborateur et la Ville.

Développement durable

La DSI tient compte de la question du développement durable et s'efforce de limiter l'impact environnemental des systèmes informatiques. Les principales mesures adoptées sont ainsi les suivantes :

- remplacement des PC sur des durées longues de l'ordre de 6 ans
- adoption de mini PC, bien plus légers et plus compacts, dont la construction demande moins de matériaux et moins d'énergie grise
- diminution du nombre de périphériques d'impression dans les services en concertation avec les responsables.

Autres tâches

Procédures Votelec

M. Schneider, chef de service de l'informatique, assume la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des processus électoraux avec le greffe, la transmission du rôle électoral au canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec le président du Conseil communal, le dépouillement avec le système de lecture optique des bulletins et l'envoi des résultats avec le logiciel Votelec.

Il faut signaler que le système de lecture optique des bulletins, basé sur une machine Axiome et utilisé depuis plus d'une douzaine d'années à



Rez des Pas-Perdus de l'Hôtel-de-Ville avec les râteliers pour le tri des bulletins du Conseil des Etats et les boîtes pour le tri des listes du Conseil National

Vevey, devra être remplacé à moyen terme. En effet, la société Axiome a été rachetée par une entreprise allemande qui n'entend plus maintenir l'activité dans le secteur des votations et assurer les maintenances des appareils. Une solution alternative devra donc être trouvée. Le SCL (service des communes et du logement) du canton a ainsi présenté en 2019 un système, développé par une société privée, utilisant des scanners standards et un logiciel assumant le traitement des scans.

En 2019, outre les votations fédérales et cantonales régulières, il a fallu organiser et gérer une votation communale (l'initiative pour la création d'un parking souterrain à la Place du Marché) et les deux tours des élections fédérales.

Evolutions prévues en 2020

Conformément aux études menées en 2019 et aux rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2020 :

- Mise en service du nouveau site web www.vevey.ch.
- Remplacement et migration de la messagerie Lotus/Domino vers Exchange/Outlook.
- Extension de l'utilisation de la GED pour les besoins des services et de l'administration.
- Mise en place du nouveau système de téléphonie.
- Remplacement des serveurs et des baies de stockage, achetées fin 2015 et à remplacer en 2020.

*Michel Agnant, municipal
Robert Schneider, chef de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2018 :

La commission de gestion a émis dans son rapport 2018 le vœu que la signalisation du Wi-Fi par des panneaux soit améliorée et complétée.

Pour répondre à ce vœu, la DSI a travaillé avec la cellule signalisation d'ASR. Un panneau avec une nouvelle signalétique a ainsi été conçu (voir photo ci-dessous). Une quinzaine de ces panneaux sera posée au début de l'année 2020 pour signaler les zones deservies.



Le SIT - Un service transversal toujours plus utilisé et apprécié

Le SIT est un service transversal et intercommunal fonctionnant avec 0.95 EPT (dont environ 0.45 EPT sont pris en charge par la région) depuis sa création fin 2010. Le SIT est un service de soutien indispensable à la mise en œuvre des politiques publiques des administrations de la région et est très apprécié des utilisateurs (communes, associations de communes, secteur privé, citoyen). De nombreuses nouvelles prestations sont réalisées chaque année et les indicateurs mis en place montrent une utilisation croissante des services. De ce fait, le SIT participe activement à la numérisation des processus dans les administrations utilisatrices, et est devenu un maillon essentiel dans la transition numérique. Pour rappel, les principaux axes stratégiques du SIT, mis en application depuis sa création, sont les suivants :

- utilisation de logiciels libres (ouverture, pérennité, indépendance, personnalisation, etc.) ;
- utilisation des forces de saisie réparties dans les services utilisateurs (économie sur les RH, efficacité, responsabilisation et implication des services) ;
- développement d'un maximum de compétences internes (indépendance, efficience et rapport qualité/prix optimal) ;
- régionalisation des services (partage des coûts, rationalisation et augmentation de la valeur et de la pérennité du système).

Logiciels de gestion des géodonnées

Le SIT a continué à investir des ressources en 2019 pour le développement du logiciel libre QGIS. Cela a notamment permis d'obtenir une version stable et évoluée de QField, module nomade de QGIS permettant le relevé de données dans le terrain. En plus de QGIS, le SIT a également assuré la maintenance évolutive du logiciel Topobase (Autodesk Map 3D), dans lequel les données du réseau d'assainissement sont gérées par la DAIE.

Création de plans

Le SIT est l'organe de référence lorsqu'il s'agit de concevoir et réaliser des plans spécifiques pour les services de la commune, mais également pour des clients externes (associations, services intercommunaux ou entreprises privées). Divers plans ont été produits en 2019 pour les services communaux, ASR et la FEVI.

Vente de données LIDAR

Le SIT a diffusé au secteur privé des données tridimensionnelles LIDAR pour un montant total de Fr. 2'757.85. Les données diffusées sont essentiellement les courbes de niveau, générées par le SIT sur la base des données LIDAR 2015 du canton de Vaud.

ASIT-VD

Depuis 2015, le responsable du SIT est membre du comité directeur de l'ASIT-VD, et a accédé à la présidence en avril 2017. Crée il y a 20 ans par les principaux acteurs de la géoinformation du canton de Vaud, l'ASIT-VD emploie 4 ingénieurs et rassemble plus de 400 membres. Les principaux objectifs de l'association sont de :

- faciliter l'accès aux géodonnées (catalogage et extraction de géodonnées) ;
- favoriser l'échange de connaissances (organisation d'événements, publications, etc.).

En tant que président, le responsable du SIT a activement contribué en 2019 aux évolutions et événements qui se préparent pour 2020 (évolution de l'association et seconde journée romande de la géoin-

formation). De plus, l'ASIT-VD a mis en ligne en 2019 une application permettant de centraliser et faciliter la commande de plans réseaux : www.plans-reseaux.ch.

Projets

Le SIT est sollicité par les services communaux et les partenaires Cartoriviera pour réaliser divers projets à composante spatiale. Les principaux projets réalisés en 2019 sont présentés ci-dessous.

Cartoriviera

Cartoriviera est un géoportail intercommunal couvrant l'entier de l'ancien district de Vevey ainsi que les communes du Haut-Lac et constitue l'activité principale du SIT. Ci-dessous quelques chiffres, en constante augmentation depuis la mise en ligne en 2011 :

- plus de 1000 visites quotidiennes ;
- près de 670 utilisateurs disposant d'un accès sécurisé ;
- 14 communes et 2 associations de communes (env. 150 km²) partenaires ;
- près de 30 thèmes de données ;
- plus de 300 couches ;
- 1 serveur virtuel et 400 Go de données.



Nombre de visites mensuelles

Les volets administratif, technique et financier de Cartoriviera, sous la direction du SIT, sont résumés ci-dessous.

Cartoriviera - Volet administratif

En plus de la coordination régionale de Cartoriviera, le SIT participe activement à la coordination intercantonale du groupe d'utilisateurs GeoMapfish (logiciel libre de Cartoriviera) réunissant de nombreuses villes et cantons suisses, et en assure la gestion financière. En 2019, le financement participatif a permis de réunir plus de Fr. 110'000.- qui ont été utilisés pour réaliser de nouvelles fonctionnalités et assurer l'évolution de l'infrastructure.

Cartoriviera - Volet financier

En 2019, la gestion de Cartoriviera a permis une entrée financière nette de Fr. 73'732.33 pour le SIT, ce qui représente une part non négligeable des charges salariales.

Cartoriviera - Volet technique

Les nouvelles données qui ont été introduites en 2019 sont les suivantes :

- nouvelles cartes des dangers naturels tenant compte des mesures de protection ;
- intégration au plan de ville des arbres détectés automatiquement sur la base des données LIDAR ;
- nombreuses données liées à la Fête des Vignerons (plus de détails dans un chapitre suivant) ;



- photographies aériennes de juillet 2019 (plus de détails dans un chapitre suivant) ;
- photographies aériennes historiques de 1946 de swisstopo ;
- potentiel solaire des toits et façades des bâtiments (données de l'OFEN) ;
- chalets de Montreux Noël (plus de détails dans un chapitre suivant) ;
- années de construction et rénovation des bâtiments, ainsi que surface en logement / activité ;
- disponibilité en temps réel de plusieurs parkings: Les Remparts (La Tour-de-Peilz), Midi-Coindet (Vevey) ainsi que les deux parkings des Pléiades (Blonay) ;
- mesures liées au « Plan directeur des mobilités douces » de Vevey.

Au niveau fonctionnel, une migration importante a été réalisée en 2019 sur la version 2.4, qui offre de nombreuses fonctionnalités supplémentaires, et qui a nécessité un changement partiel de l'infrastructure informatique (utilisation de conteneurs « Docker »). De plus, un système permettant d'avoir des statistiques détaillées de l'utilisation des couches de Cartoriviera a également été conçu et réalisé en 2019.

Cartoriviera - Formation

Comme chaque année, le SIT organise une formation sur Cartoriviera destinée aux employés de la ville. En 2019, 23 employés communaux ont été formés.

Photographie aérienne 2019

Le SIT a géré l'acquisition d'une nouvelle orthophoto haute définition des zones bâties de la Riviera. L'acquisition a été effectuée de manière aéroportée le 24 juillet, ce qui a permis d'immor-



Photo aérienne 2019

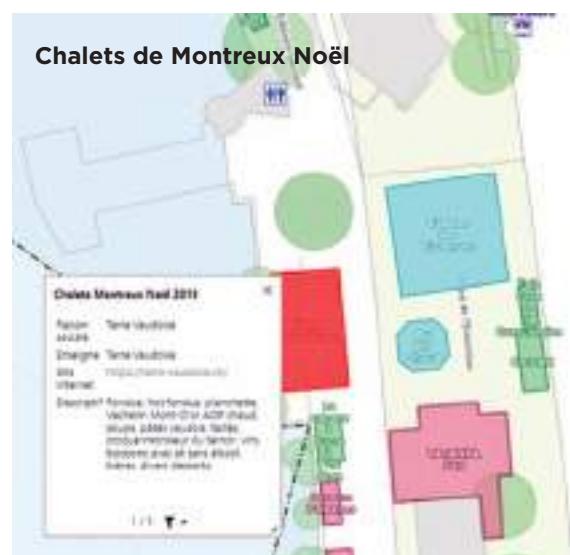
taliser les infrastructures de la Fête des Vignerons. Les coûts ont été répartis entre les 14 communes partenaires de Cartoriviera.

Applications de gestion de géodonnées

En 2019, le SIT a développé plusieurs applications / infrastructures de gestion de géodonnées pour les services de la ville ou les partenaires Cartoriviera :

- gestion des données liées à l'énergie : réalisation d'une application pour la DAIE permettant de gérer l'ensemble des informations liées à l'énergie (chauffage, eau chaude sanitaire, électricité, etc.) pour tous les bâtiments situés sur le territoire de Vevey ;
- gestion des terrasses : réalisation d'une application pour la Police du commerce et la DU permettant de consulter et gérer les terrasses de la commune ;
- gestion des frontages : réalisation pour la DU d'une application permettant la saisie dans le terrain et la gestion au bureau des frontages du quartier de Plan-Dessus ;
- gestion des chalets de la manifestation Montreux Noël : réalisation d'une application permettant à Montreux Noël de gérer ses chalets avec une transmission instantanée des modifications dans Cartoriviera ;

Chalets de Montreux Noël



- gestion des places de jeux : réalisation pour la DEP d'une application terrain / bureau pour la gestion des places de jeux et leurs contrôles.

Extraction des habitants / entreprises

Le système d'extraction automatique des habitants et entreprises conçu en 2018 pour Vevey a pu être transposé en 2019 sur les communes de Montreux et Saint-Légier. Il a été étendu de manière à pouvoir également extraire les propriétaires et les gérances. L'infrastructure mise en place est basée sur le logiciel libre « Extract », conçu par l'ASIT-VD.

Extraction des réseaux souterrains

Un système d'extraction automatique des réseaux souterrains a été mis en place en 2019 pour presque tous les partenaires Cartoriviera. Il permet une génération automatique de plans au format PDF et DXF lors d'une commande effectuée par une entreprise sur l'application www.plans-reseaux.ch (réalisée par l'ASIT-VD). Chaque gestionnaire (SIGE, commune, etc.) valide lui-même la livraison des plans au client.



Stationnement

En 2019, le SIT a réalisé divers projets liés au stationnement :

- intégration des parkings Midi-Coindet, Remparts, Motalles et Pautex dans l'infrastructure de diffusion des disponibilités en temps réel www.parkings-riviera.ch ;
- réalisation d'un système cartographique permettant à ASR d'effectuer des réservations de la Grande Place, lié dynamiquement à www.parkings-riviera.ch ;
- adaptation des applications de détection et de contrôle du stationnement à la nouvelle configuration des places de la Grande Place.

Fête des Vignerons 2019

Le SIT a été passablement sollicité en 2019 pour réaliser diverses tâches liées à la Fête des Vignerons, pour environ 250 heures de travail (100 en 2018 et 150 en 2019) :

- évolution du thème Cartoriviera « Fête des Vignerons » avec l'ajout de nombreuses données publiques et privées (mobilité, terrasses, WC, caveaux, orthophotos, etc.) ;
- réalisation de relevés 3D par drone du chantier de l'arène et publication des modèles sur Cartoriviera ;
- réalisation d'une application pour la DEP permettant d'effectuer de manière efficiente le contrôle quotidien des places de jeux.



Support

Le SIT est régulièrement sollicité par les services de la ville ou les partenaires Cartoriviera pour des questions liées aux géodonnées. En 2019, les principales activités de support ont concerné les domaines suivants :

- ASR - Police : applications de gestion et de contrôle du stationnement ;
- ASR - Police : cartes des interventions ;
- Communes Cartoriviera : diverses extractions / diffusions de géodonnées ;
- Communes Cartoriviera : support sur l'utilisation de logiciel QGIS / QField ;
- Communes Cartoriviera : divers plans pour Roche et Rennaz
- Communication : divers plans pour les communications officielles de la ville ;
- DAIE : gestion des propriétés communales ;
- DJEFS : plan des périmètres scolaires ;
- DU : statistiques d'utilisation des parkings ;
- Greffe : diverses extractions habitants / entreprises dans le cadre de la FEVI.

*Michel Agnant, municipal
Daniel Gnerre, responsable du SIT*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2018 : néant

Lexique

ASIT-VD :	Association pour le système d'information du territoire vaudois
ASR :	Association sécurité Riviera
DAIE :	Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie
DEP :	Direction des espaces publics
DU :	Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable
EPT :	équivalent plein temps
FEVI :	Fête des Vignerons
LIDAR :	Light detection and ranging (système d'acquisition de données 3D)
OFEN :	Office fédéral de l'énergie
QGIS :	Quantum GIS (logiciel SIT professionnel)
QField :	version mobile Android de QGIS
SIT :	Système d'information du territoire

Petit lexique des termes informatiques :

Adresse IP (ou TCP/IP) : adresse unique sur Internet attribuée à chaque PC faisant partie d'un réseau.

Appliance : serveur propriétaire dédié à faire fonctionner une application unique, avec laquelle il est vendu.

Armoire de brassage : armoire métallique murale ou posée sur le sol, abritant la connectique du bâtiment. C'est là que sont centralisés les connecteurs RJ45 cuivre et là qu'aboutissent les fibres optiques. Les équipements actifs, comme les commutateurs, prennent place dans ces armoires où vont se faire les branchements qui permettent les connexions souhaitées.

Bit : 0 ou 1 en binaire. Élément d'information de base traité par l'ordinateur. 8 bits composent un octet (byte en anglais) et sont nécessaires pour coder un caractère alphanumérique. 1 Mbits = 1 million de bits. 1 Gbits = 1 milliard de bits.

Commutateur ou switch : équipement de communication "intelligent" utilisé pour interconnecter PC et serveurs via le câblage réseau. C'est une sorte de central téléphonique informatique.

DECT : digital Enhanced Cordless Telephone : Il s'agit du standard européen de radiocommunication vocale entre un téléphone sans fil et sa station de base.

Déduplication : la déduplication est une technique de stockage de données, consistant à factoriser des séquences de données identiques afin d'économiser l'espace utilisé, en ne stockant qu'une seule fois ces séquences.

Disaster Recovery : reprise d'activité suite à un problème important (=désastre).

ERP (Enterprise Ressource Planning) ou PGI (Progiciel de gestion intégré) en français, mais désuet : ensemble logiciel couvrant la gestion du système d'information de l'entreprise.

FC ou Fiber Channel : protocole permettant la connexion haut débit (usuellement 8 Gbits/s voire 16 Gbits/s) d'un serveur à un système de stockage.

FO : fibre optique : fil en verre permettant le transfert rapide d'une grande quantité de données sur de longues distances (plusieurs kilomètres). L'information y circule sous forme de lumière avec des débits bien supérieurs à ceux des câbles cuivre.

GED (gestion électronique des documents) : désigne un procédé permettant d'organiser et gérer des informations et des documents électroniques au sein d'une organisation. Le terme GED désigne également les logiciels de gestion de ces contenus documentaires.

Gigabits/s ou Gbits/s : débit de 1 milliard de bits par seconde, soit 125 Méga octets par seconde.

kVA : kilovoltampère, unité de mesure de puissance électrique. 12 kVA correspondent à 9.6 kW.

Nest : solution informatique suisse pour les villes et les communes permettant notamment de gérer la population (contrôle des habitants), les biens fonciers, le rôle électoral et d'émettre les factures débiteurs. En Suisse, 400 communes utilisent Nest et gèrent avec ce logiciel une population d'environ 2.5 millions d'habitants.

Octet (=byte en anglais) : 1 octet = 8 bits. C'est l'unité de taille en informatique, un octet permettant de coder un caractère. 1 Mo = 1 mégoctet, soit 1 million d'octets. 1 Go = 1 gigaoctet, soit 1 milliard d'octets. 1 To = 1 téraoctet, soit 1'000 Go (ou 1'000 milliards d'octets).

Onduleur : l'onduleur permet de basculer sur une alimentation par batteries en cas de micro-coupure ou de coupure franche du réseau électrique, de pics de tension ou de sous-tension. Cet équipement protège donc les systèmes informatiques contre les petites coupures électriques ou permet d'arrêter proprement les serveurs dans le cas où la coupure se prolongerait.

Pare-feu (ou Firewall en anglais) : un pare-feu (Firewall en anglais) est un logiciel et/ou un matériel, permettant de faire respecter la politique de sécurité du réseau. Il filtre sur la base de règles définies en fonction des besoins de l'entreprise quel protocole peut entrer ou sortir du réseau et cela de quelle adresse vers quelle adresse.

PoE (Power over Ethernet) : norme d'alimentation électrique d'un appareil compatible à travers le câblage réseau. Ce sont usuellement des téléphones IP et des antennes Wi-Fi qui sont alimentés ainsi.

RAID : (redondant Arrays of Inexpensive Disks) technique permettant de répartir des données sur plusieurs disques durs afin d'éviter la perte de celles-ci en cas de défaillance d'un des disques.

RJ45 : prises réseau de type câblage universel, pouvant être utilisées aussi bien pour les équipements informatiques que pour desservir des téléphones traditionnels sur un réseau séparé.

Serveur de proxy : un serveur proxy est une machine faisant fonction d'intermédiaire entre les ordinateurs d'un réseau local et internet. Il relaie les demandes des PC et va chercher de manière centralisée les informations consultées sur internet, ce qui permet d'augmenter la sécurité (filtrage antivirus des pages et blo-

cage des sites non autorisé) et d'améliorer la vitesse d'affichage des pages (les pages déjà consultées étant gardées en cache et pouvant être affichées sans devoir aller chercher à nouveau l'information sur internet).

Smartphone : un smartphone est un téléphone mobile doté des fonctions d'assistant personnel. Outre son usage comme téléphone, il offre des fonctionnalités comme l'agenda, la consultation de courrier électronique et la navigation sur le web. Un clavier ou un écran tactile permet d'effectuer la saisie des données.

SMTP (simple Mail Transfer Protocol) : SMTP est un protocole de communication utilisé pour transférer le courrier électronique vers et entre des serveurs de messagerie.

SSD (Solid-state drive) : matériel informatique permettant le stockage des données sur une mémoire flash (= mémoire de type clé USB ou carte d'appareil photo).

TCP/IP : protocole réseau (=comme un langage avec ses règles et conventions de communication) utilisé d'abord sur Internet, qui s'est généralisé ensuite de façon quasi universelle dans les entreprises et chez les particuliers.

Téléphone IP : téléphone utilisant le réseau informatique (et le protocole TCP/IP) pour communiquer avec le central téléphonique.

Virtualisation : du fait de la puissance accrue des nouveaux serveurs multicoeurs, il est possible de faire tourner de nombreuses applications sur un seul serveur physique. Cependant, pour des raisons de sécurité, de disponibilité des machines et d'incompatibilité des programmes, il serait très problématique d'installer de multiples applications sur un serveur. La virtualisation permet de résoudre, entre autres choses, ce problème. Ainsi, on fait tourner plusieurs environnements virtuels, par exemple 2 serveurs Windows 2003, 1 serveur Windows 2008 et 1 serveur Linux sur un seul serveur physique. Ces machines virtuelles sont cloisonnées et gérées séparément comme s'il s'agissait physiquement de serveurs distincts. Le logiciel de virtualisation le plus connu se nomme VMWare.

VoIP (Voice over IP) : le « nouveau » concept de téléphonie faisant circuler les communications téléphoniques (=Voice) sur le réseau informatique au lieu d'un réseau téléphonique dédié.

Wi-Fi : protocole de communication permettant de créer des réseaux locaux sans fil. Tous les ordinateurs portables actuels, ainsi que les smartphones, incorporent cette technologie et peuvent donc se connecter sur des réseaux Wi-Fi.



La Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable planifie l'aménagement du territoire, gère les autorisations de construire et coordonne l'Agenda 21 local.

DIRECTION DE L'URBANISME, DE LA MOBILITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

VEVEY DEMAIN

Stratégie Priorités Projets Actualités

La Ville de Vevey a lancé la révision de ses outils de planification territoriale !

La stratégie territoriale en action !

POCom
Plan Directeur Communal

Le plan directeur communal (POCom) en vigueur date de 1997. La loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LATO) prévoit expressément son adaptation tous les quatre ans. Depuis, le Municipio a décidé d'entamer sa révision, qui se fera en deux temps : d'abord l'élaboration du Document Directeur communal, puis le plan d'ordre du POCom.

PGA
Plan Global d'Affectation

Le règlement sur les constructions de la Ville de Vevey (RCW) et les plans d'affectation qui l'accompagnent, approuvés par le Conseil d'Etat en 1982 et mis à jour en 1984, sont aujourd'hui largement obsolètes. La révision de ces documents est motivée non d'un bloc mais par morceaux, ce qui permet une intégration des modifications les plus nécessaires.

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

Compte-rendu de la journée participative du 8 septembre 2018

En savoir plus

LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT EN COURS

 Révision du plan général d'affectation (PGA)

 Réaménagement de la place du Marché

 Gare et place des Bosquets

 Révision du plan directeur communal (POCom)

 Requalification de la route cantonale RC788

 Réaménagement de la rue du Nord

Tous les projets / planifications

communal (POCom)
Échéance de la révision du plan directeur communal
Fin 2020

Tous les projets / planifications sur la carte

communal RC788
Échéance de la révision de la route
Fin 2020

Tous les projets / planifications dans le temps

communal

Introduction

Présentation

La direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable, dont l'acronyme est la « DU », remplit les missions suivantes :

Pour la partie **urbanisme**, le service assume les tâches communales découlant d'un certain nombre de lois, dont la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) et la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE). Il s'agit de :

- l'établissement des outils de **planification en aménagement du territoire** (plans directeurs et plans d'affectation) ;
- la **police des constructions**, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

Pour la partie **mobilité et aménagements urbains**, il s'agit essentiellement de la requalification des espaces publics et de la planification de la mobilité en intégrant le développement des déplacements selon les différents modes de transport, la politique du stationnement, et la stratégie de régulation du trafic.

Le **développement durable** (Agenda 21) est indissociable des missions précitées. Il s'agit d'accroître la prise en compte des principes de durabilité dans l'administration et les politiques publiques, ainsi que d'informer, sensibiliser et encourager les citoyens, les secteurs privés et publics à la durabilité.

Organisation

Afin de mener à bien ces tâches, la DU comprend formellement 4 « secteurs » :

- la police des constructions ;
- la mobilité et les aménagements urbains ;
- l'Agenda 21 ;
- l'aménagement du territoire.

La DU dispose également d'un secrétariat en commun auxdits secteurs.

La nature même des thématiques qui occupent la DU implique un travail de coordination intense à l'intérieur du service comme avec les autres services communaux et partenaires extérieurs. Entre responsables PMU et Agenda 21 pour les projets relatifs à la mobilité douce et au stationnement, entre police des constructions et Agenda 21 pour les plans de mobilité, etc. La collaboration avec les services communaux dits « opérationnels », comme la DAIE, est également importante.

Ressources humaines

La DU dispose d'un effectif permanent de 9 personnes (8,5 ETP). En 2019, le secrétariat a été totalement renouvelé suite au départ des titulaires.

Des engagements temporaires ont été effectués : L'Agenda 21 bénéficie du programme « Premier emploi ». Ce programme permet d'offrir à un universitaire la possibilité de bénéficier, à l'issue de sa formation, d'un contrat de stage à 100% de douze mois, puis, en cas d'entièvre satisfaction, de prolonger son emploi par un contrat d'auxiliaria à 100% pour une année.

Cette année, la stagiaire a donc vu son contrat prolongé en tant qu'auxiliaire.

En raison de tâches supplémentaires notamment en lien avec la Fête des Vignerons, le secteur police des constructions a été renforcé temporairement par une technicienne. Le secteur mobilité et aménagements urbains a également été renforcé temporairement en raison d'une surcharge de travail.

Communication

Site internet Vevey Demain

Disponible depuis fin 2018 et visité par plus de 3200 utilisateurs en 2019, ce site internet (photo ci-contre) permet de suivre l'actualité du processus de révision des planifications territoriales de la Ville et des projets qui y sont liés.

Construit autour de la nouvelle stratégie en urbanisme de la Municipalité, ce site internet permet de suivre l'actualité des processus en cours.

Mis à jour régulièrement, il permet de centraliser l'information concernant l'aménagement du territoire veveystan, d'exposer les études, projets ou réalisations qui en découlent, et de comprendre ainsi plus immédiatement les liens existant entre ces différentes échelles d'aménagement.

Cette plateforme centrée sur les projets invite à découvrir le détail des évènements, études et projets en cours ou récemment réalisés par le biais de contenus interactifs (cartes, vidéos, images de synthèses, etc.). La navigation permet de visualiser le contenu à travers plusieurs entrées (Plan de ville, ligne du temps) et de rechercher les objets souhaités grâce à des filtres thématiques.

Ce site sera intégré au futur site de la ville.

Julien Cainne, chef de service

Aménagement du territoire

Missions

- Mener à bien la révision du Plan général d'affectation et du Plan directeur communal.
- Suivre les Plans d'Affectation d'initiative privée.
- Participer à l'élaboration des projets intercommunaux.

Stratégie communale

Suite à de nombreuses interventions à ce sujet au Conseil communal et aux trois référendums refusés coup sur coup pour les derniers plans d'affectations soumis en 2013, 2015 et 2017, le Conseil communal a voté en 2017 les crédits nécessaires à la révision à sa planification directrice datant de 1997 et de sa planification réglementaire datant de 1964. De plus, vu les fortes sollicitations immobilières dont elle est l'objet, la Ville a décrété le quartier de Plan-Dessus zone réservée.

Enfin, elle a mis en attente l'ensemble des planifications réglementaires jusqu'à la validation d'une vision d'ensemble de l'aménagement du territoire Veveystan.

Cette vision d'ensemble a pris la forme d'un concept directeur qui a été adopté par le Conseil communal le 13 juin 2019. Pièce maîtresse du plan directeur communal, ce concept définissant les objectifs et les principes a permis ainsi de relancer comme prévu l'ensemble des planifications réglementaires.

Planifications directrices

Plan directeur communal (PDCom)

Une des tâches les plus urgentes consistait donc à mettre au point la première étape du PDCom : le Concept directeur communal (CD).

Ce Concept directeur présidant à l'établissement de nouvelles règles d'aménagement à l'échelle de l'ensemble de la Ville.

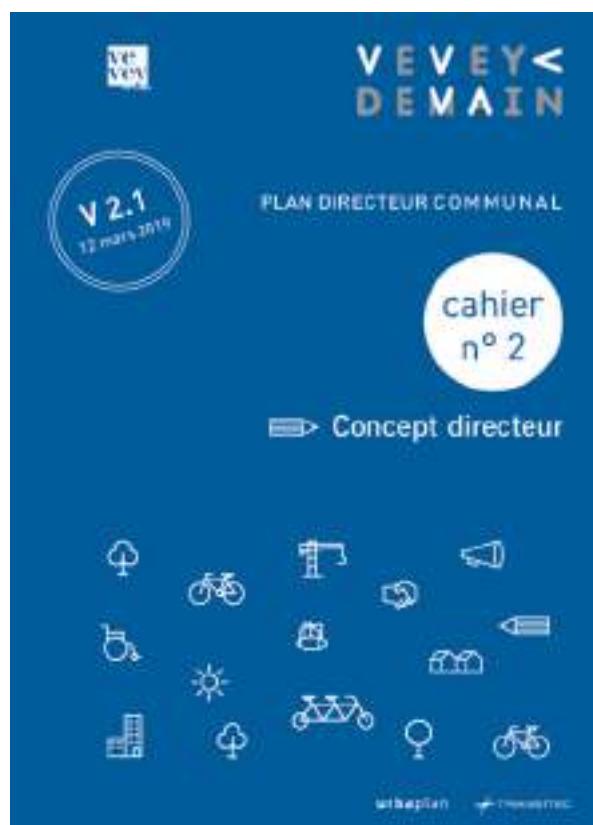
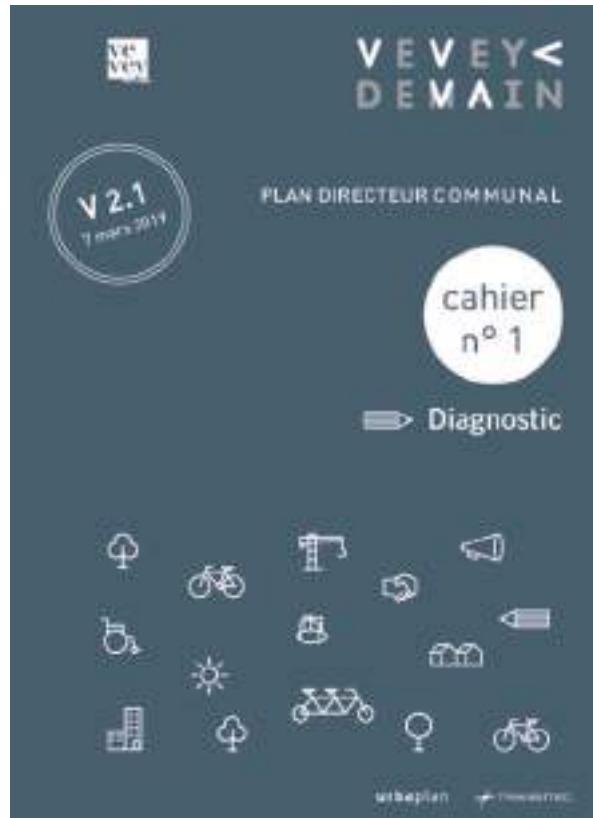
Suite aux travaux menés courant 2018, une dernière séance de la Commission d'Aménagement du Territoire (CAT) a été consacrée à la finalisation du document en janvier 2019.

A l'occasion de cette dernière CAT consacrée à ce sujet, une vingtaine de membres du Conseil communal, d'associations locales de commerçants ou d'habitants ont à nouveau pu discuter avec les mandataires, la Municipalité et les services, des op-

tions à prendre dans les domaines suivants :

- Organisation urbaine
- Ambiances et évolution des tissus bâties
- Espaces publics et paysage
- Mobilité
- Nature et environnement
- Energie

Suite à cette CAT la Municipalité a soumis le CD au Conseil par voie de préavis qui l'a adopté à une large majorité le 13 juin 2019.



Puis, comme prévu, le Concept directeur a été remis durant le printemps à l'appui de l'examen préliminaire des projets de PDCom et de PA auprès des services cantonaux.

Souhaitant mettre l'accent sur la révision du PGA et plus particulièrement le quadrant Nord-Ouest dont une partie est en zone réservée, la finalisation du PDCom a été ralentie en 2019. Elle sera reprise avec un rythme plus soutenu en 2020.

Il s'agira alors d'approfondir les enjeux et les objectifs d'aménagement répertoriés par thématiques et par quartiers, puis par la constitution d'une liste de mesures indiquant la manière d'atteindre ces objectifs.

Pour plus d'information : <https://demain.vevey.ch/>

Etude de circulation et de stationnement à Plan-Dessus

L'étude consacrée en 2018 à la question des espaces ouverts du quartier de Plan-Dessus et le Plan directeur de stationnement adopté en novembre 2018 ont été complétés courant 2019 par une étude détaillée de la circulation et du stationnement dans ce quartier. Cette étude, qui sera finalisée en janvier 2020, permettra de fixer précisément les orientations de la Ville en matière de stationnement à l'attention des auteurs des plans d'affectation dont les projets ont pu se poursuivre dès l'adoption du Concept directeur. Les prémisses de cette étude de circulation ont été présentées à la CAT le 3 juin 2019 et ses conclusions lui seront rendues avec les trois projets de plans d'affectation concernant Plan-Dessus, à la fin du premier trimestre 2020.

Planifications réglementaires

Le règlement des constructions de la Ville de Vevey (RCW) et la soixantaine de plans d'affectation qui l'accompagne ont été élaborés il y a plus de quinze ans. Le contexte actuel de planification ne correspondant plus à celui qui prévalait au moment de leur élaboration, les autorités de Vevey ont décidé de les réviser.

Zone réservée

La zone réservée est un outil de planification qui permet de suspendre partiellement la constructibilité de certains secteurs sur lesquels des plans d'affectation sont en passe d'être révisés. Elle permet d'éviter que des développements contraires à l'esprit de ces révisions ne soient autorisés entre-temps.

Adoptée le 31 janvier 2019 par le conseil communal, elle a été approuvée par le canton le 24 juillet 2019. N'ayant pas fait l'objet de recours elle est maintenant entrée en force pour maximum 5 ans prolongeable 3 ans.

Toutefois, les dispositions de cette zone réservée ont vocation à être remplacées par les nouvelles règles du premier quadrant du PGA en cours de révision. (PA1, Nord-ouest, cf. chapitre suivant)

Plan d'affectation Nord-Ouest (PA N-O)

Le premier Plan d'affectation à l'étude concerne le quadrant Nord-ouest de la ville. Ce projet de PA a été traité en priorité en 2019 pour qu'il puisse être envoyé à l'examen préalable du canton en 2020.

Ce PA intègre les secteurs de Gilamont, de Plan-Dessus, des Crosets et des Bosquets. Le secteur de Cour-aux-Marchandises n'y est pas intégré, ce secteur spécifique devant faire l'objet d'un plan d'ensemble avec celui de Bergère comme le prévoit le CD. L'élaboration du PA N-O a d'abord concerné le secteur de Plan-Dessus. Les premières

règles d'aménagement envisagées ont été confrontées à des avant-projets concrets de développement émanant de propriétaires privés - Nestec Ltd, Retraites populaires et ANCO SA - puis présentées à la Commission d'Aménagement du Territoire (CAT) en juin.

Le travail s'est ensuite poursuivi pour les secteurs des Crosets, de Gilamont et des Bosquets. Une visite sur le terrain avec la CAT a eu lieu le 25 septembre et a permis d'affiner à son tour le règlement en cours d'élaboration pour ces quartiers.

Fin 2019, le projet de plan et son règlement sont en passe d'être finalisés, tandis que le résultat de son examen préliminaire auprès des services cantonaux vient d'être communiqué à la Ville.

Quelques thématiques seront encore à traiter au début de l'année 2020 (ratios de stationnement, préservation du patrimoine bâti, objectifs en termes de logements d'utilité publique, etc.) afin de pouvoir finaliser ce projet.

PA sur les parcelles N° 272 et 331

Un travail de révision a été entrepris par le propriétaire et son mandataire dès le début de l'année 2019 sur la base des orientations du Concept directeur en cours d'élaboration.

Une première esquisse de ces planifications révisées a été présentée le 3 juin à l'occasion d'une séance de la CAT. Un travail d'affinement a été ensuite mené par les urbanistes mandataires en coordination avec celui chargé d'élaborer le PA N-O dans le courant du second semestre 2019.

Le propriétaire ne désirant pas intégrer ces deux secteurs dans le périmètre du PA N-O, ces deux Plans d'affectation font l'objet d'un processus distinct. Fin 2019, d'ultimes discussions entre la DU, la Municipalité et le propriétaire présageaient d'un envoi à l'examen préalable complémentaire du Canton vers la fin du premier trimestre 2020.

PA de Copet

Suite au refus d'une demande de permis de construire sur la parcelle n°355 dans un objectif de préservation du patrimoine industriel, le propriétaire a présenté début 2019 un projet de Plan d'affectation distinct du PA N-O pour cette parcelle ainsi que la parcelle adjacente (N°1313).

Présenté lors de la CAT du 3 juin et répondant favorablement aux orientations envisagées dans le Concept directeur, ce projet a fait l'objet de plusieurs séances de coordination entre le propriétaire, son mandataire et la DU.

Projet de développement immobilier de l'Avenir
L'élaboration d'un projet de développement concernant l'îlot urbain intégrant le restaurant de « l'Avenir » a débuté fin 2017. Cet îlot du quartier de Plan-Dessus, situé entre la rue des Tilleuls, la rue Gutenberg, la rue de Fribourg et l'avenue de Corsier, est constitué de 7 parcelles, dont l'une appartient à la Ville de Vevey (parcelle n° 258, intégrant le bâtiment de l'Athénée).

Le propriétaire des parcelles N° 260 et 263 souhaitant valoriser son bien-fonds en construisant de nouveaux volumes habitables, la Ville de Vevey a signé avec lui une convention-cadre permettant d'élaborer un projet conjoint en vue de conserver, voire de valoriser les espaces extérieurs disponibles à proximité de la place Robin et de maintenir un restaurant de quartier sur la parcelle N° 263.

Le projet a donné lieu à de nombreux échanges avec le propriétaire concerné, ses mandataires et

le mandataire en charge de l'élaboration du PA N-O tout au long de l'année 2019. Il s'agissait en effet de s'assurer que le développement prévu convienne au cadre réglementaire général envisagé (PA N-O), ce qui constituait par ailleurs un test intéressant pour celui-ci.

PA de Providence

Sollicitée par la Fondation Hôpital Riviera Chablais (HRC) au sujet de la reconversion du site de l'hôpital de Providence et sa vente éventuelle, la Municipalité a fait mener dès 2018 une étude circonstanciée par un expert immobilier.

Les résultats de cette étude de définition ont été présentés en 2019 à la Fondation HRC, qui souhaite impliquer un investisseur tiers dans l'opération.

PA de La Veyre-Derrey

Propriétaire de la majorité des parcelles intégrées au projet de PA de la Veyre-Derrey développé par la Commune de Saint-Légier sur son territoire le développement de ce secteur d'activités recèle des enjeux de programmation et de planification qui méritent un approfondissement du projet de planification et de l'expertise immobilière.

Conseillée par le bureau Scope développement et en collaboration avec DASLIG, la DU porte un regard critique et constructif sur ces documents établis par la commune de St Légier.

Projets d'aménagement

Gare-Centre

Le projet Gare-Centre, précédemment nommé gare-Nord, intègre un parking enterré destiné à recevoir les places de stationnement à transférer depuis la place du Marché. C'est ce que prévoit le Plan Directeur du Stationnement (PDS) validé le 15 novembre 2017.

Un premier permis de construire a été délivré le 19 mars 2018 pour le bâtiment d'activité, ainsi qu'une partie des places de stationnement projetées en ouvrage hors du fonds appartenant aux CFF-Immobilier.

Suite à l'accord de principe obtenu des CFF en juillet 2018 concernant la vente de son terrain, un dossier de permis complémentaire a été déposé pour la réalisation d'un parking de 324 places au final, dont 23 destinées à l'immeuble d'activités, 4 à l'usage des ateliers protégés Polyval et



50 pour le P+Rail CFF, soit un solde de 247 places destinées à l'usage public.

Un accès entre l'esplanade des Bosquets et le passage inférieur central de la gare est prévu afin de relier directement la place de la Gare. L'accès des véhicules au parking est quant à lui prévu depuis l'avenue de Gilamont par la rampe des Bosquets, qu'il est prévu de recouvrir afin de maximiser l'es-

pace public disponible en surface et le nombre de places de stationnement en ouvrage. Le projet soumis à l'enquête a été complété courant 2019 par différentes études rassemblées dans une Notice d'Impact sur l'Environnement (NIE). Celle-ci fait le point sur les conditions géologiques, des risques de crues, la modification incidente du schéma de circulation du quartier des Bosquets et ses répercussions en termes environnementaux. Diverses oppositions au dernier projet déposé ont été enregistrées. Celles-ci seront traitées dans le courant du premier trimestre 2020.

Une lettre-accord a par ailleurs été signée courant 2019 entre la Municipalité et les CFF concernant la cession des terrains CFF nécessaires à la réalisation du projet.

Le projet doit encore faire l'objet de certains approfondissements techniques en vue d'optimiser sa coordination avec le projet de gare MVR, l'avant-projet finalisé Gare-Centre devrait pouvoir être finalisé en 2020.

Information et participation

Conférences en urbanisme

Dans le cadre de la révision des outils de planification territoriale de la Commune, la DU avait débuté en octobre 2018 un cycle de conférences-débats portant sur certains thèmes d'actualité de la planification communale.

Les trois conférences organisées en 2019 à la salle du Conseil ont toutes réuni plus d'une centaine de personnes. La première traitait de la question des espaces publics. La seconde avait comme thème la densification mesurée des secteurs consacrés à l'habitat dispersée. La troisième enfin, coorganisée avec la bibliothèque de Vevey, traitait de la question de l'aménagement généré des espaces publics.

Ce cycle de conférences continuera en 2020, et traitera notamment du thème de la nature en ville.

VEVEY < DEMAIN 05.02.2019

ESPACES PUBLICS
QUELS ENJEUX ET OPPORTUNITÉS POUR LA VILLE DE VEVEY?

Conférences publiques, 18h, entrée libre
Salle du Conseil communal, Rue du Conseil 6, 1800 Vevey

VEVEY < DEMAIN 22.05.2019

DENSIFICATION DOUCE:
QUELS ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR LES ZONES VILLAS?

Conférences publiques, 18h, entrée libre
Salle du Conseil communal, Rue du Conseil 6, 1800 Vevey

VEVEY < DEMAIN 18.09.2019

URBANISME ET GENRE:
UNE VILLE FAITE PAR ET POUR LES HOMMES?

Conférences publiques, 18h, entrée libre
Salle du Conseil communal, Rue du Conseil 6, 1800 Vevey

Aménagements urbains et mobilité Missions

- Elaborer une vision d'ensemble de développement de l'espace public et de l'accessibilité multimodale
- Planifier la mobilité urbaine
- Concevoir et qualifier l'espace urbain en répondant aux objectifs de mobilité et d'accessibilité.
- Définir et mettre en application la politique du stationnement sur le domaine public

Projets communaux

Place du marché

Les mandats d'études parallèles (MEP) engagés pour l'aménagement de la Place du Marché dès juin 2017 ont permis de retenir l'avant-projet « D'amour et d'eau fraîche » du bureau Verzone Woods architectes (Vevey) pour la poursuite des études. La mise au point du projet a été suspendue suite au lancement de l'initiative populaire « pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché ». Le 19 mai 2019 - date du scrutin - l'initiative a été rejetée à 53% (46.5% de participation), permettant ainsi à la stratégie communale du stationnement d'être progressivement mise en place (plan directeur du stationnement, PDS) et au projet « d'amour et d'eau fraîche » d'aller de l'avant. L'initiative a différé la poursuite des études (phase « projet ») prévue initialement en février 2018. De ce fait, une période transitoire, entre la fin de la remise en état de la place du Marché après la Fête des Vignerons et la réalisation du projet d'aménagement aura lieu. Durant cette période, la Municipalité a souhaité faire un pas dans le sens de l'avant-projet lauréat du concours avec une nouvelle configuration de la place du Marché avec 312 places. Cela permet ainsi la mise en conformité du gabarit des cases de stationnement aux normes de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS). Le préavis de demande de crédit pour financer les études du projet lauréat « D'amour et d'eau fraîche » a été déposé à la séance du Conseil communal du 5 décembre 2019. L'objectif de cette démarche est d'affiner l'avant-projet lauréat et de permettre l'obtention du permis de construire et la connaissance des coûts sur la base d'offres d'entreprises. La séance de commission ad hoc a été convoquée le 16 décembre 2019 et la décision, suite au rapport de la commission, traitée en séance du Conseil communal le 30 janvier 2020.

Chaussée de la Guinguette

Faisant suite à une série de mécontentements liés à la chaussée de la Guinguette, la DU a rencontré l'association de quartier et les riverains du secteur. Cet échange fut constructif ; de nombreux problèmes en termes notamment de circulation, de sécurité et de qualité de l'espace public sont apparus. Il s'est poursuivi sous la forme d'un atelier participatif qui a eu lieu le 19 juin 2019. Cet atelier a été réparti en deux groupes - adultes et enfants - et avait pour but de déterminer une série de mesures qui permettront d'améliorer la situation existante. Suite à cet atelier, un avant-projet a été développé par le mandataire Verzone Woods et sera présenté aux habitants au printemps 2020.



Jean-Jacques Rousseau - piétonisation

Le plan de modération du trafic présenté aux citoyens et au Conseil communal en 2015 a été partiellement mis en place en 2018. L'étude de cette mise en œuvre s'est poursuivie avec la requalification et la mise en zone piétonne de la rue Jean-Jacques Rousseau.

Dans ce cadre, deux ateliers participatifs (27 mai et 24 juin) et une soirée de restitution (9 décembre) qui réunissaient des commerçants et des habitants ont été organisés en 2019. Ces ateliers avaient pour objectif de récolter les envies et besoins des divers acteurs dans le but de définir les aménagements futurs de cette rue piétonne. Ces ateliers ont permis de déboucher sur un avant-projet qui a été présenté aux différents intervenants. Ce dernier doit encore être approfondi et faire l'objet d'un projet final avant d'être mis à l'enquête.



Plan directeur du stationnement - pérennisation des mesures de la FDV 2019

Suite à la fermeture complète de la Grande Place pour les préparatifs de la Fête des Vignerons en 2019, des mesures d'accompagnement tirées du plan directeur de stationnement (restriction de circulation et de stationnement) ont été mises en place. Cela a ainsi permis de tester les mesures. Dans ce cadre, les avenues de Blonay et Gilamont, ainsi que la rue des Bosquets ont passé d'une durée de 11 heures à 3 heures, et celle des Deux-Marchés à 2 heures, ceci pour offrir des places de substitution à celles de la Place du Marché. Les zones macarons qui jouxtaient les avenues de Blonay et Gilamont ont été étendues, permettant aux détenteurs de macarons des zones A, C et D de voir leurs possibilités de se stationner augmenter. De même, les détenteurs de macarons pendulaires ont également été autorisés à se stationner sur les avenues de Blonay et Gilamont et le nombre de macarons délivrés s'est vu augmenter de 50 unités. Les parking longues durées créés en périphérie en compensation de la suppression des zones 11h n'ont été que très peu sollicités durant la Fête. Aussi, seuls trois emplacements de zones longues durées (11h) journalières, pour un total d'environ 40 places, ont été redéfinis aux entrées de ville (parking ENI, haut de l'avenue de Blonay et haut de l'avenue de Gilamont). L'ensemble des mesures mises en place durant la fête ont été un succès et seront pérennisées dès le 1er janvier 2020.

Signalétique

Le Lavaux Patrimoine Mondial a mis en place une nouvelle signalétique (panneaux d'information) sur les communes du Lavaux. Cette signalétique remplace les panneaux panoramiques « à la découverte des terrasses du Lavaux » qui ne peuvent être gardés pour des raisons de droits d'auteur. A

cet effet, de nouveaux emplacements ont été proposés.

Aménagement de l'avenue de Nestlé

L'avenue Nestlé est en majeure partie bordée d'immeubles de logements. Une attention particulière est donc portée à ce secteur, que ce soit en matière de sécurité ou de bruit. Dans l'attente du futur réaménagement de l'avenue, envisagé dans les 5 à 10 prochaines années, une série de mesures de sécurité et modification des zones de stationnement ont été mises en place. Le gabarit routier a été diminué afin de ralentir le trafic. Les 6 passages piétons ont été sécurisés, par la diminution de la longueur de traversée et 28 nouvelles places de stationnement ont été créées. Ces aménagements seront finalisés pour l'été 2020.

Sécurisation de carrefours et passages piétons

Certains carrefours et passages piétons ont fait l'objet d'une sécurisation. Il s'agit entre autres du carrefour Major Davel-Paderewski, des passages piétons et carrefours sur l'avenue de Nestlé et de passages piétons sur la RC 780.

Coordination interservices

La collaboration avec la DAIE se fait en lien avec tout ce qui concerne le réaménagement de surface (routier, bâtiments, etc.) des divers projets. De même, les problématiques routières telles que la sécurisation des passages piétons ou des carrefours se font également en collaboration avec l'ASR.

La collaboration avec la DEP se fait principalement sur l'aménagement des parcs et l'emplacement des arbres sur le domaine public.

Développement durable - Agenda 21

Missions

- Accroître la prise en compte des principes de durabilité dans l'administration et les politiques publiques (économiques, environnementales et sociales).
- Informer, sensibiliser, encourager les citoyens, les secteurs privé et public à la durabilité.
- Collaborer à la mise en œuvre du processus « Cité de l'Energie - Gold ».
- Promouvoir les mobilités douces et TP et mettre en œuvre les aménagements y relatifs

Administration exemplaire

Plan de mobilité de l'administration communale

Gestion des véhicules communaux Les vélos électriques situés à l'Hôtel-de-Ville ainsi que le vélo-cargo à disposition pour transporter du matériel sont utilisés très régulièrement (plusieurs trajets/jour). Le vélo-cargo doit dorénavant être réservé sur Gelore, système de réservation web.

Gestion des places de stationnement communales La commune compte 175 places de parc sur le domaine privé communal.

La norme VSS 640281 sur l'offre en cases de stationnement pour les employés a été calculée pour la commune de Vevey. Un maximum de 45 places de parc peut être mis en location pour les employés répondant aux critères du plan de mobilité. Actuellement 33 places sont octroyées sur ce quota.

Mesures incitatives Cette mesure incite les collaborateurs à emprunter les transports publics et/ou favorise la mobilité douce.

Ainsi, les collaborateurs ayant travaillé pendant toute l'année 2019 ont pu bénéficier d'un bon d'une valeur de Fr 185. – pour un abonnement de

transports publics, pour l'achat ou l'entretien d'un vélo, pour l'achat d'une trottinette ou encore pour l'achat de matériel lié à la pratique du vélo ou de la marche.

Cette année, 286 collaborateurs ont bénéficié de cette mesure pour un montant total de Fr. 49'122.–. Ce total représente 43 bénéficiaires de plus que l'année précédente, ce qui peut en partie être expliqué par l'ouverture de la mesure aux auxiliaires et aux stagiaires mensualisés.

Achats responsables

Une politique d'achats responsables constitue un instrument efficace pour la mise en œuvre effective des principes du développement durable au sein de l'administration. Différentes directives visant à diminuer l'impact environnemental et garantir des conditions sociales et équitables ont été élaborées.

Depuis 2014, les directives concernant l'alimentation, les fournitures de bureau, le matériel informatique et les véhicules communaux ont été mises en œuvre et perdurent. Les directives concernant le mobilier, les produits d'entretien et les vêtements de travail doivent quant à elles être améliorées. Ces dossiers n'ont pu avancer comme prévu en lien avec la charge de travail liée à la FeVi.

Mobilité douce

Aménagements cyclables

En raison de la Fête des Vignerons et des nombreuses infrastructures occupant le domaine public, seul un nouvel emplacement pour le stationnement vélo a pu être créé : 12 places vélo sont désormais disponibles à l'entrée sud du passage Saint-Antoine. De nouveaux le seront début 2020.

L'Agenda 21 vérifie l'application de la norme VSS dans les nouvelles constructions et changements d'affectation. Si le propriétaire ne dispose pas d'espace pour aménager les places requises sur sa parcelle, il peut solliciter l'administration pour les disposer sur le domaine public, moyennant un financement d'un montant de CHF 300.- par place vélo.

Vélostation

La vélostation a ouvert ses portes le 1^{er} décembre 2015. Elle totalise en fin d'année 2019 : 89 abonnés, dont 79 abonnements vélos et 10 pour les motos/scooters. En 2018, 66 abonnés étaient totalisés.

Cette augmentation de 1/3 d'abonnements peut s'expliquer en partie par la Fête des Vignerons et la volonté des certains figurants ou habitants d'avoir un lieu sécurisé pour parquer leur vélo ou leur moto.



Une deuxième raison à cette augmentation peut être due à la modification des tarifs. En effet, afin de répondre à une clientèle diversifiée et selon la proposition de la commission de gestion, de nouveaux tarifs préférentiels pour les détenteurs d'une carte étudiants/AVS/AI ont été proposés dès janvier 2019, ainsi qu'un nouvel abonnement pour une durée de 9 mois.

Vélos en libre-service

La ville de Vevey poursuit sa collaboration avec Velospot et le SEMO de l'OSEO-Vaud pour la gestion et l'entretien. Le projet favorise ainsi l'intégration de jeunes en insertion professionnelle.

Au début de l'année 2019, Vevey comptait 9 stations. Durant la Fête des Vignerons et pour favoriser les déplacements en mobilité douce durant cette période, 9 nouvelles stations ont été mises en fonction durant les mois de juillet à novembre, en lien avec les stations supplémentaires déployées pour la FdV.

Sur ces 9 nouvelles stations, 2 ont été pérennisées pour les années à venir. Le total de stations à Vevey se monte donc à 11 et 24 sur la Riviera, y compris le nouveau site de l'hôpital Riviera Chablais.

Subvention pour l'achat d'un vélo électrique

La subvention communale à l'achat d'un vélo électrique a rencontré un succès important. 73 personnes ont demandé un bon leur permettant de bénéficier d'un rabais de 10% sur leur nouveau vélo, et ce jusqu'à concurrence de Fr. 300.-. Sur ces 73 demandes, 59 subventions ont finalement été octroyées.

Une des raisons de ce succès est la mesure spéciale Fête des Vignerons offerte par les magasins de vélo et qui proposait un rabais supplémentaire de Fr. 200.-. Cette offre était cumulable avec la subvention accordée par la Ville.

Subvention à l'achat d'un abonnement de transports publics

Les veveysans âgés de moins de 25 ans et en formation post-obligatoire (apprentissage, HES, université etc.) peuvent bénéficier d'une subvention à l'achat d'un abonnement de transports publics. Elle couvre 15% du prix de l'abonnement jusqu'à un maximum de Fr. 190.--.

Malgré une campagne de communication effectuée via la diffusion de papillons aux écoles et un courrier personnalisé aux nouveaux ayants-droits, le nombre de demandes croît doucement chaque année. En effet, 162 demandes ont été acceptées en 2019 pour un montant total de Fr 27'002.50.-. En 2018, 120 subventions avaient été octroyées. Les critères d'octroi (âge) et le montant de la subvention seront mis à jour en 2020 via une modification du règlement du « Fonds communal pour l'énergie et le développement durable ».

Carvelo2go

Première ville romande à rejoindre le réseau de partage de vélos-cargos électriques carvelo2go, la plateforme permet de louer des vélos-cargos électriques à des prix avantageux.

Suite à la fermeture du magasin Tandem Vevey en 2019, le nombre d'hôtes pour ces vélos se montait à trois au lieu de quatre l'année précédente. En conséquence, 255 réservations ont été effectuées en 2019, contre 329 en 2018. Sur ces 255 réservations, 220 utilisateurs indiquent habiter à Vevey.

Afin qu'une offre de quatre vélos-cargos soit rétablie, un nouvel hôte devra être trouvé en 2020.

Mobilité pour les seniors

Depuis 2018, l'ATE, en collaboration avec la Ville de Vevey (DASLIG/DU) propose un cours destiné aux seniors désireux de recevoir des conseils sur la mobilité et les déplacements en transports publics. Le cours étant plein à chaque édition, il sera reconduit en 2020.

Bornes pour les véhicules électriques

La borne électrique située sur la place du Marché a dû être retirée début octobre 2018 afin de permettre le démarrage des travaux pour la construction de l'arène de la Fête des Vignerons en 2019. La borne sera remise en fonction début 2020 sur la place du Marché et sera complétée par de nouvelles bornes rapides, pour un total de 4 places de recharge extensible à 6 selon la demande.

De plus, trois nouvelles bornes EV-pass seront posées en 2020 dans le parking Vieille-Ville (anciennement parking du Panorama).

Transports publics

L'offre des VMCV s'est adaptée aux besoins de la Fête des Vignerons : abandon de la desserte de la place du Marché par les lignes 211 et 212 et gratuité de la 202 tous les samedis (5 h 30-24 h 30) du 5 janvier au 13 juillet et du 17 août au 19 octobre. Pour la période janvier à juillet, près de 22 % de fréquentation en plus a été constatée.

Par ailleurs, une mesure de compensation a été négociée entre la ville et la FeVi pour offrir la gratuité des lignes desservant Vevey (201, 202, 211, 212, 213 et 216) durant certaines tranches horaires de la période de la Fête.

Fête des Vignerons 2019

Les préparatifs pour la Fête des Vignerons ont occupé une bonne partie du temps de travail des collaborateurs de l'Agenda 21 entre 2018 et 2019. En tant que membre de la Commission Mobilité de la FdV, l'Agenda 21 a travaillé sur plusieurs aspects de planification et de mise en œuvre de la mobilité avant (phase de travaux) et durant la manifestation. Ceci a impliqué la participation aux séances mensuelles de la commission et aux différents ateliers de travail spécifiques (Place de la gare, parkings périphériques, etc.). Ces séances et ateliers avaient comme mission principale de traiter des problématiques liées à la mobilité, en créant par exemple des parkings de substitution ou des nouveaux schémas de circulation.

Une autre tâche fut l'analyse approfondie, en collaboration avec les transporteurs de la région et la coordination Fête au sein de la Ville, des différents plans de mobilité pour les phases de « montage », « répétitions » et « exploitation ». Ces plans ont été élaborés par le bureau d'ingénieur Transitec.

En tant que membre de la commission mobilité, l'Agenda 21 a également planifié et mis en œuvre le stationnement des deux-roues motorisés et des vélos durant la phase des répétitions et des spectacles de la FdV. Au total, environ 600 nouvelles places de stationnement pour les vélos et 800 pour les deux-roues motorisés ont été proposées au centre-ville durant la période de la Fête.

Grâce à cette planification, aux aménagements et à la communication, ce sont au final 80 à 85% des visiteurs qui ont privilégié une venue soit en transports publics (entre 65 et 70%), soit en mobilité douce (15%). Les objectifs pour une mobilité durable (douce et TP) ont été largement atteints.

Afin que les citoyens de Vevey soient impactés au minimum dans leurs activités quotidiennes par les travaux de construction de l'arène et durant la période de la Fête, et afin de favoriser une mobilité



douce ou en transports publics en ville, l'Agenda 21 a proposé différentes mesures compensatoires tout au long de l'année 2019. Ces mesures ont été les suivantes :

- Livraisons gratuites des achats à domicile via le service Dring-Dring
- Rabais de 200.- sur l'achat d'un vélo auprès de magasins partenaires
- Ajout de 9 nouvelles stations VLS en ville
- Bon de 75.- pour les commerçants pour l'utilisation du système carvélo2go
- Ligne de bus 202 gratuite tous les samedis en dehors de la période de la Fête
- Subventionnement d'un mois d'abonnement Mobilis
- Création de deux Park&Ride à la Veyre et Hauteville

Alimentation

Aménagement de potagers urbains sur le domaine public

Compte tenu du manque d'espaces verts sur des parcelles privées en centre-ville, un principe d'aménagement de potagers urbains sur le domaine public a été développé.

Le premier quartier à avoir pu bénéficier de ces bacs hors-sol fut la chaussée de la Guinguette (Association des Bosquets) en 2017 avec dix bacs. Courant 2018, 12 nouveaux bacs ont été posés à cet endroit, 10 bacs ont été installés à la rue de la Byronne dans le cadre du réaménagement de la rue, 4 bacs à la rue des Moulins en dessous du passage du Pont de Danse et 6 à la rue du Nord dans le cadre de son réaménagement. En 2019, 2 nouveaux bacs ont été installés à la rue des Moulins et 2 nouveaux bacs à la rue de la Byronne également. Les associations et collectifs s'occupant de ces potagers urbains ont rapporté à l'Agenda 21 qu'ils subissent passablement de vols de légumes. Afin que ce phénomène diminue, et que les bacs privés ne soient pas confondus avec des plantations en libre-service proposées certaines années par la DEP, une signalétique est en cours d'élaboration avec les associations et collectifs touchés. Cette signalétique sera posée au printemps 2020.



Potaclos

Le potager urbain aménagé au Petit-Clos 3, et baptisé Potaclos par les 44 familles et institutions bénéficiant d'une des 70 parcelles, est toujours cultivé selon les principes de la permaculture. Tous les jardiniers sont membres de l'association du Potaclos, dont le but est d'améliorer l'organisation et la gestion des jardins par un suivi favorisant autonomie et responsabilité.

Un collaborateur de l'Agenda 21 fait partie du comité. Il a, comme fonction, la gestion de la liste d'attente pour les parcelles et il a assisté en 2019 à 4 réunions ainsi que à l'Assemblée générale.

Lombricomposteurs

Afin de soutenir l'engagement en faveur du tri et de la réduction des déchets organiques, l'Agenda 21 propose depuis 2011 une subvention de CHF 50.- à l'achat d'un lombricomposteur.

Cette subvention a peu été sollicitée en 2019 ; seules 3 familles ont formulé une demande.

Economie

Verger 10 - espaces de travail partagés

Le développement des espaces collaboratifs répond à une demande croissante d'usagers d'horizons divers. Si l'offre privée peut répondre adéquatement aux besoins du tertiaire, il n'en va pas de même pour des micro-artisans qui cherchent des locaux à des prix raisonnables.

L'Agenda 21, en collaboration avec le service de la culture et la DASLIG travaille à la mise en œuvre de ce type d'espace dans le bâtiment situé au chemin du Verger 10. Le but est de créer un espace partagé regroupant des opérateurs en lien avec l'artisanat, la culture, les arts visuels et de promouvoir la mutualisation des équipements et des connaissances.

Un appel d'offres pour l'occupation des locaux du deuxième étage devrait être lancé au printemps 2020.

Monnaie locale « Le Léman »

La monnaie locale favorise les circuits courts et locaux. Elle permet de réduire certains intermédiaires, soutenir le commerce de proximité et développer une nouvelle clientèle.

A la suite d'une présentation de l'association « Monnaie Léman » quant à l'opportunité d'implémenter cette monnaie dans la région veveysanne à la commission du développement durable et d'un postulat au Conseil communal, une suite devait être donnée. En décembre 2019, l'Agenda 21 a engagé un partenariat avec l'association pour implémenter la monnaie au sein de l'administration et de la Ville. Ceci sera fait dans le courant de l'année 2020.

La Ville compte déjà 10 commerçants acceptant les Lémans.

Communication / Sensibilisation

Site internet - Vevey s'engage

Suite au constat réjouissant d'une mobilisation toujours plus grande de la population vis-à-vis des thématiques environnementales, l'Agenda 21 a souhaité offrir à ses habitants un accès facilité aux multiples initiatives qui émergent.

Ainsi, un site internet simple appelé « Vevey s'engage » est en cours de création. Il permettra de mettre en évidence les initiatives durables offertes par certaines associations, collectifs et commerces de la Riviera. Un agenda regroupera également les événements proposés par ces derniers tout au long de l'année.

Le nouveau site sera inauguré au cours du printemps 2020.

Événements

Fête des voisins

La fête des voisins est organisée chaque année par le bureau de l'intégration des affaires sociales et familiales, en collaboration avec l'Agenda 21 et la commune de Montreux.

A l'occasion de l'édition 2019, 131 fêtes ont été enregistrées dans les 9 communes participantes. Blonay (9 fêtes), Corseaux (4), Corsier-sur-Vevey (9), Jongny (1), La Tour-de-Peilz (25), Montreux (33), Saint-Légier - la Chésiaz (5), Vevey (43) et Veytaux (2).

Les modalités financières entre les communes ont également été revues et seront appliquées pour l'édition 2020.

Journées des mobilités douces

Pour la première fois, une journée des mobilités douces a été organisée conjointement par les trois villes de la Riviera : Vevey, Montreux, La Tour-de-Peilz. Fort du constat que des évènements communaux demandaient beaucoup de travail et peinaient parfois à attirer le public espéré, les services en charge du développement durable de ces 3 villes se sont réunis pour créer une manifestation commune.

Le 7 septembre, cette manifestation proposait en première partie de journée un parcours des mobilités douces (piétons, vélos, trottinettes). S'en suivait au 2M2C de Montreux une conférence/débat sur les mobilités face à l'urgence climatique, lors de laquelle des personnalités romandes furent conviées (Martine Rébetez - Adèle Thorens Goumaz notamment). ProVélo Riviera fut également invité à présenter son projet de voie rapide.

Le but de cette manifestation visait à sensibiliser les habitants de la Riviera aux déplacements en modes doux et leur permettait également de constater les points positifs et négatifs des aménagements jalonnant le bord du lac.

Malgré une campagne de communication menée à large échelle, la manifestation n'a pas réuni le public espéré. Ainsi, une nouvelle forme de sensibilisation à la mobilité douce sera imaginée pour l'année 2020, et ce toujours en collaboration avec les communes voisines de la Riviera.



Conférence « Entreprises durables : quels modèles ? »

L'Agenda 21, en collaboration avec la commune de Montreux, la Promotion économique de la Riviera (Promove) et la chambre de l'Economie Sociale et Solidaire du Canton de Vaud (ESS-Vaud) a organisé à la fin du mois de novembre une conférence sur les formes de certifications durables en entreprises : BCorp, EcoEntreprise, ESS.

Cette conférence avait comme but de sensibiliser les entrepreneurs de la Riviera à la durabilité dans leurs entreprises. Les trois labels présentés permettent de mieux intégrer les questions sociales et environnementales dans la gestion et le management. Trois entrepreneurs labellisés de la région étaient présents pour faire part de leurs expériences.

Au vu du public nombreux et de la bonne collaboration entre les organisateurs, un cycle de conférence sur des thématiques liées à l'économie durable sera proposé au cours de l'année 2020 et des suivantes.

Ecocup

Le partenariat avec l'entreprise Ecocup permet aux organisateurs de manifestation de disposer de

gobelets réutilisables livrés et lavés gratuitement. Le financement des prestations repose sur les gobelets non retournés et payés 2.- pour la consigne. En 2019, 2700 gobelets ont été prêtés directement par l'Agenda 21 pour des petites manifestations. Pour les manifestations de plus grande envergure (plus de 500 personnes), l'utilisation de gobelets réutilisables a été rendue obligatoire dès le 1^{er} janvier 2019 (selon le Guide pratique des manifestations). Hormis la Fête des Vignerons, trois manifestations importantes ayant eu lieu à Vevey au courant de l'été 2019 ont emprunté des gobelets via le système proposé.

Collaborations

Refonte du fonds

L'Agenda 21, en collaboration avec le délégué à l'énergie, prépare la refonte du fonds pour l'énergie et le développement durable. Cette refonte prévoit notamment une augmentation du montant de la taxe prélevée ordinairement sur la facture d'électricité des consommateurs veveysans. Cette augmentation permettra de proposer des incitations réduisant les impacts liés au climat pour les habitants de la commune.

Le nouveau document, accompagné d'une campagne de communication, est prévu pour la deuxième moitié de 2020.

Postulats climat

Deux postulats concernant les problématiques climatiques, l'un demandant la déclaration de l'urgence climatique et l'autre l'élaboration d'un plan climat ont été déposés au conseil communal au printemps 2019.

L'Agenda 21, en collaboration avec le délégué à l'énergie, prépare pour 2020 des réponses appropriées, concrètes et现实 faces à ces problématiques d'actualité.

Coord21

Afin de favoriser le partage d'information et les échanges entre les institutions publiques engagées dans une démarche de développement durable, le délégué Agenda 21 prend part aux rencontres et aux comités de Coord21. Cette association encourage les synergies et permet de bénéficier des résultats de projets menés à l'échelle romande ou nationale.

Ce groupe a notamment travaillé en 2019 sur l'adaptation des 17 ODD de l'ONU et des objectifs du développement durable de la Confédération. Ceci se traduira par la parution au printemps 2020 d'un guide pratique « Agenda 2030 », comprenant les lignes directrices pour l'implémentation à l'échelle cantonale et communale des objectifs susmentionnés.

L'Agenda 21 de Vevey se transformera donc en Agenda 2030 au cours des prochaines années.

Police des constructions

Missions

Les missions de la police des constructions (PC) découlent principalement de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) ainsi que des articles 17 et 104 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et son règlement d'application (RLATC). Sa principale mission consiste à vérifier la conformité des constructions aux prescriptions légales et réglementaires, plans et règlement en matière d'aménagement du territoire ainsi qu'aux diverses lois, directives fédérales et cantonales.

Aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible

la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé (article 103 LATC).

A réception des documents et des plans, la police des constructions examine le projet et se détermine sur la procédure, soit :

- soumettre le projet à l'enquête publique (30 jours) ;
- dispenser d'enquête publique, en vertu des art. 111 LATC et 72 d RLATC. Cette mesure reste toutefois une exception pour laquelle une analyse des plans par notre service est nécessaire.

Outre les demandes de permis de construire, la police des constructions assure également la gestion des demandes de procédés de réclame, délivre les permis d'habiter, traite les plaintes de salubrité avec la commission adhoc, ainsi que les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Constructions

Permis de construire et travaux de minime importance

Cette année, la PC a reçu 317 annonces de travaux et demandes de permis de construire. Elle a proposé à la Municipalité de délivrer 38 permis de construire qui ont fait l'objet d'enquête publique, 85 demandes ont été dispensées d'enquête publique, pour un total de 123, y compris les infrastructures liées à la FdV, objet d'un chapitre spécial dans le présent rapport.

Elle a autorisé 141 demandes de travaux de minime importance, considérés comme de la rénovation légère ou entretien courant.

Deux dossiers ont fait l'objet de refus de permis de construire et deux dossiers de demande de permis de construire ont été abandonnés.

Un total de 483 autorisations a été délivré.

Protection du patrimoine

En application de la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites du 10 décembre 1969 (LPNMS), les travaux envisagés sur des bâtiments classés monuments historiques, inscrits à l'inventaire et/ou recensés en note *1* et *2* (art. 49 et suivants), sont soumis à une autorisation spéciale par la section monuments et sites de la direction générale des immeubles et du patrimoine du Canton (DGIP-MS). Ce travail de préservation du patrimoine est fait en collaboration étroite avec l'architecte référent de la DGIP-MS pour Vevey. Une à deux après-midis de séances par mois sont fixées selon les demandes présentées par les architectes ou les propriétaires et elles ont lieu sur place. Les principaux dossiers qui résultent de cette collaboration sont les suivants :

- Poids du foin (concours)
- Musée Jenisch (projet)
- Eglise Notre Dame et sa Cure (projet)
- Hôtel des Trois Couronnes (projet)
- Hôpital du Samaritain (projet)
- Quai de Copet 5 (projet)
- Changement d'affectation du musée Nest en siège administratif Nespresso (projet)
- Gare de Vevey (travaux)
- Bâtiment Nestlé Bergère (travaux)
- Collège de la Veveyse (travaux)
- Eglise Orthodoxe Russe (travaux)
- Rue de Lausanne 8, 10, 12, 14 (travaux)- Avenue de la Gare 12, 21, 23, 25

Procédures de recours

Trois décisions municipales relevant de la PC ont fait l'objet de recours. Au cours de l'année, cinq causes ont été jugée par la CDAP et une par le Tri-

unal Fédéral. Deux recours ont été retirés.

Au 1^{er} janvier 2020, deux causes restent en attente d'un verdict. Ces dossiers engendrent une mobилиsation dans l'examen, la préparation et l'instruction des dossiers ainsi que leur suivi pendant la procédure.

Travaux

Après délivrance du permis, la PC est en charge de la vérification des conditions à différents moments de la phase travaux.

Avant le début des travaux, le contrôle du respect des conditions figurant dans la synthèse CAMAC incombe légalement à la Commune (art. 128 LATC). De plus, les permis de construire sont assortis d'une série de conditions dont certaines doivent être satisfaites avant le début des travaux. Il s'agit par exemple des cessions de terrain et autres inscriptions de servitudes ou du rapport de synthèse listant les mesures constructives visant à sécuriser un bâtiment situé en zone à risque d'inondation.

Il faut aussi vérifier que l'architecte a bien pris contact avec les différents services qui l'exigent (ex : DGIP MS, CFF etc.).

Il est également régulièrement demandé des plans d'installation de chantier, plans de terrassement et de fouilles, panneaux d'information avec l'indication des déviations pour les cheminements piétons et le phasage des travaux, plans de canalisations à jour, rapport photographique de l'état des lieux, etc.

La PC fait également le suivi de l'exécution des travaux :

Les constructeurs sont tenus d'annoncer le début des travaux et la fin de tous les travaux faisant l'objet d'un permis de construire (art. 125 LATC). L'architecte annonce le début des travaux par la carte-avis. Celle-ci est inscrite sur le programme de gestion OFISA et communiquée à l'inspecteur des chantiers et aux services concernés. Les services techniques de la DAIE, DEP, ASR Signalisation, SIGE et SDIS interviennent selon l'avancement des travaux.

L'architecte est tenu faire parvenir les éléments suivants : l'état des lieux, inspection des chantiers, début des travaux, abri de Protection Civile, SIGE, implantation, raccordement aux égouts, service officiel de ramonage, ton des façades, occupation des locaux.

Enfin, les architectes sont tenus d'aviser la PC, par le biais de la carte-avis dédiée, de l'achèvement des travaux afin de pouvoir fixer une date pour l'inspection du bâtiment en vue de la délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.

En cas de travaux inachevés, de mises en conformité nécessaires ou d'informations manquantes pour finaliser le contrôle de la construction, les éventuels correctifs ou documents à apporter sont mentionnés dans le rapport de visite.

Un courrier est adressé à l'architecte avec la liste des compléments à transmettre, des travaux à finaliser et une copie du rapport de la visite.

Permis d'habiter/utiliser et commission de saubrité

La Municipalité a décidé de prononcer la dissolution de la commission de salubrité municipale qui n'avait pas lieu d'être, compte tenu du caractère uniquement technique relevant de l'activité usuelle de toute commission de salubrité. Ce rôle est en effet dévolu à la commission communale de salubrité en fonction, commission instituée par la loi et composée uniquement de professionnels.

Cette commission est issue de l'art. 16 de la loi vaudoise sur la santé publique du 29 mai 1985 (LSP)

qui stipule que la Municipalité est l'autorité sanitaire communale. Sa composition est réglée par l'article 17 LSP ; il s'agit en l'occurrence de deux architectes, voire d'un médecin. Elle veille notamment à la salubrité locale, à l'hygiène des constructions, des habitations, de la voirie, etc. (art. 16 al. 2 LSP et 112 de la loi vaudoise sur les constructions et l'aménagement du territoire du 4 décembre 1985). Elle effectue la visite des constructions nouvelles, transformées et rénovées, en vue de l'octroi d'un permis d'habiter ou d'utiliser (art. 128 et 129 LATC). Elle formule, pour chaque objet, un préavis concernant les questions d'hygiène et de salubrité à l'attention de la Municipalité selon l'art. 80 du règlement d'application de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC).

146 permis d'habiter/d'utiliser ont été délivrés en 2019, dont 103 ont nécessité un préavis de la commission de salubrité, conformément à l'article 128 LATC. Les permis ont été délivrés à l'issue de visite des objets en question par ladite commission. Un permis d'utiliser a été retiré.

Hors du cadre de la délivrance des permis d'utiliser, soit dans le cadre de l'article 93 LATC « Inspection des bâtiments » c'est-à-dire sur demande motivée d'un propriétaire, d'un locataire ou d'un médecin par exemple, la commission de salubrité a reçu 10 sollicitations qui ont fait, pour 8 d'entre elles, l'objet d'une ou plusieurs visites de la commission.

Selon les objets concernés c'est une commission restreinte ou in corpore qui se réunit.

Dans le cadre de la phase de la procédure liée à la délivrance du permis d'habiter/ d'utiliser, 110 dossiers sont en suspens fin 2019, dont le permis d'habiter ne peut pas être délivré. Ceci dans l'attente de la mise en conformité d'éléments ou dans l'attente d'attestations, voire de règlement de factures selon des conditions particulières faisant partie intégrante de chaque permis de construire. Lors de cette phase, la police des constructions fait parfois face à des difficultés afin d'obtenir des propriétaires des documents faisant partie intégrante des conditions des permis de construire et qui parfois touchent à la sécurité des personnes. Dans ce cas, lorsqu'un bâtiment est insalubre ou dangereux et que le propriétaire ne prend aucune mesure pour y remédier dans le délai qui lui est imparti, la municipalité peut ordonner l'évacuation et retirer le permis d'habiter. La démarche à suivre est dictée par la LATC article 93 al. 2.

Statistiques

La statistique de la construction et des logements réalisée par l'office fédéral de la statistique (OFS) s'effectue à un rythme trimestriel. La PC doit effectuer le traitement des informations relevées trimestriellement concernant les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire. La statistique du quatrième trimestre est plus étendue que les trois autres, puisqu'elle porte sur l'ensemble des dépenses communales en matière de construction, qu'elles fassent ou non l'objet d'un dossier CAMAC.

Emoluments administratifs et contributions

La « Modification de l'article 67 bis du règlement communal sur les constructions » et le « Nouveau règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions » adoptés par le conseil communal ont été approuvés le 11 juillet 2019 par la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement du canton.

En l'absence de recours et de référendum, les deux objets sont donc entrés en vigueur. A compter de cette date, les émoluments ont été calculés sur la base du nouveau règlement. Les émoluments perçus sont répertoriés dans le tableau.

Procédés de réclame

73 procédés de réclame ont été autorisés. L'élaboration d'un règlement sur les procédés de réclames a été initié en 2019. Ce règlement permettra de clarifier la politique publique en matière de traitement des affichages de la publicité commerciale, culturelle et politique.

En effet, faute d'existence de règlement, la DU applique la loi du 6 décembre 1988, son règlement d'application du 31 janvier 1990 et l'art. 47 du règlement sur les constructions (RCW) du 19 décembre 1952 pour l'examen des demandes et le contrôle de l'ensemble du territoire.

Les demandes de régularisation ont été ralenties en 2019 en raison de la charge de travail liée à la Fête des Vignerons. Ce travail sera réalisé à un rythme plus soutenu en 2020.

Révision du plan général d'affectation (PGA)

Concerné au premier chef dans l'application du règlement sur les constructions, le responsable de la police des constructions travaille de manière étroite avec les collègues en charge de la révision du PGA et plus particulièrement sur la thématique patrimoine.

A ce titre, la PC a effectué un important travail de recensement du patrimoine bâti et mis sur pied d'articles spécifiques pour le PA Nord-Ouest.

La PC participe également à la commission de l'aménagement du territoire.

Fête des Vignerons

Cette année 2019 fut particulièrement intense pour la PC, qui a dû mobiliser toutes ses ressources afin de délivrer les permis de construire, d'utiliser, et autorisations d'occupation du domaine public, détaillés ci-dessous.

Infrastructures

Les objets suivants ont été traités :

- Arène – permis d'utiliser
- Aménagements temporaires de la ville en fête - permis de construire avec dispense d'enquête publique et permis d'utiliser.
- Restaurant terrasses de la confrérie - permis de construire avec dispense d'enquête publique et permis d'utiliser.
- Autorisations pour les terrasses et aménagements temporaires devant les cafés et restaurants existants, chantiers en ville, cortèges, etc.

Certaines demandes ci-dessus ont commencé à être traitées depuis 2016 et jusqu'à la fin 2019.

Tous ces objets ont été soumis aux différents services concernés afin de passer en revue les divers espaces et constructions prévus dans le périmètre de la fête.

Des séances ont eu lieu en présence de tous les services communaux, inter-communaux et cantonaux concernés durant l'élaboration des projets et des chantiers.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux bureaux en charge des divers projets afin de les intégrer à leur dossier de demande de permis de construire.

Cette collaboration constructive a permis d'avancer rapidement et de trouver des solutions pratiques dans le cadre d'un évènement qui impliquait différents degrés de complexité.

Les permis de construire étaient accompagnés d'un certain nombre conditions et de documents annexes divers. Aucun travail, y compris de démolition et/ou de mise hors service des raccordements aux réseaux, n'ont pu commencer sans l'organisation d'une séance préalable de coordination interservices.

Commissions et séances

La police des constructions collabore avec l'ensemble des services communaux, intercommunaux et cantonaux.

La collaboration avec la DEP est en lien avec les demandes de permis de construire sur les parcelles privées. Les demandes d'abattage d'arbres, les compensations et les espèces proposées, le dimensionnement et l'emplacement des containers et les aménagements extérieurs, sont les thèmes traités. Les demandes de permis de fouilles se font en étroite collaboration, ce qui permet souvent de constater des travaux prévus qui n'ont pas fait l'objet de demande auprès de la police des constructions.

Cette collaboration se fait aussi avec la DAIE à divers niveaux, notamment dans les préavis pour la demande de permis de construire, pour tout ce qui concerne les canalisations, l'état des lieux, avec le secteur de l'énergie, de l'inspecteur des chantiers. La police des constructions participe avec la DAIE aux discussions avec les divers mandataires sur les projets en cours et qui feront l'objet d'une demande de permis de construire.

Avec la DASLI il y a une étroite collaboration sur les dossiers qui concernent les autorisations en lien avec le service cantonal du logement et l'application de la loi sur la préservation du parc locatif vaudois (LPPL).

La police des constructions développe aussi un travail étroit avec l'office de la population au niveau de la mise à jour des statistiques qui interfèrent directement dans la base de données utilisée par cet office.

Les demandes de permis de construire et d'utiliser pour les cafés, restaurants et hôtels impliquent une collaboration intense avec la police du commerce cantonale et Riviera, l'office de la consommation et le SIGE.

L'ECA est l'une des entités avec laquelle la police des constructions a une coopération intense liée aux demandes de permis de construire et d'habiter/utiliser, mais aussi par les séances de formation qui sont organisées tous les ans.

Commissions et séances

En outre, la PC a participé à diverses séances et commissions :

- Participation à la Commission d'Infrastructures.
- Participation à la Commission de Mobilité.
- Participation aux séances de coordination interservices de la Ville de Vevey.
- Participation à la cellule FDV 2019 Exploitation : rapport de coordination journalier du 15 au 11 août.
- Participation à la cellule de crise FDV 2019.

Caveaux privés

La PC était en charge des dossiers de demande d'exploitation des caveaux dès lors qu'il y avait un changement d'affectation.

Un communiqué de presse est paru en début d'année 2019 afin d'expliquer plus largement la procédure et rappeler la date limite de dépôt des dossiers. En collaboration avec les services communaux, inter-communaux et cantonaux, elle a établi une marche à suivre pour les demandeurs et futurs exploitants de caveaux.

Nous avions 74 demandes de personnes intéressées par l'exploitation d'un caveau. Sur ces 74 demandes, 45 dossiers complets ont été transmis, dont 44 ont fait l'objet de permis de construire et 1 abandonné. Parmi les 44 permis de construire délivrés, 2 ont été abandonnés en cours de route et 42 permis d'utiliser ont été octroyés. Au total il y a eu 45 caveaux ouverts dont 3 disposaient déjà d'un permis d'utiliser (fête de 1999).

Les dossiers complets ont été étudiés puis transmis à différents services pour préavis. Vu le nombre de dossiers et les spécificités de certains, quelques séances ont eu lieu avec la Police du commerce ASR, le SDIS, la Police cantonale du commerce, l'entreprise Securitas, l'Office de la consommation, et l'ECA.

Une fois les permis de construire pour changement d'affectation délivrés et les travaux effectués, la PC a procédé au contrôle de conformité. Certains caveaux ont nécessité plusieurs visites afin de délivrer les permis d'utiliser temporaires. Ces permis d'utiliser ont été transmis à la Police du commerce et à l'Office de la Consommation, lesquels sont en charge des licences et autorisations d'exploitation.

Pendant la période d'exploitation des caveaux, il a été extrêmement difficile de faire respecter l'exigence de ne pas occuper l'espace public avec du mobilier.

Au vu des conditions météo de chaleur exceptionnelle et compte tenu que ces espaces n'étaient pas ventilés ou climatisés, la Municipalité a décidé d'autoriser un certain nombre de tonneaux sur la devanture des caveaux. Une attention particulière a été portée sur les questions de sécurité liées au flux des personnes en cas d'évacuation d'urgence de l'arène ou de mouvement de foule.

Collaboration interservices

La PC a eu une collaboration intense avec l'ensemble des services communaux, intercommunaux et cantonaux, au cours de l'année 2019, en lien avec la Fête des Vignerons et de manière plus classique avec les services suivants :

- DEP : pour les demandes de permis de construire sur les parcelles privées. Les demandes d'abattage d'arbres, les compensations et les espèces proposées, le dimensionnement et l'emplacement des containers, les aménagements extérieurs. Les demandes de permis de fouilles nous permettent souvent de constater des travaux prévus qui n'ont pas fait l'objet de demande préalable.
- DAIE à divers niveaux, notamment dans les préavis pour la demande de permis de construire, pour tout ce qui concerne les canalisations, l'état des lieux, avec le secteur de l'énergie et de l'inspection des chantiers. La PC participe avec la DAIE aux discussions avec les divers mandataires sur les projets en cours et qui feront l'objet d'une demande de permis de construire.
- DASLIGe : dossiers concernant les autorisations, en lien avec le service du logement et l'application de la LPPL.
- OP : au niveau de la mise à jour des statistiques, qui interfèrent directement dans la base de données utilisées par cet office.
- Police du commerce cantonale et Riviera, l'Office de la consommation et le SIGE : pour les demandes de permis de construire et d'utiliser pour les cafés, restaurants et hôtels.
- ECA : pour les aspects feux dans les demandes de permis de construire et d'habiter/utiliser, mais également par les séances de formation qui sont organisées chaque année.

Julien Cainne, chef de service

Lexique

- ACTIS : base de données Camac
- AEAI : association des établissements cantonaux d'assurance contre les incendies
- ASR : association sécurité Riviera
- ATE : Association transports et environnement
- BFM : Büro für Mobilität
- CAMAC : centrale des autorisations en matière de constructions
- CAT : commission d'aménagement du territoire
- CDAP : Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
- CFF : Chemins de fer fédéraux suisses
- CITS : Commission intercommunale de la taxe de séjour
- DAIE : direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie
- DASLI : direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration
- DEP : direction des espaces publics
- DGIP-MS : section monuments et sites de la direction générale des immeubles et du patrimoine
- DGMR : direction générale de la mobilité et des routes
- DU : direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable
- ECA : établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud
- EGID : numéro fédéral du bâtiment _ Obligatoire selon LHR
- ETP : équivalent temps plein
- EWID : numéro fédéral du logement _ Obligatoire selon LHR
- FdV : Fête des Vignerons
- G2I : base de données des habitants de l'office de la population de Vevey
- Intercapi : base de données du registre foncier
- LAT : loi fédérale sur l'aménagement du territoire
- LATC : loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions
- LHR : Loi sur l'harmonisation des registres
- LPE : loi fédérale sur la protection de l'environnement
- LPNMS : loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites
- LPPL : loi sur la préservation du parc locatif vaudois
- MEP : mandats d'étude parallèles
- MVR : Transports Montreux-Vevey-Riviera
- NAL : Numéro Administratif du Logement _ Pas (encore) obligatoire
- Numéro physique du logement _ Pas obligatoire
- Numéro PPE du logement _ Pas obligatoire
- OFT : office fédéral des transports
- OFS : office fédéral de la statistique
- OIT : office de l'information sur le territoire
- OSEO : œuvre suisse d'entraide ouvrière
- PA : plans d'affectation
- PA4 : plan d'agglomération 4
- PC : police des constructions
- PDCom : plan directeur communal
- PDE : plan directeur des énergies
- PDMD : plan directeur de la mobilité douce
- PDStat : plan directeur du stationnement
- PGA : plan général d'affectation
- PMR : personnes à mobilité réduite
- PMU : plan de mobilité et d'urbanisme intégré
- RC : route cantonale
- RCB : registre cantonal des bâtiments (et des logements)
- RCW : règlement sur les constructions de la Ville de Vevey
- RegBL : registre fédéral des bâtiments
- RF : Registre foncier
- RLATC : règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
- RLVLEne : règlement d'application de la loi du 16 mai 2006 sur l'énergie
- STATVD - STC : base de données des statistiques vaudoises
- SDT : service du développement territorial
- VLS : vélos en libre-service

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Permis de construire							
Enquête publique	56	47	53	43	63	50	38
Dispenses d'enquête publique, art. 111 LATC et 72d RLATC	26	10	10	18	36	37	85
Total de permis de construire délivrés	82	68	64	61	99	87	123
Hors camac	-	-	-	-	8	8	0
Demandes de permis refusées / abandonnées	-	-	4	2	0	5	2
Procédures au tribunal	-	-	-	7	9	4	8
Dénonciations	-	-	4	3	0	1	0
Permis d'habiter / d'utiliser							
Constructions délivrées	62	46	61	50	44	98	146
Cadastre							
Cadastrations / décadastrations	0	3	1	1	3	1	0
Cessions de terrain	1	0	0	1	3	0	7
Servitudes de passage	-	-	-	-	7	3	3
Mutations / fractionnements	-	-	-	-	4	4	2
Non soumis à autorisation							
Non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC	-	-	22	91	77	78	141
Investissements des constructions							
Estimation totale des travaux	Fr. 173 mios	Fr. 142 mios	Fr. 142.5 mios	Fr. 90 mios	Fr. 185.7 mios	Fr. 104.3 mios	Fr. 110 mios
Procédés de réclame							
Autorisations délivrées	40	36	24	40	83	49	73
Taxes perçues (recettes pour la commune)							
Permis de construire délivrés et refusés	Fr. 127'842.-	Fr. 70'747.-	Fr. 86'891.-	Fr. 95'193.-	Fr. 93'000.-	Fr. 78'649.-	Fr. 129'569.-
Non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC	-	-	-	Fr. 9'100.-	Fr. 9'654.-	Fr. 7'629.-	Fr. 17'859.-
Contributions compensatoires (pour places de parc manquantes)	-	-	Fr. 73'500.-	Fr. 260'000.-	Fr. 205'000.-	Fr. 220'000.-	Fr. 162'500.-
Autorisations et anticipations de procédés de réclame	Fr. 19'048.-	Fr. 29'986.-	Fr. 14'150.-	Fr. 18'781.-	Fr. 26'269.-	Fr. 25'682.-	Fr. 22'252.-
Anticipations immobilières	-	-	-	-	-	-	Fr. 37'154.-
Statistiques							
Statistiques du canton de Vaud (STC)	1 annuelle 1 trimestrielle						

81

A travers ses secteurs d'activité pluridisciplinaires – propriété, gestion des déchets, logistique pour les manifestations, entretien des espaces verts et du cimetière, gestion des ports, garage et administration – la Direction des espaces publics est en charge de l'entretien, de la gestion et de l'embellissement du domaine public.

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS



La Direction des espaces publics, ci-après DEP, est un service en charge de l'embellissement de la ville, de l'entretien des espaces publics ainsi que de sa propriété. Elle peut compter sur l'engagement d'une équipe pluridisciplinaire. La DEP gère une multitude de tâches à travers ses secteurs, parmi lesquels la Voirie, les Parcs & Jardins, les Vignes et le Garage. Une équipe administrative complète l'ensemble et contribue au fonctionnement homogène de la DEP tout en assurant l'interface pour des services aux usagers.



Préavis et rapport-préavis, communications

P05/2019	Réponse au postulat de M. Daniel Baux « Un parc d'ébats qui fait débat »
P08/2019	Réponse au postulat de M. Pierre Butty « Déchets électriques et électroniques - réparer avant de recycler »
P10/2019	Préavis sur la consommation d'électricité et entretien des foyers lumineux « Crédit supplémentaire au budget 2019 »
C08/2019	Réponse à l'interpellation de M ^{me} Danielle Rusterholz, intitulée « Quelle AOC pour la fumée de la Satom »
C27/2019	Réponse à l'interpellation de M ^{me} Anne-Francine Simonin, intitulée « Vignes de Vevey : une exploitation déficitaire et un potentiel inexploité ? »

Direction, administration

Missions et tâches

L'administration de la DEP œuvre au quotidien pour et au contact de la population. Son secrétariat traite plus particulièrement les tâches et domaines suivants :

- Prélèvement de la taxe des déchets industriels et commerciaux (TBE) ;
- Tenue du registre des ports, prélèvement des taxes d'amarrage et attribution des places ;
- Prélèvement de la taxe des eaux usées et des eaux claires - ceci en collaboration avec la Direction des finances ;
- Gestion administrative du cimetière, facturation de l'entretien des tombes et des désaffectations et vente de concessions ;
- Inhumations et de ses procédures ;
- Facturation, en général, notamment des taxes relatives à l'occupation du domaine public - permis de fouilles et de dépôt - prestations de location de matériel pour les manifestations et des participations à l'éclairage public ;
- Suivi des plaintes suite à des actes de vandalisme ;
- Contrôle budgétaire utile au suivi précis des dépenses et à la maîtrise du budget ;

- Traite les demandes de la population pour ce qui concerne les espaces publics.

Organisation

La période estivale 2019 a été guidée par les échéances et exigences liées au déroulement de la Fête des Vignerons, ci-après FEVI. En effet, afin de disposer de toutes les ressources nécessaires au fonctionnement du service pendant les périodes à forte demande, les collaborateurs ont adapté leur temps de présence et de vacances - ces dernières se sont déroulées avant le 15 juillet et après le 15 août.

L'engagement de chaque collaborateur a été très apprécié.

Personnel

Dès la fin de l'hiver 2019, le régisseur des Vignes a pris une retraite anticipée. Il a été remplacé par une chargée de projet Vignes auxiliaire (1.0 EPT). Au 31 décembre 2019, le chargé de projets occupé au contrôle de l'état sanitaire du parc arboré et des places de jeux a également pris une retraite anticipée. Il a été remplacé par le spécialiste en sylviculture du secteur des Parcs dès le 1er janvier 2020 (1.0 EPT).

Enfin, dans le but d'assurer le processus d'assainissement de l'éclairage public ces prochaines années, une mise au concours a été faite dès la mi-octobre 2019, pour engager une personne, chargée de projets techniques (1.0 EPT), poste prévu au budget. La finalisation de ce recrutement devrait se terminer en mars 2020.

Les travaux techniques

L'éclairage public

En continuité avec l'amélioration de l'efficacité énergétique en cours - pour mémoire : stratégie énergétique 2050 - une étude complexe se développe en coordination avec les services internes et des partenaires externes à la Ville.

La commune de Vevey met progressivement son parc d'éclairage public en conformité afin de diminuer les frais d'exploitation tiers et de maintenance, en remplaçant des lampes à vapeur de mercure, de sodium et des lampes à iodure métallique, vétustes, par du LED.

Ce qui précède est conforme à l'application des nouvelles exigences légales concernant l'efficacité énergétique de l'éclairage public ainsi qu'aux récentes directives établies par l'ESTI - Inspection fédérale des installations à courant fort.

Par ailleurs, vu la vétusté des infrastructures souterraines, la DEP saisit en principe l'occasion des fouilles ouvertes sur le territoire communal pour procéder au remplacement progressif des câbles souterrains d'alimentation électrique, dont la moitié sont vétustes et vieux de plus de 40 ans. Ces travaux sont en coordination avec les interventions de la DAIE et des Services industriels.

Hormis les travaux de réparation habituels des lampadaires accidentés, nous relevons les travaux d'éclairage public ci-après, qui ont débuté en 2018 et se sont finalisés en 2019 :

- Ruelle de l'Ancienne-Monneresse
 - Câble d'alimentation EP et remplacement des lampadaires vétustes ;
- Avenue de Gilamont, tronçon situé entre la croisée des Bosquets et l'arrêt de bus « Ancienne Corderie »
 - Installation provisoire pour la sécurisation des piétons durant toute la Fête des Vignerons
- Chemin de Mémise
 - Remplacement du câble d'alimentation EP et installation de 11 mâts coniques et de 11 lumi-



Eclairage provisoire piéton Av. Gilamont

- naires, éclairage dynamique avec zone de détection de mouvement ;
- Rue des Communaux
 - Remplacement du câble d'alimentation EP et installation de 7 socles.

L'éclairage attractif de Noël

Afin de rendre notre Ville festive pendant la période de Noël, la DEP a coordonné les travaux d'installation des rideaux lumineux dans la Vieille Ville de Vevey, soit sur la rue du Lac, la rue du Conseil, la rue du Centre ainsi que la rue des Deux-Marchés.

Les permis de fouilles et d'occupation du domaine public

En 2019, notre service a traité 320 demandes de permis de fouille et permis d'occupation contre 285 demandes en 2018. Les taxes prélevées se sont montées à environ Fr. 101'600.-.

Les grands chantiers facturés sont :

- Rues des Marronniers/du Nord Fr. 29'752.-
- Nestec SA Fr. 21'031.-

Pour rappel, toute occupation du domaine public a fait l'objet d'un permis délivré par la commune et a été assujettie à une taxe. Cela comprend aussi bien les travaux exécutés sur le domaine public que l'occupation pour des installations de chantier et d'échafaudages. Après la fin des travaux, les titulaires sont tenus de remettre le domaine public en état, à leur frais, et aux conditions fixées par la commune.

Les toilettes publiques

La rénovation des toilettes publiques est entrée dans sa phase d'exécution en 2019, conformément au préavis DAIE N° 19/2018. Les travaux de rénovation, coordonnés par la DAIE, devraient être terminés d'ici la fin de législature, en juin 2021.

Ces travaux de rénovation des 13 toilettes publiques ont été planifiés en deux phases : la première, terminée avant la Fête des Vignerons de 2019, a permis de rénover cinq toilettes publiques pour un montant d'environ Fr. 400'000.- et la seconde, pour les 8 toilettes publiques restantes, qui devrait se réaliser avant la fin de la législature.



Vespacar désengagé

Les toilettes publiques rénovés avant la Fête en 2019 sont ceux du Jardin du Rivage (près du kiosque de la CGN), du Centre nautique et balnéaire, de la Poste et de la Tour de l'horloge. Par ailleurs, ceux de la Poste permettent d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

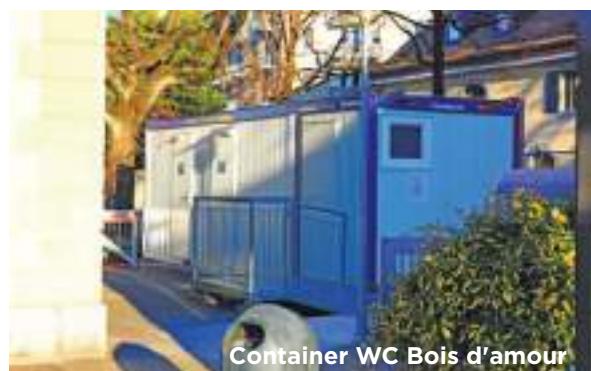
Les toilettes du Bois d'amour, fermées pendant la Fête des Vignerons n'ont pas été réouvertes après la Fête au vu de leur état avancé de vétusté mais surtout en attente du projet de rénovation du bâtiment du Poids du foin.

Pour pallier ce manque, 2 containers WC ont été installés au Bois d'amour, dont l'un d'eux est réservé aux personnes à mobilité réduite.

A noter que des toilettes aménagées pour des personnes à mobilité réduite ont été pour certaines et seront pour d'autres réalisées selon les normes SIA 500, accessibles par des clés spécifiques de type Eurokey.

L'équipe du « génie civil » de la voirie a contribué ponctuellement et selon demande de la DAIE, à la rénovation de ces édicules.

Fin 2019, la Voirie a remplacé le véhicule utilisé dans le cadre du nettoyage des toilettes publiques. Elle a dû se séparer de son véhicule emblématique, le Vespacar, après 14 années de bons et loyaux services. Il n'était plus possible d'exploiter ce véhicule pour un coût raisonnable. Ce véhicule a été remplacé par une camionnette à motorisation gaz/thermique.



Container WC Bois d'amour

Le patrimoine

Fontaines historiques

La Ville de Vevey continue la restauration et l'assainissement de ses fontaines communales, patrimoine historique de la Ville.

Les travaux débutés en 2015 se poursuivent jusqu'en 2021 sous la direction d'un ingénieur spécialiste qui coordonne notamment les travaux pour la rénovation de la pierre, l'étanchéité des bassins, la remise en état de l'adduction d'eau et la restauration des éléments de ferronnerie de ces fontaines. Elles sont toutes classées et répertoriées par le Service immeubles, patrimoine et logistique du Canton de Vaud.

En effet, la dégradation constante tant sur le plan

Fontaines rénovées en 2019	Montants prévus	Montants adjugés
Fontaine Trois Couronnes & buste Paderevski 1873	43'010	32'092
Fontaine Rue du Collège 30	70'250	53'618
Fontaine avec puits, Parc Panorama	116'360	95'613
Fontaine Boulevard d'Arcangier	63'560	52'871
Fontaine Av. Prairie / Ch. Petit-Clos	88'880	85'179
Fontaine de l'Hippocampe, Rivage	164'120	108'684
Total:	546'260	428'056

* tous les montants en Fr. FFC.

technique qu'esthétique démontre la nécessité d'agir rapidement afin de préserver le patrimoine historique de la Ville et éviter des dégradations supplémentaires.

Pour rappel, le Conseil communal a accepté une demande de crédit de 1,8 million en juin 2018.

Les fontaines rénovées avant la FEVI sont :

- Fontaine des Trois Couronnes avec le buste Paderevski 1873
- Fontaine Rue du Collège 30
- Fontaine avec puits Parc Panorama

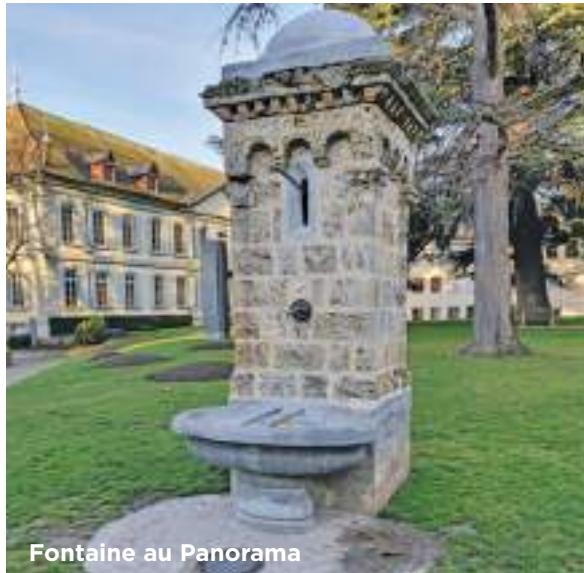
Et celles après la FEVI sont :

- Fontaine Boulevard d'Arcangier
- Fontaine Av. de la Prairie / Ch. du Petit-Clos
- Fontaine de l'Hippocampe, Jardin du Rivage

A noter que lors du démontage, avant la FEVI, de la statue de la fontaine de l'Hippocampe - bassin au Jardin du Rivage - le socle de la statue présentait une forte corrosion. Il est en cours de réfection. Également, profitant de la baisse du niveau du lac en 2020, les deux statues « Hippocampe » situées au bas des marches du Rivage, seront examinées en mars 2020 afin de connaître l'état dans lequel elles se trouvent.



Fontaine Sainte-Claire / Rue du Collège



Fontaine au Panorama



Fontaine Prairie / Ch. du Petit-Clos

Secteur garage

Organisation

Prestataire de service indispensable au sein de la direction comme de l'administration en général et afin d'assurer une disponibilité optimale du parc des véhicules et des machines, le Garage s'appuie sur son responsable (1.0 EPT) et d'un aide mécanicien (1.0 EPT). Un apprenti vient compléter l'équipe pour se former aux multiples tâches confiées à cette entité.

Les conditions liées à la restructuration définitive du garage sont aujourd'hui remplies (entretien des véhicules communaux et machines exclusivement).

La charge de travail étant importante, une étude est en cours afin d'établir des pistes d'amélioration ou d'adaptation du fonctionnement de ce secteur.

L'atelier

L'atelier fournit des prestations de réparation, de maintenance et d'assistance technique à l'ensemble des secteurs d'activités communaux détenant des véhicules. Toutes les mesures organisationnelles sont prises de façon à pouvoir faire face très rapidement aux interventions. Un suivi technique rapproché est également proposé et une attention particulière est donnée afin d'immobiliser le moins de temps possible les véhicules.

Le responsable de l'atelier collabore étroitement à la mise en œuvre du processus de renouvellement des véhicules par les services de la Ville et veille à l'application des principes de la directive sur les achats responsables.



Atelier du garage



Réparation au garage

Près de 600 réparations mécaniques et dépannages ainsi que 12 préparations de véhicules aux contrôles périodiques constituent l'activité du secteur à laquelle s'ajoutent les démarches d'immatriculation, la formation spécifique de l'apprenti ainsi que les diverses formations des chauffeurs et des machinistes – il s'agit d'un engagement professionnel au quotidien.

Le parc se compose de 200 machines et de 72 véhicules dont :

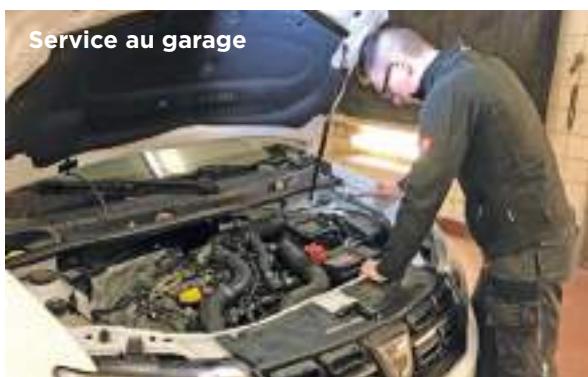
- 35 s'alimentent au diesel ;
- 5 fonctionnent au gaz naturel ;
- 22 utilisent de l'essence ;
- 10 se branchent sur le réseau électrique.

Gestion

La gestion administrative du garage traite l'ensemble des prestations sur une application informatique facilitant la facturation sur les rubriques budgétaires correspondantes.

L'analyse en cours réalisé par une entreprise spécialisée va conclure, en 2020, une réflexion approfondie sur l'optimisation et des économies de l'ensemble du parc de véhicules et machines. Actuellement, ce parc âgé de plus de 12 ans, pose un problème en termes de coût de réparations et de fiabilité sans compter sur le fait que certains fournisseurs ne peuvent plus garantir l'approvisionnement en pièces détachées.

Un préavis sera déposé en Municipalité au printemps 2020 afin de proposer une stratégie de renouvellement du parc véhicules et machines sur 5 ans.



Service au garage

Secteur Voirie

Les ports

La gestion des ports a été assurée par deux gardes-ports à temps partiel équivalent à 40% (0.4 EPT), jusqu'au 30 juin 2019. Dès le 1er juillet 2019, un nouveau garde-port a été engagé pour assurer la gestion des 3 ports veveysans. Dédié à 100% au secteur Voirie, son taux d'activité annualisé a été défini comme suit :

- 60% pour la gestion des ports (0.6 EPT)
- 40% pour des tâches de voirie, dont notamment la surveillance « neige et verglas » du domaine public de mi-novembre à mi-avril (0.4 EPT).



Port de Plaisance

La répartition des places d'amarrage est la suivante :

- Port de Plaisance, 107 places + 4 visiteurs
- Port de la Pichette, 30 places + 2 visiteurs
- Port Creux-de-Plan (Eiffel), 9 places
- Place du Marché, 6 places visiteurs (indisponibles en 2019 à cause des Terrasses de la Confrérie, FEVI).

Le mouvement des places d'amarrage en 2019 se présente comme suit :

Au port de Plaisance, 5 locataires ont résilié leur contrat, dont 3 places de catégorie '5', une place de catégorie '2' et une place de catégorie '1'.

Au port de la Pichette, 1 locataire a résilié son contrat pour une place de catégorie « 3 ».

Toutes ces places ont été attribuées à de nouveaux locataires en respectant l'ordre de la liste d'attente. Ont reçu leur place les premiers inscrits ayant répondu favorablement à la consultation habituelle.

Au 31 décembre 2019, la liste d'attente recensait plus de 140 intéressés à une place d'amarrage toutes catégories confondues. Ce nombre est stable par rapport à 2018.



Port de la Pichette

Amarrage des bateaux

Les problèmes récurrents des amarrages des bateaux au port de Plaisance nous ont conduits à mener une étude sur l'état des chaînes d'amarrage. Il en ressort qu'il est nécessaire de procéder à la rénovation des deux-tiers des chaînes d'amarrage. La mise en œuvre de ces rénovations devrait se faire en 2020 et 2021.



Travaux amarrages port Plaisance

Algues dans les ports

Cette année, il n'a pas été nécessaire de mener une campagne pour débarrasser les ports veveysans des algues, les efforts consentis pendant l'année ont suffi.



Elimination bois du lac

Hivernage

L'opération d'hivernage a eu lieu au début du mois de novembre 2019. Il s'agissait de répondre aux demandes de certains navigateurs qui désiraient sortir leurs bateaux de l'eau et les mettre en cale sèche. La période d'hivernage permet aux détenteurs de bateau de procéder à l'entretien des parties basses de leurs embarcations, voire de les protéger des conditions atmosphériques extrêmes. Le nombre de 23 bateaux ont trouvé une place d'hivernage au port de la Pichette-Ouest.

Relevage des enrochements et dragage des galets du glacis de la place du Marché

En raison des travaux de montage des plates-formes de la Fête des Vignerons, la voirie n'a pas fait de campagne de relevage des enrochements. Également, compte tenu du fait que la construction des Terrasses de la Confrérie a nécessité de planter 120 pieux dans le lac au bas de la place du Marché, il n'a pas été possible d'effectuer le dragage des galets du glacis au bas de la place du Marché.

Ces deux opérations sont reportées en 2020.

Service hivernal & déneigement

Le déneigement hivernal compte également au nombre des tâches coordonnées et partagées

entre le secteur de la Voirie et celui des Parcs et Jardins.

L'année 2019 a occasionné 667 heures d'intervention sur 27 jours :

- 470 heures pour le secteur Voirie
- 197 heures pour le secteur Parcs et Jardins.

Quarante (40) tonnes de sel ont été déversées et il a fallu 200 heures d'encadrement pour la coordination et la surveillance du territoire. Le nombre d'heures investies représente 1.0 EPT pendant 5 mois.

Par le biais d'un accord conclu avec la commune de Corseaux, celle-ci peut s'approvisionner en sel de déneigement dans les deux silos de la commune de Vevey qui se situent à la déchetterie sur l'avenue Reller. La commune de Corseaux participe financièrement à la location des silos et au sel consommé. D'autre part, afin de moderniser ses équipements de déneigement et afin d'améliorer le côté écologique, la voirie a installé deux nouvelles saleuses de dernière génération sur des tracteurs – ceux-ci sont utilisés pour le déneigement et le salage des trottoirs.



Déneigement

Manifestations

Comme chaque année, les secteurs de la DEP fournissent de nombreuses prestations de services et d'aide aux organisateurs des manifestations.

En 2019, nous avons décompté un total de 1'940 heures pour 200 dossiers traités. Il faut noter qu'en raison de la Fête des Vignerons, certaines grandes manifestations ont été déplacées, ou n'ont simplement pas eu lieu.

Les collaborateurs de la DEP fournissent, en termes de communication, des efforts particuliers à l'attention des organisateurs de ces évènements, les incitant à gérer, en autonomie, les déchets produits et importés durant leur manifestation. Un concept de gestion des déchets et de nettoie-



Livraison matériel manifestations



ment, pour les manifestations réunissant plus de 500 personnes, a été élaboré et mis en service en 2019. Nous relevons que ce concept rend obligatoire l'utilisation de gobelets réutilisables, et encourage à cet effet l'utilisation de vaisselle réutilisable.

La Plage

En raison de la présence de l'arène de la Fête des Vignerons sur la place du Marché, la Plage n'a pas pu être installée comme chaque année. Cet espace de détente, très apprécié des Veveysans et des visiteurs, fera son retour en 2020.

Les Ateliers

Des prestations diverses ont été fournies par les ateliers spécialisés du secteur Voirie (dont certaines à d'autres services de la ville, tels que des travaux de menuiserie, de peinture, de serrurerie et de maçonnerie, comme indiqués ci-après) :

- Construction de divers équipements
 - Entretien, réparation sur chaussées et trottoirs du domaine public ainsi que des secteurs pavés
 - Entretien des bancs publics
 - Réparations des barrières en ville
 - Entretien courant des pataugeoires
 - Entretien des fontaines et bassins
 - Entretien, réparations des édicules publics
 - Nettoyage des graffitis en ville
- Tous ces travaux sont entrepris par les collaborateurs spécialisés des ateliers.

Gestion des déchets et du nettoyage du domaine public

La gestion des déchets et le nettoyage du domaine public sont les tâches de base de la Voirie. On peut citer :

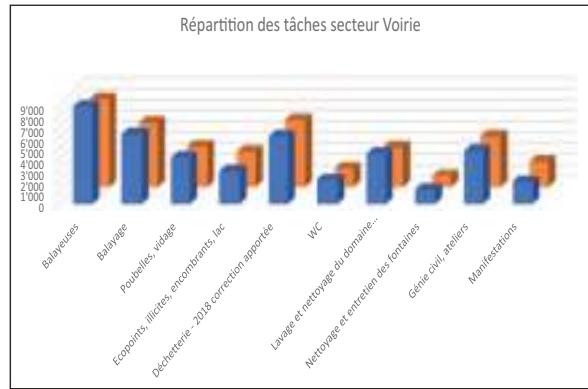
- Balayages mécaniques et manuels
- Vidage des poubelles publiques
- Collecte des déchets sauvages
- Ramassage des feuilles mortes
- Entretien des écopoints
- Nettoyage et entretien des WC
- Entretien et nettoyage des fontaines
- Nettoyage des enrochements
- Evacuation du bois du lac
- Nettoyage et entretien des talus et des sentiers
- Entretien des berges et rives du lac



D'autres tâches sont entre autres assurées par le secteur Voirie, telles que :

- la Collecte des encombrants sur rendez-vous
- la Pose et le retrait des panneaux d'affichage.

Heures consacrées pour effectuer les tâches principales de la voirie



La Fête des Vignerons 2019

Le personnel de la DEP a été très largement mis à contribution pour la préparation de cette édition de la Fête des Vignerons. En plus des négociations pour la conclusion d'une convention pour la gestion des déchets et du nettoyement, assurées par les cadres du service, la DEP avait pour mission de garantir la propreté du domaine public dans le périmètre concédé, conformément à la convention « déchets et nettoiement », d'assurer la gestion des déchets des caveaux, des ménages et des entreprises, l'entretien des enrochements et la surveillance du port de Plaisance. Pour assurer la propreté du périmètre concédé, la DEP a travaillé en collaboration avec le prestataire officiel de la Confrérie des Vignerons pour les déchets. Une brigade d'intervention « propreté » a été mise sur pied par la DEP. Cette brigade, forte d'environ 70 personnes, était constituée d'une partie du personnel de la Voirie et des Parcs & Jardins, ainsi que du personnel auxiliaire et temporaire. Cette brigade a effectué dans le périmètre concédé pendant 28 jours, à raison de 7 jours sur 7 et de 4 h à 9 h, les tâches suivantes :

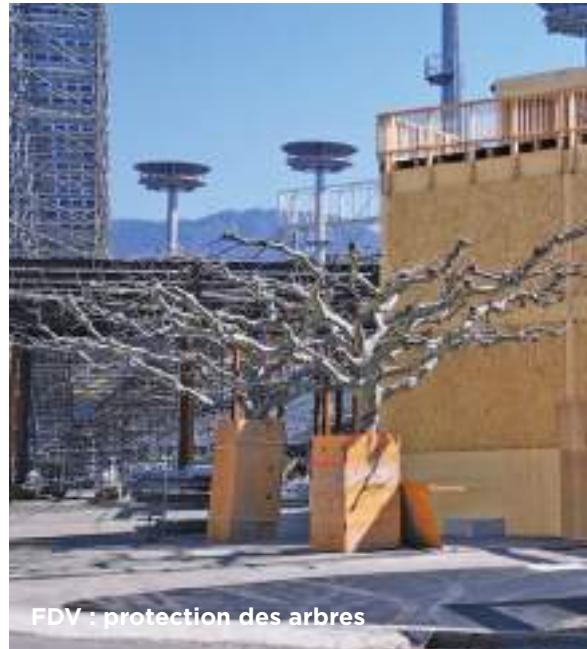
- Balayage mécanique des rues
- Lavage mécanique des rues
- Lavage haute pression
- Collecte des déchets des caveaux
- Collecte des déchets en vrac, en anticipation des collectes porte-à-porte
- Entretien des enrochements
- Surveillance du port de Plaisance

Pour assurer ces différentes missions, la voirie a loué 4 balayeuses, 3 laveuses, 1 machine haute pression et 2 camionnettes 3,5 tonnes. Également, une laveuse de route d'une entreprise de la région a été mise à contribution ponctuellement.





FDV : lumières passerelle



FDV : protection des arbres



FDV : passerelle



FDV : Terrasses de la Confrérie, protection des arbres



FDV : Couverture du Bassin Doret



FDV : pieux dans le lac

La Voirie a assuré l'entretien des fontaines et a donné son soutien au nettoyage des WC publics de Vevey.

Toutes ces tâches représentent environ 5'300 heures de travail.

L'entretien du périmètre concédé, soit entre 9h et 4h au lendemain, a été assuré par le prestataire « déchets et nettoiement » de la Confrérie. Il s'agit des travaux suivants :

- Vidages des poubelles
- Gestion des déchets générés par la Fête des Vignerons

- Entretien du domaine public
- Nettoyage des WC installés pour la Fête des Vignerons

Les employés de la Voirie ont également été mis à contribution dans le cadre de la préparation de la Fête des Vignerons, pour des travaux de démontage de mobilier urbain (poubelles, bancs, barrières et panneaux d'affichage) et remise en place après la Fête. En termes de temps de travail, l'équipe « génie civil » de la voirie a effectué environ 550 heures pour réaliser les travaux de démontage et de remise en place de mobilier urbain. Une des préoccupations principales de la DEP était d'assurer des prestations de qualité dans l'ensemble de la ville, malgré la surcharge de travail générée par la Fête des Vignerons. Les employés de la Voirie et des Parcs et jardins, qui n'étaient pas engagés dans la Brigade de propreté, se sont acquittés de ces différentes tâches.

À la fin, la DEP a vécu, malgré la surcharge de travail, une expérience fantastique qui restera dans la mémoire de tous ses collaborateurs. Un taux d'absentéisme proche de zéro, un esprit d'équipe remarquable et un engagement total de chacun a permis à la DEP d'assurer toutes ses missions avec succès. Les nombreux commentaires positifs sur l'état de propreté de la ville attestent du niveau élevé des prestations fournies par tous nos collaborateurs.



FDV : Nettoyage haute pression Grenette

Déchetterie

La déchetterie de Vevey est opérationnelle depuis décembre 2015 sur une parcelle louée aux CFF. Sa superficie est d'environ 2'500 m².

La déchetterie est ouverte toute l'année 4 jours par semaine. Afin d'améliorer les conditions d'exploitation du site, la déchetterie est dotée d'un système de barrière automatique permettant de mieux gérer le flux des véhicules admis sur cet es-

La Déchetterie en chiffres	2019	2018	2017
Exploitation	hrs	6180	5980
Mouvements d'évacuation	tonnes	700	602
Déchets déchetterie	tonnes	1180	2140
Papier - carton	tonnes	80	61
Verrerie	tonnes	75	66
Encombrants	tonnes	658	650
Végétaux de jardins	tonnes	338	302
Métaux	tonnes	181	158
Imatex	tonnes	304	253
Électrique - Electronique	tonnes	34	60
Spéciaux	tonnes	24	7
PET	tonnes	79	10
Plastiques	tonnes	38	33
Tetes Pak	tonnes	2	1
Tissus	tonnes	30	28



Container ressourcerie

pace de tri. Des bâches ont été installées sur les barrières délimitant la déchetterie afin d'améliorer l'impact visuel. Des modifications d'emplacements des bennes et de certains contenants ont eu lieu en 2019, pour permettre une meilleure fluidité des apports de déchets. Une nouvelle signalétique déchets sera mise en place dans le courant de l'année 2020.

La voirie a fait l'acquisition d'un container de stockage pour remplacer l'espace ouvert dédié à la ressourcerie à l'entrée de la déchetterie. Ce container a été aménagé pour permettre le stockage provisoire d'objets pouvant être réutilisés. Il sera mis en service pendant le 1er trimestre 2020.



Déchetterie: règlement affiché

Le dispositif de gestion des déchets

Le dispositif en vigueur en 2019 était le suivant :

- Une déchetterie - 30 matières collectées ;
- 26 écopoints dont :
 - 26 écopoints avec trois matières collectées : le verre, l'alu/fer-blanc, les déchets organiques
 - 6 écopoints avec des contenants pour le textile, en plus des 3 matières de base ;
- Une collecte au porte à porte des incinérables, du papier/carton et des végétaux de jardin ;
- Une collecte aux écopoints des déchets organiques de cuisines ;
- Une collecte du « verre mélangé » aux écopoints (env. 734 tonnes)
- Les encombrants, collectés au porte-à-porte sur inscription auprès de la centrale d'appels
- Les déchets illégaux, collectés par deux collaborateurs qui circulent en permanence dans la ville avec une camionnette « SOS déchets illégaux » - un total de 2'700 heures soit une augmentation de 29% en comparaison à 2018.
- Le conteneur enterré pour les déchets incinérables de la ruelle de l'Ancienne Monneresse a été



Conteneurs enterrés Anc.-Monneresse

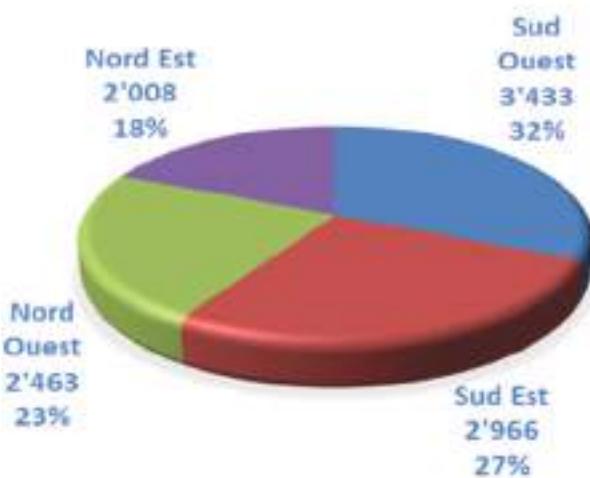
remplacé par l'aménagement de trois conteneurs enterrés, deux pour les déchets incinérables et un pour le papier-carton.

- Une étude pour l'installation de conteneurs enterrés en ville sera menée durant le 1er semestre 2020. L'objectif de cette étude est d'identifier plusieurs sites possibles au centre-ville et dans la vieille ville pour l'installation de conteneurs enterrés. Le but final est de permettre aux habitants concernés de déposer leurs déchets dans des structures adaptées et non plus simplement au bord des rues.

Déchets organiques aux écopoints

La problématique des déchets organiques, que les habitants apportent aux écopoints, est continuellement au centre des préoccupations de la DEP. En effet, la qualité des déchets, péjorée par la présence de nombreux sacs non conformes et d'autres déchets indésirables, ne permettent pas de traiter l'ensemble des déchets organiques dans la filière compost - biogaz. Pour améliorer la situation, des mesures telles que l'affichage des instructions de tri, la mise à disposition de sacs spécifiques, ont été mises en place. Afin d'éviter que les conteneurs de déchets organiques ne débordent, le rythme de vidage fait l'objet d'une réflexion permanente. Si nécessaire, le rythme de vidage est adapté, en collaboration avec le prestataire mandaté pour le vidage des conteneurs. Actuellement, certains écopoints sont vidés 5 jours par semaine, et font l'objet d'un vidage supplémentaire le week-end en cas de besoin.

10'870 vidages annuels de bacs organiques,
soit par zone:



Les écopoints

En 2019, le nombre des écopoints est resté à 26 unités. Les tractations pour installer un 27ème écopoint à la Rue des Entrepôts-Migros Deux-Gares n'ont pas abouti. A ce jour, aucun autre emplacement n'a pu être trouvé pour installer ce 27ème. La situation avec 26 écopoints donne satisfaction. Il n'est donc plus d'actualité, pour le moment, de passer à 27 écopoints. La répartition géographique des écopoints est la suivante :



Certains écopoints ont déjà fait l'objet d'un réaménagement en 2019. La pose de parois latérales, fabriquées par les artisans de la Voirie et la mise en place d'un dispositif d'affichage font partie de ces réaménagements. La disposition au sol des écopoints de l'avenue Gustave-Coindet et de la rue des Deux-Gares a été modifiée, afin d'améliorer l'impact visuel de ces deux structures. Le reste des écopoints seront réaménagés dans le courant de l'année 2020. Le déplacement d'un ou deux écopoints est également au programme.



Ecopoint Deux-Gares



Ecopoint Gustave-Coindet

L'info-déchets

Les collaborateurs d'une centrale d'appel spécialisée – prestation externalisée pour des raisons évidentes d'efficience – ont traité, en 2019, environ 1'784 appels liés aux déchets (vs. 1'221 appels en 2018) à savoir une moyenne de 150 appels par mois.

L'essentiel des appels des citoyens traités par ce prestataire concernait :

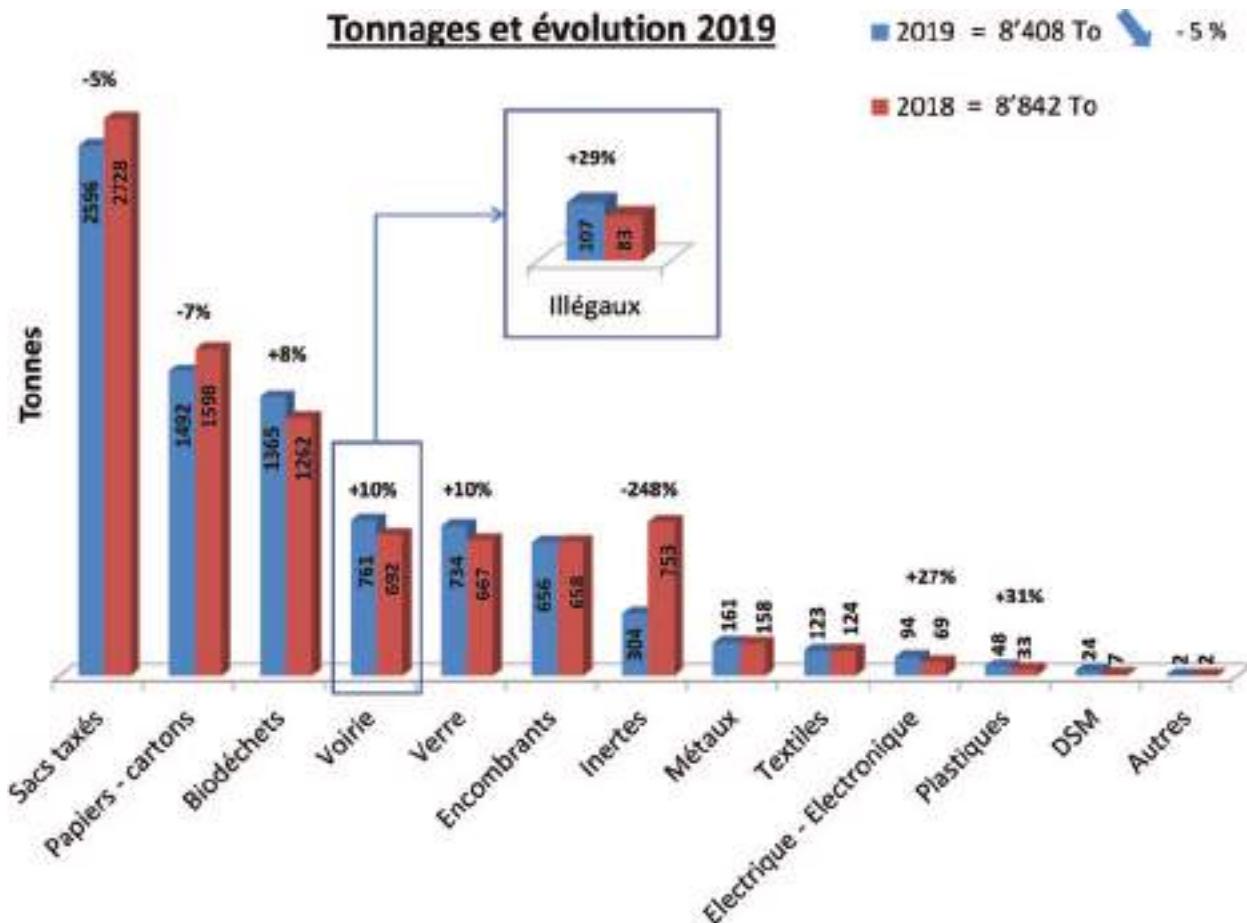
- L'information sur la gestion des déchets à Vevey
- Leur recyclage et leur valorisation
- La gestion de l'agenda partagé pour la prise en charge des déchets encombrants

• Les annonces concernant les dépôts de déchets illégaux

Comme d'accoutumée les questions complexes ont été transmises à la DEP pour réponse, en particulier les complications relatives au domaine privé - propriétaires et gérances - ainsi que l'accompagnement des architectes sur la gestion des déchets dans la phase d'élaboration des projets.

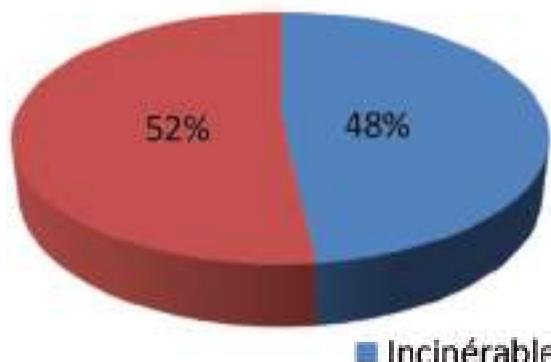
Les statistiques des déchets 2019

En 2019, un total de 8'408 tonnes de déchets a été collecté par la DEP.

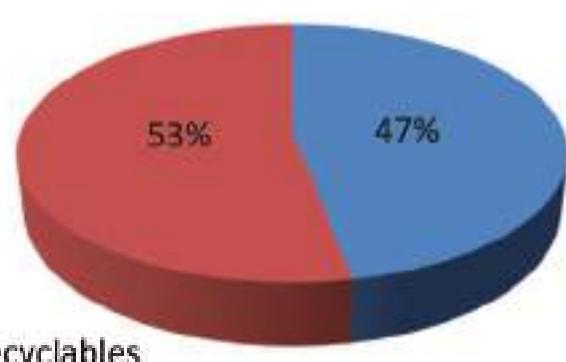


Répartition Incinérables - Recyclables

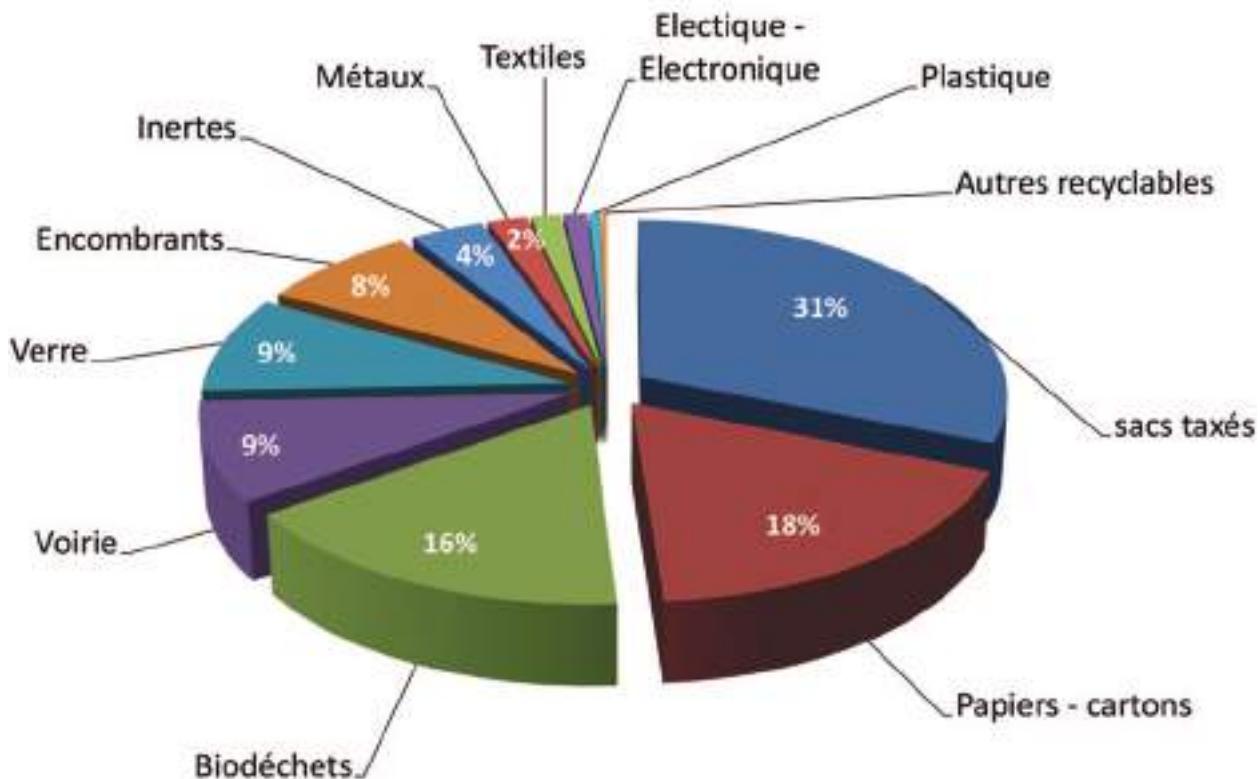
2019



2018



Répartition 2019 par matière



Déchets - Avertissements/Dénonciations

La Direction des espaces publics en collaboration avec la Brigade de propreté a interpellé 83 contrevenants pour des infractions au règlement communal sur la gestion des déchets. Sur ces 83 infractions, il y eu 34 avertissements et 43 dénonciations à la commission de Police en 2019, et 6 dossiers classés sans suite.

Déchet - Sensibilisation

Autocollant «Publicité non merci»

La Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (Cosedec), en collaboration avec la DEP, a mis sur pied une opération de sensibilisation à la prolifération de la publicité indésirable dans nos boîtes aux lettres. Cette action s'est déroulée le samedi 11 mai 2019, à la déchetterie de Vevey. Des papillons explicatifs et des autocollants à coller sur les boîtes aux lettres ont été distribués à cette occasion.

Action Cleanup Nestlé

Dans le cadre de leur campagne globale « un futur sans déchet », Nestlé a sollicité l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL) pour encadrer l'organisation d'une vaste action de nettoyage qui s'est étendue de Lausanne à Villeneuve. La DEP a apporté son soutien logistique et matériel pour l'opération qui s'est déroulée sur les rives vevey-saines.

Campagne « Déchets sauvages » Fête des Vignerons

La DEP, en étroite collaboration avec la Fondation Summit et l'Association pour la sauvegarde du Léman, ont mis sur pied une campagne de sensibilisation contre l'abandon de déchets sur la voie publique. Le lac et ses enrochements, situés à quelques mètres seulement du périmètre de la Fête des Vignerons, constituent en effet un envi-

ronnement particulièrement sensible. Les risques de pollution de l'eau et de ses effets sur la faune et la flore ne sont pas négligeables.

A titre d'exemple, un seul mégot de cigarette pollue en effet 500 litres d'eau et l'an dernier, l'action de nettoyage Net'Léman a permis de récupérer plus de 46'500 mégots sur les rives du lac, dont 1'150 à Vevey. La campagne de sensibilisation s'est articulée autour de 250 messages traduits en quatre langues en forme de bulles de bandes dessinées qui ont été placardés dans la ville et au bord du lac ainsi que 15 affiches grand format dans les abribus.

Plusieurs ambassadeurs de la Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU) étaient sur place pour diffuser des messages de prévention et distribuer des Ecobox -petites boîtes en fer blanc recyclé- destinées à conserver sur soi toutes sortes de petits déchets, dont les mégots de cigarettes. Les pairs de la Prévention Jeunesse (DJEFS) et les étudiants de la HESAV (Haute Ecole de Santé Vaudoise) ont également participé à la sensibilisation de la problématique des dé-





Publicité non merci

chets sauvages dans le cadre du concept général de prévention primaire. Trois spots vidéo ont été enregistrés pour l'occasion et diffusés dans toutes les lignes de trains et de bus équipées d'écrans. Ils ont sillonné la région Lavaux-Riviera-Chablais et se sont fait remarquer sur les écrans de la « Ville en fête », sur les sites internet et réseaux sociaux des divers partenaires.



Campagne cendrier de poche

Alimentarium

La DEP a mis à disposition quelques « messages bulle » de la campagne contre les déchets sauvages, organisés à l'occasion de la Fête des Vignerons. Une action en faveur de la sensibilisation à la problématique des plastiques et des mégots de cigarette dans le lac a été mise sur pied dans le cadre d'ateliers de cuisine pour enfants et adultes.

Le secteur Parcs & Jardins

Etablissement horticole

La culture des plantes est produite sur les sites du centre horticole et du cimetière. Les quantités à produire sont calculées selon :

- La surface des massifs ;
- Le nombre de points de fleurissements ;
- Les caisses à fleurs ;
- Les bacs et suspensions.



Fleurs produites aux serres communales



Fleurs et plantes produites

Cette année le secteur a dû prendre en compte les lieux qui étaient investis par la Fête des Vignerons et ainsi adapter ces lieux. Les serres de la ville fournissent plusieurs types de prestations contre rémunération, par exemple, pour le service des jardins de la commune de Blonay, l'hivernage des plantes ainsi que les plantes nécessaires pour une partie des massifs saisonniers.

La coopération reste très active avec les responsables de production de Montreux et de La Tour-de-Peilz, cela permet une évolution constante des méthodes de culture, sur le choix des variétés de plantes et des substrats. La lutte phytosanitaire est constamment en mouvement. Cette dernière ne démord pas de son principe de base qui est la culture biologique. Ces techniques exigent des produits biologiques, l'utilisation d'auxiliaires ainsi qu'un savoir-faire. L'ensemble des substrats est d'originaire Suisse et produit dans le respect de l'environnement.

Le centre horticole de la Ville de Vevey a cultivé au total 95'000 plantes, soit :

- 49'000 plantes de printemps ;
- 31'000 plantes d'été ;
- 10'000 plantes en pots, plantes vivaces et chrysanthèmes ;
- 5'000 fleurs coupées.

Installations

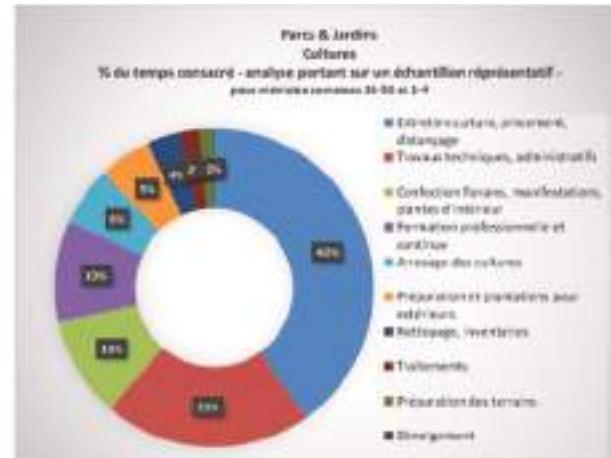
En 2019 une automatisation des volets de la serre N° 2 a été installée afin d'améliorer les conditions de productions et de cultures. Des travaux internes d'optimisation et de modification des serres ont été entrepris afin de contrer le manque d'espace intérieur que possède le site sur l'avenue Major Davel.



Serre communale



Travaux heures cultures S36-50, 1-4



Gestion de l'énergie, de l'eau et des traitements phytosanitaires

Les variations observées sont liées aux conditions climatiques, dont la forte variabilité a une incidence sur les résultats, par exemple, le manque de précipitation lors de l'été 2019.

Décorations et manifestations officielles

L'équipe du centre horticole assure la décoration des manifestations publiques. Ces dernières ont nécessité 250 heures de travail pour des prestations offertes équivalant à Fr. 26'000.-. La décoration courante des locaux publics et des points d'accueil de l'administration nécessite également la confection, la mise en place et l'entretien d'environ 1'200 arrangements annuels, plantes fleuries et plantes vertes. Le temps de travail consacré est de 550 heures pour une valeur totale de Fr. 72'000.-.

Cette année, il a été renoncé à la mission commune des secteurs Voirie et Parcs et jardins de mettre en place la plage sur le bas de la Place du Marché, les Terrasses de la Confrérie ayant pris possession des lieux. En revanche, le secteur a eu pour mission d'orner, à l'aide de végétaux, la place de l'Hôtel de Ville. Pendant toute la période de la Fête des Vignerons, les collaborateurs du secteur ont suivi et entretenu ce site emblématique afin d'assurer le meilleur rendu possible.

Et cette année encore, les Parcs et Jardins ont décidé de mettre à l'honneur la Fête des Vignerons dans tous ses massifs.

Le secteur a été approché par l'association « L'aiMantRose », association qui a pour but d'effectuer des détections précoces du cancer du sein. Elle a proposé que les Parcs et Jardins participent à la manifestation « Une tulipe pour la Vie », nous y avons répondu avec enthousiasme.

Cette manifestation a pour but de créer un massif comprenant 7 tulipes de couleur blanche pour une tulipe de couleur rose, ce qui correspond à la sta-



Massif de fleurs - L'aiMant Rose



Ornement manifestation FEVI, Hôtel de Ville

tistique indiquant qu'une femme sur huit est touchée par cette maladie.

Formation professionnelle initiale, continue et rôle didactique

Une quinzaine de jeunes ont bénéficié de stages d'orientation professionnelle en floriculture ou en paysagisme.

Une dizaine de jeunes étudiants ont participé aux travaux du secteur pendant toute la période estivale. Ils ont accompli de multiples tâches d'entretien des espaces verts et des tâches liées à la voirie dans le cadre de la FEVI.

Cinq jeunes d'associations professionnelles ou scolaires sont venues au secteur Parcs et Jardins afin d'y découvrir le métier pendant quelques semaines. Quatre apprentis sont actuellement en formation CFC d'horticulture. Deux apprenti(e)s suivent le cursus en option paysagisme et deux autres en option floriculture. Un apprenti de dernière année a réussi ses examens finaux en juin et a obtenu son CFC d'horticulteur-floriculteur. Il est resté au sein du secteur jusqu'au 31 décembre afin de combler des absences du secteur.

Depuis plus de 20 ans le secteur accueille le Pas-sept vacances, afin d'offrir une activité d'une demi-journée au cours de laquelle les enfants peuvent découvrir la nature et les jardins de la Ville. Cette activité, se déroulant entre juillet et août, n'a malheureusement pas eu lieu cette année, dès lors que nous ne pouvions pas garantir un service de qualité.

La programmation pour 2020 est en cours d'élaboration avec les organisateurs.

Cimetière

Gestion des secteurs du cimetière

Le domaine du cimetière exige, en dehors des travaux d'entretien courant, des interventions plus importantes pour maintenir ou rétablir un état général correct.

Le cimetière de Saint-Martin dénombre environ 2'500 tombes et monuments répartis comme suit :

- Des concessions de corps
- Des tombes de corps à la ligne
- Des concessions cinéraires
- Des tombes cinéraires à la ligne
- Des tombes enfants

Un jardin du souvenir complète l'offre à l'attention des proches des défunt.

Les statistiques ci-après, comparées sur le long terme, nous permettent de connaître l'évolution du mode de sépulture et d'adapter ainsi l'occupation des secteurs aux besoins des familles.

Nombre d'inhumations de corps en 2019 :

- Tombes à la ligne de corps	14
- Tombes d'enfants	0
- Concessions de corps	10
Total des inhumations de corps	24

Nombre d'inhumations de cendres en 2019 :

- Tombes à la ligne cinéraire nouvelles	8
- Concessions cinéraires nouvelles	2
- Inhumations de cendres sur tombes existantes	16
- Inhumations de cendres au jardin du souvenir	58
Total des inhumations de cendres	84

En 2019, 88 personnes ont choisi l'incinération sur un total de 116 décès de veveysans, soit une proportion de 75,9 %.

Le centre funéraire a accueilli 356 nuitées dans les chambres mortuaires sur 91 défunt et 48 cérémonies ont été organisées dans les locaux.

Cette baisse de régime est influencée par l'ouverture de la Chapelle d'Arcangier par une entreprise des pompes funèbres de la région dans le courant de l'année 2019. Cette chapelle fait preuve de sobriété et de modernité, des prestations que nous ne pouvons pas garantir pour l'instant. Le centre funéraire de la Ville est amputé de son sous-sol depuis 2018. En effet, le monte-chARGE permettant d'acheminer les corps, dans les chambres de préparations et frigorifiques, est hors d'usage, normes de sécurité obligent.

Ce dossier est traité actuellement par la DASLIG.

Entretien des tombes

Le système d'abonnement annuel ou de contrat à long terme permet aux jardiniers de la Ville d'assurer la continuité de la décoration florale des tombes durant l'année et l'entretien paysager du site.

Les abonnements représentent un revenu d'environ Fr. 111'000.-, les contrats Fr. 22'000.-.

L'ensemble de ces produits d'entretien annuel représente un montant de Fr. 133'000.-.

La vente des plantes et décos florales au ma-

Fleurissement des tombes



Entretien du cimetière

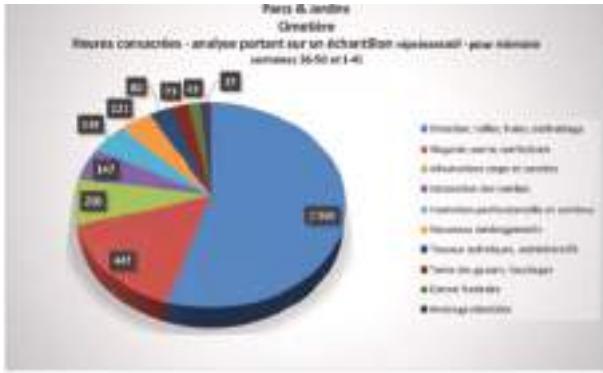
gasin du cimetière, quant à elle, représente un montant d'environ Fr. 32'000.-.

Cimetière britannique

Nous avons un cahier des charges bien précis en ce qui concerne le cimetière britannique. Nous restons en contact avec les missions diplomatiques, qui sont ravies des prestations que nous offrons. Comme chaque année, les commémorations ont eu lieu en date des 25 avril et 11 novembre.

Travaux au cimetière

Voici les principaux travaux qui ont été réalisés au cimetière dans le courant de l'année :



- Engazonnement des secteurs 34 et 61 suite à la désaffection des monuments
- Réparation des chemins au secteur 51
- Replantation d'arbre dans l'ensemble du site
- Entretien et élagages des arbres dangereux
- Remise en état du système d'arrosage automatique dans les secteurs 63 et 64

Paysagisme

Arbres du domaine public

Tout abattage d'arbre du domaine communal fait l'objet d'une requête d'autorisation d'abattage. Pendant la durée des trente jours d'enquête publique, ces arbres sont visibles sur le site Cartoviera et les dossiers consultables au secrétariat de la DEP. Une base de données informatisée créée ces dernières années permet de garder un historique et de faciliter la gestion des arbres du domaine public.

Cette base de données est remise à jour selon les interventions des collaborateurs du secteur.

À l'aide de la DS1, tout particulièrement du SIT, nous sommes en train d'élaborer un système de contrôle à l'aide de tablettes connectées. Le but de cette manœuvre étant d'être plus performant dans les contrôles ainsi que dans le suivi du patrimoine arboré de la Ville. Nous pourrons ainsi avoir une meilleure vue d'ensemble et garantir une mise à jour constante des informations.



Entretien arbres domaine public

Arbres du domaine privé/public

Les demandes d'abattages privées sont adressées à la DEP. Voici les autorisations délivrées en 2019 :

Domaine privé :	
Demande d'élagage	4
Abattages autorisés domaine privé	39
Plantations compensatoires demandées	34
Domaine public :	
Abattages mis au pilier public	29
Arbres abattus	12
Arbres plantés	71

En ce qui concerne les arbres du domaine privé, notre spécialiste en sylviculture a pour mission de faire valoir les règlements communaux et cantonaux, de récolter les demandes d'abattage, ainsi que du contrôle de l'état sanitaire des arbres se trouvant sur le domaine public, du traitement administratif et du suivi de la base de données du patrimoine arboré de la ville.

La plantation compensatoire n'est pas exigée systématiquement, notamment lorsque la parcelle est suffisamment arborisée avec de jeunes arbres pouvant assurer la relève sur le long terme. Les plantations compensatoires sont inventoriées et relevées dans le système de gestion du territoire. Notre mission est l'entretien courant, la taille et les soins. Les expertises externes complètent notre travail. Nous suivons attentivement l'évolution des quelque 2'500 arbres de la Ville, tout au long de leur vie, afin qu'ils assurent leurs fonctions écologiques, paysagères et sociales.

Notre démarche consiste à assurer un suivi régulier de l'état des arbres. Il comprend un contrôle — examens approfondis des arbres par nos services — le suivi de l'entretien et l'application des différentes méthodes de soins aux arbres. D'autres outils de diagnostic sont mis en œuvre, si nécessaire, avec des spécialistes externes.

Des expertises sont nécessaires pour valider certaines décisions de renouvellement des arbres, de soins, d'amélioration des conditions de sol, de l'haubanage des branches, etc.

En 2019, le secteur a demandé 38 expertises à des entreprises privées. Elles nous ont permis de détecter que 7 arbres devaient être abattus rapidement, que 3 arbres demandaient des haubanages, que 14 demandaient une taille spécifique et que 3 autres demandaient des améliorations au niveau de leur surface au sol.

Il est primordial de maintenir un budget annuel pour mener à bien cette mission et de permettre à notre équipe le renouvellement nécessaire du matériel et des connaissances.

Le projet Vevey-Arbres 2020 s'est terminé en cette fin d'année 2019. Il consistait à effectuer un audit sur la manière dont est géré le contrôle du patrimoine arboré veveysan. Depuis deux années, un bureau spécialisé de Zurich a suivi les responsables et collaborateurs et nous a permis de définir la politique de l'arbre, adaptée aux moyens financiers et humains.

A la suite de cet audit, nous constatons que notre manière de travailler depuis 3 ans est sur le bon chemin. Autant dans la gestion que dans le contrôle et l'entretien du patrimoine arboré.

Dans ce domaine, il est important de faire suivre à l'ensemble des collaborateurs du secteur différents types de formations telles que : technique d'élagage, taille, entretien raisonné, investigation visuelle et approfondie et bien d'autres spécificités encore.

Dès lors, dans le courant de l'année 2020, l'ensemble des personnes concernées vont effectuer des formations spécifiques nécessaires.

Soins aux arbres, taille, aménagement et revêtement des espaces sous les arbres

Durant l'année 2019, les bonnes conditions climatiques ont permis à l'équipe des paysagistes, de réaliser le programme d'entretien de taille préalablement établi. Ce résultat est possible grâce au suivi des critères se trouvant dans la base de données des arbres, à la clarté des objectifs, des contrôles, d'une préparation soignée des chantiers et à la planification rigoureuse des moyens et des ressources à engager.



Soins aux arbres

Les plantations réalisées sur base budgétaire ont permis de renouveler 71 arbres isolés ou d'alignement.

L'équipe des Parcs et Jardins a poursuivi la remise en état et l'entretien des surfaces aménagées sous les arbres. Cette action a principalement corrigé et revêtu les surfaces par un gravier stabilisé, ce qui a permis d'ensemencer le pied des arbres et facilité la mise en place de pavés autour des fosses d'arbres.

Entretien paysager et méthode différenciée

L'entretien des espaces verts reste la mission principale de notre secteur. Les équipes assurent tout au long de l'année l'entretien :

- Des haies de la piscine ;
 - De l'ensemble des gazons ;
 - Des parcs publics ;
 - Du cimetière ;
 - De la taille d'arbres ;
- et effectuent :
- Des tailles arbustives ;
 - Une mise à disposition de décoration lors de manifestations ;
 - L'entretien et la rénovation des places de jeux ;
 - Le fleurissement saisonnier de la ville ;
 - La création de lieux de rencontres, comme bien d'autres tâches encore.

L'entretien différencié des espaces de verdure mentionné plus haut fait cohabiter prairies fleuries



Remise en état des gazons

et gazons intensifs, taille architecturée et haies naturelles, selon l'intensité d'usage des espaces, à la satisfaction du public.

La poursuite de cette pratique permet une application complète des méthodes biologiques en espaces extérieurs.

La fumure des gazons est depuis plusieurs années 100% biologique, ce qui entraîne une approche différente des problèmes d'entretien et de rénovation du gazon.

Durant l'année 2019, différentes zones ont été mises en prairie de type rudérale. Ce type de végétation fait appel à des plantes primaires, ses principales caractéristiques sont de faire revenir des plantes colonisatrices de sol. Le but étant d'assurer la végétation simple et naturelle dans le centre-ville. Elle participe au florissement de la ville, principalement investi de plantes mellifères, qui amène donc une grande diversité florale dans les îlots de route parfois terne et sans valeur esthétique et écologique.

Arrosage automatique

Afin de garantir une qualité esthétique dans l'ensemble des secteurs de la ville, qui passe du gazon au massif fleuri, nous sommes dans l'obligation d'arroser.

Une réflexion a commencé en 2018 concernant les endroits où l'arrosage devait être maintenu.

Certaines installations ont été arrêtées et les surfaces adaptées au nouveau type d'entretien.

Pour ces surfaces que nous avons choisi de conserver, on y retrouve des installations datant de plus de 50 ans.

Une mise à jour étant nécessaire au bon maintien des surfaces, nous avons profité pour faire le nécessaire, du fait que certains terrains se trouvaient dans un état délabré, à la suite de la FEVI. Des travaux de rénovation (Jardin du Rivage, Square-Chaplin) ont été entrepris. Ce travail de mise à jour prendra un certain nombre d'années pour l'ensemble du réseau. Le but est d'utiliser l'eau de ma-



Mise à jour arrosage auto du Rivage



Mise à jour arrosage auto du Rivage

nière raisonnée et efficiente. Un nouveau programme centralisé de gestion des arrosages devrait voir le jour. Il nous permettra d'allumer et de couper les arrosages à distance et ainsi d'arroser que lorsqu'il est vraiment utile d'apporter de l'eau.

Places de jeux et espaces de loisirs

Différents jeux ont été remplacés : un jeu sur ressorts au Jardin du Rivage, deux jeux sur ressort au Petit Théâtre de Gilamont, une table de ping-pong à la Place Robin et un jeu oscillant au Square de l'Indépendance.

La place de jeux de la Tour Carrée a été rénovée en ponçant l'ensemble du bois et par application d'huile de lin. L'entretien courant a été suivi tout au long de l'année.

Le contrôle des places de jeux du domaine public ainsi que des autres infrastructures qui appartiennent à la Ville (garderies, collèges) a été effectué trimestriellement.

La base de données des places de jeux et des jeux a été mutée de la base des données Access à celle de Qgis.

Ce changement permet un contrôle plus rapide sur le terrain, grâce à l'utilisation d'une tablette connectée. La base de données Qgis permet un meilleur suivi des mesures à prendre et conserve un historique de l'entretien et des travaux.



Remise en état des jeux



Remise en état place de jeux

Projet LUDO

Au Parc du Panorama, l'aménagement de cette place de jeux constitue la dernière étape du projet LUDO et fait suite aux aménagements réalisés au jardin Sina, à Pra-Beauregard et Pra-Charmontey. Les jeux sont destinés aux enfants de 4 à 12 ans. Cette place de jeux sera également utilisée par les récréations scolaires et par les UAP. Les seniors seront aussi conviés à participer à la vie de la place. Un nouveau fitness urbain va voir le jour, un nouveau cheminement ainsi qu'une rénovation du terrain de pétanque.

Le projet est en cours de planification et sera réalisé par une entreprise externe.

Le secteur Parcs et Jardins travaille main dans la main avec le service des sports, le secteur jeunesse, le secteur famille et la Direction de l'urbanisme afin d'arriver au résultat le plus favorable pour tous les secteurs. Le budget financier est d'environ Fr. 240'000.-.

Sur le plan initial, le projet Ludo comportait un crédit cadre de Fr. 975'000.- adopté en 2019 par le Conseil communal. Cette dernière phase nous permettra de finaliser le projet Ludo.

Forêts

Le secteur des Parcs et Jardins répond pour la ville de la gestion des forêts communales, dont la surface totale est de plus de 17 hectares.

La surveillance est assurée par le secteur des Parcs et Jardins, sous la responsabilité du garde forestier du triage de la Veveyse et de l'inspecteur forestier d'arrondissement.

Des interventions sont programmées d'année en année entre le secteur et le garde forestier. Les coupes sont réalisées dans la mesure où le matériel le permet et les interventions restantes sont effectuées par des entreprises forestières spécialisées disposant des compétences et des moyens requis.

Sur la parcelle N° 1561 située au-dessus de l'an-



Entretien des zones



Remise en état chemin des Toveyres

ciens stand des Toveyres, l'entretien des arbres a été effectué par une entreprise forestière privée.

Sur les parcelles 1350 et 975 se trouvant à l'Avenue de l'Île Heureuse, des travaux de sécurisation des arbres et berges ont dû être entrepris.

L'aménagement naturel créé en 2018 et se trouvant à l'ancien stand de tir est suivi par



Remise en état chemin des Toveyres



Remise en état chemin des Toveyres

nos soins. Nous recevons des conseils d'entretiens de la part de ProNatura Suisse afin d'effectuer les travaux de la meilleure façon possible.

Des travaux ont été entrepris afin de rendre le sentier des Toveyres à nouveau praticable, il fait à nouveau parti des sentiers proposés par Rando Suisse.

Jardins urbains

Les principales actions du secteur Parcs et Jardins ont consisté à coordonner le débroussaillage, la taille, l'abattage et la fourniture de matériaux. À noter que le secteur a participé et collaboré avec différentes associations de quartier ainsi qu'avec Agenda21 à la création de bacs de permaculture que l'on peut retrouver sur la Chaussée de la Guiguette, dans le quartier des Moulins et à la Byronne.

Projets urbains, groupes de travail et coordination interservices

Le secteur des Parcs et Jardins participe à divers groupes de pilotage et de projets au sein de l'administration, notamment :

- Santé et sécurité au travail ;
- Groupe de travail suisse USSP - bpa ; sécurité des places de jeux ;
- Groupement forestier de la Veveyse ;
- Fêtes des Vignerons ;
- Pour tout type de manifestation sur le domaine public (état des lieux, mise en place, décoration)

Heures consacrées en 2019 pour effectuer les tâches principales de Parcs & Jardins



FDV 2019 Parcs et Jardins

Durant la Fête des Vignerons le secteur a été fortement sollicitée.

Voici un panel des tâches principales effectuées par les Parcs et Jardins, soit : les états des lieux d'avant et après fête, le suivi des montages et démontages, la coordination des travaux, les contrôles des infrastructures, le suivi pour la protection des sites et des arbres, les préparatifs d'avant fête, les nettoyages de la Ville, le suivi des places de jeux, ainsi que bien d'autres tâches encore.

Il a fallu plus de 1'200 heures de travail pour que cet événement se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Cette manifestation nous a permis de tisser des liens au sein de la DEP ainsi qu'avec les différents services de la ville.

Dans le but d'assurer la sécurité, nous avons élaboré avec le SIT un programme de contrôle informatisé assurant un état irréprochable des places de jeux se trouvant dans le périmètre de la fête. Ce programme comprend une géolocalisation des différentes aires de jeux. On y retrouve un numéro d'attribution pour chaque lieu ainsi que pour chaque jeu. Pour chacun de ses numéros une fiche a été créée comprenant : type de jeux, années de construction, fiche technique, dernières interventions, photos, etc.

À l'aide de cette tablette connectée, nous avons pu effectuer des photos, donner des commentaires sur le type d'intervention à effectuer par le personnel de terrain. Ceci a permis de réaliser plus de 70 interventions de nettoyage et de réparation pendant la fête.

Ce programme, qui a été perfectionné à ce jour, nous permet d'effectuer depuis octobre 2019 des contrôles et des suivis donc une optimisation de la sécurité et du maintien des aires de jeux.

Lors du démontage des infrastructures de la fête, nous avons constaté que les dégâts sur les surfaces en herbe étaient bien plus importants qu'estimés. Les mauvaises conditions météorologiques lors du démontage n'ont pas amélioré la situation. Afin de remettre en état les gazons, il nous a fallu effectuer des travaux préliminaires de décompactage, d'aération, de nivellation et de nettoyage. Nos surfaces biologiques ne recevant pas de produit phytosanitaire et n'étant pas traitées chimiquement, nous avons dû travailler selon un cahier des charges contraignant.

En collaboration avec une entreprise spécialisée dans les gazons biologiques, les travaux préalablement établis ont dû être adaptés aux conditions réelles du terrain. Diverses techniques de semis, de regarnissage, d'aération ont été entreprises sur l'ensemble des surfaces touchées.



Remise en état gazons après FEVI



Remise en état gazons après FEVI

La météo, qui n'était pas en notre faveur courant septembre-octobre, ne nous a pas permis d'intervenir aussi efficacement et rapidement que prévu. Pour cela, des travaux sont encore possibles ce printemps afin de pouvoir garantir des surfaces de qualités aux Veveyans pendant toute la période estivale.

Les vignes

L'année vigneronne 2019

Le froid de l'hiver persistant, la saison vitivinicole a commencé plus tard que d'habitude, toutefois la floraison¹ s'est effectuée normalement entre le 20 et le 25 juin, sur un laps de temps très court.

L'été 2019 a été globalement très chaud et sec ce qui a permis à la vigne de développer de belles baies. Toutefois les orages du mois d'août ont affecté certaines régions, en particulier notre vignoble à la Tour-de-Peilz qui a été touché par des orages de grêle résultant à une perte sur la récolte estimée entre 8% et 26%, selon les parcelles.

Il est utile de relever que ces orages ont alimenté la pression d'oïdium² sans que le vent thermique vienne en freiner l'expansion : il a fallu que nos vignerons se montrent très réactifs.

Les vendanges ont débuté fin septembre.



Domaine des Allours_Chardonne

La qualité mais pas la quantité

Le millésime 2019 s'annonce magnifique avec un bel équilibre. Si la qualité est au rendez-vous, la production vaudoise a été inférieure d'environ 10 % par rapport à 2018. Du côté des cantons du Valais et de Vaud, les rendements sont inférieurs aux quotas.

1. La floraison est le processus biologique de développement des fleurs.
2. L'oïdium est un champignon



Vigneronne tâcheronne, Corinne Buttet



Vignerons tâcheron, Yves Neyroud Golinucci

La récolte des Vignes de Vevey

Du 25 septembre au 23 octobre 2019, il a été pressuré à la cave de l'Hôpital 75'930 kilos de raisin soit 57'591 litres de vin clair.

Le résultat de pressurage de la récolte 2019 de 57'591 litres de vin clair est d'environ 20% inférieure aux droits de production qui étaient de 72'017 litres de vin clair.

A la réception du raisin, les sondages ont varié entre 70° et 96° pour les vins blancs et entre 81° et 98° pour les vins rouges, en degrés Oechslé (comparaison de la densité du moût de raisin, composé en majeures parties d'eau et de sucres tels que le glucose et le fructose, à celle de l'eau).

Le rendement par cépage est le suivant :

Cépages blancs :	0.69 l/m ²
Cépages rouges:	0.56 l/m ²

Les événements marquants de 2019 et chiffres d'affaires

L'année 2019, celle de la Fête des Vignerons, a été placée sous le signe de la vigne et du vin et a été une année très active pour les Vignes de Vevey :

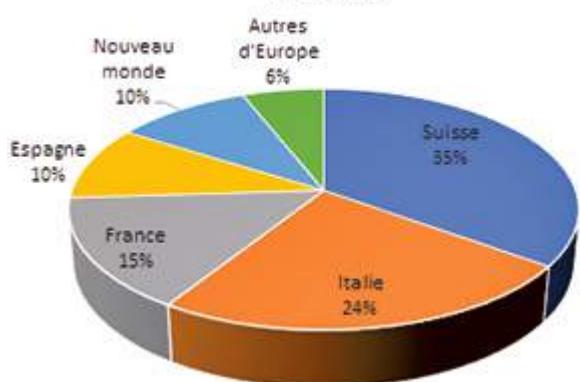
- Mai
 - Introduction des nouveaux horaires de la cave
- Juin et juillet
 - Promotion des ventes sur le millésime 2017 et 2016 avec un chiffre d'affaire de Fr. 12'000.-
- Juillet et août
 - o Couronnement de nos 3 vignerons tâcherons, le 17 juillet 2019 :
 - M^{me} Corinne Buttet, couronnée d'or
 - M. Yves Neyroud Golinucci, médaillé d'argent
 - M. Yves Neyroud médaillé de bronze
 - o Bar à vin des Vignes de Vevey durant la Fête des Vignerons au caveau St-Martin



Vignerons tâcheron, Yves Neyroud, La Tour de Peilz

- Septembre
 - o Publireportage de 4 semaines sur le premier webmagazine du vin
- Octobre
 - o Dégustation sur la Terrasse de la Confrérie des Vignerons le 8 août, durant la Fête, avec plus de 700 verres de vin servis
- Octobre
 - o Vente en ligne sur un site internet de 2'358 bouteilles de nos médaillés (786 packs de 3 bouteilles)
- Novembre
 - o Promotion des ventes sur le millésime 2017 et 2018 avec un chiffre d'affaire de Fr. 29'000.-
- Décembre
 - o Journée portes ouvertes le 7 décembre avec un chiffre d'affaires d'environ Fr. 8'500.-

Part de marché des vins consommés en Suisse

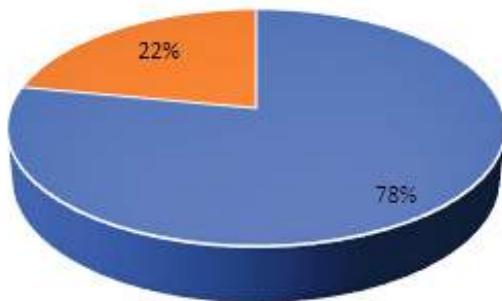


Le chiffre d'affaire réalisé en 2019 par la vente des vins des Vignes de Vevey d'environ Fr. 535'000.- et en augmentation de 13% par rapport à celui de 2018 (Fr. 467'000.-).

Le marché du vin en Suisse

Le vin est la boisson alcoolisée la plus consommée en Suisse : près de 8 personnes sur 10 en consomment³

Consommation de vin en Suisse



■ Consommateurs de vin ■ Non consommateurs de vin

La production nationale étant limitée par sa surface et malgré une préférence nationale de la part du consommateur, les vins suisses sont en vive concurrence avec les vins étrangers⁴

Georges Garanis, chef de service

3. MIS Trend, *Étude sur le marché du vin en Suisse 2017 : notoriété, habitudes de consommation et d'achat, image*

4. OFAG 2014

Lexique

EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
IGSU	Communauté d'intérêt pour un monde propre
LED	Light Emitting Diode
DEP	Direction des espaces publics
FDV	Fête des Vignerons
FEVI	Fête des Vignerons
ASL	Association Sauvegarde du Léman
CFF	Chemins de Fers Fédéraux
SIT	Système d'Information du Territoire
DJEFS	Direction jeunesse, éducation, famille et sports
DASLI	Direction affaires sociales, logement, intégration
EPT	Equivalent Plein Temps
TBE	Taxe de Base Entreprise

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2018 :

Reprise des vœux de l'exercice 2017/2018 :

Vœu N° 4 ; La commission souhaite connaître où nous en sommes avec cette étude « au jour d'aujourd'hui » et quelles sont les pistes d'action sur la « future carte déchetterie », ceci afin d'y intégrer plusieurs fonctionnalités en relation avec d'autres services (DJEFS : entrée piscine, DASLI : carte sésame, etc.).

La Direction des Espaces Publics est maintenant en possession des offres de trois fournisseurs des systèmes d'accès avec carte RFID et les évalue en collaboration avec la DSI selon les disponibilités des deux services. Le projet sera repris après la Fête des Vignerons avec date estimées pour la mise en œuvre du nouveau système le 30 juin 2020.

Vœu N° 5 ; La commission souhaite avoir un compte rendu sur l'étude du projet de création d'une brigade « prévention et propreté » (job étudiants) afin de soutenir le personnel du service voirie et de la rencontre qui était prévue le 23 juin 2018 avec l'ancienne responsable de l'association IGSU en Suisse romande.

Le but de la Brigade « prévention et propreté » - équipe formée de professionnels et d'étudiants - est de passer en fin de journée (dès 17h) le long des quais pour s'assurer que les lieux sont propres et, selon besoin, procéder à des actions correctives, ceci chaque week-end de mai à octobre, ainsi que lors des grandes manifestations. Pour informations, la mise en œuvre de cette mesure a débuté lors du weekend de Pâques 2019 et a été suivi par une présence de deux personnes lors du weekend Riviera Food Festival. La rencontre avec l'ancienne responsable IGSU en Suisse Romande a bien eu lieu mais sans suite de sa part. La DEP explore des nouvelles pistes de collaboration au sujet du conseil et de la sensibilisation.

Vœux de l'exercice 2018 :

Vœu N° 13 ; La commission aimerait que la Municipalité facture à la Fête des Vignerons les heures effectuées par la DEP à cause du retard (voir de l'absence) de l'élaboration d'un concept déchet telle que prévue dans la convention.

Il était prématuré de répondre à cette question, le financement des prestations supplémentaires étant prévu dans le contrat.



105

La Direction des affaires sociales, du logement, de l'intégration et des gérances est au service de la population dans des domaines divers tels que le logement, l'intégration et met également en place ou soutient des actions en faveur de la population.

DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES, DU LOGEMENT, DE L'INTÉGRATION ET DES GÉRANCES

Missions de la DASLIG

- Affaires sociales :** Encourager la construction de nouveaux logements à des prix abordables ; vérifier les conditions d'octroi et d'occupation des logements subventionnés et allouer l'aide individuelle au logement ; préaviser les demandes de rénovation, de transformation, de changements d'affectation ou d'aliénation des appartements se trouvant sur le territoire communal.
- Mettre en place et poursuivre les différentes actions en faveur des personnes fragilisées et précarisées, notamment des aînés, gérer les plans canicule et grand froid ; développer un accueil bas-seuil.
- Intégration :** Favoriser la cohésion sociale, gérer les maisons de quartier, mener des actions dans les quartiers, faciliter la compréhension du système pour une installation optimale des nouveaux habitants, coordonner et piloter le programme d'intégration communal.
- Gérances :** Gestion des biens immobiliers de la ville, gestion des droits de superficie, administration des PPE, gestion du camping de la Pi-chette.

Affaires sociales

Office communal du logement

Logements subventionnés - aide à la pierre

Il s'agit des logements qui sont soumis soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics (RCOL - aide dégressive - logements construits avant le 1er janvier 2008) soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM - aide linéaire - logements construits après le 1^{er} janvier 2008). Ces logements sont également soumis aux prescriptions communales spéciales relatives aux conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'aide des pouvoirs publics des 15 mars et 19 avril 2018.

L'Office du logement doit vérifier, tous les 2 ans pour le RCOL et tous les ans pour le RCOLLM, si les locataires remplissent toujours les conditions de revenus et de taux d'occupation. Si tel n'est pas le cas, l'Office du logement rend une décision de réduction ou de suppression (sous-occupation) des aides financières en application du RCOL et dans le cadre du RCOLLM il peut aussi décider d'une résiliation du contrat de bail en cas de dépassement des limites de revenu supérieur à 20 %. Les décisions de l'Office du logement sont communiquées aux propriétaires, en général par le biais des régies mandatées, à charge pour ces dernières de les appliquer, notamment de résilier les baux.

L'Office du logement a également pour mission de rendre des décisions portant sur le respect ou non des conditions de revenus et de taux d'occupation sur la base des dossiers de candidatures à la location présentés par les propriétaires / régies.

Les décisions de l'Office communal du logement peuvent faire l'objet de recours auprès de la Municipalité et d'une requête auprès de la Commission de conciliation en matière de baux et loyers lors de la résiliation du contrat de bail.

Le parc immobilier sur le territoire communal comprend 387 logements subventionnés, (Bvd de Charmontey 41, 43, 45, 47 et rue du Panorama 17 / Clos 9 sont en pleine propriété de la commune de Vevey, soit pas d'octroi de droit de superficie).

Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

L'Office communal du logement soumet à la Municipalité des propositions de préavis lors de dé-

mandes d'autorisation de démolition, de rénovation d'importance, de transformation ou de changement d'affectation ainsi que lors de demandes d'aliénation de logements loués. En 2019, l'Office communal du logement a rédigé neuf préavis portant sur des travaux de rénovation, quatorze préavis portant sur des ventes, un préavis portant sur un changement d'affectation.

Aide individuelle au logement

Règlement cantonal sur l'aide individuelle au logement RAIL, arrêté fixant le modèle cantonal pour l'octroi de l'aide individuelle au logement (AMCAIL), règlement communal sur l'aide individuelle au logement - aide à la personne

La charge financière est partagée par moitié entre la commune de Vevey et l'Etat de Vaud. L'AIL est une aide financière directe destinée à certains ménages (ménages avec enfant-s uniquement, ne pas être au RI, ne pas bénéficier de prestations complémentaires AVS/AI, résider depuis deux ans à Vevey ou y avoir résidé deux ans au cours des dix dernières années, nationalité suisse ou permis B ou C) qui disposent d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à leurs besoins mais qui doivent supporter une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus.

Le droit à l'AIL est calculé sur la base du revenu déterminant unifié (RDU), soit par le biais du portail d'accès sécurisé IAM du canton de Vaud (applications Hestia, RDU).

En 2019, 81 ménages de locataires ont bénéficié de l'AIL.

Par courrier du 1^{er} juillet 2019, la Direction des aides et assurances sociales (DIRAAS) à la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a répondu, au courrier du 21 mai 2019 de la DASLIG portant sur la pérennité de cette mesure, que l'AIL restera en vigueur au moins jusqu'en 2022.

Fonds de secours

En 2019, 47 demandes ont été traitées.

Aide extraordinaire veveyssanne

Historiquement, le service des affaires sociales distribuait aux personnes au bénéfice de AVS/AI des cartons de produits de première nécessité pour la période de Noël. Afin d'alléger la charge de travail que cela impliquait et aussi aux fins de donner aux bénéficiaires la possibilité de disposer eux-mêmes de cette aide, il a été décidé en 2017 de remplacer les « cartons de Noël » par des bons cadeaux de Noël. En 2019, 687 usagers en ont bénéficié.

Aide aux chômeurs en fin de droit ayant charge de famille

Pour y avoir droit, les candidats doivent répondre aux critères suivants : être au RI depuis au moins trois mois et être domiciliés sur le territoire communal depuis au moins deux ans. En 2019, leur nombre s'est élevé à 160.

Mesures d'allégement sur sacs poubelles taxés - langes

Les familles, durant trois ans depuis la naissance de leur enfant, et les personnes au bénéfice d'une attestation médicale déposée auprès d'une pharmacie mise sur le territoire communal, peuvent retirer annuellement et gratuitement 5 rouleaux de dix sacs poubelles de 35 litres taxés. En 2019, 3'840 sacs ont été remis, dont 3'360 aux parents et 480 aux pharmacies.

Accueil bas-seuil et suivis sociaux

En 2019, la DASLIG a continué d'accueillir et d'orienter les personnes en situation de vulnérabilité se présentant dans les locaux du service pour diverses demandes, sous forme de permanence ouverte tous les matins. Ainsi, 22 personnes ont été accompagnées dans diverses démarches concernant principalement des problématiques financières (méconnaissance de droits financiers, informations sur les assurances sociales et la subsidiarité, frais médicaux importants, etc.) et de logement (retard de loyer, recherche de nouvel appartement, résiliation de bail).

Dans le cadre des exécutions forcées d'expulsion, la DASLIG a travaillé en étroite collaboration avec différentes autorités telles que le CSR (Centre social régional de Vevey), l'OCTP (Office des curatelles et tutelles professionnelles) et la FVP (Fédération vaudoise de probation) afin de s'assurer que les personnes ayant reçu une décision d'exécution forcée d'expulsion par la Justice de Paix soient prises en charge et ne se retrouvent pas livrées à elles-mêmes lors de cet événement. Le service a continué de tisser des liens avec les partenaires du réseau et a participé aux rencontres du Collectif Précarité Riviera dont le but est de partager sur les expériences de terrain, coordonner les actions respectives et créer des synergies afin de répondre au mieux aux besoins de la population précarisée.

Etude sur la précarité

A la demande du Collectif Précarité Riviera (appelé aujourd'hui la Plateforme Précarité Riviera), la Municipalité a accepté qu'une étude sur la précarité régionale soit réalisée, dans le but de faire un état des lieux général des prestations « bas-seuil » et des usagers, ainsi que de mettre en lumière les éventuels besoins encore inexistants dans le paysage régional. Plus précisément, l'étude porte sur les thématiques suivantes : besoins en termes d'aides alimentaires, d'accès à la santé et à l'hygiène de base, de logement et d'hébergement, de soutien administratif et prestations pour lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale.

Cette demande résulte du fait que les associations et fondations formant initialement ce Collectif (l'Etape, Coupe de Pouce à Clarens, la Permanence Accueil et le Hublot - centre d'hébergement d'urgence - Caritas Vaud, Fondation AACTS, Cartons du Coeur Riviera, Armée du Salut - poste de Vevey, Police Riviera, Aumônerie de rue catholique et protestante, Rel'og et EMUS), ont exprimé faire face à des problèmes récurrents en lien avec l'accueil bas-seuil et les aides d'urgence octroyées aux personnes se trouvant dans des situations de grande précarité sociale. Fin 2017, leurs constats étaient les suivants : des personnes semblent passer entre les mailles du filet social vaudois, ou bien se situent en amont du dispositif ; les structures existantes sont fortement sollicitées et elles relèvent la nécessité d'anticiper de futurs aménagements ; le développement de nouvelles prestations paraît essentiel afin de couvrir les besoins de base des personnes précarisées et fragilisées présentes dans la région ; les prestations cantonales d'aide d'urgence et d'accueil à bas-seuil étant concentrées sur Lausanne, les publics présents sur la Riviera ne peuvent accéder à celles-ci que ponctuellement et partiellement, en raison de difficultés de mobilité.

La DASLIG a alors mandaté la Haute Ecole de Travail social de Lausanne, et l'étude, coordonnée par le service, a pu démarrer en été. L'équipe de recherche, composée de M^{me} Bhama Steiger et M.

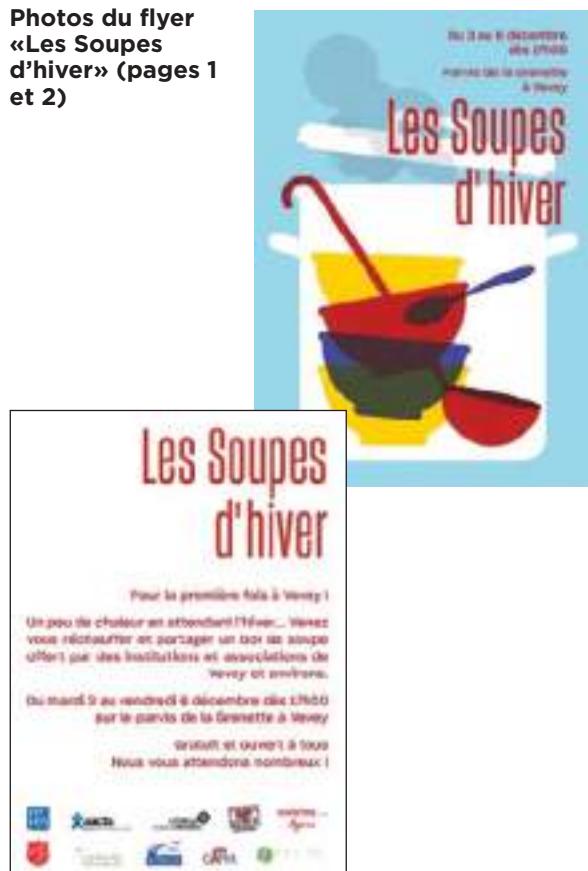
Pascal Gaberel, tous deux professeurs HES, a alors réalisé des entretiens semi-directifs avec 15 des responsables opérationnels des fondations et associations du Collectif. A l'issue des entretiens, des observations dans les différents lieux ont été organisées. Des entretiens avec les usagers et des focus group avec les professionnels sont prévus pour 2020. La recherche devrait être terminée en été 2020. Une valorisation de l'étude dont la forme reste à définir est prévue idéalement dès l'automne 2020. Celle-ci permettra de rendre les résultats publics et de poursuivre la réflexion pour d'éventuelles mesures concrètes à mettre en place afin de répondre aux besoins de la population précarisée.

Soupes d'hiver

Certains membres de la Plateforme Précarité Riviera ont émis le souhait et la volonté d'organiser une action commune leur permettant de faire connaître leurs prestations au grand public, et échanger avec ce dernier. Leurs ressources étant limitées, la DASLIG s'est chargée de l'organisation et de la coordination du projet « Les Soupes d'hiver ».

Cet événement, gratuit et ouvert à tous, s'est déroulé sur le parvis de la Grenette du 3 au 6 décembre, dès 17h jusqu'à épuisement du stock. Chaque soir, trois partenaires étaient présents pour distribuer un bol de soupe, du thé et d'autres attentions aux passants, partager des moments de convivialité et échanger sur leurs activités. Les associations et fondations ayant pris part à ce projet sont les suivantes : AACTS, Camir, Caritas Vaud, Mère Sofia, Cartons du cœur Riviera, Rel'og, Armée du Salut et l'Etape. La Ville a également pu compter sur la présence bénévole de cinq élèves et deux enseignantes d'Aiglon Collège, un pensionnat international situé à Chesières, qui ont souhaité venir un des soirs, pour prêter main forte aux partenaires.

Photos du flyer «Les Soupes d'hiver» (pages 1 et 2)



La soupe et le thé ont été préparés par le cuisinier et des usagers de la fondation AACTS, au sein de leurs locaux, tandis que le pain a été généreusement offert par l'Etape. Au total, ce sont près de 90 litres de soupe et 60 litres de thé qui ont été consommés par la population.

Le bilan de cette première édition s'est révélé très positif. Le public présent était hétérogène et varié : jeunes étudiants, familles, retraités, personnes plus précarisées et isolées, etc. Les activités des associations et fondations ont suscité un grand intérêt chez certaines personnes qui ignoraient leur existence. Finalement, les partenaires ont exprimé avec enthousiasme le souhait de réitérer l'expérience en 2020.

Plan Grand Froid Riviera 2019-2020

Le dispositif « Grand froid » a été reconduit sur la Riviera pour l'hiver 2019-2020 grâce à la collaboration des différents partenaires intervenant en faveur de la population précarisée dans la région, les responsables des services communaux en charge des problématiques sociales de Montreux et Vevey et Police Riviera.

La gestion de cet accueil d'urgence est assurée par le responsable du Centre d'hébergement d'urgence de Caritas Vaud Le Hublot. Cette structure constitue la porte d'entrée en cas de conditions météorologiques difficiles (dès -5 degrés). Ce dispositif est mis en place du 23 décembre 2019 au 31 mars 2020.

Le Hublot

Le Centre d'hébergement d'urgence de la Riviera propose 19 lits hommes/femmes. Les nuitées en 2019 se sont élevées à 5260 (taux d'occupation global de 80%), un chiffre en légère baisse par rapport à 2018 (-4%). 5327 petits déjeuners et 4217 repas chauds ont été servis. La population hébergée se compose de 32% de Suisses et de 68% de personnes d'origine étrangère. La proportion des 18-25 ans s'est élevée à 14% (16% en 2018).

Aînés

Démarche « Ville Amie des Aînés »

En 2019, la DASLIG a poursuivi sa réflexion concernant une approche globale du vieillissement de la population veveysane, dans le but, à terme, d'élaborer une politique sociale du vieillissement à l'échelle communale. Ainsi, la candidature de la Ville de Vevey au Réseau Mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a été acceptée en novembre 2018. La Municipalité a également accepté d'adhérer au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) en avril 2018. Le RFVAA est affilié au réseau mondial des villes et des communautés amies des aînés de l'OMS. Ce projet international a pour but de rendre les villes plus accueillantes pour les aînés, d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être. La méthodologie développée par l'OMS permet aux villes d'amorcer une réflexion de fond afin d'adapter leur territoire aux besoins spécifiques des aînés. Pour y parvenir, l'OMS a introduit 8 thématiques de l'environnement social et bâti, sur lesquelles les territoires impliqués s'engagent à initier une réflexion de fond et un travail d'amélioration :

- L'habitat : un logement adapté est essentiel au bien-être et à la sécurité des personnes âgées. Il est garant de leur autonomie.
- Les transports et la mobilité : Pouvoir se déplacer constitue une condition essentielle pour favoriser le vieillissement actif.
- Les espaces extérieurs et les bâtiments : l'environnement urbain doit être accueillant et sécurisant afin que tout le monde puisse y évoluer en toute sécurité.

- L'information et la communication : pour permettre un vieillissement actif des aînés, il est important de maintenir une relation avec les autres habitants et avec les événements se déroulant près de chez eux. Pour ce faire, l'offre et les supports d'information doivent être multiples.

- La culture et les loisirs : la participation et les interactions sociales ont des effets positifs sur la santé et permettent de lutter contre l'isolement.
- La participation citoyenne et l'emploi : la retraite ne marque pas la fin de la contribution des aînés à la société. Les villes amies des aînés doivent s'engager dans la reconnaissance de la participation à la vie locale des personnes âgées.
- L'autonomie, les services et les soins : les services de santé à domicile, les dispositifs médico-sociaux et les structures de santé sont également des critères essentiels au maintien à domicile.
- Le lien social et la solidarité : les villes amies des aînés s'engagent à lutter contre l'âgisme. L'inclusion sociale, le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale sont indispensables pour permettre aux aînés de bien vieillir dans leur ville.

La première étape de ce projet, initiée en 2018, s'est poursuivie en 2019. Elle consiste à réaliser un diagnostic territorial se fondant sur une démarche participative, afin d'avoir une compréhension globale de la qualité de vie des aînés à Vevey. Avec la participation des aînés veveysans, cette phase permet d'identifier les forces et les faiblesses de la ville. A ce titre, des journées d'observation dans l'espace public ont été organisées, séparées selon les quatre quadrants de la ville. Cette phase d'immersion a permis d'observer et d'identifier le fonctionnement des quartiers en se focalisant sur plusieurs angles (aménagements urbains, principaux axes de circulation, réseau de transports publics, lieux de rencontre et de fréquentation des aînés). De plus, cela a servi à acquérir des connaissances « de terrain » exploratoires. En parallèle, des entretiens individuels auprès d'habitants commencés en 2018 ont été finis en 2019. Au total, 20 personnes ont donné leurs opinions par ce biais. En rencontrant les habitants, les entretiens individuels de type semi-directif ont pour objectif d'avoir accès aux expériences individuelles en termes de mobilité, d'ancrage dans le territoire et de liens sociaux, d'habitat et d'autonomie. De plus, trois discussions de groupe ont été organisées avec les usagers du Centre de jour du Panorama et les résidents de l'EMS Beau-Séjour. A l'aide d'une grille d'animation, ces rencontres ont pour objectif de collecter l'opinion des participants sur leur qualité de vie en tant qu'aînés et les thématiques méritant des améliorations. 19 personnes ont pu s'exprimer par ce biais.

En parallèle de la consultation auprès des habitants, la démarche « Ville Amie des Aînés » nécessite de réaliser une analyse dynamique du territoire, à travers l'identification des atouts, des difficultés et des défis avec lesquels Vevey évolue selon les huit thématiques de travail. Un questionnaire a été envoyé aux différentes directions de l'administration communale afin de recenser les actions, mesures et infrastructures à destination des aînés mises en place par la Ville.

Commission des aînés

La commission des aînés n'a pas siégé en 2019.



Simulateur de vieillissement

A l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées du 1er octobre, la DASLIG a proposé une activité ludique de sensibilisation auprès du personnel communal et du personnel soignant de la Fondation Beau-Séjour. A l'aide d'une combinaison simulant les effets physiques et sensoriels du vieillissement, 50 personnes ont eu l'occasion de se mettre dans la peau d'une personne âgée de 80 ans. Des écouteurs étouffent les sons, une visière modifie les couleurs et réduit le champ de vision. Des gants empêchent la dextérité et diminuent la force dans les mains. Les poids qui lestent le costume provoquent un sentiment d'épuisement, les bandages et les fixations limitent la mobilité des articulations. L'objectif de cette action était de développer une meilleure compréhension et d'adapter les comportements et prestations envers les personnes âgées. Les collaborateurs de la direction de l'urbanisme ont parcouru le Parc du Panorama équipés de cette

Brochure « Être senior à Vevey »

Afin d'améliorer la communication et l'information à destination des seniors, la DASLIG a mis en place pour la première fois une brochure qui centralise les activités et prestations disponibles en ville et à proximité. Organisée en cinq chapitres thématiques (se divertir, se former et s'informer, se sentir bien chez-soi, se déplacer, se faire aider), cette brochure est une mine d'informations autant pour les seniors que les proches-aidants et les professionnels. Pour cette première édition, les associations et institutions locales ont été sollicitées en vue de l'élaboration du contenu. « Être senior à Vevey » sera mise à jour et enrichie au fil des rééditions. La brochure a été tirée à 1000 exemplaires et a été distribuée au sein du réseau et à l'occasion des soirées pour les nouveaux retraités et habitants. Elle est également disponible en ligne sur le site internet de la ville, à la réception de la DASLIG et au Bureau de l'information à l'Hôtel-de-Ville.

combinaison afin de se confronter, dans la peau d'une personne âgée, aux barrières architecturales présentes dans l'espace public. Cela a permis de montrer de manière concrète pourquoi il est essentiel de penser au public aîné lors de la conception de l'environnement urbain. Les collaborateurs de l'administration ont montré beaucoup d'enthousiasme à participer à cette expérience. Une partie du personnel soignant, technique et de l'intendance de la Fondation Beau-Séjour ont également eu l'occasion d'essayer la combinaison. Au sein de l'EMS, il leur a été proposé d'effectuer de simples gestes, comme monter les escaliers, lire un journal ou se servir un verre d'eau. Suite à cette expérience, plusieurs collaborateurs ont mieux compris certaines demandes des résidents et ont exprimé la nécessité d'être davantage patient.



Nos 20 ans à Vevey...la suite

En 2018, la DASLIG a financé le film documentaire **Nos 20 ans à Vevey**, projet intergénérationnel racontant la jeunesse veveysane d'il y a 60 ans. Sous la direction du réalisateur, de jeunes veveysans ont filmé des moments de rencontre et de partage avec des aînés. Ces échanges avaient pour sujet le temps des 20 ans des aînés à Vevey et ont permis d'initier un dialogue entre deux générations. Au vu du succès de ce projet, il a été reconduit en 2019, en inversant les rôles. Quatre aînés se sont activement engagés pendant la préparation du film et dans les rencontres avec les jeunes. Cette fois-ci, les aînés ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur la jeunesse veveysane dans la société actuelle. Tourné en automne 2019, le film sera diffusé lors d'une projection publique en présence du réalisateur et des protagonistes en 2020.

Sortie des aînés

Le 22 mai 2019, 182 personnes ont embarqué à bord du bateau de la CGN « Le Lausanne », pour la traditionnelle croisière des aînés. Cette activité est proposée aux usagers du Centre de Jour du Panorama, aux résidents de l'EMS Beau-Séjour et aux bénéficiaires de l'association des 4 Roues de Secours. Une animation musicale a rythmé cette



croisière à la grande joie de tous. Cette sortie bénéfice depuis plusieurs années d'une subvention de la fondation Haefli-Meylan à Corseaux.

Accueil des nouveaux retraités

En 2019, 153 veveyans ont franchi le cap de la retraite. En leur honneur, la DASLIG a organisé pour la 6^e année consécutive une soirée le 21 novembre. Après la partie officielle, les 53 personnes présentes étaient invitées à la visite des stands de 13 associations et institutions afin de découvrir de nouvelles perspectives et activités.

Intégration

L'objectif principal du Bureau de l'intégration est de veiller à ce que le public migrant puisse avoir à disposition tous les outils nécessaires lui permettant de s'intégrer le plus sereinement possible.

Ce travail passe par une réflexion prenant en compte les réalités du terrain et la mise en place de projets en lien avec les 5 domaines du programme d'intégration communal (Mini-Pic) qui sont : la primo-information, le conseil, la petite enfance, l'employabilité et le vivre-ensemble. Le programme d'intégration communal suit les objectifs fixés par la Confédération et le Canton de Vaud, en prenant en compte les spécificités veveysannes. Pour exécuter ce programme, la Ville de Vevey reçoit une enveloppe financière du Canton et s'engage à instaurer des projets favorisant l'intégration. Les modalités financières et opérationnelles du Mini-Pic sont fixées dans une convention signée par la Commune et le Canton pour quatre ans. La présente convention est en vigueur depuis 2018 et sera effective jusqu'à 2021.

En 2019, le Bureau de l'intégration a assuré le suivi des projets établis les années précédentes, a proposé de nouveaux projets et a mené des réflexions transversales afin d'être au plus près des réalités du terrain.

Afin d'assurer ces différentes tâches, le travail du Bureau de l'intégration est multiple. Il doit collaborer avec les différentes structures avec lesquelles il met en place des prestations, telles que Caritas, l'ECAP ou encore Appartenances, ainsi qu'avec les auxiliaires engagés pour les projets. Il doit suivre et évaluer les prestations pour s'assurer de la qualité et de la pertinence de celles-ci. En effet, il est primordial que les projets soient toujours en adéquation avec les objectifs fixés initialement par le Bureau de l'intégration dans le but de répondre aux besoins du public migrant.

Pour réaliser de nouveaux projets et mener des réflexions sur les outils que la Ville peut mettre à disposition du public migrant, le Bureau de l'intégration effectue un travail important avec le réseau associatif et institutionnel présent sur le territoire communal. En effet, pour proposer des prestations adéquates, il est important qu'elles soient également en cohérence avec ce qui existe déjà sur le terrain. Ainsi, le Bureau de l'intégration a été à la rencontre de différents acteurs, tels que les doyens d'écoles, les responsables de mesures d'insertion professionnelle ou encore les associations en lien avec les migrants.

Le Bureau de l'intégration garde également un lien avec le public par le biais de la **permanence de la délégue à l'intégration**, qui se tient du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00. Ainsi, en 2019, plus de 60 personnes ont sollicité l'aide du Bureau physiquement, par téléphone ou par mail. Ces diverses sollicitations traitaient de sujets multiples tels que les permis de séjour, les assurances, les gardes d'enfants ou les cours de français.

Ces différentes questions ont amené la Délégue

à l'intégration à réfléchir à la manière de dispenser le plus d'informations possibles aux personnes migrantes. C'est ainsi que **les ateliers d'intégration** sont nés. En collaboration avec Caritas, le Bureau de l'intégration proposera au début de l'année 2020 des ateliers d'intégration gratuits pour le public migrant. Ces ateliers aborderont différents sujets tels que l'école, le travail, les assurances et permettront aux participants de disposer d'un espace et de temps pour comprendre le système et poser leurs questions. Pour faire la promotion de ces ateliers, le Bureau de l'intégration a profité de la **soirée d'accueil des nouveaux arrivants**, en proposant un jeu sur le modèle du quizz. Cette intervention a permis au Bureau d'avoir un premier contact avec les habitants et de répondre à leurs questions. Ce moment d'échanges a été très apprécié par les habitants, qui étaient enthousiastes à l'idée de participer au quizz.

Le Bureau de l'intégration traitant énormément de questions liées à l'emploi et à la formation, il a complété la permanence de la Délégue par une **permanence emploi**, ouverte depuis 2016. Cette prestation a pour objectif d'orienter et d'offrir une aide ponctuelle aux personnes principalement issues de la migration et, pour la plupart, en situation de précarité, rencontrant des difficultés d'employabilité. Il s'agit de donner des outils de compréhension du marché de l'emploi et de la formation, de fournir une aide pour la rédaction de lettres de motivation et de CV, ou encore de transmettre des renseignements sur les démarches à entreprendre lors de la reconnaissance de diplômes étrangers. Durant l'année 2019, ce sont près de 50 personnes différentes et de divers horizons qui ont fréquenté la permanence, parfois à plusieurs reprises. Selon les situations et les demandes, les personnes ont été orientées vers des prestations complémentaires (cours de français, cours d'informatique, etc.) ou vers un organisme compétent, en particulier en ce qui concerne les



Intégration

demandes de formation, de perfectionnement et de reconnaissance de diplômes.

Cette année, un flyer a été conçu afin de mieux faire connaître la permanence dans le réseau et auprès de la population.

Les différentes prestations bien implantées depuis les dernières années ont encore eu lieu et ont pu aider le public migrant dans différents domaines. Ainsi le **cours d'introduction à l'informatique** mis en place en 2018 en collaboration avec l'ECAP, a de nouveau été pris d'assaut en 2019. Les deux sessions proposées étaient complètes. Ce sont vingt personnes qui ont pu se perfectionner à l'utilisation de l'ordinateur et ainsi maîtriser des compétences utiles au quotidien, dans la recherche d'emploi ou pour suivre une formation.

En collaboration avec l'association Appartenances, le **cours de français couture** a également été maintenu en 2019. Cette activité offre à des femmes migrantes, qui sont en situation de précarité et/ou de vulnérabilité, un lieu d'apprentissage leur permettant de reprendre confiance en elles et d'acquérir des compétences dans un domaine spécifique ainsi qu'en français. Cette année, le cours était complet et a pu être suivi par sept femmes.

Le projet « **1001 histoires** » destiné aux familles allophones avec enfants de 0 à 4 ans, propose des animations en langue d'origine autour des récits, comptines et bricolages. Le but étant de sensibiliser les enfants à la lecture, de favoriser l'éveil à la langue première et de renforcer les liens parents-enfants. Développé tout d'abord en arabe et en portugais, le projet s'est enrichi d'une troisième langue en 2019 : l'espagnol. Ainsi sur l'année, 10 animations en chaque langue ont été proposées. Ces 30 animations ont permis de réunir 183 enfants et 139 parents.



Projet «1001 histoires» en portugais

Les ateliers d'aide aux démarches liées à la naturalisation mis en place en collaboration avec Caritas, ont continué à avoir beaucoup de succès en 2019. Ces ateliers ont permis de fournir un soutien et des conseils à 56 veveysois, en les aidant à se préparer aux auditions en vue de la naturalisation.

Le **cours de français** organisé depuis maintenant trois ans par le Bureau de l'intégration, a affiché à nouveau complet en 2019. La formule proposée, qui allie étude du français et rencontre de personnes-clés du réseau au travers d'interventions en classe, permet aux apprenants d'engranger des informations qui facilitent leur intégration. Entre autres partenaires, la Fédération romande des consommateurs ou encore les conseillères école-famille sont venus présenter leurs prestations. Ce cours de français répond à un besoin des personnes migrantes d'apprendre la langue et de connaître leur environnement pour mieux s'orienter et ainsi participer à la vie citoyenne. Il est important de relever que le nombre d'inscriptions pour le cours dépasse le nombre de places disponibles.

Les deux ateliers de conversation, le **Café-rencontre** et le **Pause-café parents**, proposés au public migrant toutes les semaines, ont continué à être très fréquentés. En effet, en moyenne 25 personnes par atelier se sont rencontrées chaque semaine pour discuter de thématiques variées. En 2019, entre les deux cafés, plus 1500 participations ont été comptabilisées. Espace de rencontres, de socialisation et d'échanges, ces ateliers permettent au public migrant de pratiquer le français de manière régulière dans un cadre flexible et chaleureux. Ces ateliers représentent une réelle alternative pour les personnes n'ayant pas accès aux cours de français ou étant inscrites sur liste d'attente. De plus, l'accueil enfant proposé en marge de ces ateliers, permet aux personnes ayant des enfants en âge préscolaire de participer aux discussions. Pour cet accueil 963 participations ont été comptabilisées. En 2019, différents partenaires sont intervenus pour informer, conseiller et répondre aux participants dans des domaines variés tels que la culture, la santé ou sur des thèmes de société. Ces interventions permettent aux participants de rencontrer les personnes du réseau, de prendre connaissance des prestations proposées dans la région et ainsi d'y accéder plus facilement. En 2019, le Bureau de l'intégration a également pu mettre en place de nouveaux projets et événements. En collaboration avec l'association multi-scènes et son atelier de théâtre « être femme ici et là-bas » et l'association Appartenances, le Bureau de l'intégration a proposé un événement spécial dans le cadre de la **journée internationale des droits des femmes du 8 mars**. Le public a été convié à une représentation théâtrale de la troupe « être femme ici et là-bas », suivi d'un apéritif et de la visite de l'exposition créée par Appartenances « **migrations intimes** ». Tant l'exposition que la pièce de théâtre donnent la parole aux femmes migrantes et permettent de mettre en lu-



Soirée théâtre/exposition du 8 mars



Soirée théâtre/exposition du 8 mars

mière leurs réalités. Cet événement, qui s'est déroulé à la Fabrik Cucheturelle, a réuni plus de 100 personnes autour des questions des droits des femmes en Suisse et dans le monde. Pour profiter de la présence de l'exposition « migration intimes » à Vevey et toucher un public large, le Bureau de l'intégration a mis en place l'exposition dans le centre Manor Vevey durant deux semaines. Pour la première fois en 2019, le Bureau de l'Intégration a organisé une formation à la médiation interculturelle pour les gérants d'immeubles. Les gérants et le personnel des gérances, au travers des contacts étroits avec les locataires, sont des acteurs-clés dans la cohabitation entre les locataires et peuvent être confrontés à des situations et conflits pouvant survenir à cause de différences culturelles. De plus, leur rôle est essentiel car ils transmettent les us et coutumes de la vie en immeuble aux personnes migrantes. Afin qu'ils puissent se munir d'outils et de clés de compréhension concernant l'interculturalité, une formation gratuite en communication interculturelle leur a été proposée. Cette formation a été suivie par 8 personnes et a été très appréciée par les participants pour sa pertinence et les liens faits avec leur pratique quotidienne. Cette formation, de deux fois 2 heures, leur a permis de prendre du recul sur leur travail et d'exposer les problématiques auxquelles elles pouvaient être confrontées. Une attestation

Participants à la formation en interculturalité pour les gérants d'immeubles



de participation a été délivrée à l'issue de la formation.

2019 a été marqué par une collaboration entre le Bureau de l'intégration et la direction de l'école primaire de Vevey. Les enseignants de 1P ont conçu un **flyer à destination des parents dont les enfants commencent leur première année d'école**. Ce passage important de la vie nécessite une certaine préparation et les enseignants ont imaginé un document dispensant des conseils aux parents afin qu'ils puissent se préparer au mieux avec leurs enfants à ce bouleversement. Pour toucher également les parents allophones, les autorités scolaires souhaitaient traduire ce document. N'ayant pas les fonds nécessaires, ils se sont tournés vers le Bureau de l'intégration. Dans sa volonté d'informer au mieux le public migrant, le Bureau a accepté cette demande. En collaborant avec l'école, le flyer a ainsi été amélioré et traduit en 11 langues. Les langues choisies pour la traduction en plus du français (l'albanais, l'allemand, l'anglais, l'arabe, l'espagnol, l'italien, le portugais, le serbo-croate, le tigrigna, le turc et le somali) permettent de couvrir les langues les plus parlées dans le Canton de Vaud.

BIENVENUE À L'ÉCOLE!

L'entrée de vos enfants à l'école s'accompagne de nombreux changements. Pour réussir ces passages, veiller à être préparé avec l'ensemble de vos enfants.

Un partenariat fort entre l'école et les parents est essentiel pour réussir l'entrée de vos enfants à l'école.

Votre école prévoit des activités d'entrée dans l'école pour vos enfants.

Participants à la formation en interculturalité pour les gérants d'immeubles

Tout au long de l'année, le Bureau de l'intégration mène des réflexions et rencontre les personnes-clés du réseau pour favoriser la mise en place de projets pertinents. Ainsi des contacts pris en 2019 avec les différents acteurs veveysans ont permis de construire des projets qui seront mis sur pied en 2020. La collaboration avec le secteur famille (Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports) permettra de proposer à tout le personnel communal en lien avec les enfants et leurs parents (garderies, UAPE, réfectoires scolaires et devoirs surveillés) une formation en interculturalité. Etant en lien avec un public mixte ayant des habitudes et des pratiques différentes, il est important de pouvoir proposer au personnel des outils pour gérer ces relations interculturelles.

Financement de projet

En sus des projets réfléchis et chapeautés par le Bureau de l'intégration, celui-ci finance des projets indépendants proposés par des associations ou d'autres partenaires. En effet, les ressources humaines du Bureau de l'intégration étant limitées, pour compléter son offre, il doit pouvoir compter sur des propositions externes. Ainsi, les projets soumis au Bureau de l'intégration sont évalués selon leur pertinence pour le contexte veveysan et en complémentarité avec les projets existants.

En 2019, le Bureau de l'intégration a financé, pour la deuxième année consécutive, **la permanence éducative** au sein des locaux de la Jouerie de Gilamont.

Cette permanence a pour objectif d'être un lieu d'écoute et d'orientation pour les parents et enfants du quartier quelle que soit leur problématique. Cette permanence de proximité permet aux parents migrants d'accéder à un lieu connu où ils peuvent poser leur question en toute confiance, trouver des informations et pratiquer le français. En 2019, la permanence a été ouverte 32 matinées et a accueilli plus de 30 personnes. Certaines personnes sont revenues plusieurs fois, afin d'échanger avec d'autres habitants du quartier et permettre aux enfants de se rencontrer.

Avec le succès de l'atelier théâtre « être femme ici et là-bas » en 2017-2018, le Bureau de l'intégration a réitéré son financement à l'association **Multi-Scènes** en 2019. Cette association organise un atelier de théâtre multiculturel qui permet à des femmes de tout horizon de revenir sur leur parcours migratoire au travers du théâtre. Cette expérience leur permet également d'utiliser le français d'une nouvelle manière et de rencontrer d'autres femmes de la région. Durant l'année 2019, les femmes qui avaient commencé l'atelier en 2018, se sont réunies pour former une troupe. Ainsi, elles se sont produites à diverses occasions telles que la journée internationale des droits des femmes ou la semaine d'actions contre le racisme. Pour les femmes ayant intégré l'atelier plus tard, elles ont pu se familiariser avec l'expression théâtrale et apprendre à exprimer leurs expériences et émotions par ce biais. Entre les femmes faisant partie de la troupe et celles qui les ont rejoindes en cours d'années, plus de 40 participantes ont pu prendre part au projet.

Pan Milar est une association active dans la promotion de la santé auprès des femmes enceintes issues de la migration, afin d'éviter les situations d'isolement et/ou de vulnérabilité durant cette période. Elle aide ce public à se préparer à l'accouchement en Suisse et aux pratiques qui y sont liées. Lors de ces préparations à l'accouchement, les sages-femmes de Pan Milar ont besoin de faire appel à des interprètes communautaires pour faire le lien avec les mamans allophones. Afin de soutenir cette démarche et éviter la précarisation de ce public, le Bureau de l'intégration a octroyé un financement à Pan Milar pour rémunérer les interprètes qui assistent les sages-femmes.

Pour la première fois en 2019, le Bureau de l'intégration a octroyé un financement à **l'EPER et son atelier café-français 50+** qui a eu lieu à la maison de quartier Espace Bel-Air. L'objectif de ces ateliers est de favoriser une meilleure intégration sociale des personnes migrantes âgées de 50 ans et plus, et de contribuer à les rendre plus autonomes. Ainsi chaque semaine, plus de 10 personnes ont pu bénéficier de l'accompagnement des bénévoles de l'EPER pour pratiquer le français, mais aussi faire des activités (gym, yoga, cuisine) et rencontrer d'autres personnes. Cette prestation, complémentaire aux autres ateliers de conversations

proposés par la Ville, permet de lutter contre la solitude et de maintenir les liens sociaux.

Commission des activités interculturelles (CAI)

La commission s'est réunie deux fois en 2019, en mai et en septembre. Ces deux rencontres ont permis au Bureau de l'intégration de présenter les nouvelles prestations lancées en 2019 ainsi que les projets récurrents du Bureau, comme la semaine d'actions contre le racisme. C'était également l'occasion de présenter les événements ponctuels qui ont eu lieu dans les maisons de quartier ou organisés par des associations.

Certains membres de la CAI souhaitaient profiter de la fête multiculturelle 2019 pour aller à la rencontre des associations et pour faire connaître la Commission. Ainsi un groupe de travail, constitué de la Déléguée à l'intégration et de quatre membres de la CAI, a été créé pour réfléchir à la manière dont la Commission pouvait atteindre ces objectifs. Le groupe de travail a décidé d'ajouter trois questions au questionnaire habituellement remis à toutes les associations participant à la fête multiculturelle. Ces trois questions avaient pour but de recenser les associations présentes à Vevey, de s'informer sur les activités qu'elles proposaient en dehors de la fête multiculturelle et identifier les besoins des associations en matière d'intégration. Pour présenter la CAI au public présent à la fête, des brochures informatives ont été mises à disposition au stand de l'association APERO, Association bien identifiée dans le quartier de Plan-Dessous où se tient la fête.

Le questionnaire a permis de relever que sur les 22 associations présentes à la fête, 18 sont établies dans la région de Vevey. Une majorité d'associations a reconnu que la ville de Vevey faisait déjà suffisamment pour l'intégration. De plus, à la question « Comment pensez-vous que le Bureau puisse améliorer son aide au public migrant ? » les réponses reprenaient des offres déjà mises en place par le Bureau de l'intégration. En conclusion, ce questionnaire a permis de mettre en lumière le fait qu'il existe une méconnaissance des prestations du Bureau de l'intégration. Ainsi il a été décidé que le Bureau enverrait un mail à ces associations, pour présenter et expliquer les offres d'intégration proposées à Vevey, et les inciter à en faire la promotion auprès de leurs membres. Finalement, deux associations étaient intéressées à s'investir dans l'intégration ; il a été décidé de les inviter à une rencontre avec la CAI en 2020.

Maisons de quartier

Villa Métisse (quartier Plan-Dessous)

La Villa Métisse est un lieu de rencontre pour les habitants du quartier de Plan-Dessous indépendamment de leur âge, leur genre, leur nationalité ou leur milieu social. A quelques exceptions près, toutes les activités sont gratuites. Elles ont comme objectifs principaux d'encourager la création de liens sociaux, de promouvoir la citoyenneté et d'encourager la participation des personnes dans les projets menés dans et hors les murs. Les locaux sont également fréquemment utilisés pour des prestations du Bureau de l'Intégration (cours de naturalisation, de citoyenneté, de théâtre, etc.) constituant un véritable outil d'intégration au sens large.

La Villa Métisse soutient aussi les associations dont les objectifs sont liés à l'amélioration du vivre-ensemble dans le quartier ou plus largement à Vevey. Une dizaine d'associations s'y réunit régulièrement pour des séances de comité, des rencontres, des permanences administratives ou

sociales, des animations, des cours, etc. La brochure « Les amis de la Villa Métisse », disponible notamment sur le site web de la Ville de Vevey, présente les objectifs de chaque association ainsi que les activités menées à la maison de quartier. L'équipe est composée d'une responsable (à 60%), d'un requérant d'asile effectuant un programme d'occupation de l'EVAM (à 50%) et de la stagiaire du bureau de l'intégration (à 10%). Bien que l'équipe puisse régulièrement compter sur l'implication bénévole des participants ou des associations partenaires, les efforts ont principalement été mis cette année sur le bon déroulement des activités régulières, sur leur développement et les ajustements nécessaires. Effectuer un diagnostic social complet de Plan-Dessous et mettre en place des projets participatifs au plus près des besoins des habitants demanderaient davantage de ressources humaines.

Les accueils des enfants du quartier, qui ont lieu chaque mercredi après-midi, rencontrent un vif succès et constituent un véritable point de ralliement. La fréquentation est en constante augmentation, notamment celle des filles qui sont pour la première année majoritaires, démontrant ainsi qu'elles ont pu s'approprier les lieux et y trouver leur place. La maison de quartier fonctionne selon le principe de libre adhésion, c'est-à-dire que les enfants fréquentent l'endroit de leur plein gré. Les activités mises en place leur offrent des espaces d'expression, d'expérimentation et d'apprentissage du vivre-ensemble. Les liens ont aussi été renforcés avec les parents en les invitant à des activités partagées avec leurs enfants. Cela a permis de les impliquer davantage dans le déroulement des accueils et dans les réflexions qui y sont liées. Afin de créer des synergies avec la nouvelle équipe d'animateurs socioculturels du secteur jeunesse de la Ville, l'un d'eux est présent une fois par mois et co-anime l'activité. Cela permet aux animateurs de créer des liens avec ces enfants, de

renforcer ponctuellement l'équipe de la maison de quartier, et d'élargir les horizons, notamment en organisant des activités hors-murs afin de découvrir, mettre en valeur et faire vivre d'autres endroits du quartier et plus largement de Vevey.

Le repas de quartier du vendredi à midi est également une réussite. Non seulement le nombre de personnes qui y participent augmente, mais aussi leur implication dans la création des repas. Toutes les semaines, des personnes se portent volontaires pour cuisiner et faire partager leurs meilleures recettes aux autres. A cette table, se créent des liens parfois durables entre personnes d'âge, d'origine et de statut social différents. L'équipe de Ginkgo prend en charge un repas mensuel avec des jeunes qu'ils accompagnent. Non seulement leur présence rajeunit l'assemblée, mais elle met également en valeur leur implication et leurs compétences.



Les vendredis après-midi sont réservés aux aînés du quartier. Un groupe d'habitues de longue date investit les lieux pour jouer aux cartes et à d'autres jeux de société. Malgré quelques nouveaux participants, un effort doit être encore fait pour toucher davantage de personnes et pour rendre cet accueil plus dynamique. L'Association Vevey Ouest (AVO) propose de son côté un programme d'activités pour ce public (environ une fois par mois). Il devient nécessaire de mener une réflexion commune afin de mener des actions complémentaires et étoffer l'offre envers les aînés, souvent isolés et demandeurs d'activités de socialisation. Pour exemple, dans le cadre de la semaine d'actions contre le racisme, dont la thématique centrale était « les discriminations dans le monde du

travail », la maison de quartier a collaboré pour la deuxième année consécutive avec Pro Senectute en questionnant la construction identitaire lorsqu'on ne travaille pas (sans emploi, à la retraite, etc). En effet, le travail salarié constitue en Suisse l'un des piliers fondamentaux de l'identité et il peut être difficile pour les personnes qui ne travaillent pas de se construire et de trouver leur place dans la société. Jean-Claude Métraux, psychiatre et fondateur de l'Association Apparténances, a donc été invité à donner une conférence ouverte à tous, mais particulièrement ciblée pour un public de personnes retraitées et de personnes migrantes qui ont des difficultés à avoir accès au marché de l'emploi. Accompagnée d'un témoignage touchant d'une personne requérante d'asile, cette conférence a su réunir et rapprocher deux publics d'horizon très différent mais dont les problématiques sont similaires.

Sans qu'il n'y ait une permanence et des horaires établis pour cela, la responsable reçoit régulièrement des demandes d'aides ou de conseils administratifs. Elle prend alors le temps de faire le point sur la situation, d'accompagner les personnes dans leurs démarches ou de les orienter dans le réseau régional, vers une structure adaptée à leurs besoins. L'espace informatique, ouvert trois après-midis par semaine, leur permet d'effectuer, si besoin, leurs tâches administratives sur place, sur du matériel fraîchement renouvelé.

Une nouvelle activité régulière a été mise en place. Il s'agit des « Fringue Party » qui ont lieu un dimanche par mois. Le concept est simple : les personnes peuvent amener des habits, chaussures ou accessoires en bon état et propres et repartir avec des pièces amenées par d'autres personnes. Elles peuvent également venir et/ou repartir sans rien. Tout est gratuit. Des associations récupèrent les habits qui n'ont pas trouvé preneurs. Ce projet a été proposé par une habitante du quartier qui organisait des « Fringue Party » de manière privée, entre amies, et qui a souhaité les ouvrir à davantage de monde. Les objectifs sont de promouvoir la récupération et d'offrir un espace de rencontres. L'année 2019 a aussi été marquée par le réaménagement extérieur de la maison de quartier, transformé en petit jardin urbain et zone de rencontre.



Jardinage



Terrasse conviviale

Le chantier a été effectué en collaboration avec l'association « Permaculture Riviera » et les habitants du quartier. Ce projet a permis de créer un petit espace vert en zone urbaine, dans un quartier très goudronné ; de sensibiliser les habitants du quartier aux problématiques du développement durable ; de délimiter clairement une « terrasse » et donner ainsi une meilleure visibilité à la maison de quartier ; de permettre aux habitants du quartier de s'approprier et de faire vivre cette terrasse en s'impliquant dans la création du jardin et dans son entretien. Seul bémol : outre les herbes aromatiques qui ont pu être utilisées lors des repas de quartier hebdomadaires, les récoltes ont été très maigres. Nous réfléchirons avec « Permaculture Riviera » sur les causes et tenterons de trouver des alternatives pour que les fruits et légumes puissent arriver à maturité.

Tout au fil de l'année, des événements ponctuels sont organisés par la Villa Métisse, souvent en collaboration avec des partenaires. Heure du conte avec la Bibliothèque municipale, Fête de quartier avec l'Association « La Byronne », fête de fin d'année... autant d'opportunités d'améliorer la qualité de vie des habitants du quartier et de renforcer les collaborations.



Activité karaoké

En 2020, la Villa Métisse soufflera sa dixième bougie. A cette occasion, un festival de trois jours sera organisé au mois de septembre avec les habitants du quartier et les associations partenaires. Ce sera l'occasion de mettre en valeur le travail accompli durant cette décennie !

Espace Bel-Air (quartier Plan-Dessus)

Comme l'année précédente, l'association APERO, qui régit l'Espace Bel-Air, a connu un changement de président en 2019. Ceci n'a pas affecté la gestion de la maison de quartier qui elle continue à être un lieu de rencontres et de partages pour tous les habitants du quartier. L'APERO a organisé ses propres activités au sein de la maison de quartier et a partagé l'espace avec différentes associations qui la font vivre.

La gestion de l'Espace Bel-Air et le choix des prestations proposées ont pour but de répondre aux besoins des habitants de tout horizon en proposant un programme varié. Divers associations et partenaires prennent possession du lieu durant la semaine pour offrir plusieurs activités :

- des ateliers de français pour les migrants de 50 ans et plus,
 - une permanence juridique,
 - des ateliers liés au développement durable,
 - des contes,
 - du yoga,
 - de la méditation,
 - des repas conviviaux

des repas conviviaux. Les habitants peuvent prendre part à toutes les activités, selon leurs envies, en tant qu'utilisateurs de la maison de quartier ou en tant qu'adhérents d'une association.

L'association Tremplin permet aux enfants du quartier d'avoir un lieu pour faire leurs devoirs et des activités après l'école, en animant l'Espace Bel-Air tous les après-midis du lundi au jeudi.

Au vu des nombreuses activités ayant lieu à la maison de quartier et des différents acteurs gravitant autour de celle-ci, il est apparu pertinent pour le Bureau de l'intégration de faire un point sur l'occupation de l'Espace Bel-Air. En effet, la coordination de ces différents partenaires représente un défi pour une association constituée uniquement de bénévoles comme l'APERO. Dès lors, afin d'assurer une utilisation appropriée de la maison de quartier et définir le rôle des associations dans de ce lieu, le Bureau de l'intégration et l'association APERO ont convié tous les utilisateurs de l'Espace Bel-Air à une rencontre. Celle-ci a eu lieu le 5 juin 2019.

Pour que ce lieu demeure un espace de convivialité et d'ouverture, il convenait de clarifier les rôles des différents acteurs, mais également d'identifier leurs besoins et préoccupations.

Cette rencontre a permis aux différents partenaires de se connaître et de se rendre compte que la maison de quartier était très utilisée. Ainsi, il a été mis en avant qu'il serait intéressant de faire plus de liens entre les différentes associations partageant l'espace afin de pouvoir identifier les collaborations possibles, mais également de mieux renseigner les habitants sur toutes les offres proposées au sein de la maison de quartier.

posées au sein de la maison de quartier. Ces observations étant pertinentes, il a été décidé d'organiser une rencontre annuelle entre les utilisateurs de l'Espace Bel-Air. De plus, un flyer sera créé pour 2020 par le Bureau de l'intégration. Celui-ci reprendra le programme des activités ayant lieu durant la semaine dans la maison de quartier. Ce document permettra de visibiliser les offres de l'Espace Bel-Air et les associations qui les proposent.

Semaine d'actions contre le racisme

« Permis de travailler ? »

Pour sa 10ème édition, la thématique abordée pour la semaine d'actions contre le racisme était les discriminations à l'embauche. Le travail étant un aspect central de la vie quotidienne dans les pays occidentaux, en être privé peut amener des conséquences négatives de nature économique, sociale, d'estime de soi et notamment d'intégration. L'intégration économique, le plus souvent liée à l'emploi, est désormais une condition primordiale dans l'obtention et le renouvellement des permis de séjour ainsi que dans le processus de naturalisation. Le travail permet également l'amélioration de la maîtrise de la langue ainsi que l'intégration sociale et culturelle.

La population migrante est diverse non seulement par sa composition mais également par ses qualifications. Il est important de reconnaître ces qualifications ainsi que les qualités de cette population afin de l'intégrer au mieux au marché du travail. Ainsi, les différentes actions menées au cours de cette semaine contre le racisme ont eu pour objectif de sensibiliser les différents publics aux discriminations lors de l'embauche et aux conséquences de cette inégalité de traitement ainsi que de leur donner les clés de compréhension quant aux mécanismes qui induisent des actes racistes et/ou discriminants dans ce domaine.

Pour la semaine d'actions contre le racisme 2019, le Bureau de l'intégration a collaboré pour la troisième année consécutive avec la commune de Montreux. En effet, les deux villes jouissent d'une mixité sociale importante et poursuivent les mêmes objectifs en termes de cohésion sociale et de lutte contre les discriminations. Cette collaboration a permis de toucher un public plus large. Les deux communes ont pu proposer conjointement des activités variées telles que des projections de film, un brunch participatif ou des



Affiche de la campagne

conférences. Grâce à l'excellente collaboration avec l'école secondaire, le Bureau de l'intégration a continué son effort de sensibilisation auprès des élèves de 9^e Harmos. La déléguée à l'intégration et sa stagiaire ont ainsi pu intervenir dans 10 classes (environ 200 élèves) afin d'aborder durant 1 h 30 la thématique du racisme et des discriminations. Dans un souci de prévention, un fascicule a en outre été remis à chaque élève dans lequel figuraient les organismes auxquels s'adresser en cas de problématique de discrimination. L'effort de prévention auprès des enfants a également pu être mené par le biais d'activités dans les maisons de quartier.

Cette semaine d'actions a encore permis au Bureau de l'intégration de collaborer avec différents acteurs internes et externes à l'administration aussi bien pour communiquer autour de l'événement que pour organiser des activités. Ainsi, des collaborations ont été possibles avec ProSenectue, les VMCV, le cinéma Hollywood de Montreux, la fondation « Initiatives et Changements » ou encore les bibliothèques municipales.

Afin de sensibiliser le public aux obstacles que les personnes migrantes rencontrent lors de la recherche d'un emploi, deux activités ont été organisées dans le but de visibiliser leur parole : l'exposition d'illustrations « emploi et migration : parcours d'obstacle » et la « bibliothèque humaine ».

L'exposition d'illustrations « emploi et migration : parcours d'obstacle »

En collaboration avec l'artiste veveysanne Nana, le Bureau de l'intégration a créé une exposition d'illustrations basée sur des témoignages de personnes migrantes en recherche d'emploi. Le but de cette exposition était de montrer, de manière humoristique et percutante, les obstacles auxquels font face les personnes migrantes, ou étant perçues comme telles, pour accéder à un emploi. Ainsi, l'équipe du Bureau de l'intégration a rencontré vingt personnes migrantes habitant la région. En partant des témoignages recueillis, l'objectif était de montrer des situations réelles et de permettre à ces personnes de s'exprimer. L'exposition s'est composée de 18 panneaux, 16 illustrations et deux panneaux expliquant la démarche du Bureau de l'intégration. Celle-ci a été visible du-



Illustration exposition « emploi et migration : parcours d'obstacle »



Exposition « emploi et migration : parcours d'obstacle » plein-air

rant deux semaines sur la place de l'Hôtel de Ville à Vevey, puis deux semaines sur les quais de Montreux.

La « bibliothèque humaine »

La « bibliothèque humaine » est un concept venu du Danemark qui cherche à pallier le manque de communication entre les personnes. L'idée est de regrouper dans un lieu différents orateurs, les « livres humains », qui racontent leur récit à un petit groupe de personnes, suivi d'un moment d'échanges. Le but est d'entendre un récit de manière différente, non pas à travers un livre ou un reportage mais en échangeant face à face. Organisées avec la fondation « Initiatives et Change-



Illustration exposition « emploi et migration : parcours d'obstacle »



Soirée Bibliothèque humaine

ments » suisse, deux soirées « bibliothèque humaine » ont eu lieu, une à la bibliothèque municipale de Montreux-Veytaux avec quatre orateurs et une à la bibliothèque municipale de Vevey avec cinq orateurs. À travers ces livres humains, l'objectif était de faire connaître différents parcours de personnes migrantes, notamment les obstacles qu'elles ont connus dans leur recherche d'emploi, donner l'occasion à ces personnes de s'exprimer et créer un espace d'échange. Pour organiser les bibliothèques humaines, le Bureau de l'intégration a rencontré plusieurs personnes souhaitant s'exprimer sur le sujet des discriminations à l'embauche et leur vécu.

Sensibilisation auprès des employeurs à l'aide d'un dépliant

Dans un but de sensibilisation à grande échelle, le Bureau de l'intégration a créé un dépliant intitulé « Embaucher c'est intégrer » qui explique en 10 questions-réponses les points principaux liés à la discrimination à l'embauche, notamment pourquoi et comment minimiser les biais de discrimination. Ce dépliant a été envoyé à 279 employeurs à Vevey et 245 à Montreux. Il a été envoyé accompagné d'une lettre expliquant la démarche et mettant le Bureau de l'intégration à disposition en cas de question. Le dépliant a été envoyé aux petites et moyennes entreprises de la région, celles ne disposant souvent pas d'un service de ressources humaines pouvant travailler sur ces questions.

Fête des voisins, 13^e édition

En 2019, la Ville de Vevey a coordonné 131 fêtes sur 9 Communes participantes (Blonay, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, St-Légier-La Chiésaz, Vevey et Veytaux). Toutes les communes ont mis à disposition du mobilier (des tables et des bancs, et des tentes pour certaines communes), ce qui a encouragé les habitants à organiser des fêtes. Il est important de faciliter l'organisation de fêtes durant cet événement, car il permet à la population de se rencontrer, se mélanger et de promouvoir la solidarité dans les quartiers.

Plusieurs collectivités ont organisé des fêtes : les associations de quartier mais également des institutions publiques comme le foyer EVAM ou la fondation AACTS. Les commerçants de Vevey ont également participé en organisant des fêtes pour animer les rues de la Ville. Pour certains organisateurs, la Fête des voisins est inscrite dans leur agenda et ils y participent depuis plusieurs années. D'autres se relayent pour porter l'événement dans leur immeuble ou leur quartier et de nouveaux organisateurs se lancent dans l'expérience. Plusieurs nouveaux organisateurs venant de s'installer dans la région voient dans cette fête l'opportunité de rencontrer leurs voisins, de s'intégrer dans la région et de perpétuer des traditions qu'ils avaient à leur ancien domicile.

Pour encourager la participation, l'événement a été communiqué par différents biais, tels que les affiches F4 du circuit SGA (à Vevey, Montreux et La Tour-de-Peilz), les cadres A2 du réseau Affichage vert et des affiches A4 ont été placées dans les bus VMCV. De plus, des flyers ont été distribués dans les commerces, ainsi que dans les points de rencontres comme les maisons de quartier. Afin de toucher un public large, l'information a été relayée sur les sites internet des communes et dans le journal « Le Régional ».

Sept paniers garnis de produits locaux ont été remis par tirage au sort à différents organisateurs de fêtes. Les gagnants ont été surpris et touchés

par cette attention. D'autant plus que les paniers étaient apportés à chaque gagnant par l'équipe du Bureau de l'intégration ; pour les différentes communes. Ce geste montre l'implication des autorités dans l'événement et la reconnaissance de la pertinence de la Fête des Voisins.

La coordination de la fête s'est bien déroulée et les retours de la part des participants ont été très positifs.



Fête des voisins à Vevey

Secteur des gérancess

Effectif du personnel

Jusqu'au 25 septembre 2018, le secteur des gérancess, rattaché à la Direction des Finances, totalisait 2,54 EPT, soit : un chef de service à 40 % (et à 60 % comme chef de service des Finances), un adjoint à 20 % qui était chargé de l'établissement des décomptes (et qui était employé pour le surplus pour vignes) une secrétaire technique à 96 % et une secrétaire administrative à 100 %. Le 26 septembre 2018, après moult rebondissements, le secteur des gérancess a été transféré à la Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration et doté de 1 EPT sur les 3,2 EPT auparavant. Avec l'engagement d'une gérancess et adjointe de la cheffe de service de la DASLIG, titulaire d'un brevet fédéral de géant d'immeubles, le 1er mai 2019, l'effectif du service totalise 2,2 EPT, soit une gérancess à 100 %, une secrétaire administrative à 100 % et une secrétaire technique à 20 %, cette dernière étant, depuis le 26 septembre 2018, rattachée à la DAIE pour laquelle elle est employée à 80 %.

Biens immobiliers gérés par le service

32 bâtiments sont impactés comprenant 45 appartements, 56 locaux commerciaux, 31 locaux associatifs, 4 terrains, pour un revenu locatif de Fr. 3'037'968 valeur 2018.

Autres objets gérés par le secteur

- 143 places de parc
- Le terrain les Ruerettes et 12 autres terrains/jardins
- Les jardins familiaux de Gilamont, soit 40 parcelles
- 13 antennes de téléphonie mobile

Salles Communales

Caveaux St-Martin et Scanavin

99 réservations

Pour les services de la ville et les partis politiques, la location est gratuite.

Salle St-Jean

8 utilisateurs

Salle « Espaces en mouvement »

Les locations annuelles se répartissent entre 6 locataires.

Gérancess

La Grenette

Location hebdomadaire des marchés les mardis et samedis par les 2 brocanteurs attitrés de la commune.

Demandes de locations occasionnelles pour le parvis de la Grenette par des sociétés privées.

Salle du Conseil communal

Locations à l'association intercommunale ASR à deux reprises, au cercle des sciences naturelles à six reprises. Les autres locations l'ont été par des sociétés privées, par des services de la commune, ce pour un total de 16 réservations.

Salle du Devin

Nous avons enregistré pour l'année 2019 au total 38 locations.

Théâtre de Verdure

Cet espace est loué par des sociétés sportives, associations diverses, sociétés privées. Très souvent pour des spectacles de chant et de musique. La Lyre occupe également cet espace pour se produire une fois par an.

Camping de la Pichette

Le camping a été exploité du 1^{er} avril au 1er octobre comme chaque année.

13'297 nuitées ont été comptabilisées (non compris les résidents à la saison)

- Résidents à l'année : 38
- Résidents tente à la saison : 12
- Résidents caravane à la saison : 24

Les tarifs ont été modifiés pour l'année 2019 par la Municipalité.

A l'ouverture de la saison 2019, des travaux d'amélioration des infrastructures de la zone sanitaire ont été effectués soit ; la création de 3 douches supplémentaires.

Buvette du Camping de la Pichette, un nouveau gérant a repris l'exploitation saisonnière depuis le 1^{er} avril 2018.

Garde-meubles communal - exécutions forcées

En 2019, 14 convocations par la Justice de Paix, 3 exécutions forcées ont été annulées.

Fin 2019, 8 box sur 15 étaient occupés au garde-meubles communal.

Poses d'hélicoptères sur la zone de la Veyre

En 2019, 7 poses d'hélicoptères ont été recensées.

id Régie

Le logiciel de gestion Bilan GT, implanté il y a plus de 20 ans pour les activités du secteur des gérances est devenu obsolète et ne bénéficie plus ni de maintenance ni de mise à jour. La Municipalité en a profité pour opérer sa migration vers un nouveau logiciel dénommé id Régie, le même utilisé par la gérance communale de La Tour-de-Peilz, dans la perspective de l'internalisation de la gestion des biens locatifs de la ville.

Participation aux comités et aux assemblées générales

Copropriété ordinaire rue du Midi 30

PPE Centre artisanal des Bosquets

PPE Renaissance de l'Est

PPE Les Tilleuls

PPE bibliothèque municipale

S.I. Logements Modernes SA

Gestion des droits de superficie

Clos 12 / Communaux 7 / Panorama 28 : amis de l'OSEO

Communaux 7 : Fondation du Nant

Italie 56 : PPE Renaissance de l'Est

Italie 5 à 13 : société coopérative d'habitation Charmontey B

Italie 15 à 17 : Société coopérative d'habitation Charmontey

Grande-Place 2 : conservatoire de Musique

Gilamont 62, 64, 66 : coopérative d'habitation Gilamont-Village

Demeure Vermeille, Petit-Clos 5

Centre artisanal des Bosquets

Club veveysan de tennis à la Veyre

Coopérative d'habitation la Valsainte

Autres tâches effectuées par le service

Traitements des factures de chauffage, d'électricité, d'eau, des taxes d'épuration et établissement des décomptes annuels pour : les centres médico-sociaux, la Fondation Beau-Séjour, l'association Ferme-Montée, l'Eglise évangélique du réveil (temple de Gilamont), le conservatoire de musique, le club Vevey-Natation, la centrale thermique Sainte-Claire, la centrale de la Veveyse, le Port-Franc, Vevey Hôtel.

Suivi des dossiers de locations de locaux par la commune à des tiers (paiement des loyers, correspondance).

Demandes de mise à ban et dénonciations

Représentation de la commune devant les instances compétentes en matière de droit du bail (commission de conciliation, tribunal des baux, juge de paix).

Contrats de mandats avec les régies Bernard Nicod SA, Rilsa SA, Domicim SA

Ces contrats, initialement dénoncés en 2017 avec effet au 30 juin 2018, ont été prolongés à deux reprises. A ce jour, ils sont en vigueur jusqu'au 30 juin 2020.

Les trois régies privées gèrent 17 immeubles, comprenant 283 appartements, 19 locaux commerciaux, 100 places de parc.

Domicim SA

Rue du Panorama 17/ Clos 9 (subventionné) ; rue du Simplon 31; Bvd de Charmontey 41-47 (subventionné)

Rilsa SA

Rue Byonne 4, rue du Conseil 15-17, rue des Deux-Marchés 3 / Ancien-Port 6 ; Swissmedia Center, rue du Clos 12 ; rue du Simplon 14-16

Bernard Nicod SA

Avenue de Gilamont 65-67 (les tours Chaplin)

Mandat à la société i-Consulting « objectif logement Vevey »

Sur proposition de la DASLIG, la Municipalité a décidé en juillet 2019 de mandater cette société pour établir un portrait du territoire (analyse financière et structurelle) ; énoncer les scénarios de développement. Dans le cadre de l'élaboration en cours par la DU et la Commission de l'aménagement du territoire (CAT) des plans d'affectation (PA) pour chacun des quatre quadrants de la Commune, la Municipalité a également mandaté i-Consulting pour orienter la Municipalité, pour chacun des quadrants, sur les pourcentages et le type de logements d'utilité publique (LUP - logements à loyers modérés ; logements à loyers abordables ; logements protégés ; logements pour étudiants). Des groupes de pilotage composés de représentants de la DAIE, de la DU et de la DASLIG et les

municipaux en charge de ces directions accompagnent les représentants de la société i- Consulting dans ces travaux.

Stéphanie Zufferey, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2018 :

Vœu N° 5 La Commission aimerait que la municipalité envisage l'engagement d'un-e animateur-rice socioculturel pour la gestion de l'Espace Bel-Air

L'Espace est géré par l'Association Apero selon une convention de collaboration conclue avec la Ville. Cette gestion est exclusivement le fait de bénévoles. Ce bénévolat a certes ses limites, notamment par rapport à la logistique nécessaire aux réservations de l'Espace par des tiers. L'engagement d'un-e animateur/trice, à l'instar de l'organisation de la Villa Métisse, permettrait de soutenir l'Association Apero dans les tâches administratives mais également de développer les activités participatives avec la population. Ce poste de travail, pour un taux d'activité de 60 %, devrait être porté au budget à raison de CHF 50'000.- brut environ par an.

Vœu N° 6 La Commission aimerait avoir un rapport annuel d'utilisation des maisons de quartier Villa Métisse : les prestations proposées par les associations, les activités organisées par le Bureau de l'Intégration, les événements ponctuels et les changements significatifs sont exposés dans le rapport annuel de gestion. Un rapport annuel, ou biennal, plus détaillé et plus significatif, engendrerait une importante charge de travail au vu de la nature mouvante de l'utilisation de la Maison de Quartier et de la variété d'acteurs gravitant autour de celle-ci. Espace Bel-Air : seules des appréciations globales peuvent actuellement être fournies au regard de la gestion de ce lieu uniquement par le biais du bénévolat.

Vœu N° 7 La Commission demande à avoir l'explication claire sur la politique du logement choisie et les moyens mis en œuvre pour y parvenir

En complément à la réponse apportée au vœu N° 2 du suivi des vœux 2017/2018, la Municipalité a entrepris une réflexion ayant pour base les axes suivants qui découlent les uns des autres : Quelle attractivité souhaitée pour la Ville de Vevey ? ; pour quelle structure de la population ? ; quelle-s nature-s de logements/d'habitat ? ; quels instruments pour atteindre l'objectif des logements/de l'habitat souhaités ? ; avec quels outils financiers et opérationnels ? (rénovation lourde de l'existant, politique foncière - droit d'emption, droit de réméré, droit du superficie, achat, vente, ...). Ces axes devront être coordonnés avec les politiques d'aménagement du territoire et du logement des 9 autres communes de la Riviera.

Vœu N° 8 La Commission aimerait la régularisation et rattrapage rapide des décomptes de chauffage des bâtiments loués par la Commune, ainsi que la liste de tous les biens concernés

Comme précisé lors de la séance d'examen du rapport de gestion de la DASLIG, les décomptes de chauffage par immeuble sont établis à la date du 30 juin 2018. Les prochains, pour la période de chauffage 2018-2019 qui se boucle au 30 juin 2019, le seront dans le délai de 5 mois prescrit par les directives cantonales pour l'établissement du décompte annuel de chauffage et d'eau chaude, soit pour le 30 novembre 2019. C'est la répartition par locataire qui a pris du retard pour les immeubles communaux suivants : les Tours de Gilamont, les immeubles du Panorama, de Simplon 14-16, de Simplon 31, de Conseil 15-17, de Général-Guisan 69-73. Toutefois, les décomptes de chauffage et d'eau chaude ont été adressés aux quelques locataires qui en ont fait la demande. La régularisation de l'ensemble des décomptes, avec l'aide des trois régies immobilières dont le mandat a été prolongé au 30 juin 2020, sera terminée d'ici au 30 septembre 2020.

Vœu N° 10 La Commission aimerait que la Municipalité mette dans ses priorités le renouvellement des fenêtres du collège des Crosets qui ne sont pas performantes au niveau isolation thermique et qui, actuellement équipées de systèmes de sécurité peu fiable à court et moyens terme.

Dans le cadre de la feuille de route pour le bâti scolaire et dans l'attente de la construction du collège à Gilamont, le Conseil communal a octroyé en 2018 le crédit nécessaire à la rénovation du collège de la Veveyse et transformation du bâti scolaire (extension du collège du SIGE, travaux d'adaptation aux collèges de Clos, Plan, Charmontey et Part-Dieu). Nous étudions actuellement le projet de rénovation des Galeries du Rivage, tout comme celui du chalet de l'école à la montagne la Cheneau. Le renouvellement des fenêtres du collège des Crosets nécessite une étude détaillée en lien avec un renforcement de l'isolation des façades. Cela ne sera pas entrepris pendant cette législature compte tenu du volume de travail important à la DAIE et des priorités qui seront portées sur les futures rénovations inscrites au plan des investissements. Pour ce qui est de la fiabilité du système de sécurité posé lors de la remise en état du collège des Crosets, suite à l'incendie du 4 septembre 2017, il sera modifié par le déplacement des lanières souples sur les montants verticaux en lieu et place de la traverse horizontal supérieure.

25

DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES, DU LOGEMENT ET DE L'INTÉGRATION
ET DES GÉRANCES

123

La Direction de la culture a pour rôle principal d'assurer la coordination et le rayonnement de l'offre culturelle de la ville, selon le document « Politique culturelle de la Ville de Vevey, stratégie 2019-2026 » adopté par la Municipalité en février 2019.

DIRECTION DE LA CULTURE



PictoBello 2019
© Céline Michel



Missions générales

La Direction de la culture répond aussi bien aux sollicitations d'un grand nombre d'interlocuteurs externes qu'aux besoins internes de l'administration communale. Ses missions générales sont :

- Appliquer la « Politique culturelle de la Ville de Vevey. Stratégie 2019-2026 » ;
- Participer au développement de la politique culturelle de la ville ;
- Assurer la gestion administrative (préavis, propositions municipales, suivi des décisions municipales, RH, courriers, etc.) ;
- Assumer la gestion des institutions culturelles communales en collaboration avec leur direction respective ;
- Suivre et accompagner les institutions culturelles, le tissu associatif, les artistes et la scène indépendante ;
- Gérer l'attribution des subventions ponctuelles et assurer un suivi (visites, comptes, rapports, etc.) ;
- Soutenir la création artistique et l'animation culturelle locale ;
- Se rendre aux spectacles, visiter les expositions et participer aux manifestations ;
- Mettre en place des outils de promotion de la culture veveysanne et en assurer le suivi ;
- Assurer des tâches de représentation dans divers conseils et commissions ;
- Entretenir les relations avec les autorités communales, cantonales et fédérales en matière de politique culturelle ainsi qu'avec les organismes faîtiers ;
- Piloter ou accompagner de manière rapprochée certains projets émanant directement du service tels que PictoBello, le BURO 19 ou le Dansomètre ;
- Développer des projets fédérateurs pour les acteurs culturels (par ex. la carte SéSAME, les rencontres culture) ;
- Coordonner l'offre culturelle de la ville et assurer la coordination avec les autres services ;
- Assumer la gestion des activités liées aux temples, aux orgues et aux relations avec les paroisses ;
- Mettre en place des mesures pour préserver le patrimoine communal (sculptures en plein air, fresques, orgues, etc.) ;
- Rechercher des fonds pour des manifestations portées par le service et soutenir le travail de recherche de fonds des acteurs culturels soutenus par la Ville.

Administration

Personnel - Collaborateurs

- Cheffe de service (100%) - dès le 8 avril 2019
- Adjointe aux affaires culturelles (80%)
- Secrétaire (80%) - dès le 1^{er} juin 2019

Cultes : 1.61 EPT

- Organiste (61%)
- Préposé aux temples (70%)
- Préposée aux temples (30%)

A ces postes fixes s'ajoutent des collaborateurs auxiliaires engagés pour soutenir le déploiement des mesures de la politique culturelle 2019-2026. Depuis septembre 2019, une chargée de projets médiation et un chargé de communication, tous deux à temps partiel et en auxiliarat, assurent le suivi de la mise en œuvre des mesures développées par la Direction de la culture dans ces domaines.

En 2019, des mandats de durée déterminée ont également été confiés à des tiers pour la programmation, la coordination et l'organisation de PictoBello.

Document de politique culturelle 2019-2026

En 2017, la Direction de la culture avait organisé des états généraux de la culture, processus participatif développé sur une période de neuf mois, en vue de l'élaboration d'un nouveau document de politique culturelle pour la Ville de Vevey. Le texte en vigueur en la matière intitulé « Lignes directrices pour une politique culturelle de Vevey », adopté en 2004, nécessitait une mise à jour, la plupart des objectifs ayant été atteints. En 2018 - sur la base des échanges et propositions émises par la centaine d'acteurs culturels, représentants des milieux touristique, socioculturel, économique, éducatif et politique ayant participé aux ateliers et commissions thématiques des états généraux - la Direction de la culture a opéré des choix et complété certains aspects pour établir un plan stratégique qui guidera la politique culturelle des huit prochaines années. Le document, intitulé « Politique culturelle de la Ville de Vevey, Stratégie 2019-2026 » a été validé par la Municipalité en février 2019, puis transmis au Conseil communal lors de sa séance du 28 mars 2019.

Conventions

La convention, datée de 2001, qui liait la Ville au Théâtre de l'Oriental a été entièrement revue et actualisée. Afin d'associer les deux échelons de soutien à cette institution théâtrale d'importance cantonale, la nouvelle convention a été signée au printemps 2019 de manière tripartite, c'est-à-dire par l'Oriental, la Ville de Vevey et le Canton de Vaud. Le Festival Lavaux Classic, dont le rayonnement s'est largement étendu ces dernières années, a également bénéficié en 2019 de la signature d'une nouvelle convention pluripartite, le liant à la Ville de Vevey, au Canton de Vaud et aux communes de Bourg-en-Lavaux et de Pully pour une durée de trois ans.

La convention qui lie la Ville de Vevey à l'Association Tous Artistes Confondus (ATAC) gérant le Rocking Chair a également été entièrement révisée en 2019. Suite aux travaux effectués sur le bâtiment, qui ont largement augmenté le confort et la sécurité du public et des collaborateurs du RKC, certains éléments, tels que le cahier des charges d'entretien du bâtiment impliquant également la DAIE, doivent encore être finalisés pour signature de la nouvelle convention en 2020. En 2019, les démarches pour le renouvellement de la convention liant la Ville de Vevey à la Fondation Vevey Ville d'Images d'une part et la convention tripartite liant la Ville de Vevey, le Canton de Vaud et la Fondation Vevey Ville d'Images d'autre part, ont été abordées et devront être menées à bien en 2020.

Communication

Agenda Riviera

Distribué six fois par année à l'intégralité des ménages du district, l'Agenda Riviera est publié en 50'000 exemplaires. Il s'agit d'un projet intercommunal géré par la Direction de la culture et Montreux-Vevey Tourisme. Comme souligné à plusieurs reprises au cours des états généraux de la culture, il est aujourd'hui nécessaire de repenser cet outil en imaginant notamment une version digitale ainsi qu'une newsletter régulière. Dans cette optique, en 2019, une analyse de marché et une évaluation des fournisseurs et solutions d'agendas digitaux a été menée par le chargé de communication de la Direction de la culture. La première étape vers la digitalisation de l'agenda a ainsi été amorcée.

Sites Internet

La rubrique « culture » du site Internet www.vevey.ch comporte tous les liens vers les institutions et associations qui composent le tissu culturel local ainsi que des informations sur la procédure à suivre pour déposer une demande de soutien ponctuel. D'autres sites ont été créés par le service afin de répondre à des besoins spécifiques et sont mis à jour régulièrement : www.pictobello.ch, www.dansometre et www.buro19.ch.

De plus, la cheffe de service a participé au groupe de travail pour la création du nouveau site de la Ville, notamment sur les questions concernant le label « Vevey, Ville d'images ».

Dans la ville d'images

Le portail a été créé en 2016. Il regroupe une grande partie de l'offre culturelle veveysanne. L'interface web ne comprend par contre aucune information détaillée sur les contenus des programmes culturels ; il répertorie simplement les acteurs culturels et mentionne leurs coordonnées et sites internet respectifs. Lors des états généraux de la culture, le déficit de communication de la part de la Ville et l'existence d'outils adéquats pour communiquer sur les activités culturelles ont été soulignés par la grande majorité des acteurs. C'est pourquoi, en 2019, la Direction de la culture a mené une réflexion pour refondre ce site en un outil plus complet de présentation des acteurs culturels veveysans, proposant également du contenu éditorialisé. Dans cette optique, une analyse de marché ainsi qu'une évaluation des fournisseurs et solutions pour la refonte de ce site ont été conduites par le chargé de communication de la DC. L'actualisation du site sera achevée dans le courant de l'année 2020.

Digitalisation des institutions culturelles

Le chargé de communication de la DC a accompagné les quatre institutions culturelles communales (le Musée Jenisch, le MSAP, le Musée historique et la Bibliothèque-médiathèque) dans les principales étapes de la digitalisation de leur communication, notamment à travers :

- l'accompagnement et la formation des équipes de communication et de médiation des institutions à la mise en place de campagnes de communication digitale ;
- l'accompagnement du MSAP dans le cadre de la création de son nouveau site internet ;
- le support au développement de stratégies de contenus digitaux et réseaux sociaux pour les trois musées et la bibliothèque ;
- la mise en place de rencontres bimensuelles entre les communicants des institutions et la Direction de la culture ;
- la mise en place d'un processus de mutualisation des outils de gestion et de production en communication digitale.

Affichage culturel

La Ville dispose de six réseaux d'affichage culturel F4 comprenant chacun 20 à 25 emplacements. Ils sont mis gratuitement à disposition des principaux partenaires culturels. Le service en gère les attributions. Un réseau est en permanence dévolu aux besoins en communication du Greffe. En parallèle, l'alternative (affichettes A2) mise en place il y a dix ans avec la société Affichage Vert a fait ses preuves. Ainsi les acteurs culturels profitent de deux réseaux gratuits tout au long de l'année.

Médiation

Médiation Culture-Ecole

Dans l'objectif de développer un programme culturel avec les écoles encourageant les élèves veveysans à visiter chacune des huit institutions culturelles phares au moins une fois durant les neuf années de leur cursus scolaire, la Direction de la culture a pris contact avec les médiateurs en poste dans les institutions culturelles afin d'entamer un processus de recensement des actions menées à ce jour, que l'initiative soit portée par un médiateur, un artiste ou un membre du corps enseignant. Elle a également entamé les discussions concernant le développement d'un tel programme culturel avec le secteur éducation de la DJEFS.

Soutien ponctuel aux projets de médiation

En 2019, la Direction de la culture a accordé un soutien ponctuel à cinq projets de médiation culturelle. Deux projets de médiation en danse s'adressant à un jeune public, un projet en photographie et deux projets pluridisciplinaires.

Carte Sésame

Depuis novembre 2016, la Direction de la culture offre aux nouveaux habitants, citoyens, électeurs et bourgeois qui le souhaitent une carte Sésame. Elle donne un accès gratuit et illimité pendant six mois à sept institutions culturelles partenaires : Musée Jenisch Vevey, Musée suisse de l'appareil photographique, Musée historique de Vevey, Reflet-Théâtre de Vevey, Théâtre de l'Oriental, Rocking Chair et Bibliothèque municipale. L'idée est de permettre à celles et ceux qui élisent domicile à Vevey de découvrir leur nouvel environnement de vie et plus spécifiquement le paysage culturel de leur ville. Ce projet répond à plusieurs objectifs : favoriser l'intégration, sensibiliser et initier la population à la culture, faciliter l'accès aux institutions culturelles et diversifier leurs publics, fédérer les acteurs culturels autour d'un projet commun et mettre en lumière la diversité et la qualité du tissu culturel local. La cinquième édition de la carte était ainsi valable pour le premier semestre 2019. La sixième édition, actuellement en cours, est valable de septembre 2019 à fin février 2020.

Le bilan de la cinquième édition est le suivant : l'offre a été proposée à 973 personnes dont 242 ont souhaité en bénéficier. Selon le retour des institutions partenaires, on dénombre finalement 181 utilisations de la carte pour 101 utilisateurs différents.

Projets spéciaux

BURO19 - bureau partagé pour les acteurs culturels

Ce bureau culturel a ouvert ses portes fin 2016 dans le même bâtiment que le Dansomètre, situé à l'Athénée (Av. de Corsier 19), qui appartient à la Ville. L'exploitation du lieu a, dans un premier temps, été déléguée à TheWorkHub sàrl, en étroite coordination avec la Direction de la culture. En 2018, il a été décidé de revoir le fonctionnement et changer de gestionnaire. Une mise au concours a été faite puis quelques candidats ont été rencontrés par la Direction de la culture et l'exploitant. Un nouveau gestionnaire a de ce fait été trouvé pour BURO19. Cette personne gère les réservations, ainsi que quelques tâches logistiques (café, papier d'imprimante, etc.), en échange de la possibilité de disposer gratuitement d'un bureau sur place et d'une petite rémunération uniquement en cas de bénéfice. En 2019, trois associations ont utilisé régulièrement le bureau sur l'année. Quatre associations et un particulier l'ont occupé de manière

ponctuelle, entre un et seize jours répartis sur l'année, pour du travail administratif en journée ou pour des réunions de comité en soirée. Au niveau financier, les recettes permettent de couvrir les charges s'élevant à Fr. 2'085.- (matériel de bureau, Internet, imprimante). L'exercice se solde par un petit bénéfice de Fr. 295.- qui sera reversé au gestionnaire. Afin de pérenniser l'outil, une réflexion est en cours pour adapter les tarifs aux contraintes des acteurs culturels, mettre en place des actions de communication à travers l'organisation d'événements, conférences, cours, etc. pour faire connaître le lieu plus largement.

Bar des associations

À l'occasion de la Fête des Vignerons 2019, la Municipalité a souhaité donner l'opportunité aux associations veveysannes de se faire connaître et de présenter leurs activités aux visiteurs. Dans cette perspective, la Direction de la culture a mis sur pied un bar des associations sur la Place de l'Hôtel-de-Ville. Une structure éphémère a été créée et construite spécialement pour l'occasion par l'association Tambour ni Trompette et illustrée par l'artiste Mathias Forbach (qui a également réalisé les illustrations de l'avion SWISS de la Fête des Vignerons). Ce bar a offert aux associations veveysannes un espace de présentation de leurs activités et un lieu d'échanges avec la population et les visiteurs de passage. Du 18 juillet au 11 août 2019, 16 associations y ont ainsi présenté des animations. L'exploitation du bar a été confiée à l'Association Autour du Monde, qui gère à l'année le bar veveysan le Bout du monde. Le bar des associations se voulait également un lieu de promotion des produits locaux et régionaux et n'a ainsi servi que des boissons respectant ces critères. La majorité des bénéfices liés à l'exploitation du bar ont été reversés au Coci, un fonds de soutien pour de jeunes initiatives dans le domaine culturel.

Une installation de l'artiste veveysanne Nana Sjöblom a également occupé la Place de l'Hôtel-de-Ville pendant la durée de la Fête. Il s'agissait d'une « Cabine à confessions » destinée à recueillir des témoignages anonymes de veveysans ou de visiteurs. Ce concept était basé sur l'idée que la Fête est un moment suspendu dans le temps et que cette ambiance particulière occasionne des situations inédites dans la vie des gens. Comme expliqué dans la notice qui figurait à l'entrée de la cabine, l'artiste a pour projet de réaliser un recueil à partir de ces témoignages.

Bar des associations pendant la Fête des Vignerons 2019
© Emilien Colin



Prêt d'œuvre

La Direction de la culture a assuré le suivi du prêt de la tapisserie « Rouge de vignes » de Michel Tourlière auprès de la Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé à Aubusson, dans le cadre de l'exposition « Le Mur et l'espace - mutations de la tapisserie mondiale aux biennales de Lausanne 1962-1969 » du 28 juin au 6 octobre 2019. La Fondation Toms Pauli de Lausanne, co-commissaire de l'exposition, a été notre interlocuteur principal dans ce processus. La tapisserie, suspendue en Salle 06 de l'Hôtel-de-Ville est partie à Aubusson début juin, puis a été réaccrochée fin octobre.



Tapisserie de Michel Tourlière exposée à Aubusson (en haut à gauche)
© Gilles Alonso

Musique

Association ATAC - Rocking Chair

Le Rocking Chair (RKC) vise à mettre en avant la scène suisse avec plus de 75 % d'artistes helvétiques qui se sont soit produits en tête d'affiche, soit en première partie d'artistes reconnus et internationaux. En 2019, une attention particulière a été mise sur la programmation d'artistes féminines, ainsi 25 % de femmes, soit plus que le double de l'année précédente, se sont produites sur scène. Lors de la saison 2018-2019, plus de 10'800 amateurs de musique ont participé aux quarante-six évènements organisés au RKC. Ces soirées peuvent être réparties en trois catégories : production, coproduction et location. Cette répartition permet au RKC de promouvoir sa propre ligne de programmation tout en offrant une diversité au public et un lieu de représentation pour d'autres acteurs culturels, particulièrement des associations de la région. L'utilisation de la salle se fait aussi en journée lorsque que s'y déroulent des animations pour enfants et jeunes, compétitions de danse, résidences de groupes, tournages, formations ou encore enregistrements, grâce au studio Full Range dont bénéficie la salle. La saison 2018-2019 s'est terminée avec un bénéfice de Fr. 1'852.-, elle a marqué un certain retour à la normale après deux saisons mouvementées dues aux travaux effectués sur le bâtiment. En nouveauté et soutenu par la Direction de la culture, un programme de médiation culturelle intitulé « FunDays » a été développé pour permettre à des jeunes (6-14 ans en majorité) de découvrir les métiers d'une salle de concerts à travers cinq ateliers découverte suivis d'un concert.

En juin 2019, le RKC, alors subventionné à hauteur de Fr. 150'000.- par an, a formulé une demande d'augmentation de Fr. 70'000.- du soutien de la Direction de la culture à ses activités, portant le montant total de sa demande à Fr. 220'000.-. Contraints de fournir un taux de travail non rémunéré atteignant 1.05 EPT, soit plus de cinq jours par semaine, les membres de l'association ont évoqué l'épuisement des employés fixes et une situation

qui n'était plus viable. Par ailleurs, la professionnalisation de la salle ayant été atteinte, sauf sur cette question des salaires et les travaux conséquents d'aménagement et de mise aux normes ayant été finalisés, cette demande se justifiait également dans un souci de pérennisation du fonctionnement de la structure dans laquelle des sommes conséquentes ont déjà été investies au cours des années. En conséquence, la Direction de la culture, en accord avec la mesure n°1 des objectifs de la politique culturelle 2019-2026 qui consiste à « consolider les huit institutions phares en stabilisant ou en renforçant leur budget de fonctionnement » (mesure N°1 du document « Politique culturelle de la ville de Vevey, Stratégie 2019-2026 »), s'est activement engagée à rendre possible une augmentation de Fr. 50'000.- portant dès 2020 le montant total du soutien annuel au RKC à Fr. 200'000.-.

Festival Nox Orae

La dixième édition du festival Nox Orae s'est déroulée au Jardin Roussy fin août. Pour fêter sa décennie d'existence, le festival s'est déroulé sur trois jours à la place de deux. Le bilan artistique et organisationnel est positif. Les conditions météo idéales ainsi que l'investissement des 130 membres de l'équipe - bénévoles pour la plupart - ont permis d'accueillir 3'400 personnes sur les trois jours. Le festival programme aussi bien des découvertes pointues dans les musiques actuelles que quelques légendes du rock, des artistes suisses - dont des groupes locaux - comme internationaux (Etats-Unis, Angleterre, Allemagne, Suède, France, Estonie). Le bilan financier est, quant à lui, plus mitigé. Les comptes du festival se sont clôturés par un déficit qui a toutefois pu être compensé par les réserves existantes. Ce déficit est notamment imputé à un manque de quelques centaines de spectateurs : dilution du public sur trois soirs à la place de deux, autres manifestations musicales le même week-end en Suisse romande, Fête des Vignerons récemment terminée. Nox Orae bénéficie d'une subvention de La Tour-de-Peilz et Vevey, ainsi que du Fonds culturel Riviera depuis 2017 au vu de son rayonnement régional et national.



The Flaming Lips - Nox Orae 2019
© Gabriel Monnet

Festivalocal

Les éditions 2013 à 2016 du Festivalocal avaient été organisées par l'association du même nom. Depuis 2017, c'est l'Association Le Local qui a repris la programmation et la coordination de la manifestation. L'échelle du festival a été réduite sur les éditions 2017 et 2018 (deux jours au Jardin du Rivage plutôt que trois jours au Jardin Doret). En 2019, la manifestation n'a pas eu lieu en raison de l'occupation du Jardin du Rivage par la Fête des Vignerons.

Association Live in Vevey

Live in Vevey pilote un concept unique en Suisse en offrant à des musiciens professionnels la possibilité de participer à des résidences de jazz de plusieurs semaines. En soirée, des concerts ouverts au public sont organisés. Depuis la réouverture de l'Oriental en 2014, Live in Vevey a repris ses activités dans le foyer du théâtre comme à ses débuts. Le programme de la saison 2018-2019 était composé de sept résidences, une soirée en collaboration avec le RKC, ainsi que la participation au festival Suisse Diagonales Jazz où l'association a accueilli quatre formations prometteuses.

Autour du monde

Depuis 2003, le bar scène le Bout du Monde propose, au travers de l'association Autour du Monde, des animations culturelles tout au long de l'année dans l'antre du Bout du Monde. Chaque année concerts, lectures, contes, soirées dansantes, performances, soirées jeux de société, projections et conférences se succèdent dans cet important lieu culturel romand, offrant de la visibilité aux artistes confirmés et jouant le rôle de tremplin pour les nouveaux arrivants. Toutes les soirées sont au chapeau, garantissant un accès à tous. En 2019, plus de 110 événements ont ainsi eu lieu. Chaque mois d'octobre, l'association organise également le Festival du Bout du monde sur trois jours. Cette année, les amateurs de musique ont pu assister à douze concerts répartis en trois soirées à thème « Chanson française », « Rock » et « Musiques du monde ».

Septembre musical

Septembre Musical Montreux-Vevey a été créé en 1946. Le festival de musique classique se déroule chaque mois de septembre dans divers lieux montreusiens et veveysans. Depuis 2019, chaque année un pays est mis à l'honneur : sa musique classique, ses musiciens, ses orchestres, ses compositeurs ou solistes et ses traditions. En 2019, pour la première édition de ce nouveau concept, la musique classique ainsi que les traditions russes ont été célébrées à travers douze concerts et de nombreux événements et activités au travers du programme OFF (conférences, projections, ateliers, danse, chants populaires, etc.).

Arts et Lettres

Née dans les années 1930, l'Association Arts et Lettres a pour ambition de contribuer à la formation de liens et d'échanges authentiques entre les artistes veveysans et étrangers. Chaque année, Vevey reçoit ainsi la visite des plus grands artistes du monde de la musique de chambre pour des concerts marqués par l'excellence. En 2019, cinq concerts ont enthousiasmé les fidèles, 78 mélomanes pourvus d'un abonnement de saison, auxquels s'ajoutent, de manière stable voire en croissance, les acheteurs de billets à la caisse du soir.

Concours international de piano Clara Haskil

L'association Clara Haskil organise à Vevey un concours international biennal de piano en hommage à Clara Haskil, pianiste suisse d'origine roumaine qui a transcendé l'art de l'interprétation musicale par son humilité et son respect face au texte musical. Les buts de l'association sont également la recherche d'un jeune talent qui poursuit ces mêmes valeurs, l'organisation de différents programmes pédagogiques et activités publiques en relation avec les valeurs du concours. Le concours est organisé à un rythme biennal au Re-



**Jorge Gonzalez Buajasen,
finaliste du Concours Clara Haskil 2019**
© Céline Michel

flet (Théâtre de Vevey). La dernière édition a eu lieu en août 2019. Les candidats de cette édition étaient tous âgés de vingt à vingt-sept ans et venaient d'Europe et d'Asie - à l'exception d'un candidat cubain, nationalité représentée pour la première fois dans le Concours. Différents prix sont décernés aux participants, dont le Prix Clara Haskil, qui n'a pas été attribué cette année.

Lavaux Classic

Lavaux Classic est un festival de musique classique inscrit dans le patrimoine et le paysage du Lavaux. Transmettre la musique classique au plus grand nombre, rendre la musique classique accessible et toucher des publics non-initiés, faire profiter au public de la région et d'ailleurs des richesses et particularités du Lavaux sont certains des objectifs du Festival Lavaux Classic. En 2019, la seizième édition du festival avait pour fil rouge « Pense par toi-même : l'Esprit des Lumières » illustrant l'émanicipation de la musique instrumentale et des compositeurs, dès le début du dix-huitième siècle, à travers dix-neuf concerts dans des lieux divers et parfois insolites (promenade musicale dans les vignes, maisons de particuliers, etc.). Le programme OFF proposait une trentaine de concerts gratuits dans un caveau de Cully. En 2019, une convention liant le festival à la Ville de Vevey, au Canton de Vaud et aux communes de Pully et Bourg-en-Lavaux a été signée.

Chœurs, chorales et orchestres

La Direction de la culture est régulièrement en contact avec les chœurs, chorales et orchestres locaux (Chœur symphonique de Vevey, Chœur à corps, Montreux Choral Festival, La Lyre de Vevey, Orchestre de Ribaupierre) pour des conseils, de l'aide à la promotion, des remboursements de salles et des soutiens financiers. En 2019, Chœur à corps a notamment présenté son nouveau spectacle « Nos Histoires d'A ». En raison de son investissement important au sein de « l'Harmonie de la Fête des Vignerons », la Lyre a été dispensée par la Municipalité de donner ses concerts estivaux prévus par la convention entre la Lyre et la Ville. Enfin, Montreux Choral Festival s'est vu contraint d'annuler son événement annuel. Beaucoup d'événements ayant lieu à Montreux aux dates prévues initialement en avril ainsi que pendant l'été à Vevey, l'association a décidé de repousser le festival à la rentrée. Toutefois les nouvelles dates proposées à la rentrée ne permettaient pas aux chorales d'y prendre part, la plupart n'étant pas encore prêtes à se produire à ce moment-là de l'année.

Arts Visuels / Photographie / Cinéma

Fondation Vevey ville d'images

La Ville de Vevey s'est dotée, dans les années 90, d'un label politico-administratif, « Vevey, ville d'images », destiné à illustrer son positionnement en matière de culture, de tourisme et d'économie. La Fondation Vevey ville d'images (FVVI) valorise ce label et lui assure une réalité événementielle tangible pour les médias, les citoyens et le grand public. Elle compte trois activités principales - regroupées sous l'entité opérationnelle « Images Vevey » - qu'elle développe sur une période de deux ans : le Festival Images Vevey (années paires), volet événementiel et grand public ; le Grand Prix Images Vevey (années impaires), bourses d'aide à la création ; et depuis 2010 une programmation annuelle à l'Espace Images Vevey, vitrine permanente d'Images Vevey, dont les activités sont provisoirement en suspens, le temps d'aménager de nouveaux locaux.

En 2019 s'est déroulé le Grand Prix Images Vevey, bourse d'aide à la création photographique. Comme chaque année impaire, un jury international s'est réuni pendant trois jours à la Salle del Castillo pour délibérer sur les nombreux dossiers reçus. Le Grand Prix Images Vevey permet à un artiste de réaliser un nouveau projet photographique en un an et le présenter ensuite au Festival Images Vevey en septembre 2020. Ce concours représente un soutien unique à la création contemporaine avec une liberté de choix du sujet comme du genre. La lauréate 2019 est l'artiste américaine Kristine Potter pour son projet « Dark Waters ». Depuis 2016, la Fondation attribue également le Prix du Livre Images Vevey. Il s'agit d'un soutien à un projet éditorial proposant une adéquation optimale et surprenante entre la forme de la publication et le contenu photographique. Il vise à apporter un complément financier incitant l'artiste à prendre des risques et à innover, afin de donner à son projet photographique la forme éditoriale la plus aboutie et la plus adéquate possible. Le lauréat a ensuite jusqu'en juin 2020 pour publier son livre et le présenter au Festival Images Vevey 2020. Il s'agit de l'artiste espagnole Gloria Oyarzabal pour son projet « Woman No Go' Gree ».

En 2019, Images Vevey s'est également associé au festival Gibellina PhotoRoad qui a lieu les étés des années impaires en Sicile. En tant que partenaire principal de cette manifestation, la Fondation s'est engagée à accompagner dans son développement la première biennale dédiée à la photographie *open air* en Italie. Dans le cadre de ce partenariat, plusieurs artistes suisses ont pu y être présentés avec le soutien de Pro Helvetia.

En 2019, la Fondation a par ailleurs sorti l'ouvrage « *Le livre d'images : Un dictionnaire d'expériences visuelles* ». Cette publication ambitieuse retrace les dix dernières années d'activités de la Fondation, les 299 artistes accueillis, ainsi que les idées et concepts d'installations imaginés pour accueillir leurs images.

Suite à l'annonce en janvier 2018 de l'abandon du projet Ferblanterie par Nestlé, la Fondation Vevey ville d'images s'est vue contrainte de reloger l'Espace Images et ses bureaux, dont le bail à la Gare CFF prenait fin au printemps 2018. Depuis avril 2018, Images Vevey a ainsi installé ses bureaux au Chemin du Verger 10, grâce au soutien de la Ville de Vevey. En 2019, le bail de la Fondation au Chemin du Verger 10 a été prolongé, ce qui lui permettra d'ouvrir en 2020 son nouvel Espace Images dans les appartements situés au second étage du hall central des CFF, tout en conservant ses bureaux au Chemin du Verger 10.

PictoBello

PictoBello est la seule manifestation de Suisse à permettre au grand public d'assister gratuitement aux créations de dessinateurs professionnels en direct. En raison des préparatifs liés à la Fête des Vignerons, la manifestation a eu lieu pour la première fois dans le jardin du Musée Jenisch, pour une édition qui aura réuni un public nombreux sous un soleil radieux. Durant une journée, 15 artistes ont été conviés à dessiner sur des panneaux de format F4. La journée de création a eu lieu le 8 juin 2019, puis les dessins sont restés visibles jusqu'au 30 juin 2019. Le synopsis a été écrit par Michel Thévoz, créateur et directeur de la Collection de l'art brut à Lausanne pendant trente-cinq ans, autour du thème « L'art de l'inversion ». PictoBello a reçu l'illustratrice suisse Anna Sommer en invitée d'honneur et collaboré avec la Haute école d'art du Rhin (HEAR) située à Strasbourg, ainsi qu'avec le Festival de bande-dessinée lucernois Fumetto.

Collectif RATS - Indiana

Le collectif regroupe des artistes sortis des hautes écoles d'art romandes (ECAL, HEAD, ECAV) et actifs dans diverses disciplines (arts visuels, performance, édition, musique). Pendant cinq ans (2012-2016), le collectif organisait des expositions dans l'ancien Grand Café des Mouettes en accord avec le propriétaire. Au printemps 2017, il avait inauguré ses nouveaux espaces de travail au bâtiment Verger 10 - dont « Indiana », un espace permettant la programmation de quatre à cinq expositions par année. Bénéficiant d'une ligne au budget de la Ville, le collectif gère également les éditions TSAR (vingt-et-une publications à ce jour). En 2019, quatre expositions ont été programmées par le collectif. L'espace a également été mis à disposition de l'association veveysanne Focus Art pour une exposition.

Association Einzweidrei - Emergency

Crée en 2006, l'association Einzweidrei regroupe des artistes veveysans actifs dans l'art contemporain. Elle organise des expositions collectives, édite des publications et soutient la production de vidéos d'artistes. Depuis 2016, l'association gère Emergency, un espace permanent d'exposition permettant d'étendre l'offre au public. Bénéficiant d'une ligne au budget de la Ville comme aide au loyer, cet espace d'art contemporain a pour mission de présenter chaque année cinq expositions, une résidence internationale, des projections, des lectures et des conférences. En 2019, Emergency a accueilli cinq expositions d'artistes romands et internationaux (Brésil, Angleterre, Nouvelle-Zélande) ainsi qu'un programme d'événements parallèles autour d'une des expositions : discussions, performances et rencontres.

VIFFF

En 2019, la cinquième édition du VIFFF - Vevey International Funny Film Festival a eu lieu sur quatre jours, du 24 au 27 octobre, dans les salles de Cinérale. Le VIFFF est l'un des seuls festivals de cinéma au monde dédié au genre comique, à qui il entend rendre ses lettres de noblesse. Le programme 2019 était composé de vingt-huit courts et longs métrages. Le réalisateur français Patrice Leconte (« Les Bronzés », « Les Bronzés font du ski », etc.) était présent ainsi que onze autres invités. Le festival comprenait également des nocturnes, deux cérémonies, deux soirées festives, une rencontre avec Patrice Leconte et une conférence dans le cadre de la rétrospective consacrée



Cérémonie d'ouverture du VIFFF 2019
© Miguel Bueno

au cinéaste ivoirien Henri Duparc. Le VIFFF a collaboré avec la Lanterne magique dans le cadre d'une projection jeune public et avec les associations Alamorgordo, Prototype Status et Décal'Quai pour la mise sur pied du concours « 48h - Short Cuts Project ». Le bar du festival était situé au Reflet ainsi que sous la Grenette. Sur la durée du festival, 3200 spectateurs sont venus assister aux projections. Faisant le constat de la qualité de la programmation proposée par ce festival unique en Suisse, du professionnalisme de son organisation, de son succès auprès du public et de son rayonnement bien au-delà de la Riviera, la Direction de la culture a accordé au VIFFF une augmentation de sa subvention de Fr. 3'000.-, la portant ainsi de Fr. 5'000.- en 2018 à Fr. 8'000.- en 2019.

Nuit du court métrage

Les Nuits du court métrage sont organisées dans de nombreuses villes romandes (Lausanne, Genève, Yverdon, Neuchâtel, etc.). Pour la cinquième fois, la Nuit du court métrage a été proposée à Vevey le 4 octobre 2019 avec un programme varié (« Swiss Shorts », « Going Mad », « The Kids Are Alright » et « Et l'Oscar est attribué à... »). Le court-métrage « Tout se mérite » produit par la société veveysanne Dreampixies a été projeté en première locale à cette occasion.

Cinéma en plein air

Le festival de films en plein air est organisé par Cinérale de mi-juillet à mi-août sur la Place Scanavin. La Direction de la culture participe chaque année aux frais d'infrastructure. En 2019 la manifestation n'a pas pu avoir lieu, la place Scanavin ayant accueilli des infrastructures de la Fête des Vignerons durant l'été.

La Lanterne Magique

La Lanterne Magique est un programme de neuf films par saison proposés aux enfants âgés de six à douze ans. Quelques jours avant chaque projection, les inscrits reçoivent un journal illustré qui leur présente le film. Avant la projection, un spectacle amusant et interactif joué par des comédiens les prépare à la découverte du cinéma. L'association a également présenté pour la première fois sur la saison 2018-2019 le programme « La Petite lanterne » destiné aux enfants dès quatre ans, accompagnés de leur famille, pour trois projections et animations de sensibilisation au cinéma. Proposé aux élèves scolarisés à Vevey, ce programme est soutenu par la Direction de la culture. Lors de la saison 2018-2019, 233 enfants ont participé aux séances de La Lanterne magique. Entre cinquante et cent personnes ont participé aux séances de La Petite lanterne.

Film Location Riviera

Film Location Riviera (FLR) est une association aujourd’hui rattachée à Montreux-Vevey Tourisme. Le but de cette structure est de mener une politique d’accueil de tournages de films dans la région. En 2016, la gestion de FLR avait été transférée à la Fondation Vevey ville d’images. Cependant, pour plus de cohérence et de pertinence et au vu des enjeux touristiques et économiques de FLR ainsi que du territoire concerné (la Riviera), l’association a décidé de transférer dès 2018 la gestion de ses activités à Montreux-Vevey Tourisme. Le municipal de la culture veveysan en a été élu président. En 2019, deux projets ont été soutenus financièrement par FLR – dont un projet de la compagnie veveysanne Trois Petits Points. Divers soutiens logistiques, de repérage et de conseils ont été dispensés par l’association, notamment pour le documentaire veveysan « Ora et labora » de Nicéphore productions. FLR a également organisé des événements au cours de l’année, dont l’avant-première de la série « Double vie » (en collaboration avec la RTS, Cinéforum et CAB Productions) au cinéma Astor – projet pour lequel une aide au tournage significative avait été fournie.

Les Trois Petits Points

La Cie Les Trois Petits Points accueille, promeut et soutient toute création émanant de jeunes artistes sur la Riviera vaudoise. A ses débuts, la structure se destinait au théâtre. Elle s'est depuis ouverte également au cinéma. En parallèle de ses propres créations, la Cie assure des mandats dans l’audiovisuel et donne également des cours de cinéma à la Fabrik Cucheturelle – ce qui lui permet une part d’autofinancement. En 2019, la Cie a notamment présenté la pièce « Dialogue d’exilés » dans le cadre des « Midi, Théâtre ! », tourné un court-métrage, un documentaire humoristique ainsi que deux court-métrages avec les élèves de la Fabrik Cucheterelle. Pour fêter leur décennie d’existence, les Trois Petits Points ont également imaginé un projet de cinéma improvisé, soit la création d’un film en direct, leur permettant de réunir les différentes compétences des membres de l’association (théâtre, improvisation, métiers du cinéma).

Cinéma et aide aux tournages

Dans la logique de « Vevey, ville d’images », la Direction de la culture accorde des aides ponctuelles pour la réalisation de courts métrages ou de films documentaires par des équipes locales. En effet, en matière de politique culturelle suisse, le cinéma est du ressort de la Confédération en priorité (subsidiarité inversée) par le biais de son Office fédéral de la culture (section Cinéma), puis de la région par le biais de Cinéforum – Fondation romande pour le cinéma. Cela dit, celles-ci ne soutiennent pas de plus petits projets réalisés par des équipes locales. Les villes peuvent alors soutenir les petites productions locales pour que celles-ci puissent exister. Deux tournages ont été réalisés en 2019 grâce au soutien de la Direction de la culture : un film documentaire et un court-métrage de fiction.

Danse

Dansomètre - Espace de création pour la danse contemporaine

Le Dansomètre est un espace de travail dédié à la création chorégraphique professionnelle. Mis à disposition gratuitement par la Ville, la gestion du lieu est confiée à la compagnie Prototype Status, sous la direction de la chorégraphe Jasmine Morand qui y réside à l’année et met en place l’agenda des ré-



Portes ouvertes au Dansomètre
© Jasmine Morand

sidences et activités. Situé depuis 2016 à l’Athénée, le Dansomètre dans sa nouvelle disposition vise à encourager le rayonnement de la danse contemporaine en offrant des possibilités de résidences aux compagnies tant émergentes que confirmées venant de toute la Suisse. Un programme d’activités de médiation culturelle et d’ateliers destinés à un large public y est régulièrement proposé, ainsi que des rencontres professionnelles. En 2019, quatorze compagnies ont pu bénéficier de l’espace pour des résidences tout au long de l’année – dont la compagnie veveysanne Fréquence Moteur. Au total neuf portes ouvertes ont été organisées sur l’année pour permettre au public d’avoir un aperçu du travail des compagnies en résidence. La compagnie Prototype Status a également pu bénéficier de temps de résidence puisqu’elle est en phase de travail pour sa prochaine création intitulée « LUMEN » (présentée au Reflet -Théâtre de Vevey en ouverture de saison 2020-2021). Dans ce cadre, elle a également mené un vaste programme de médiation auprès des écoliers du premier cycle primaire des établissements scolaires veveysans, des adolescents en difficulté du programme « Inizio » d’OSEO Vaud, ainsi que des personnes en situation de handicap sensoriel de l’association Ecoute-Voir. La trentaine d’ateliers de ce programme mèneront à des présentations diverses auprès du public veveysan en 2020. Parallèlement à ses propres activités, le Dansomètre poursuit également sa collaboration avec différents acteurs culturels veveysans (Oriental, VIFFF, etc.).

Les Chorégraphiques

La chorégraphe veveysanne Jasmine Morand a mis sur pied, depuis 2016, un rendez-vous annuel proposé chaque début d’année au Théâtre de l’Oriental. Durant quatre jours, chaque édition propose un programme varié de trois nouvelles créations de danse contemporaine. Les trois spectacles présentés ont tous bénéficié d’une coproduction et d’un temps de résidence dans l’une des deux infrastructures au service de la création en arts vivants : le Dansomètre ou l’Oriental. Le public peut ainsi assister à des propositions chorégraphiques d’univers très différents portées par des compagnies de danse professionnelles suisses.

Les compagnies de danse

En 2016, la Ville de Vevey, l’Etat de Vaud et la Cie Prototype Status ont signé une convention tripartite pour une durée de trois ans. Cette convention a permis à la compagnie de se renforcer et se restructurer en engageant une administratrice ainsi qu’une chargée de diffusion dans le but d’augmenter les possibilités de diffusion nationale et in-

ternationale. Elle fera l'objet d'un renouvellement en 2020.

En 2019, Prototype Status a tourné en Suisse certaines de ses productions récentes comme « MIRE » et plus anciennes comme « Under-ground », « Caso & Caos » et « Frozen ». Deux projets de vidéodanse, créés autour de la production « PLEASE YES », ont également tourné à l'international : en Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud et Asie. La compagnie a également travaillé sur sa prochaine création intitulée « LUMEN », qui a remporté le prix Label + romand – arts de la scène en 2018, et sera présentée en ouverture du festival de la Bâtie (Genève et région) à la rentrée 2020.

La Cie ADN Dialect bénéficie d'un local (Le Clabo), mis à disposition par la Ville dans les sous-sols du SwissMediaCenter, utilisé pour les répétitions de la compagnie, des actions de médiation et des cours. La compagnie a mené tout au long de l'année la cinquième édition de son projet de sensibilisation des jeunes à l'art chorégraphique intitulé « Ghetto Jam ».

En 2019, la Cie Fréquence Moteur a continué à développer son travail artistique, entre danse contemporaine, musique et performance. La compagnie a été soutenue par la Direction de la culture pour sa nouvelle création « Frau Troffea » qui sera présentée début 2020 lors des « Chorégraphiques #5 », événement organisé annuellement par le Dansomètre et l'Oriental.

Fête de la Danse

Crée pour la première fois à Zürich en 2006, la Fête de la Danse est aujourd'hui fortement ancrée dans le paysage culturel en sa qualité d'événement incontournable pour tous les passionnés et amateurs de danse, ainsi que pour le grand public. Elle a réuni 90'000 participants lors de l'édition 2019 dans toutes les régions linguistiques de Suisse. Depuis 2017, l'organisation de la manifestation a été transmise par la Direction de la culture à l'Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC). Cette nouvelle organisation a permis, d'une part, de mutualiser les ressources administratives et de communication en bénéficiant en plus du savoir-faire de l'AVDC et, d'autre part, de renforcer les synergies entre le tissu culturel local (compagnies de danse, artistes indépendants, théâtres, écoles de danse) et l'association faîtière vaudoise. Cette dernière assume ainsi la conception, la programmation, la gestion et la coordination de l'événement en partenariat avec les différentes institutions et associations actives dans le domaine de la danse à Vevey. Plus de 4'000 personnes ont participé à la Fête de la Danse veveysanne en 2019. Le budget global avoisine les Fr. 86'000.-, la Ville apporte une participation de Fr. 25'000.-. Le reste du financement provient de

Cie Santoor - Fête de la Danse Vevey 2019
© Céline Michel



fonds privés et du partenaire principal Reso-Réseau Danse Suisse (organisme national de coordination de la Fête de la Danse).

Ecoles de danse

Il existe de nombreuses écoles de danse actives à Vevey. De manière générale, la Direction de la culture n'intervient pas dans le soutien aux activités des écoles (danse, théâtre, art, etc.) autrement que par des remboursements de salles et par leur intégration, une fois par an, dans la dynamique de la Fête de la Danse.

Théâtres / Arts de la Scène

Le Reflet - Théâtre de Vevey

Avec ses 700 places, le Théâtre Le Reflet est l'un des plus grands théâtres d'accueil de l'arc lémanique. Sa ligne de programmation se veut pluridisciplinaire avec une priorité donnée aux productions théâtrales contemporaines et classiques ainsi qu'aux créations romandes. Une cinquantaine de spectacles sont accueillis chaque saison et deux à trois productions vaudoises y sont coproduites. La saison 2018-2019 aura été marquée par le 150^e anniversaire du théâtre, à l'occasion duquel de nombreux événements ont été proposés, réunissant un total de 7'000 spectateurs. La saison aura présenté 45 spectacles avec une fréquentation moyenne de 400 à 600 spectateurs. Premier théâtre romand porteur du label Culture inclusive, le Reflet s'engage par ailleurs durablement sur la voie de l'inclusion et de la participation culturelle. Géré par la Fondation des Arts et Spectacles (FAS), le Reflet est subventionné par la Ville de Vevey à hauteur de Fr. 335'000.-.



Construction monumentale à l'occasion des 150 ans du Reflet-Théâtre de Vevey
© Sébastien Monachon

Théâtre Oriental-Vevey

En 2014, c'est un théâtre totalement refait à neuf qui a réouvert ses portes, après cinq saisons « hors les murs ». Les compagnies de théâtre profitent désormais des salles de lecture et de répétition, des équipements techniques, ainsi que des conseils et compétences de l'équipe du théâtre, en vue de présenter au public, dans la salle de spectacle, le fruit du travail réalisé pendant plusieurs semaines de création dans ce lieu. Chaque saison comprend entre douze et quinze projets (théâtre, danse, jeune public, musique contemporaine). Le théâtre accueille également l'association « Live in Vevey » et ses résidences de jazz. Les salles sont par ailleurs régulièrement louées ou prêtées gracieusement à des associations et des artistes qui ont besoin d'un espace de travail de manière ponctuelle. L'infrastructure est aujourd'hui parfaitement adaptée à la création professionnelle théâtrale et chorégraphique. Au cours de la saison 2018-2019, quatorze projets ont ainsi été présentés.

En 2019, la Direction de la culture a activement travaillé pour permettre la finalisation de la convention tripartite entre l'Association, la Ville et le Canton qui a finalement pu être signée pour une durée de trois ans, soit jusqu'en 2021. L'Oréal est bénéficiaire d'une subvention de Fr. 245'000.-.

Théâtre de Poche de la Grenette

Le Théâtre de Poche de la Grenette est une scène spécialisée dans l'humour et les « one-man-show » qui peut accueillir septante personnes. La saison compte entre quarante et cinquante représentations pour une fréquentation d'environ 3'000 personnes. Véritable plate-forme d'expression pour les comédiens en début de carrière, cette scène accueille également des artistes confirmés, dont de nombreux romands. Le théâtre de la Grenette est géré par une Association et une Fondation, il est soutenu par la Ville à hauteur de Fr. 50'000.-.

Théâtre des Trois-Quarts

Le Théâtre des Trois-Quarts poursuit son activité entre création de comédies et école de théâtre. La subvention destinée à cette structure est de Fr. 20'000.-. La salle peut accueillir quarante-huit spectateurs. Début 2017, l'association « Le Quatrième Quart » avait été créée pour récolter des fonds afin d'aider au financement du rajeunissement des espaces. Au terme de la saison 2017-2018, la quasi-totalité de la somme nécessaire avait pu être réunie, permettant le démarrage des travaux. La saison 2018-2019 aura ainsi été marquée par l'inauguration en février des locaux et du bâtiment rénovés, renouvellement complet des façades, construction et aménagement de nouvelles loges, agrandissement du bar, nouveaux sanitaires et nouveaux accès ont pu être concrétisés.

Midi, théâtre !

Midi, théâtre ! est une association romande constituée de théâtres et de compagnies ayant comme volonté d'ouvrir les théâtres en journée en proposant un concept original : pour le prix d'un menu du jour, le public assiste à une représentation tout en partageant un repas en commun. La Direction de la culture a soutenu la septième saison 2019-2020. Six compagnies suisses, dont la veveysanne « Compagnie d'un Temps » d'Antonio Troilo, dont il s'agissait du premier projet, se sont produites et ont tourné dans six théâtres romands partenaires, dont le Reflet.

Festival international des artistes de rue

Chaque fin d'été depuis 1992, les rues et les places de la vieille ville de Vevey accueillent le Festival international des artistes de rue. Durant trois jours, la manifestation gratuite permet de découvrir des artistes de rue suisses et étrangers. Toutes les formes d'arts de la rue s'y retrouvent : jongleurs, mimes, acteurs, acrobates, cracheurs de feu et clowns. L'édition 2019, portée par l'énergie de la Fête des vignerons et bénéficiant d'une météo radieuse, a présenté 120 représentations de 15 artistes internationaux.

Salle del Castillo

Selon les constats établis ces dernières années : la grande salle est en majorité louée par des sociétés locales à but non lucratif dont le prix de location très préférentiel est non rentable; les locations par les milieux touristiques et économiques sont moins fréquentes que prévu; la gestion technique de la grande salle nécessite un temps de travail im-

portant pour les techniciens de la FAS. A la suite de nombreux échanges entre la FAS et la Direction de la culture, différentes mesures ont été imaginées pour réduire – autant que possible – le déficit de la Salle del Castillo. La ligne au budget de la Direction de la culture prévue comme garantie de déficit del Castillo était auparavant de Fr. 80'000, elle a été réduite à Fr. 60'000.- dès le budget 2017. En 2018-2019, les jours d'occupation de la salle sont en hausse par rapport à 2017-2018 (200 jours contre 170) et le résultat final est équilibré – alors que celui de la saison précédente était encore déficitaire de Fr. 30'000.-. L'exploitation de la salle a été impactée par la Fête des Vignerons et le résultat également. La FAS avait mis au budget une somme de Fr. 160'000.- pour les 48 jours d'utilisation consécutifs de la salle par la Fête des Vignerons alors que le montant finalement arrêté par la convention entre la Ville et la FEVI fut de Fr. 100'000.-. Ce qui n'a pas empêché d'atteindre l'équilibre budgétaire, grâce à un taux d'occupation exceptionnel de 200 jours, dû aux 48 jours consécutifs d'utilisation par la FEVI, malgré un nombre de locations en diminution cette saison : soixante-huit locations, contre huitante-deux pour la saison 2017-2018.

Temples

Activités liées aux temples

Depuis 2011, deux préposés aux temples se partagent un 100%. Un marguillier à 30% a assumé pendant plusieurs années les tâches plus spécifiquement liées aux cultes et les événements du week-end. En automne 2015, le marguillier a démissionné et les préposés aux temples ont accepté de prendre en charge ses tâches jusqu'au départ à la retraite de l'un des préposés aux temples à fin 2019.

Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey : l'Eglise évangélique réformée qui utilise principalement le temple de Saint-Martin, mais également sporadiquement le temple de Sainte-Claire; l'Eglise Evangélique de Réveil et l'Eglise Fraternité Evangélique de Pentecôte.

Orgue de Sainte-Claire

Les travaux de restauration de l'orgue de Sainte-Claire ont été réalisés entre décembre 2016 et juin 2017. L'AROSC (Association pour la rénovation des orgues de Sainte-Claire) avait été créée en 2014 dans le but de récolter les fonds nécessaires à cette importante rénovation. Ayant rempli sa mission, le comité a démissionné, à l'exception de l'organiste titulaire qui souhaitait s'engager pour la reconstruction de la lyre disparue. Un nouveau comité a ainsi été élu en 2019 et l'AROSC recherche désormais les fonds nécessaires à la reconstitution de la lyre.

Société des Concerts de St-Martin

La SCSM, qui a fêté son quarantième anniversaire, publie chaque année un programme de demi-saison regroupant huit concerts d'orgue (seul ou accompagné de solistes et/ou d'instrumentistes) donnés dans les églises Saint-Martin et Sainte-Claire. Le public est en constante augmentation depuis ce menu remodelage accompagné par la Direction de la culture. Chaque concert draine entre 50 et 150 amateurs de musique. La programmation 2018-2019 a montré la versatilité de l'orgue, puisqu'en dehors de compositions plus classiques, un trio orgue et rock, ainsi que des mélodies des Fêtes des vignerons précédentes ont été présentés au public.

Musées communaux et Bibliothèque municipale

Pour les musées et la Bibliothèque municipale, prière de consulter les rapports *ad hoc*.

Café littéraire - Association Ekphrasis

Le Café littéraire poursuit sa ligne de programmation résolument éclectique tout en établissant des partenariats avec différentes structures et manifestations veveysannes (CEPV, Hopf Studio, Bibliothèque, VIFFF, Cie Les Eaux Courantes, etc.). Le Café littéraire propose une trentaine d'événements chaque année, il collabore régulièrement avec des auteurs et éditeurs romands, développe ses propres soirées théâtrales ou musicales en donnant carte blanche à des artistes locaux, met sur pied des expositions, organise des projections et propose divers ateliers et animations culturelles tout au long de l'année. En 2019, la programmation du Café littéraire a notamment été marquée par les célébrations collectives de la Fête des Vignerons et l'organisation de trois événements en compagnie des librettistes de la Fête, de compositeurs et de membres de la Confrérie.

Collection d'histoire naturelle

La surveillance de la collection de la Ville est confiée par mandat au Musée cantonal de zoologie. Les objets sont stockés dans deux pièces au sous-sol du Collège des Crosets. La personne mandatée pour la conservation et l'entretien de la collection a effectué sept contrôles au cours de l'année 2019. L'état des spécimens est stable et satisfaisant dans les deux pièces. Un piège lumineux défectueux a été remplacé. Du fait de l'accès compliqué durant les rénovations après l'incendie de 2017 et des alertes de la société suisse des taxidermistes concernant l'arsenic présent dans les pièces anciennes, la Direction du musée de zoologie a pris la décision de suspendre tous les prêts. Elle peut cependant autoriser l'emprunt de pièces par d'autres musées et sous certaines conditions. Dans l'attente d'une évaluation de la situation par des professionnels de la conservation et d'un protocole, il convient de manipuler les pièces des collections en prenant des précautions, telles que port de gants, masque, combinaison.

Sculptures et fresques

La Direction de la culture veille à la bonne conservation du patrimoine communal en matière de sculptures et fresques en plein air - planification, expertise artistique et mise à jour de l'inventaire - en collaboration avec la DEP pour la coordination administrative des travaux de restauration. Début 2019, le buste de Mihail Eminescu, situé sur le Quai Perdonnet, avait été restauré à la suite des actes de vandalisme qu'il avait subi. Le Mémorial Jan Palach situé sur le Quai Maria Belgia a été nettoyé en vue de la commémoration des cinquante ans de sa mort. Enfin, la plaque commémorative accompagnant la sculpture de l'écrivain polonais Henryk Sienkiewicz, située dans le jardin du Grand Hôtel du Lac, a été rénovée. Le paiement de ces travaux a été divisé à parts égales entre la Ville et l'Amambassade de Pologne.

Représentation et relations publiques

Afin de maintenir un dialogue permanent avec le tissu professionnel de la culture et d'assurer une bonne coordination des ressources (politiques, autorités, administrations communales, cantonales et fédérales), un important travail de représentation est effectué tout au long de l'année par le municipal de la culture et la cheffe de service.



Buste de Mihail Eminescu restauré
© Direction de la culture

Représentations du municipal de la culture

- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Film Location Riviera
- Fondation Théâtre Montreux Riviera
- Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera
- Fondation Septembre Musical
- Fonds culturel Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Commission municipale Musées
- Représentations et commémorations annuelles

Représentations de la cheffe de service

- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Film Location Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Commission municipale Musées
- Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)
- Réunions régulières avec les délégués culturels vaudois, les responsables administratifs et politiques du canton et de la Confédération
- Représentations et commémorations annuelles

Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)

La CVC gère des ateliers pour artistes en Italie, en Egypte et en Argentine dont disposent à tour de rôle les villes membres et les artistes choisis par leurs soins. Affiliée à la CVC depuis six ans, la Ville de Vevey a déjà pu faire bénéficier six artistes de trois ateliers à l'étranger : à Gênes, à Buenos Aires et au Caire. En 2019, l'écrivaine Salomé Kiner a effectué sa résidence de six mois à Buenos Aires pour laquelle elle avait été sélectionnée en 2018.

Une nouvelle mise au concours a également été lancée en 2019 pour une résidence de six mois au Caire, de février à juillet 2020. C'est le musicien veveysan Luca Manco qui a été sélectionné pour cette résidence par un jury d'experts constitué par la Direction de la culture. Courant 2020, une résidence de trois mois à Gênes sera mise au concours pour l'été 2021.

Par ailleurs, en novembre 2019, la Direction de la culture a participé à la réunion des délégués culturels des villes membres de la CVC à Lucerne pour traiter de différents thèmes de politique culturelle.

ARTOS

L'association professionnelle ARTOS œuvre en faveur des professionnels de la scène culturelle romande à travers le développement d'un réseau d'information et l'organisation de formations. Grâce à sa contribution annuelle auprès de l'association, la Direction de la culture peut faire bénéficier deux acteurs culturels veveysans d'une formation de leur choix dispensée par ARTOS.

Subventions et soutiens

La Direction de la culture est en charge du soutien aux multiples projets culturels (permanents et ponctuels) qui sont développés dans la ville par des professionnels ou semi-professionnels, à l'exclusion des structures de formation. Ce soutien passe notamment par du conseil et de la disponibilité. L'aide n'est pas uniquement financière : le service informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services, sur les contacts auprès des bailleurs de fonds et sur les réseaux de diffusion ou de promotion. Au vu des montants et du grand nombre de demandes, les soutiens communaux ne sont jamais décisifs pour la réalisation d'un projet. Toutefois, ils sont essentiels pour donner de la crédibilité et de la légitimité aux projets, ce qui permet de déclencher d'autres contributions (effet de levier). Bien qu'il n'y ait pas de commission d'attribution, la Direction de la culture s'applique à suivre des critères clairs et veille à ce que la procédure de gestion des demandes soit conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage, etc.) et soit ainsi reconnue par les autorités cantonales et fédérales.

Critères de subventionnement

Les critères d'attribution des subventions culturelles avaient été adoptés par la Municipalité en 2015. De manière générale, la Direction de la culture s'attache à soutenir la création et la diffusion des professionnels et semi-professionnels des milieux de la culture, ainsi que les institutions et associations actives à Vevey dans ce domaine. Elle

veille en particulier à encourager la création et à jouer de l'effet de levier permettant aux bénéficiaires de déclencher d'autres sources de financement. La Société de développement de Vevey permet d'assurer la diversité de l'offre puisqu'elle prend en charge les activités relevant de l'animation de la ville et du folklore. La Direction de la culture ne traite pas les demandes concernant les écoles de danse, musique, théâtre, etc.

Aides et subventions

En 2019, l'enveloppe destinée aux soutiens ponctuels, Fr. 230'000.- prévus à cet effet et répartis en diverses lignes du budget (aides et subventions, expositions et éditions, danse contemporaine, musiques actuelles et médiation culturelle), n'a pas été dépensée en totalité. En effet en raison de la Fête des Vignerons, plusieurs acteurs culturels ont été contraints de modifier, déplacer, voire annuler leurs événements. La Direction de la culture aura ainsi reçu 94 demandes de soutien pour un montant de Fr. 308'500.- (contre 116 demandes en 2018 pour un montant de Fr. 520'000.-). Au total, la Direction de la culture aura accordé Fr. 191'000.- de soutien ponctuel. Rappelons que les aides et subventions vont prioritairement à des projets réalisés par des professionnels et émanant d'acteurs, associations ou institutions culturelles locales (cf. tableau récapitulatif à la page suivante).

Edition littéraire et musicale

En 2019, la Direction de la culture a soutenu huit publications d'artistes et d'auteurs veveysans ou en lien étroit avec Vevey (romans, bandes dessinées, monographies, livres d'art). Six albums de musique et une tournée de groupes locaux ont bénéficié d'une subvention. La Direction de la culture remet systématiquement un exemplaire des disques et livres soutenus à la Bibliothèque municipale.

Remboursement de salles

Depuis de nombreuses années, la Direction de la culture gère les remboursements des frais de location des salles veveysannes aux sociétés et associations locales (sans les frais techniques). En 2019, ce sont 21 associations qui se sont fait rembourser les frais de location : Salle del Castillo principalement (12), Le Reflet (2), le RKC (4), l'Oriental (2) et exceptionnellement le salon Camille St-Saëns (1). Le service a constaté une nette baisse des demandes de remboursement en 2019. Cette diminution est attribuée à l'occupation de plusieurs zones du centre-ville par la Fête des Vignerons et ses préparatifs qui ont empêché la tenue habituelle de certaines manifestations.

*Michel Agnant, municipal
Cécile Roten, cheffe de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2018 :

Vœu N°15 : le paragraphe concernant BURO 19 a été mis à jour selon les informations demandées pour l'année 2019.

Vœu N°16 : les histogrammes des entrées sont intégrés aux rapports de gestion des musées.

Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles accordées par la Direction de la culture en 2019

Ligne "Aides et subventions" n° 814.3653		Budget 2019	Comptes
		100'000.00	85'440.00
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Laetitia Gessler et Nuria Manzur	"Portraits de Citoyens"	Arts visuels/Edition	1500
Association Paroxysme de l'Absurde	Musée de l'Absurde	Arts visuels/Exposition	5000
BD FIL - Festival de bande dessinée	Exposition de PictoBello à BdFil 2019	Arts visuels/Exposition	1500
Fondation Vevey Ville d'Images	Expositions parallèles - Festival Images 2018	Arts visuels/Exposition	6600
Ultra:Studio	Portes ouvertes des ateliers "Ultra:Noël" - 8ème édition	Arts visuels/Exposition	2000
Peter Scholl	Affichage 2019 - Vevey ville d'Images	Arts visuels/Exposition	840
Association les Exilés	Création théâtrale "Le Destin de Jean-Louis"	Arts vivants	2500
Association Midi, théâtre!	Midi, Théâtre! - 7 ^e saison	Arts vivants	5000
Collectif "perf en bref"	Création théâtrale "Perf en bref"	Arts vivants	1000
Théâtre ensemble chantier interdit	Création théâtrale "Le Monte-Plats"	Arts vivants	2000
Salut La Compagnie	Création théâtrale "Et j'ai crié Aline"	Arts vivants	2000
Association Les Mauvais Jours	Création théâtrale "Ma Maison est Maison sale: laver plus	Arts vivants	4000
Cinéma City Club	Activités 2019	Cinéma	1000
Association Alamogordo	Concours de courts métrages "ShortCuts"	Cinéma	1000
Internationale Kurzfilmtage	Nuit du Court métrage - 17 ^e édition	Cinéma	1500
Vertiges Prod	Film documentaire "La Dent Blanche"	Cinéma	3000
Association Vevey International	VIFFF - 5 ^e édition	Cinéma	8000
Lavaux Classic	Festival Lavaux Classic - Subvention annuelle	Musique classique	8000
Association Duo Symphonique	Concert Passion Russe III	Musique classique	2000
Association des Amis d'Arabesque	Concert Passion selon St Jean	Musique classique	1000
Les Proliféric's Associés	Concert contrebasse solo "Rites"	Musiques actuelles	2500
Association Nox Orae	Anniversaire Festival Nox Orae - 10e édition	Musiques actuelles	3000
Trois Petits Points	Activités de la saison 2018-2019	Pluridisciplinaire	6000
Association Riviera Tango	Riviera Tango Fiesta 2019	Pluridisciplinaire	3500
Les Eaux courantes	Création littéraire et musicale "Exils, Esquilles"	Pluridisciplinaire	2000
Foodculture Days	Festival culture et alimentation - 2 ^e édition	Pluridisciplinaire	4000
Milena Buckel	Création chorégraphique et dessinée "Infini 1 - Drawalk"	Pluridisciplinaire	500
Le Bureau culturel Vaud	Activités 2019	Pluridisciplinaire	1500
Association Vinayaka	Album, livre et documentaire vidéo "Vulindlela"	Pluridisciplinaire	3000
Ligne "Expositions et Editions" n° 814.3653.21		25'000	22'500.00
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Claire Koenig et Nicolas Pahlisch	"Notes de terrain"	Arts visuels/Edition	1000
Hélice Hélas Editeur	"Atomik Magic Circus" de François Burland	Arts visuels/Edition	1000
Association Villa "Le Lac"	"De Bel-air à Babel"	Arts visuels/Exposition	2000
Association FOCUS	"Exposition collective Iran-Suisse"	Arts visuels/Exposition	1500
Association FS20	"Can we see the show from here"	Arts visuels/Exposition	2000
Fondation Bex & Arts	Créations Carles Valverde et Julien Aubert pour triennale	Arts visuels/Exposition	2000
Editions de l'Aire	"A l'aube des mouches" d'Arthur Billerey	Littérature/Edition	1000
L'Atelier Contemporain	"Un partage silencieux"	Littérature/Edition	3000
Editions de l'Aire	"Fédor et Miss Bliss" de Daniel Odier	Littérature/Edition	2000
Hélice Hélas Editeur	"Georges Schwizgebel - Filmographie (1974-2019)"	Littérature/Edition	2000
Edition de l'Aire	"Livre pour enfants Fête des Vignerons"	Littérature/Edition	2000
Hélice Hélas Editeur	"Course" d'Alex Baladi et Pierre-Yves Labor	Littérature/Edition	1500
Art & Fiction, éditions d'artiste	"Les deux dimensions de la première dimension"	Littérature/Edition	1500
Ligne "Subsides pour la danse contemporaine" n° 814.3653.19		65'000	59'500.00
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Danse transition	Activités 2019	Arts vivants	500
AVDC Association Vaudoise de	Organisation Fête de la Danse à Vevey	Arts vivants	27000
Prototype Status	Subvention annuelle selon convention	Arts vivants	30000
Reminox's company dance concept	Création chorégraphique "Metal X"	Arts vivants	2000
Ligne "Médiation culturelle" n° 814.3653.52		20'000	12'500.00
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Journées photographiques de	Exposition participative "Flood" de Maxime Genoud	Arts visuels/Exposition	2000
Association Fréquence Moteur	Médiation jeune public autour de "Frau Troffea"	Arts vivants	1000
ADN Dialect	Ghetto Jam 2019	Pluridisciplinaire	5000
Le panier culturel	Edition 2019	Pluridisciplinaire	2500
Les Trois Petits Points	Projet anniversaire "Cinéma improvisé"	Pluridisciplinaire	2000
Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" n° 814.3653.44		20'000	13'000.00
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Compagnie CH.AU	Brunchs musicaux "Outrageusement CH.AU en bouche"	Musiques actuelles	3'000.00
Laurence Crevoisier	Production 1er album	Musiques actuelles	1'000.00
Association Herod Noise	Production 2ème album et tournée européenne	Musiques actuelles	1'500.00
Association Formies	Production 2ème album	Musiques actuelles	1'000.00
Association Fleisch	Festival Zahnfest, 2 ^e édition	Musiques actuelles	2'000.00
Rekhabsah	Production 1er album	Musiques actuelles	1'000.00
AM:PM	Production 2ème album	Musiques actuelles	1'000.00
Les Fils du Facteur	Tournée au Canada	Musiques actuelles	2'500.00
Totaux		230'000.00	192'940.00

Tableau récapitulatif des remboursements de salles en 2019

Ligne "Frais de salle, soirées de sociétés locales" n° 814.3653.07	Budget 2019	Comptes 2019
	60'000.00	31'500.00
Bénéficiaires	Salle	Montant
ASSOCIATION PERMACULTURE RIVIERA	Camille St-Saëns	100.00
ASSOCIATION AVIVO	Del Castillo	1'000.00
ASSOCIAZIONE COLLEDIMEZZESE IN SVIZERA	Del Castillo	1'000.00
ASSOCIATION CONTREPOINT	Del Castillo	1'000.00
ASSOCIATION DE LA BRIGADE SCOUTE DU VIEUX-MAZEL	Del Castillo	1'000.00
ASSOCIATION DES AMIS DU RIVIERA BUSINESS SPORTS LUNCH	Del Castillo	1'000.00
ASSOCIATION FÊTE MULTICULTURELLE	Del Castillo	1'000.00
ASSOCIATION TO GO TO TOGO	Del Castillo	1'000.00
CLUB DE L'AVIRON	Del Castillo	1'000.00
FC VEVEY UNITED SA	Del Castillo	1'000.00
FONDATION VEVEY VILLE D'IMAGES	Del Castillo	2'000.00
LA LYRE HARMONIE MUNICIPALE	Del Castillo	1'000.00
ORCHESTRE DE RIBEAUPIERRE	Del Castillo	1'000.00
ASSOCIATION RIVIERA TANGO	Oriental	600.00
ASSOCIATION DU VEVEY INTERNATIONAL FUNNY FILM FESTIVAL	Oriental	400.00
ASSOCIATION CLARA HASKIL	Le Reflet	3'700.00
ATELIER LE LOFT	Le Reflet	3'700.00
ASSOCIATION FYNIGHT	RKC	2'500.00
ASSOCIATION HEAVY AS ROCK	RKC	2'500.00
ASSOCIATION SOUNDS 2000	RKC	2'500.00
IMPRO RIVIERA EVENTS	RKC	2'500.00

Impact bénéfique de l'élargissement des heures d'ouverture

En 2019, la Bibliothèque municipale de Vevey a obtenu 0.85 EPT supplémentaire pour pouvoir élargir ses heures d'ouverture. Dorénavant, elle ouvre tous les jours de la semaine de 10h à 18h et le samedi de 10h à 14h, correspondant à 17 heures d'ouverture supplémentaires. Cet élargissement des horaires a un impact bénéfique : faciliter l'accès de la bibliothèque au plus large public et réguler la fréquentation pour limiter les périodes de pointe.

Services au public

Fréquentation

En 2019, la bibliothèque a comptabilisé 895 nouvelles inscriptions dont 572 adultes et 380 jeunes, soit une augmentation de 6% par rapport aux inscriptions de 2018.

La fréquentation annuelle (2019) de la bibliothèque est de 49'159 usagers. Elle est plus ou moins égale à l'année précédente (49'549 usagers). Elle aurait augmenté si nous avions pu reconduire l'action « Bibliolac » où la fréquentation avoisine 2'400 personnes (voir le chapitre « Médiation culturelle »).

Prêt

La bibliothèque a effectué 189'156 prêts en 2019, soit une hausse de 2% par rapport à l'année précédente (174'558 prêts). L'augmentation est perceptible en prêts jeunesse (+4%) et jeunes adultes (+2%). Pour la septième année consécutive, le nombre de prêts constitue le record depuis la création de la bibliothèque.

Acquisitions

4'569 documents de tous types ont été intégrés dans les collections de la bibliothèque. Un peu plus de 4'800 documents ont été désherbés en raison du manque de place ou de leur obsolescence.

Livres électroniques

Les usagers inscrits à la bibliothèque ont accès à plus de 5'000 e-books. Les lecteurs peuvent ainsi emprunter des ouvrages en ligne, depuis chez eux et sans effort. Cette année, 1'519 e-books ont été empruntés (+10%).

Espace pixel

Le 16 février 2018, nous avons inauguré l'Espace pixel, un lieu dédié au jeu vidéo où il est possible de réserver une plage horaire et de venir s'amuser seul, en famille ou avec des amis. Cet espace se veut ouvert à toutes et à tous : de la joueuse confirmée au joueur débutant.

La fréquentation de l'Espace pixel en 2019 est de 843 personnes (+76%). La bibliothèque a effectué 2'294 prêts de jeux vidéo (+33%).

Fondation Brentano¹

Grâce au soutien financier de la Fondation Brentano, le programme d'animations s'est poursuivi en 2019. 979 personnes ont assisté à « l'Heure du conte » (+15%). La fréquentation de « Bébé lit » est également en augmentation avec une moyenne de 54 personnes par samedi (contre 48 personnes en 2018).

¹ La Fondation Brentano a pour but de développer la vie artistique et culturelle dans la région de la Riviera vaudoise: en soutenant notamment de jeunes talents prometteurs au travers de bourses ou de subsides ou en soutenant des centres de rencontre qui se prêtent aussi à l'organisation d'expositions, de conférences ou de concerts.

Au total, la bibliothèque a proposé 45 ateliers allant des « Mercredi pixel » aux ateliers « DIY : machine de Rube Goldberg », de la construction d'insectes robotiques au tournage de films.

Médiation culturelle

En 2019, la bibliothèque a organisé 69 actions (25 de plus que l'année dernière) qui se sont déroulées sur 126 rendez-vous (42 pour le public adulte et 84 pour la jeunesse). 4'159 personnes y ont participé (contre 6'456 en 2018). Cette différence s'explique du fait que l'action « Bibliolac » n'a pas pu être mise en place en raison de la Fête des Vignerons. En effet, 2'352 personnes ont participé à l'édition 2018 de « Bibliolac ». La moyenne de fréquentation est d'environ 60 personnes par action et 33 personnes par rendez-vous. Nous avons opté pour une riche programmation afin que la variété de l'offre permette à chacun de participer.

Fête des Vignerons

La programmation du premier semestre s'est axée sur la Fête des Vignerons. En premier lieu, nous avons mandaté l'Association des Jeunes Autrices.trices romand.e.s (AJAR) pour croquer le portrait de 6 anonymes qui participaient à la Fête. Ceci afin de rappeler que la Fête des Vignerons est liée depuis des siècles à l'écriture grâce à ses librettistes. 6 portraits ont été publiés entre janvier et juin 2019, une fois par mois, dans le « 24 heures » du lundi. Toujours en lien avec l'écriture, nous avons invité Blaise Hofmann à participer à « Carte blanche à... », notre rendez-vous régulier autour du processus de création.

En février, nous avons causé vaudois le temps d'une soirée – cours de patois, contes vaudois, concert en patois. Cette soirée pleine de charme au rythme d'une langue savoureuse a réuni 172 personnes.

En mars, nous avons célébré la « Fête des Vigneresses » à travers une table ronde sur les femmes dans le monde de la vigne et du vin. 6 invitées de marque, spécialistes et expertes, pionnières et témoins des changements, ont questionné la féminisation du monde viti-vinicole. Cette soirée a suscité un engouement important et a réuni plus de 110 personnes.

En avril, nous avons proposé au public de visiter la cave de la Ville et, en lien avec l'Espace pixel, le lieu dédié à la culture numérique, nous avons verni le jeu vidéo suisse « Game & Wine » qui fait la part belle à la culture viticole vaudoise.

En mai, à la demande générale, nous avons dédoublé la dégustation prévue avec Jérôme Aké Béda à une initiation à l'art de la dégustation avec un expert passionné.

En juin, nous nous sommes baladés dans les vignes avec Olivier Burkhalter, auteur du livre « Humeurs vagabondes ».



« Un chien et des livres »

Comment un chien peut-il aider à l'apprentissage de la lecture ? La pratique, répandue dans de nombreux pays, a été expérimentée, pour la première fois en Suisse romande dans notre bibliothèque. Le chien est une présence vivante qui, contrairement à l'être humain, ne juge pas, ne corrige pas. Il offre une écoute bienveillante, chaleureuse et l'enfant se sent réellement soutenu dans l'effort. Au fil des séances, nous avons constaté que les enfants prenaient davantage confiance en eux et éprouvaient même du plaisir dans la lecture. L'habitude d'associer la lecture à l'obligation scolaire a ainsi été bouleversée. Malgré sa carrure imposante, le chien Hatchiko a conquis le cœur des jeunes lecteur.trice.s. En 2019, 9 enfants ont pu suivre ces séances qui ont eu lieu, au calme, dans une maison de quartier veveysanne. Ce projet n'a malheureusement pas eu de suite car le maître d'Hatchiko a quitté la Suisse pour d'autres horizons.



« Mercredi pixel »

Dans le cadre de l'Espace pixel, notre lieu dédié à la culture numérique, nous avons longuement étudié quelle médiation numérique pouvait être pertinente en lien avec les réflexions actuelles. Après avoir remarqué que les enfants et les jeunes jouaient, la majorité du temps, au même jeu et que l'écran était devenu une source de conflits dans la famille, nous avons décidé de proposer les « Mercredi pixel ».

Accessibles dès 10 ans, 8 ans accompagné d'un adulte, ces 6 ateliers de 2 heures ont pour but de faire découvrir de nouveaux jeux, seul ou en famille, et de développer son regard critique sur le jeu vidéo avec une animatrice en jeux et culture numérique.

Chaque après-midi s'est divisé en 2 sessions (de 14h à 16h et de 16h à 18h) et s'est axé autour d'une thématique précise :

- 06.02 : Sports sur consoles
- 06.03 : La collaboration dans les jeux vidéo
- 03.04 : C'est moi le héros !

Après avoir proposé 18 ateliers de 2018 à 2019, nous avons décidé de faire une pause dans la programmation. Plusieurs jeunes l'ont regretté en nous affirmant que les « Mercredi pixel » leur offraient la rare opportunité de rencontrer d'autres enfants de leur âge au lieu de jouer seul chez soi ou avec d'autres joueurs en ligne. En 2020, nous allons proposer davantage de mini-tournois et de découvertes de nouveaux jeux.

Le Samedi des bibliothèques

Il s'agit d'un événement fédérateur célébré par une quarantaine de bibliothèques dans le canton de Vaud. En tout, 4 cantons romands y participent. Dans le cadre du Samedi des bibliothèques initié par BiblioVaud, dont le thème imposé était « Ra-



mène ta science ! », nous avons proposé 5 ateliers différents destinés aux enfants et à leur famille : « Défis et collaboration en VR » (réalité virtuelle) ; « Insectbot », création d'un mini-robot mécanique avec du matériel de récupération ; « Le tour du corps en 80 pulsations », un atelier sur la circulation sanguine et le fonctionnement du cœur ; « Makey Makey », un atelier pour transformer n'importe quel objet du quotidien en touche de clavier ; « Nintendo Labo », contourner un objet du quotidien (en l'occurrence une console de jeu vidéo) pour en faire un projet artistique et scientifique. Les consoles se sont ainsi transformées en grue, robot, voiture, piano, télescope... 594 personnes ont participé à cette journée, un record !

Actions écologiques

Les questions écologiques étant de plus en plus au centre des préoccupations de la population, nous continuons à proposer différentes actions autour de l'environnement. En 2019, nous avons organisé deux « Repair café » pour lutter contre l'obsolescence programmée, deux ateliers sur la permaculture et une bourse aux graines. Nous avons également participé au dimanche « Jardinez la diversité à Perdonnet ! » co-organisé avec ProSpecieRara et l'Alimentarium.

« Une ville faite par et pour les hommes ? »

En collaboration avec la Direction de l'urbanisme, nous avons organisé une conférence sur les inégalités genrées dans l'espace public. Nous avons invité Yves Raibaud, géographe bordelais et spécialiste de la géographie du genre à démontrer comment la ville se décline surtout au masculin. Héloïse Roman, chargée de projets égalité au sein de la Ville de Genève et Laurence Difélix, historienne et journaliste, ont pu confirmer une situation similaire en Suisse. Les intervenant.e.s de cette soirée ont attesté que la cité renforce les inégalités entre les femmes et les hommes et en crée de nouvelles, et ont réussi à montrer qu'il est possible de la rendre plus égalitaire. L'illustratrice Tami Hopf a dessiné la conférence en direct. 147 personnes ont assisté à cette soirée et 241 personnes ont répondu au sondage que nous avions mis en ligne en parallèle.

« Mon doudou dort à la Bibliothèque »

Nous recevons de nombreuses demandes pour proposer des activités pour les tout-petits. Cette situation nous questionne car si plusieurs activités sont pertinentes à cet âge, d'autres ne sont pas vraiment adaptées avant l'âge de 3 ans. Pour répondre à cette sollicitation, nous avons proposé à deux reprises une action de médiation que nous avons intitulée « Mon doudou dort à la Bibliothèque ». Les tout-petits ont ainsi été invités à apporter leur doudou à la bibliothèque pour revenir le chercher le lendemain afin de découvrir ses



aventures en images sur une clé USB. Durant la nuit, les doudous ont lu des histoires, ont joué à l'Espace pixel, ont bu un verre sur la terrasse du Café littéraire, etc. Cette action a rencontré de nombreux échos et plusieurs bibliothèques romandes ont décidé d'accueillir des doudous à leur tour.

Une Bibliothèque inscrite dans la ville

En plus de la Fête des Vignerons, nous avons participé à plusieurs événements organisés dans la Ville de Vevey (la Fête de la danse, le cycle « Planète(s) Femmes » organisé par Cinérive, « Jardinez la diversité », le VIFFF, la Nuit du conte) et collaboré, sur l'année, en partenariat avec 41 organisations différentes.

Réseaux sociaux

Nous avons continué à être actifs sur les réseaux sociaux :

Facebook : 3'437 abonnés

Instagram : 1'115 abonnés

Youtube : 152 abonnés / 20'592 vues

En 2019, nous avons décidé de proposer davantage de vidéos. Nous avons ainsi publié sur l'année 30 nouvelles vidéos, soit en moyenne 2,5 par mois. Elles abordent différents sujets : la littérature jeunesse genrée, le booktubing (mise en valeur du fonds), les activités passées ou futures, etc. Elles sont diffusées sur notre chaîne Youtube et sur notre page Facebook. Le nombre de vues varie entre ces deux médias. Par exemple, la vidéo « On dégomme les clichés » sur la littérature jeunesse genrée a récolté 2'350 vues sur Youtube et 6'300

sur Facebook. Elle a également été projetée au cinéma Astor, en première partie du film d'animation « Rebelle » dans le cadre du cycle « Planète(s) Femmes » organisé par Cinérive.

Allophones

En collaboration avec le Bureau de l'intégration, et sur un modèle existant à Lausanne depuis quelques années, la bibliothèque a organisé en 2019, pour la 7^e année consécutive, un projet destiné aux familles allophones avec enfants en bas âge (de 0 à 6 ans) intitulé « 1001 histoires ». Ce projet, qui stimule la langue du récit dans le cadre sécurisant de la famille et du groupe, a pour objectif de favoriser l'éveil à la langue première, car une bonne maîtrise de la langue maternelle facilite l'apprentissage d'une autre langue, stimuler l'imaginaire, renforcer le lien parents-enfants, soutenir les parents dans leur rôle, permettre d'initier des solidarités interfamiliales, puis également de faire connaître et de faciliter la fréquentation de la bibliothèque municipale à un public qui n'ose souvent pas « faire le pas ». A travers « 1001 histoires », ont ainsi été proposées, durant l'année 2019, 10 animations en arabe à raison de deux fois par mois à la bibliothèque, 10 animations en portugais et 10 animations en espagnol à raison de une fois par mois à la Villa Métisse.

Conclusion

Depuis 2014, la bibliothèque se propose d'être un lieu de vie, de discussion et de lien social. On ne vient pas seulement à la bibliothèque pour emprunter un document mais nous offrons un cadre ouvert où les usagers partagent, échangent des conseils, des envies, permettant d'ouvrir l'appétit de la découverte. Cette expérience du troisième lieu² se révèle plus que concluante.

*Michel Agnant, municipal
Yan Buchs, conservateur*

² Le troisième lieu se distingue du premier lieu, sphère du foyer, et du deuxième lieu, domaine du travail. Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.

Le Musée Jenisch Vevey a pour mission la conservation, l'étude et la valorisation de ses collections. Il s'applique à offrir à son public des prestations de grande qualité, attrayantes, innovantes et d'un haut niveau scientifique. Il s'efforce de contribuer utilement à la vie de la cité et au développement du citoyen, en offrant des repères, un espace de dialogue tout en favorisant l'innovation culturelle et artistique. Les compétences réunies au Musée Jenisch Vevey ainsi que les collections qu'il conserve lui permettent de rayonner au-delà de son territoire immédiat et de compter parmi les institutions internationales influentes dans le domaine des œuvres sur papier. Il compte parmi les quatre plus importants Cabinets d'art graphique en Suisse aux côtés de Genève, Bâle et Zurich.

L'année 2019 a été importante pour le Musée Jenisch Vevey. Elle a, en effet, coïncidé avec l'arrivée d'une nouvelle directrice, à partir du 1er avril. Celle-ci a tissé des relations de confiance avec les Foundations déposantes et établi des contacts fructueux avec les autres institutions culturelles de la région ainsi qu'avec un certain nombre d'artistes. Le public a suivi : près de 13'800 visiteurs ont pu profiter à la fois des expositions temporaires présentées durant l'année et des multiples activités déployées.

Le présent rapport de gestion est structuré selon les quatre missions du Musée Jenisch Vevey :

- | | |
|------------------------|------------|
| - Mission patrimoniale | CONSERVER |
| - Mission scientifique | RECHERCHER |
| - Mission culturelle | DIFFUSER |
| - Mission de gestion | GÉRER |

Mission patrimoniale

Collections et restaurations

Le Musée a pour mission de veiller à la conservation des œuvres qui lui sont confiées afin de les transmettre aux générations futures par la mise en place de programmes de suivi et de contrôle des collections : inventaire, enrichissement des fonds, entretien et restauration. La conservation et la gestion des collections passent également par un conditionnement, un entreposage ainsi que des manipulations adéquates, répondant aux standards modernes.

En parallèle aux projets d'expositions et de publications qui ont rythmé l'année 2019, la conservation Beaux-Arts a poursuivi ses activités de documentation, d'accroissement et de valorisation des collections. Elle a bénéficié de la collaboration d'Anne Juliette Drouglazet pour mener à bien différentes tâches d'inventaire, notamment liées aux fonds Rudolf Schindler, à la collection particulière FED, ainsi qu'à la Fondation des Amis du Musée. Dans le cadre du partenariat liant le Musée Jenisch à l'Atelier de conservation-restauration ACR de Granges-Paccot, un travail de conservation-restauration a été entrepris sur un corpus de sept peintures. La restauration de trois dessins a en outre été confiée à l'Atelier HERITIER SCR/SKR à Genève.

En 2019, le Cabinet cantonal des estampes s'est, pour sa part, consacré comme à son habitude à ses missions de mise en valeur, d'étude et d'accroissement des collections. Il a en outre confié neuf estampes de ses collections à un restaurateur spécialisé afin d'améliorer et de stabiliser leur état de conservation.

La gestion de la collection a continué à occuper les forces vives de la Fondation Oskar Kokoschka. Cette année, l'accent a été mis sur le versement de l'inventaire de la Fondation dans la base de données partagée avec le Musée Jenisch. Dans le



Exposition permanente Beaux-Arts

Charles Giron

Les Nuées (Vallée de Lauterbrunnen), [1901]

Don de la Société des Beaux-Arts de Vevey

prolongement, de nombreux travaux préparatoires à la publication d'un nouveau site internet en 2020 ont pu être effectués. Au-delà de sa refonte graphique totale, ce nouveau site publierà en effet une partie de la collection de la Fondation. Par ailleurs, les travaux de mise à jour du catalogue raisonné de l'œuvre peinte d'Oskar Kokoschka (www.oskar-kokoschka.ch), se poursuivent. Les rubriques expographique et bibliographique ont ainsi pu être complétées en fonction de l'actualité. Enfin, un projet de convention entre la Fondation Oskar Kokoschka et le Musée Jenisch a été élaboré, lequel définit précisément l'ensemble des modalités de collaboration entre les deux entités et sera présenté en 2020 à la Municipalité.

Acquisitions

Les responsables de collections mettent en œuvre une politique d'acquisition cohérente, visant à consolider les ensembles existants et développer les points forts, à favoriser l'acquisition de pièces phares et à soutenir la création contemporaine. En 2019, une commission d'acquisition a été mise sur pied composée de la directrice, des conservateurs-rices des Beaux-Arts et du Cabinet cantonal des estampes, des conservateurs-rices adjoint-e-s et d'une collaboratrice du secteur communication. Elle se prononce notamment sur la politique d'acquisition, les propositions d'achats, les propositions de dons et de legs, les ventes des maisons aux enchères.

Durant l'année, 85 pièces ont rejoint les collections des Beaux-Arts du Musée Jenisch et 168 pièces sont entrées dans la Collection des estampes de la Ville de Vevey selon les modes d'acquisition habituels (achats, dons, dépôts).

Achats Beaux-Arts

Paul Signac, *Les Cyprès au bord de la mer*, vers 1920-1925, plume et encre brune, pinceau et lavis brun sur papier vergé collé en plein sur carton beige, INV 2019-0001

Pascal Berthoud, *Comme une formation nuageuse III*, 2013-2017, crayon et aquarelle sur papier, INV 2019-0057

Marguerite Burnat-Provins, 5 dessins issus de la série *Ma Ville*, crayon au graphite, crayon de couleur, aquarelle et gouache sur papier (*La Faunesse*, 1942 ; *Arfana [Z]angari de famille royale*, 1950 ; *Kermencile impérieuse*, 1951 ; *Mangouka et les pleureuses*, 1951 ; *Escabièle au pouvoir*, 1951), INV 2019-0058 à 0062

- Jean-Honoré Fragonard**, *Paysage aux lavandières*, [vers 1760-1770], crayon noir sur papier, INV 2019-0084
- Laurent Wolf**, *Sans titre* [Leporello], 2019, fusain comprimé sur papier, INV 2019-0094
- Laurent Wolf**, *Sans titre* [Leporello], 2019, fusain comprimé sur papier, INV 2019-0147
- Michel Grillet**, *Eau-montagne-ciel*, 1993, aquarelle sur papier Arches, INV 2019-0146

Dons et legs

- Donation de la Fondation des Amis du Musée Jenisch**
- Olivier Estoppey**, *Mon jardin sous la pluie ou Le Pèlerin*, 1996, sculpture en bronze, INV 2019-0004
- Albert Marquet**, *Les voûtes de l'amirauté d'Alger*, vers 1920-1925, huile sur toile, INV 2019-0005
- Julius Bissier**, 13.1.55, 1955, lavis d'encre de Chine, INV 2019-0006
- Henri Hamparzoumian**, dit Hampar, *La vieille cheminée, le Caire*, non daté, huile sur carton, INV 2019-0007
- Henri Hamparzoumian**, dit Hampar, *Coin de mon atelier*, vers 1950, tempera à l'œuf sur papier, INV 2019-0008
- Henri Hamparzoumian**, dit Hampar, *Le divan*, non daté, huile sur toile, INV 2019-0009
- André Evrard**, *PHOS XXII*, 8 novembre 2002, huile sur toile, INV 2019-0010
- Marius Borgeaud**, *Scène d'intérieur [L'attente]*, 1912, huile sur toile, INV 2019-0011
- Jean Hirtzel**, *Aube sur l'Itany N 2 (Amazonie)*, 1991, huile sur toile, INV 2019-0012
- Jean Hirtzel**, *Aube sur l'Itany N 1 (Amazonie)*, 1991, huile sur toile, INV 2019-0013
- Julius Bissier**, 27. Mai 62, 1962, encre de Chine sur papier vergé, INV 2019-0014
- Flavio Paolucci**, *Sans titre*, 1991, pigments sur papier, INV 2019-0015
- Flavio Paolucci**, *Sans titre*, 1997, pigments sur papier, INV 2019-0016
- Mariapia Borgnini**, *Sans titre*, triptyque, 1998, peinture à l'acrylique sur bois, INV 2019-0017
- Raoul Ubac**, *Stèle Christopher*, vers 1982, sculpture en ardoise, INV 2019-0018
- Raoul Ubac**, *Stèle, style Nancy*, 1979, sculpture en ardoise, INV 2019-0019
- Raoul Ubac**, *Quatre personnages debout*, 1975, fusain sur papier de soie, INV 2019-0020
- Raoul Ubac**, *Tête*, 1946, fusain sur carton, INV 2019-0021
- Zoran Music**, *Nature morte aux moules*, 1985, technique mixte sur papier marouflé sur panneau de bois, INV 2019-0022
- Christine Sefolosha**, *Dock*, 2002, pigments sur papier, INV 2019-0023
- Christine Sefolosha**, *De bec et de plumes*, 1998, goudron sur papier, INV 2019-0024
- Johan Georg Volmar**, *Paysage des bords du Léman*, 1793, aquarelle et gouache sur tracé au crayon, INV 2019-0026
- Johan Georg Volmar**, *Paysage champêtre animé de figures (environ de Lausanne)*, 1793, aquarelle et gouache sur tracé au crayon, INV 2019-0027
- Peter Royen**, *Geburt der Quadrate II*, 1992, acrylique et cire sur lin, INV 2019-0028
- Jean Mauboulès**, *Sans titre*, 1996, relief en fer, INV 2019-0029
- Édouard Vuillard**, *Intérieur avec une femme vue de dos*, 1909-1911, crayon de graphite, plume et encre noire sur papier vélin, INV 2019-0037
- Guy Baer**, *Sans titre*, 1955, huile sur toile, INV 2019-0038

- Claire Koenig**, *Bonne année*, 2019, crayon de graphite, pinceau et aquarelle sur papier, envoi de l'artiste, INV 2019-0040

- Martial Leiter**, *Carte de vœux*, 2019, encre noire sur papier, envoi de l'artiste, INV 2019-0041

Donation du Dr René Bussien

- François Barraud**, *Nu féminin*, non daté, pastel sur papier, INV 2019-0048

- Edmond Quinche**, *Paysage*, [1980-1990 ?], lavis sur papier, INV 2019-0049

- Charles Clément**, *Nu féminin de dos*, 1957, lavis d'encre de Chine sur papier Fabriano, INV 2019-0050

- Italo de Grandi**, *[Nature morte aux pêches]*, non daté, huile sur toile, INV 2019-0051

- Aux dons d'œuvres d'art s'ajoute une importante collection de livres qui a rejoint la bibliothèque du musée.

Don de Annette Ferrari et feu André Kuenzi

- Pierre Bordeaux**, *Portrait de Jacques Chesseix*, 1971, graphite sur papier, INV 2019-0096

Dons de la Fondation Lélo Fiaux

- Line Marquis**, *Attendant réparation (Le chalet)*, 2015, crayon au graphite, crayons de couleurs et gouache sur papier blanc, INV 2019-0054

- Line Marquis**, *Attendant réparation (Garçons devant la forêt)*, 2015, crayon au graphite, crayons de couleurs et gouache sur papier blanc, INV 2019-0055

- Line Marquis**, *Pink Places (Y)*, 2016, diptyque, crayon au graphite et peinture à l'huile sur papier blanc, INV 2019-0056.1 et INV 2019-0056.2

- Françoise Pétrovitch**, *Saint-Sébastien (Rubens)*, 2019, lavis d'encre sur papier, INV 2019-0095

Don de feu Isaline Gerhard

- Paul Perrelet**, *Sans titre [Nature morte]*, non daté, huile sur toile, INV 2019-0044

Dons de Claire Nicole

- Claire Nicole**, 97/11, 1997, vernis noir satiné sur papier marouflé sur Arches, INV 2019-0042

- Claire Nicole**, 97/14, 1997, vernis noir satiné sur papier marouflé sur Arches, INV 2019-0043

Dépôts

Collection particulière FED

- La collection particulière FED, déposée au Musée Jenisch depuis 2007, s'est enrichie de 34 œuvres supplémentaires, dessins et peintures confondues, du XVI^e au XX^e siècle.

- Charles L'Eplattenier**, *Académie féminine et étude de main*, crayon noir sur papier vélin filigrané Fabriano, FED 616

- Jules-Louis Badel**, *Paysage avec barque et figure*, crayon au graphite, plume, encre brune et lavis brun sur papier vélin beige, FED 617

- Alfred Auguste Janniot**, *Héraklès*, 1942, fusain et crayon noir (?), lavis rouge, peinture dorée et grattage à la plume sur papier calque, FED 618

- César**, *Sans titre*, février 1989, tampon encreur rouge sur papier vélin crème, FED 619

- Georges Schwizgebel**, *La jeune fille et les nuages* (séquence 80 du film d'animation), peinture (gouache ?) sur acétate, FED 620

- Jules Hébert**, *Académie*, fusain et estompe sur papier vélin crème filigrané, FED 621

- Charles Barraud**, *Autoportrait du Christ*, 1943, huile sur toile, FED 622

- Henri Hébert**, *Gédéon consultant l'éternel*, 1871, huile sur toile, FED 623

- Hans Rudolf Huber**, *Sans titre*, 1981, acrylique et collage sur papier kraft, FED 624

Rodolphe Dunki, *Paysage avec berges (recto) ; Déjeuner sur l'herbe (verso)*, non daté, fusain, estompe et rehauts de craie blanche sur papier vergé gris (recto) ; crayon au graphite, légère estompe et rehauts de pastel rose sur papier vergé gris (verso), FED 625

Nicolas-Charles de Silvestre, *Terme di Vespasiano in Roma*, sanguine et lavis d'encre sur papier vergé crème, FED 626

Victor Biennourry, *Sainte Anne*, étude pour « L'éducation de la Vierge », crayon noir, rehauts de craie blanche et de pastel jaune, et mise au carreau à la sanguine sur papier brun, FED 627

Attribué à J. Diefenbacher (école allemande XVIII^e siècle), *Double portrait de fantaisie*, non daté, sanguine sur papier beige vergé et filigrané, FED 628

Lucien Lévy-Dhurmer, *Cyprès et grands arbres*, non daté, plume et encre brune, lavis brun, sur papier marron collé en plein sur carton, FED 629

Domenico Piola, *L'Assomption de la Vierge*, 1670-1703, plume et encre brune, pinceau et lavis brun, léger tracé sous-jacent à la pierre noire, sur papier vergé beige, FED 630

Carlo Innocenzo Carlone, *Étude pour l'Apothéose de sainte Lucie*, non daté, plume, encres brune et grise, lavis gris, FED 631

Ecole florentine, XVI^e siècle, *Le Christ portant sa Croix*, fin XVI^e siècle, sanguine sur papier vergé crème, filigrané, FED 632

Lorenzo de Ferrari, *L'ange gardien montrant la Vierge et l'Enfant ainsi qu'un saint pèlerin à son protégé*, non daté, pierre noire, pinceau, lavis brun et gris, sur papier vergé beige, FED 633

Chérubins, non daté, pierre noire, sanguine, plume et encre brune, pinceau et lavis brun sur papier vergé beige, FED 634

Pierre Lélu, *Vénus blessée par Diomède dans la bataille de Troyes*, vers 1793, crayon au graphite, plume et encre brune, pinceau et lavis brun, rehauts de gouache blanche et traces de craie blanche sur papier vergé beige, FED 635

Pietro Palmieri, *Halte de cavaliers*, non daté, plume et encres brune et noire, pinceau et lavis gris, sur papier vergé beige, FED 636

Burkli, *Portrait de famille*, 1854, plume et encre noire, pinceau et encre noire, lavis gris, sur un tracé de graphite, rehauts de gouache blanche, sur papier beige, FED 637

Jean-Baptiste Joseph Wicar, dit le Chevalier Wicar, *Copie d'après une statue antique d'Apollon*, non daté, crayon au graphite sur papier crème, FED 638

Domenico Fiasella, *Étude de femme assise drapée*, non daté, sanguine sur papier vergé beige, contrecollé sur papier, FED 639

Ercole Proccacini III, *Étude d'ange assis*, vers 1650, sanguine sur papier vergé beige, FED 640

Jacques Dumont, dit le Romain, *Académie d'homme*, non daté, sanguine et rehauts de craie blanche sur papier vergé filigrané, FED 641

Ercole Proccacini III, *Étude d'ange*, non daté, sanguine et rehauts de gouache blanche sur papier vergé, mise au carreau à la sanguine, FED 642

Ernst Caramelle, *Alles sichtbarre ist abstrakt (Tout ce qui est visible est abstrait)*, 1981, technique mixte sur papier, crayon au graphite, stylo bleu, gouache blanche et impression typographique de machine à écrire sur papier beige fin, FED 643

Carlo Bononi, *Études de drapés et d'une main (recto) ; Études du drapé d'un joueur de luth (verso)*, non daté, sanguine, pierre noire et craie blanche sur papier brun, FED 644

Andrea Lilio, *Saint Nicolas de Bari tenant une crosse et un livre avec trois boules d'or*, non daté,

pierre noire, estompe, traces de craie blanche sur papier bleu, FED 645

Ottavio Semino, *Saint Jean l'Évangéliste*, non daté, plume et encre brune, lavis brun sur traces de pierre noire, traits d'encadrement à l'encre noire, sur papier vergé beige épais, FED 646

Adeline Hébert-Stevens, *Sainte Catherine de Sienne*, non daté, crayon au graphite, gouache, sur papier cartonné gris, FED 647

Paul Borel, *Étude pour la conversion de saint Paul*, 1898-1906, plume, lavis et rehauts de blanc sur papier crème, FED 648

Victor Orsel, *Étude de tête de femme représentant « La Ville de Lyon »*, 1832-1850, crayon noir sur papier, FED 649

Achats Cabinet cantonal des estampes

Julian Charrière, *To Observe is To Influence I-III*, 2019, gravures sur bois, INV 2019-0064.1 à 3

Robert Ireland, *Modes de pensées I, II et III*, 2000, lithographies et monotypes, INV 2019-0065.1 à 3

Martial Leiter, *La mouche parachutiste*, 2019, suite de 3 pointes sèches, INV 2019-0052.1 à 3

Zilla Leutenegger, *Il Gatto Nero - Notte Bianca*, 2016, livre d'artiste, 11 lithographies en couleurs, INV 2019-0053.1 à 11

Mai-Thu Perret, *Go Crystal Tears II*, 2015, sérigraphie, INV 2019-0066

Claudio Moser, *Série Toi, 20, 21, 22*, 2018, héliogravures, INV 2019-0045, -0046, -0047

Markus Raetz, *Un petit paysage/Ein Landschaftchen*, 1974, eau-forte, INV 2019-0067

Markus Raetz, *Lutteurs/Ringer*, 1958, pointe sèche, INV 2019-0068

Markus Raetz, *Croisement/Kreuzung*, 1997, burin, INV 2019-0069

Markus Raetz, *Tête en méandres/Kopf in Mäamde*, 1958, eau-forte, INV 2019-0070

Markus Raetz, *Petit château/Schlösschen*, 1958, pointe sèche, INV 2019-0071

Markus Raetz, *Petit arbre/Bäumchen*, 1958, eau-forte, INV 2019-0072

Markus Raetz, *Sens II/Sinne II*, 1987, aquatinte en couleurs, INV 2019-0073

Markus Raetz, *Vision II/Sicht II*, 1986, vernis mou et aquatinte, INV 2019-0074

Dons et legs Cabinet des estampes

Donation de la Fondation des Amis du Musée Jenisch

Ruby Anemic, *We love you*, 2017, sérigraphie sur métal, INV 2019-0025

Édouard Vuillard, *Le Jardin des Tuilleries*, planche tirée de *L'Album des peintres-graveurs* (1896), 1896, lithographie en couleurs, INV 2019-0030

Édouard Vuillard, *La sieste ou La convalescence*, planche tirée de *L'Estampe originale*, album I (1893), 1893, lithographie en couleurs, INV 2019-0031

Gaspare Otto Melcher, *1'234'567'890 Du cimetière des intentions/Aus dem Friedhof der Abschiten* (planche I), 1987, suite de dix eaux-fortes avec un texte de Beat Wismer dans un cartable toile, INV 2019-0032

Pierre Bonnard, *L'enfant à la lampe*, planche destinée à *L'Album d'estampes originales de la Galerie Vollard* jamais publié, 1898, lithographie en cinq couleurs, INV 2019-0033

Alessandro Specchi, *Vue et perspective de la place de la basilique du Latran*, 1694, eau-forte, INV 2019-0034

Katsushika Hokusai, *Matrice en bois de fil pour La plage de Shichiri dans la province de Sagami [Soshû Shichiri-ga-hama]*, vers 1829-1833, INV 2019-0035

Katsushika Hokusai, *La plage de Shichiri dans la province de Sagami [Soshû Shichiri-ga-hama]*, planche 13 de la série des *Trente-six vues du mont Fuji [Fugaku sanjûrokkei]*, vers 1829-1833, gravure sur bois en couleurs, INV 2019-0036

Ruby Anemic, *We love you*, 2017, sérigraphie, INV 2019-0039

Donation du Dr René Bussien

Fernand Léger, *L'anniversaire*, non daté, lithographie, INV 2019-0090

Keith Haring, *affiche du Montreux Jazz Festival 1983*, 1983, sérigraphie, INV 2019-0091

Jean Lecoultrre, *Entre vues*, planche tirée du portefeuille *ERIKANA Cinq estampes pour Erika Billetter*, 1991, aquatinte en couleurs, INV 2019-0092

Catherine Bolle, *La Nuit*, 1991, aquatinte, pointe sèche, burin et berceaux, INV 2019-0093

Donation Annette Ferrari et feu André Kuenzi

Jaques Berger, *Non exposition*, non daté, lithographie, INV 2019-0097

Jaques Berger, *Sans titre*, non daté, eau-forte et aquatinte, INV 2019-0098

Jaques Berger, *Suites sur pierre*, 1972, 11 lithographies, INV 2019-0099.01 à 11

Walter Dick, *Paysage*, 1978, eau-forte, INV 2019-0100

Antoni Starczeski, *Sans titre*, 1971, gaufrage, INV 2019-0101

Alicia Penalba, *Sans titre*, non daté, lithographie, INV 2019-0102

Rosemonde Pache, *Le Jour se lève*, non daté, eau-forte, INV 2019-0103

Etienne Delessert, *Sans titre [Pomme]*, 1974, lithographie, INV 2019-0104

Marcel Amiguet, *Esquisse pour un Apollon*, non daté, lithographie, INV 2019-0105

Lise-Luce Baudin, *Mon monde sans amour*, 1972, eau-forte, INV 2019-0106

Henry Bischoff, 36 bois gravés pour *Archivoltes d'André Kuenzi*, 1949, INV 2019-0109

Ensemble de 36 cartes de vœux, INV 2019-110 à - 145

Dons de la Fondation Lélo Fiaux

Sébastien Mettraux, *Sans titre (GBR)*, 2019, triptyque, linogravures, INV 2019-0075.1 à 3

Maya Rochat, *Living in a painting*, 2019, série de 3 planches, impression au jet d'encre, INV 2019-0003.1 à 3

Donation feu Isaline Gerhard

Gérard de Palézieux, *Trois coquillages*, 1948, eau-forte, INV 2019-0107

Gérard de Palézieux, *La Cure de Sierre*, non daté, lithographie, INV 2019-0108

Don Dominique Gigante

Jonathan Rüetschi, *Martyre de Saint-Mathieu*, 2015, burin et pointe sèche, INV 2019-0063

Donation Gilles Porret

Gilles Porret, *Bonhomme qui sourit aux étoiles*, 2012, sérigraphie, INV 2019-0076

Gilles Porret, *Noël*, 2012, sérigraphie, INV 2019-0077

Gilles Porret, *Palettes (Jaune-Bleu-Rouge)*, 2009, 3 sérigraphies, INV 2019-0078.1 à 3

Gilles Porret, *Disque blanc*, 2003, sérigraphie, INV 2019-0079

Gilles Porret, *Disque noir*, 2003, sérigraphie, INV 2019-0080

Gilles Porret, *Disque gris*, 2003, sérigraphie, INV 2019-0081

Gilles Porret, *Affiche du Centre d'art contemporain des Marécottes*, 2010, sérigraphie et autocollants, INV 2019-0082

Gilles Porret, *Rond noir*, 2001, sérigraphie, INV 2019-0083

Gilles Porret, *Rond vide*, 2001, sérigraphie, INV 2019-0085

Gilles Porret, *Rond couleur*, 2001, sérigraphie, INV 2019-0086

Gilles Porret, *Jaune esprit*, 2002, sérigraphie, INV 2019-0087

Gilles Porret, *Rouge demeure*, 2002, sérigraphie, INV 2019-0088

Gilles Porret, *Bleu futur*, 2002, sérigraphie, INV 2019-0089

Don Jean-Baptiste Sécheret

Jean-Baptiste Sécheret, *La friche Saint-Vincent*, 2000, monotype, INV 2019-0002

Prêts des œuvres 2019

Une activité intense de prêts d'œuvres participe au rayonnement des collections du Musée Jenisch Vevey. Fruit de relations personnelles entre directions de musées ou responsables de collections, la mise en œuvre de ces échanges fait appel à une collaboration transversale entre différents domaines et secteurs. Ces échanges permettent également de créer ou renforcer des réseaux professionnels en Suisse et à l'étranger, d'approfondir les connaissances sur les œuvres et de faciliter les démarches lors de demandes d'emprunts dans le cadre d'expositions temporaires.

Kunsthaus, Zurich

Oskar Kokoschka: Eine Retrospektive, du 14 décembre 2018 au 10 mars 2019

Prêts des œuvres *Mutter und Kind* d'Oskar Kokoschka (INV 1988-032) et *Alma* de Denis Savary (INV 2007-336) appartenant aux collections de la Ville de Vevey

Fondation de l'Hermitage, Lausanne

La peinture anglaise à l'ère victorienne, du 1^{er} février au 2 juin 2019

Prêts de 16 œuvres d'artistes divers appartenant à la Fondation William Cuendet et Atelier de St-Prex

Musée d'art de Pully, Pully

Jacques Berger, du 17 janvier au 17 mars 2019

Prêts de 10 œuvres de Jacques Berger : INV 2000-087, INV 1983-062, INV 1983-063, INV 1964-007, INV 1983-089, INV 1983-090, INV 1983-091, INV 1983-125, INV 1983-129, INV 1983-134 appartenant aux collections de la Ville de Vevey

Musée Gustave Courbet, Ornans, France

Courbet dessinateur, du 14 février au 29 avril 2019

Prêt de l'œuvre *Helvétia* de Gustave Courbet, VD 974-0149 appartenant aux collections du canton de Vaud

Wellness center Nestlé, Vevey

Pierre Alechinsky, du 28 mars au 21 juillet 2019

Prêt de l'œuvre *Abri de paille* de Pierre Alechinsky, N12 appartenant à la collection d'art Nestlé

Zentrum Paul Klee, Bern

Ecstasy, du 4 avril au 4 août 2019

Prêt de l'œuvre *La femme joyeuse*, de Ferdinand Hodler, INV 2014-704 appartenant aux collections de la Ville de Vevey

Leopold Museum, Vienne, Autriche

Oskar Kokoschka: expressionniste, migrant, Européen - Une rétrospective, du 6 avril au 8 juillet 2019
Prêts des œuvres *Mutter und Kind* d'Oskar Kokoschka (INV 1988-032) et *Alma* de Denis Savary (INV 2007-336) appartenant aux collections de la Ville de Vevey

Espace Arlaud, Lausanne

Edmond Quinche, Peintures et œuvres sur papier, du 10 mai au 21 juillet 2019
Prêts de 4 œuvres d'Edmond Quinche appartenant à la Fondation William Cuendet et Atelier de St-Prex

Musée d'art moderne Richard Anacréon, Granville, France

Paysage de mer, du 22 juin au 22 septembre 2019
Prêt de l'œuvre *Coucher de soleil sur le Léman* de Gustave Courbet, INV 1914-005 appartenant aux collections de la Ville de Vevey

Musée Angladon, Avignon, France

Picasso, Lever de rideau. L'arène / l'atelier / l'alcôve, du 7 juin au 22 septembre 2019
Prêts de 91 œuvres de Pablo Picasso appartenant aux collections du Cabinet cantonal des estampes

Musée Rath, Genève

Silences, du 14 juin au 27 octobre 2019
Prêts des œuvres *Natura morta*, 1953 (FAL 007) et *Natura morta*, 1957 (FAL 009) de Giorgio Morandi appartenant à la Fondation des Arts et des Lettres

Fondation de l'Hermitage, Lausanne

Ombres, de la renaissance à nos jours, du 28 juin au 27 octobre 2019
Prêts de 14 œuvres d'artistes divers appartenant à la Fondation William Cuendet et Atelier de St-Prex

Fondation Vallet, Vercorin

Ramuz - Au cœur de la peinture suisse, du 30 juin au 8 septembre 2019
Prêt de l'œuvre *Le bain de René Auberjonois*, FAL 033 appartenant à la Fondation des Arts et des Lettres

Migros Museum für Gegenwartskunst, Zürich

United by AIDS. An Exhibition about Loss, Remembrance, Activism and Art in Response to HIV/AIDS, du 31 août au 10 novembre 2019
Prêt de l'œuvre *Pour Daniel et Rémy* de Stephan Landry appartenant aux collections de la Ville de Vevey

Fondation Custodia, Paris, France

Gérard de Palézieux. Œuvre sur papier, du 21 septembre au 15 décembre 2019
Prêts de 209 œuvres de Gérard de Palézieux appartenant aux collections de la Fondation William Cuendet et Atelier de St-Prex, de la Société des Beaux-Arts de Vevey et de la Ville de Vevey

Château de Chillon, Veytaux

Christine Sefolosha - Larguer les amarres, du 29 septembre au 24 novembre 2019
Prêts des œuvres *Dock* (INV 2019-0023) et *Les marais de la mélancolie* (INV 1997-027) de Christine Sefolosha appartenant aux collections de la Ville de Vevey

Musée Gustave Courbet, Ornans, France

Courbet - Hodler. Une rencontre, du 31 octobre 2019 au 6 janvier 2020
Prêt de l'œuvre *La femme joyeuse* de Ferdinand Hodler, INV 2014-704 appartenant aux collections de la Ville de Vevey

Palazzo delle Esposizioni, Rome, Italie

Sublimi anatomie. Sensi e macchine per esplorare i corpi, du 21 octobre 2019 au 6 janvier 2020
Prêts de 10 œuvres de Jacques Fabien Gautier d'Agoty appartenant à la Fondation William Cuendet et Atelier de St-Prex

Kunsthaus, Zürich

Oskar Kokoschka: Eine Retrospektive, du 14 décembre 2018 au 10 mars 2019
Prêts de 30 œuvres d'Oskar Kokoschka appartenant à la Fondation Oskar Kokoschka

Centre Dürrenmatt, Neuchâtel

Kokoschka - Dürrenmatt. Le mythe comme parabole, du 16 décembre 2018 au 31 mars 2019
Prêts de 59 œuvres d'Oskar Kokoschka appartenant à la Fondation Oskar Kokoschka

Leopold Museum, Vienne, Autriche

Oskar Kokoschka: expressionniste, migrant, Européen - Une rétrospective, du 6 avril au 8 juillet 2019
Prêts de 20 œuvres d'Oskar Kokoschka appartenant à la Fondation Oskar Kokoschka

Kunstmuseum Moritzburg, Halle, Allemagne

Bauhaus Meister Moderne. Das Comeback, du 29 septembre 2019 au 12 janvier 2020
Prêt d'une œuvre d'Oskar Kokoschka appartenant à la Fondation Oskar Kokoschka

Museum August Macke Haus, Bonn, Allemagne

Orpheus. Traum und Mythos in der modernen Kunst, du 11 novembre 2019 au 16 février 2020
Prêts de 8 œuvres d'Oskar Kokoschka appartenant à la Fondation Oskar Kokoschka

Mission scientifique

Publications

À l'occasion de la sortie d'une importante monographie critique consacrée à Marguerite Burnat-Provins (1872-1952), artiste au destin exceptionnel et à l'œuvre protéiforme, une soirée de lancement de la publication *Marguerite Burnat-Provins, Cœur sauvage* s'est déroulée au musée le jeudi 23 mai 2019. Après les allocutions d'Anne Murray-Robertson, directrice de la publication et présidente de l'Association des Amis de Marguerite Burnat-Provins, ainsi que de Stéphane Pétermann, auteur d'un article, le public a pu découvrir quelques œuvres de l'artiste exposées spécialement pour l'événement. Souhaitant poursuivre cette mise en lumière de l'œuvre de Marguerite Burnat-Provins, le musée lui consacrera une grande exposition rétrospective de juin à septembre 2020.

Les autres publications parues en 2019 ont accompagné des projets d'expositions temporaires et sont détaillées dans le chapitre dédié.

Recherche

Le 21 octobre 2019, le Musée Jenisch Vevey a participé à l'entretien semestriel des musées suisses, qui s'est tenu à l'Office fédéral de la culture à Berne, autour de la thématique de la provenance des œuvres d'art confisquées à l'époque du national-socialisme. Il a par ailleurs pris part à diffé-

rentes manifestations scientifiques y relatives et mené des recherches dans ce domaine.

Les recherches menées au Musée Jenisch ont principalement concerné les projets d'expositions temporaires à venir.

Echanges scientifiques

Pour la troisième année consécutive, le Musée Jenisch Vevey a contribué à la formation continue *Histoire de l'art appliquée. Matériaux et techniques mise en œuvre* par l'Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK-ISEA), en collaboration avec la Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK) de Zurich. Le 20 décembre 2019, le Musée a ainsi accueilli un groupe de 18 participant-e-s à l'occasion d'une journée d'étude consacrée aux techniques et supports du dessin, alternant cours théoriques, exercices pratiques, visites et découvertes des collections. A noter que l'Ariana de Genève (Musée suisse de la céramique et du verre) et le Musée Jenisch Vevey demeurent les seules institutions muséales romandes sollicitées pour cette formation. Le Cabinet cantonal des estampes a collaboré aux nouvelles recherches autour de la figure du médecin collectionneur Pierre Decker, dont il conserve le Fonds, déposé par l'Etat de Vaud. Il a notamment accueilli, à plusieurs reprises, les chercheurs engagés dans ce projet piloté par le Prof. Vincent Barras de l'Institut des Humanités en Médecine de l'Université de Lausanne. Initié par la Commission de gestion du Fonds des estampes du Prof. Pierre Decker, ce projet aboutira en 2020 à la publication d'un important ouvrage sur ce médecin collectionneur qui a marqué non seulement l'histoire de la médecine, mais aussi celle des collections d'estampes. Enfin, la maison de production Dok Mobile à Fribourg prépare un film documentaire retracant le parcours hors du commun de l'artiste suisse Lélo Fiaux (1909-1964), dont la Fondation dépose ses collections au Musée Jenisch Vevey. Le film, dont la sortie est prévue au printemps 2020, est réalisé par Emmanuelle de Riedmatten. L'équipe du musée a mis à disposition de la production divers documents relatifs à l'artiste : peintures, dessins, photographies et archives.

Mission culturelle

Exposition permanente

Fin novembre, la directrice a présenté un nouvel accrochage des salles de peintures, repeintes pour l'occasion. Le travail préparatoire a permis de faire restaurer un certain nombre d'œuvres choisies. Auparavant chronologique, le nouvel accrochage se déploie désormais de façon thématique : l'eau, le paysage, le portrait, la nature morte et le nu. Il s'ouvre sur le portrait de Fanny Jenisch et de son mari afin de rappeler l'histoire inédite de l'institution qui porte le nom de celle qui a légué une partie de sa fortune à la Ville à la fin du XIXe siècle pour y construire un musée. L'accrochage fait la part belle aux œuvres prestigieuses des collections dont certaines n'ont pas été vues depuis plusieurs années : Calame, Bocion, Corot, Menn, Courbet, Hodler, Vallotton, Amiet, Giron, Giacometti, Picasso, Marquet, Morandi, de Staël, Auberonnois, Palézieux jusqu'à l'art contemporain. L'ensemble est construit afin de susciter un dialogue pertinent et harmonieux entre les œuvres. En outre, l'accrochage, grâce à des cartels légendés, rappelle le rôle de l'initiative privée dans l'histoire du musée : Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey, Fondation pour les Arts et les Lettres, Fondation des Amis du Musée Jenisch Vevey ainsi que d'autres Fondations d'artistes déposées au sein de l'institution.

La Fondation Kokoschka dispose également d'un espace d'exposition permanent depuis 2012. L'Espace Kokoschka est un ensemble de salles présentant le travail de l'artiste autrichien. Sur une aile du musée, deux petites salles permanentes et une grande salle temporaire permettent de développer des thèmes d'exposition liés à cette figure de l'expressionnisme.

Expositions temporaires

En 2019, une commission de programmation composée de la directrice, des conservateurs-rices (y compris des Fondations Oskar Kokoschka et William Cuendet – Atelier de St-Prex), des conservateurs-rices adjoint-e-s, des collaborateur-trice-s à la communication, de la régisseuse et du technicien des collections a été créée. Elle se prononce notamment sur la politique de programmation, les propositions d'expositions, le commissariat des expositions et la programmation annuelle.

Durant l'année 2019, les expositions temporaires suivantes ont été présentées :

Focus sur les collections

Thomas Hirschhorn, Maps

du 16 janvier au 24 février 2019

Achetée par le musée en 2015, la monumentale *Map of Headlessness*, réalisée en 2011 par Thomas Hirschhorn, a été exposée en primeur du 16 janvier au 24 février 2019. À cette occasion et sous la houlette éditoriale de Julie Enckell Julliard, a été mise à l'honneur la publication *Thomas Hirschhorn Maps* parue en novembre 2018, aux éditions JRP|Ringier et Musée Jenisch Vevey, laquelle réunit 15 cartes - *Maps* - réalisées entre 2003 et 2016 et se concentre sur cet aspect particulier de la pratique de l'artiste suisse. L'ouvrage comprend, outre un entretien avec Thomas Hirschhorn, des textes de Julie Enckell Julliard et Marcus Steinweg.

Dessin politique, dessin poétique

du 2 novembre 2018 au 24 février 2019

Le Musée Jenisch Vevey a présenté une exposition conçue par Frédéric Pajak. Au travers d'une sélection de quelque 270 dessins et estampes allant du XVI^e siècle à nos jours, il s'agissait de porter un regard nouveau sur deux genres souvent perçus comme opposés : le dessin politique et le dessin poétique - ici circonscrit au paysage. Nombreux sont pourtant les artistes, d'époques et d'origines diverses, ayant apprécié et pratiqué ces deux genres, publiquement ou secrètement : chacun à sa manière, ils ont traduit leur vision du monde, soumettant ainsi la réalité à l'épreuve du dessin. Commissariat : Frédéric Pajak avec la collaboration d'Emmanuelle Neukomm.

Publication : *Dessin politique, dessin poétique* (Cahier dessiné n°12) co-édité par le Musée Jenisch Vevey et Les Cahiers dessinés à Paris.

Événements autour de l'exposition : table-ronde, projection d'un film, visites commentées, ateliers.

Claire Nicole. Instants gravés

du 15 mars au 26 mai 2019

Vingt ans après l'exposition personnelle qui lui fut consacrée par le Cabinet cantonal des estampes, Claire Nicole a été invitée à présenter son œuvre gravée au Pavillon de l'estampe. Des premières lithographies aux pointes sèches plus récentes, l'artiste poursuit inlassablement ses recherches autour de la notion de variante. Encrages, papiers appliqués, monotypes, rehauts, matrices inversées, autant d'éléments qui composent l'univers poétique de Claire Nicole. Dans son atelier niché sur

les hauts de Lausanne, Claire Nicole grave depuis plus de trente ans. Elle enrichit la gravure par sa pratique de la peinture en rehaussant ses estampes, avant ou après l'impression. Au fil de ces dix dernières années, l'artiste a privilégié la technique de la pointe sèche qui, par son action directe dans la plaque, permet de juger immédiatement l'avancement du travail. Pour graver, Claire Nicole n'hésite pas à utiliser des instruments peu communs, en sus de la pointe sèche et du berceau : fourchette, roulette à pâtisserie ou instrument de dentiste. Abstraite, son œuvre inspire à chacun une ambiance différente et invite à la méditation. Les œuvres réunies dans l'exposition étaient issues de deux collections : celle de l'artiste et celle du Cabinet cantonal des estampes qui l'accompagne depuis près de trente ans, complétées par deux prêt de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

Le Cabinet cantonal des estampes a édité une estampe de Claire Nicole réalisée spécialement pour l'occasion et tirée par l'imprimeur Raymond Meyer : *Estampe 19/1*, 2019, pointe sèche, tirage à 25 exemplaires.

Événements autour de l'exposition : visite commentée en compagnie de l'artiste, finissage, conversation avec Claire Nicole, Raymond Meyer et Camille Jaquier.



Vernissage de l'exposition Claire Nicole
© Photo Christophe Voisin

Friends, etc. La collection Pierre Keller
du 5 avril au 11 août 2019

Nombreux connaissaient le personnage public - l'artiste, l'ancien directeur de l'ECAL et président de l'Office des Vins Vaudois -, mais peu savaient le passé d'enseignant de Pierre Keller, d'éditeur et surtout de collectionneur. Cette facette, restée jusque-là plus confidentielle, a été dévoilée au public pour la première fois au travers d'une sélection d'œuvres d'art issues de la collection que Pierre Keller a réunie au cours des cinquante dernières années. Cette exposition racontait de manière inédite une histoire de vie exceptionnelle où il a été question d'édition, de production et de diffusion d'œuvres, de transmission de rencontres, et surtout, de partage et d'amitiés fidèles, de Jean Tinguely à Keith Haring, en passant par John M. Armleder. L'équipe du musée a été extrêmement triste d'apprendre le décès de Pierre Keller avant la fin de l'exposition.

Publication : *Friends, etc.* avec des textes de John M. Armleder, Pierre Keller et Stéphanie Serra. Édition Musée Jenisch Vevey. Édition française.

Commissariat : Pierre Keller, avec la collaboration de Justine Chapalay et Stéphanie Serra.

L'ouverture de cette exposition le 4 avril 2019 a été l'occasion d'un vernissage commun avec l'ensemble des musées communaux - Musée suisse de



Vernissage de l'exposition Pierre Keller
© Photo Christophe Voisin

l'appareil photographique et Musée historique - les trois institutions proposant une thématique commune autour de la Fête des Vignerons. Ce vernissage a été un véritable succès : plus de 400 personnes ont été accueillies au Musée Jenisch Vevey à cette occasion pour un total de 6'300 visiteurs pendant la durée de l'exposition.

Oskar Kokoschka. Une Arcadie révée
du 5 avril au 11 août 2019

La Fondation Kokoschka a présenté une exposition en lien avec la Fête des Vignerons. Cela a été l'occasion de mettre l'accent sur une septantaine de scènes pastorales et champêtres glorifiant une nature magnifiée, où bergers et troupeaux voisinent en harmonie. En grand admirateur de l'art antique, Kokoschka a choisi Pan et Dionysos comme figures prodigues pour veiller sur ces temps intouchés. Il a ainsi été question d'Arcadie, de paysages enchantés, d'évocations paradisiaques et d'élévation spirituelle, car ces dessins et ces lithographies, au-delà de leur thème visuel, sont aussi porteurs d'un double message, métaphorique, comme souvent chez Kokoschka. In fine, on a pu voir qu'ils sont l'expression d'une aspiration de paix et d'idéal social d'un artiste profondément engagé qui a érigé l'Antiquité en âge d'or politique et moral.

Commissariat : Aglaja Kempf

Rien que pour vos yeux #2. Les plus belles estampes des collections
du 20 septembre 2019 au 5 janvier 2020

Après un premier volet en 2016 consacré aux chefs-d'œuvre dessinés des collections du Musée Jenisch Vevey, le Cabinet cantonal des estampes a dévoilé ses pièces maîtresses signées Dürer, Goltzius, Callot, Rembrandt, Castiglione, Edelinck, Tiepolo, Canaletto, Goya, Corot, Bresdin, Carrière, Bonnard, Vuillard, Picasso, Yersin, Lichtenstein, Raetz et bien d'autres. Célébrant en 2019 les trente ans de son ouverture au public, le Cabinet cantonal des estampes fédère de prestigieux fonds et compte plus de 35'000 œuvres de la Renaissance à la création contemporaine. Articulée selon les techniques de l'estampe, l'exposition a réuni plus de 300 œuvres conservées au Cabinet cantonal des estampes. Elles ont développé un discours sur les procédés techniques et les « secrets » d'atelier - ou le savoir-faire des artistes-graveurs et des imprimeurs -, et ont fait valoir les enjeux historiques et artistiques de ce médium. Les grands mouvements artistiques, de la Renaissance à nos jours, ont été représentés par des pièces majeures d'artistes à la renommée internationale.

Commissariat : Florian Rodari et Camille Jaquier



Gustave Courbet
***L'homme à la pipe*, après 1849**
 Collection Jean Bonna, Genève
 © Photo Patrick Goetelen

Publication : Conçu pour accompagner son exposition *Rien que pour vos yeux #2. Les plus belles estampes des collections*, un *Petit traité des techniques de l'estampe* a été publié par le Cabinet cantonal des estampes, sous la direction de Camille Jaquier et Florian Rodari. Faisant suite à la publication en 2016 de *Rien que pour vos yeux. Petit traité des techniques du dessin*, la publication aborde les principales techniques de l'estampe en expliquant les procédés et leurs rendus, afin de mieux comprendre comment les œuvres imprimées sont fabriquées. Disponible en français et en allemand, l'ouvrage, richement illustré, a été co-édité avec les éditions Scheidegger & Spiess à Zurich.

Événements autour de l'exposition : visites commentées par les co-commissaires de l'exposition, Florian Rodari et Camille Jaquier

Courbet dessinateur

du 1^{er} novembre 2019 au 2 février 2020

À l'occasion du bicentenaire de la naissance de Gustave Courbet (1819-1877), l'exposition Courbet dessinateur a investi les espaces du Musée Jenisch Vevey, après une première étape au Musée Gustave Courbet à Ornans. Si la production peinte de l'artiste est aujourd'hui largement documentée, son œuvre dessinée demeure méconnue. Celui dont la critique a souvent clamé qu'il n'était pas dessinateur a cependant réalisé des feuilles d'une très grande qualité et entretenu un rapport à ce médium beaucoup plus riche et complexe qu'il n'y paraît. En tant qu'institution spécialisée dans les œuvres sur papier, le Musée Jenisch Vevey entendait ainsi réévaluer la pratique graphique du maître franc-comtois, qui s'est éteint en 1877 à La Tour-de-Peilz. Plus de quarante œuvres de Gustave Courbet - prove-

nant de collections particulières et de nombreux musées suisses et européens - ont été réunies à Vevey du 1^{er} novembre 2019 au 2 février 2020, dont certaines feuilles inédites ou très rarement exposées.

Commissariat : Niklaus Manuel Güdel et Emmauelle Neukomm, associés à Anne-Sophie Poirot, avec la collaboration de Pamela Guerdat.

Publication : *Gustave Courbet. Les dessins* aux éditions Les Cahiers dessinés à Paris. Cet ouvrage de plus de 370 pages, édité sous la direction de Niklaus Manuel Güdel, réunit les contributions de multiples spécialistes suisses et français de l'œuvre dessiné de Courbet et en propose, pour la première fois, une étude historique d'ensemble.

Événements autour de l'exposition : nombreuses visites commentées, deux conférences qui ont nourri la manifestation de regards historiques et littéraires (« Courbet et la Suisse » par Pierre Chessel et « Courbet entre Champfleury et Baudelaire » par Robert Kopp), trois ateliers de dessin dispensés par l'artiste Claire Koenig.

Médiation culturelle et collaborations

Les actions de médiation s'adressent au grand public, aux amateurs d'arts ainsi qu'au jeune public afin de permettre à chacun de vivre une expérience enrichissante au Musée Jenisch Vevey. Le programme de médiation comprend des ateliers artistiques destinés aux adultes et aux enfants, des conférences, des rencontres avec des artistes ainsi que des visites guidées. Les classes sont accueillies par la médiatrice dans le cadre de visites interactives, qui donnent lieu, en fonction des besoins des enseignants, à des prolongements spécifiques en classe.

PâKOMUZé

du 13 au 28 avril 2019

En collaboration avec les musées de la Suisse romande, l'événement Pakomuzé a permis d'accueillir 19 enfants pendant un atelier en lien avec les collections du musée.

Nuit des Musées de la Riviera

18 mai 2019

Pour fêter le 20e anniversaire de la Nuit des Musées de la Riviera, un photomaton de l'artiste Camille Schaefer était installé dans chaque musée. Le Jenisch avait invité l'artiste Sarah Margnetti à présenter une fresque réalisée pour l'occasion et exposée en haut du grand escalier. Cette œuvre se voulait en lien avec les fresques du hall de Biéler et permettait aussi d'évoquer la Fête des Vignerons à venir.

Visites « Clins d'œil » : 19 visites portant sur toutes les expositions en cours ont rythmé la nuit, guidées par l'équipe du musée.

Fréquentation : 501 visiteurs (489 en 2018)

PictoBello

8 juin 2019

Il s'agissait de la première présence du festival de dessin PictoBello au Musée Jenisch, laquelle s'est révélée très positive, tant en termes de visibilité que de capital sympathie. Par un soleil radieux, les 15 dessinateurs invités - dont Anna Sommer, invitée d'honneur - étaient installés dans le jardin du musée pour réaliser des dessins sur des panneaux d'affichage de format F4 (affiche mondiale).

L'entrée au musée était libre ce jour-là et 218 visiteurs ont profité de découvrir les expositions en cours. Les panneaux d'affichage sont restés en exposition au jardin jusqu'au dimanche 30 juin.



Ambiance Pictobello dans le jardin du Musée Jenisch
© Photo Céline Michel

foodculturedays
21 septembre 2019

Dans le cadre de ses activités hors-programme, le festival biennal pluridisciplinaire foodculturedays a proposé un repas-performance dans le jardin du musée, en présence d'une harpiste et de plusieurs artistes.

Stage d'automne

21 et 22 octobre 2019

Le stage d'automne s'est déroulé sur deux journées consécutives durant les vacances scolaires. 12 enfants de 6 à 10 ans sont venus visiter l'exposition *Rien que pour vos yeux #2*, s'initier à l'estampe et ont réalisé un carnet de dessin en cyanotypie avec notre artiste invitée, Nicole Chuard.



Atelier pop-up pour les enfants
© Photo Nathalie Chaix

Week-end « En famille aux Musées »

2 et 3 novembre 2019

Lors du week-end « En famille aux Musées » organisé en collaboration avec les musées de la Riviera, 16 familles, soit 58 personnes, sont reparties du musée avec des tirages de linogravure réalisés suite à la visite de l'exposition *Rien que pour vos yeux #2* ou avec un pop-up confectionné suite à la découverte des dessins de l'exposition *Courbet dessinateur*.

Journées des arts graphiques

9 et 10 novembre 2019

Les Journées des arts graphiques ont été fréquentées par 190 visiteurs. Elles ont permis de découvrir la technique de l'impression en taille-douce avec Pietro Sarto, de réaliser un livret en sérigraphie avec l'atelier Drosophile, d'assister à une lecture théâtrale de *L'Origine du monde* d'Ana Rocha et de suivre des visites commentées des expositions temporaires.

Art-thérapie au musée

de novembre 2019 à mai 2020

Première en Suisse, The ArtLab, cabinet d'art-thérapie actif depuis 2017 à Vevey, a organisé des

ateliers créatifs à but art-thérapeutique, en collaboration avec le Musée Jenisch Vevey. Ce projet précurseur et innovant fait de la visite d'un musée d'art une étape-clé du processus d'art-thérapie.

Jeudis inédits
depuis le 4 juillet 2019

Chaque jeudi soir, 35 visiteurs en moyenne ont profité de l'offre d'événements culturels programmés pendant l'ouverture prolongée du musée. 301 personnes ont ainsi assisté à un jeudi inédit en 2019. Point d'orgue de cette programmation : le concert du Quatuor Sine Nomine en hommage à Bernard Blatter, auquel ont assisté 130 visiteurs, mais également la « Jenisch Christmas Party », le 19 décembre avec une visite inédite conduite par Florence Grivel et Julien Burri.

Accueil de classes

Cette année, 428 élèves ont suivi une visite guidée des expositions avec leur classe. 12 enseignants ont participé aux deux visites des expositions temporaires *Rien que pour vos yeux #2* et *Courbet dessinateur* qui leur étaient destinées. Les formats de visites sont centrés sur l'interactivité avec les élèves et prévoient des démonstrations des techniques ou des outils utilisées pour la réalisation des œuvres exposées, afin de permettre aux enfants de se familiariser avec le musée et d'appréhender les œuvres à travers une approche ludique.

Association des Musées de la Riviera vaudoise (AMRV)

Tout au long de l'année, le Musée Jenisch a pris part aux réunions de l'AMRV, particulièrement en ce qui concerne les projets de médiation culturelle (PâKOMUZé, Nuit des musées, En famille aux Musées).

Communication

Communication institutionnelle

Plusieurs supports promotionnels sont utilisés pour la communication du Musée Jenisch Vevey : programme annuel, encarts dans la presse, affiches F4 et dépliants pour les expositions temporaires et certains événements, site internet et réseaux sociaux principalement. En 2019, le site internet museejenisch.ch a été consulté par près de 33'000 visiteurs. Régulièrement, des lettres d'informations ont été adressées par courriel à 2'000 contacts. Nouveautés en 2019 : le musée a imprimé des bâches publicitaires placées aux abords du bâtiment. Pendant la Fête des Vignerons, le musée a en outre mis en place un système de signalétique au sol grâce à des pastilles adhésives roses collées sur les trottoirs.

Communication expositions

En 2019, le musée a édité :

6 affiches format mondial F4 (et format A2) pour les expositions *Claire Nicole, Instants gravés, Friends, etc. La collection Pierre Keller, Oskar Kokoschka, Une Arcadie rêvée*, ainsi que pour *Rien que pour vos yeux #2. Les plus belles estampes des collections* et *Courbet dessinateur*.

6 dépliants d'exposition pour lesdites expositions ; 1 set de table pour l'exposition *Friends, etc. La collection Pierre Keller* offert aux cafés et restaurants de Vevey ;

4 flyers *Jeudis inédits* détaillant les événements des jeudis soir de juillet à décembre 2019 ;
1 carte de vœux pour l'année 2020 ;
1 programme annuel tiré à 15'000 exemplaires pour les événements à venir de l'année 2020.

Médias et presse

Le musée a diffusé un dossier et un communiqué de presse pour chacune des six expositions susmentionnées, ainsi qu'un communiqué présentant les ateliers d'Art-thérapie en collaboration avec The Art Lab à Vevey.

L'année 2019 a été riche en retours médiatiques, les points forts étant les expositions *Friends, etc.*, *La collection Pierre Keller* et *Courbet dessinateur*, largement couvertes médiatiquement. La Télé Vaud Fribourg a couvert plusieurs expositions et a réalisé son journal télévisé du 19 décembre au Musée Jenisch. Par ailleurs, la *Puce à l'oreille* (RTS) a reçu la directrice pour l'exposition *Courbet dessinateur*. L'équipe du musée a en outre contribué à de nombreuses émissions à la radio.

D'après nos statistiques, si le musée peut compter sur un pourcentage important de visiteurs fidèles qui viennent régulièrement découvrir ses expositions, l'affiche reste pour les visiteurs interrogés un des principaux facteurs d'incitation à la visite, suivi par les articles lus dans la presse. Ce constat incite à maintenir des campagnes d'affichage, même si les canaux de publicité sont appelés à se diversifier - campagnes digitales, publicités sur les écrans des transports publics (CFF, MOB, bus VMCV) - afin d'atteindre de nouveaux publics.



Communication digitale

Dans le cadre de la mutualisation des ressources débutée en 2019 entre les trois musées communautaires au sein de la DC, la responsable presse et communication et le chargé du web et des médias sociaux du Musée Jenisch ont participé au développement et à l'implémentation d'une nouvelle stratégie de communication digitale chapeautée par le chargé de communication de la Direction de la Culture. Actuellement, la page Facebook @museejenisch compte 3'433 abonnés et 3'220 mentions « j'aime ». Ils étaient respectivement 2'811 et 2'826 en janvier 2019. Le compte Instagram @museejenischvevey est suivi par 2'337 abonnés ; ils étaient 1'462 l'année passée à la même période. Avec une moyenne de quatre publications hebdo-

madaires chacun, ces deux médias sociaux informer le public et promeuvent divers événements proposés par le musée en lien avec les expositions, les collections et les activités de médiation.

A l'occasion des expositions *Rien que pour vos yeux #2* et *Courbet dessinateur*, le musée a également conçu pour la première fois deux campagnes publicitaires à l'intention des médias sociaux. A partir du mois de novembre, leur diffusion a engendré une sensible accélération de la progression du nombre d'abonnés.

Accueil

Visiteurs

En dehors de deux périodes de fermeture pour montage en mars et en octobre, le Musée Jenisch a accueilli près de 13'800 visiteurs, ce qui équivaut à la fréquentation 2018. A cela s'ajoutent 11'000 visiteurs à l'occasion de l'exposition *Picasso, Lever de rideau. L'arène / l'atelier / l'alcôve* au Musée Angladon à Avignon et 15'000 visiteurs à l'exposition *Gérard de Palézieux. Œuvre sur papier* à la Fondation Custodia à Paris, deux expositions hors les murs du Musée Jenisch Vevey.

Nouvel accueil et boutique

En 2019, l'espace de la réception a été repensé. A présent, un comptoir au design contemporain accueille les visiteurs et, grâce à son ergonomie, contribue à améliorer les conditions de travail des réceptionnistes.

La librairie-boutique du Musée Jenisch Vevey propose aux visiteurs et à sa fidèle clientèle non seulement les catalogues édités à l'occasion des expositions temporaires, mais également une sélection pointue de titres en écho aux thèmes de ces dernières, choisis avec l'aimable collaboration de Payot Librairie Vevey.

Dans ce cadre, le musée continue de privilégier et soutenir l'artisanat local, en diffusant des articles de papeterie en série limitée : carnets réalisés à partir des affiches des expositions passées par la relièuse d'art Nathalie Compondu, la collection Carnet Numéro, ainsi que les tote bags signés BimBamBag et, nouveauté, les objets édités par la marque ami ami.

En 2019, 1'277 publications ont été vendues pour un montant de Fr. 34'400.- Au total, les recettes de la boutique s'élèvent à Fr. 55'500.-

Mission de gestion

Ressources humaines

Le musée dispose de 11,4 EPT et son équipe est composée d'une vingtaine de collaborateurs, principalement à temps partiel. Plusieurs postes en attente d'être repourvus sont actuellement occupés par des auxiliaires.

En 2019, deux postes vacants ont été ouverts : technicien-ne des collections et conservateur-rice Beaux-Arts.

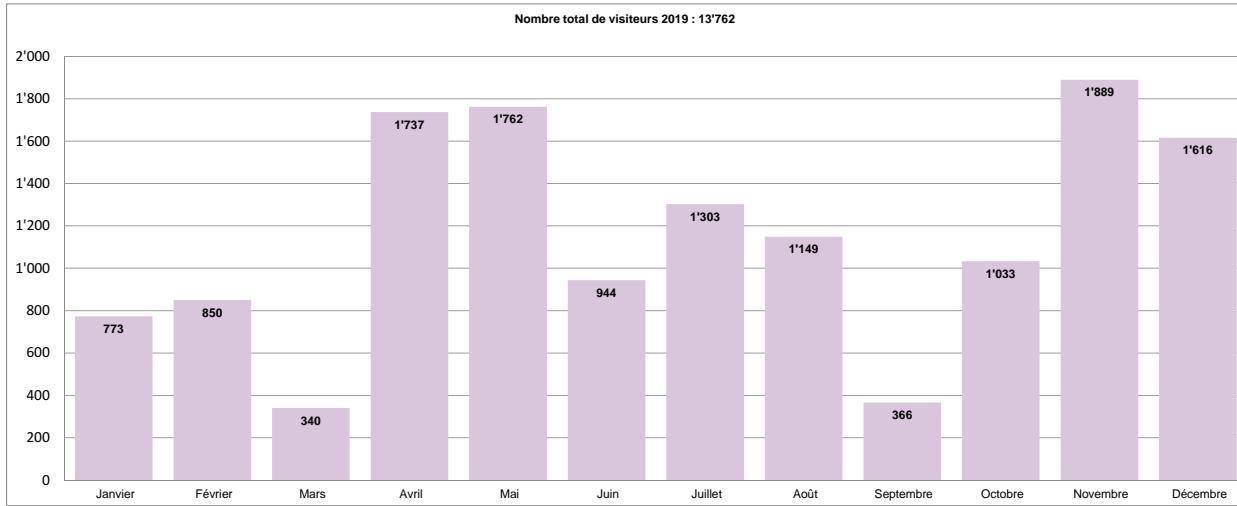
Les importants mouvements du personnel au cours de l'année 2019 ont impliqué un travail administratif conséquent.

Ressources financières

Grâce à ses généreux partenaires, le Musée Jenisch Vevey a pu apporter Fr. 230'000.- de sponsoring au financement de ses activités (Loterie romande, Casino Barrière, Fondation Coromandel, Fondation pour les Arts et les Lettres, Société académique vaudoise, Nestlé).

Infrastructures

Tout au long de l'année et en collaboration avec la DAIE, l'équipe de la maintenance a assuré la ges-



tion des bâtiments et des installations. Elle se charge également de la sécurité, notamment de la gestion des alarmes.

Grâce à la Fondation Oskar Kokoschka qui a financé le matériel, un nouveau système de rails et d'éclairage a été installé dans la salle centrale de l'aile Kokoschka au 1^{er} étage permettant de mettre en valeur les œuvres exposées.

Partenaires

La Fondation des Amis du musée

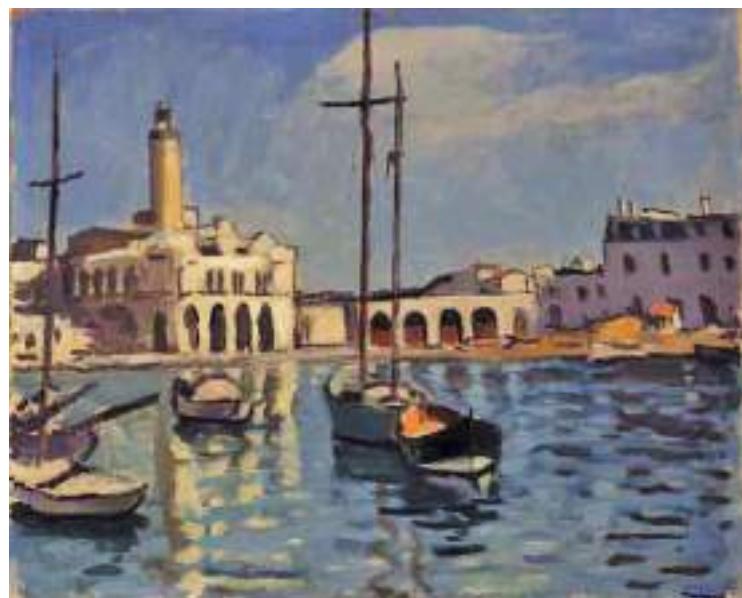
Depuis l'inauguration du jardin en 2017, le projet d'intégration d'œuvres d'art dans l'espace exté-

rieur du musée fait toujours l'objet des réflexions des Amis du musée. En 2019, les Amis ont généreusement fait don au musée de l'ensemble de leur collection, jusqu'alors en dépôt.

*Michel Agnant, municipal
Nathalie Chaix, directrice*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2018 :

Néant



Albert Marquet (1875-1947)
Les voûtes de l'amirauté d'Alger, vers 1920-25
Donation de la Fondation des Amis du Musée

Une année sous le signe de la Fête des Vignerons

Année de Fête oblige, le Musée historique a largement participé à l'événement veveysan de 2019. Dans le Château, la collaboration avec la Confrérie des Vignerons a été intense, mais c'est aussi avec les deux autres musées de la Ville que s'est établie une coopération autour du thème de la Fête. Un joyeux vernissage commun « en cascade » des diverses expositions temporaires a eu lieu le 4 avril. Un moment sympathique et festif, que les organisateurs et le public ont apprécié.

Expositions temporaires

« Juillet 1865 - La Fête des Vignerons photographiée » du 5 avril au 27 octobre

La 12^e édition de la Fête des Vignerons a été l'occasion de mettre à l'honneur quelque cinquante plaques de verre du photographe Francis de Jongh (1833-1912) conservées depuis 1898 dans les collections du musée. Cette exposition, enrichie d'autres images issues des archives de la Confrérie des Vignerons, présentait les premières photographies de la Fête et de ses figurants. Immobiles et fixant l'objectif, ces derniers posent seuls, en couple ou en groupe, en atelier ou en extérieur, revêtus de costumes évoquant tantôt la Suisse traditionnelle, tantôt la Grèce antique. Le musée a choisi de mettre en relation ces photographies avec le récit détaillé d'un spectateur de l'époque, le professeur Lombard-Martin. Des extraits de son « Compte-rendu analytique », lus par le comédien Michel Voïta, ont été enregistrés. Les lecteurs audios accompagnant l'exposition redonnaient ainsi vie aux images, plongeant le visiteur dans une Fête d'un autre temps. Parallèlement à cette exposition, le couloir consacré aux affiches a lui aussi été dédié à l'événement : les affiches des Fêtes des Vignerons de 1851 à 2019, prêtées par la Confrérie, y étaient exposées.



Affiche de l'exposition « Juillet 1865 - La Fête des Vignerons photographiée »

Vernissage du 4 avril

© Christophe Voisin



Vue de l'exposition « Juillet 1865 »

© Christophe Voisin



« De nos collections à la salle d'exposition : TABAC » dès le 26 novembre

Sur la base d'un mot, le musée propose de développer un thème, de mener une recherche et de présenter des objets issus de ses collections. Le premier opus de cette série est consacré au tabac. Peintures et dessins, pipes et blagues à tabac côtoient des documents d'archives, des photographies, des boîtes et des cigares produits entre le 19^e et le 20^e siècle, dans les manufactures de tabac veveysannes comme Rinsoz et Ormond ou Taverney.

Vue de l'exposition « De nos collections à la salle d'exposition : TABAC »



Exposition permanente

Le montage et le démontage des expositions temporaires dans plusieurs lieux du musée ont entraîné divers réaménagements :

- suite à l'exposition « (détails) », le musée a réaménagé la salle 1 afin d'y présenter le développement urbanistique de Vevey par des plans et des vues (précédemment présentés dans la salle 3), ainsi que les nouvelles acquisitions.
- après avoir exposé les affiches de la Fête des Vignerons, « *Le panorama lémanique, ambassadeur de Vevey* » a été réinstallé dans le couloir consacré aux affiches.

Fréquentation

6'835 visiteurs ont été comptés au Château en 2019, dont 3'202 pendant les trois semaines de la Fête des Vignerons, soit du 18 juillet au 11 août.

Il est à noter que cette année, le Musée historique et le Musée de la Confrérie des Vignerons ont collaboré tout spécialement, notamment par la présentation, pour chacun, d'une exposition temporaire, et par diverses animations communes (concours du « Carnet de Julie », visites de classes, etc.). Durant la période de la Fête, selon les vœux de la Municipalité, l'entrée était gratuite.

On remarque que les événements et journées d'animations, où l'entrée est également libre - vernissage, Nuit des Musées, En famille aux musées - contribuent de manière significative à la fréquentation du musée. En 2019, plus de 800 personnes sont venues au Château à l'une ou l'autre de ces occasions.

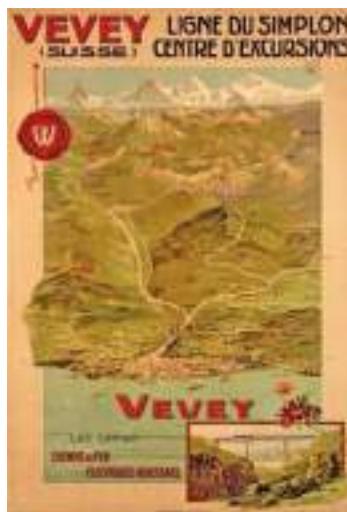
Acquisitions

Le musée a pu acquérir auprès de maisons de vente ou de vendeurs particuliers les œuvres et les objets suivants :

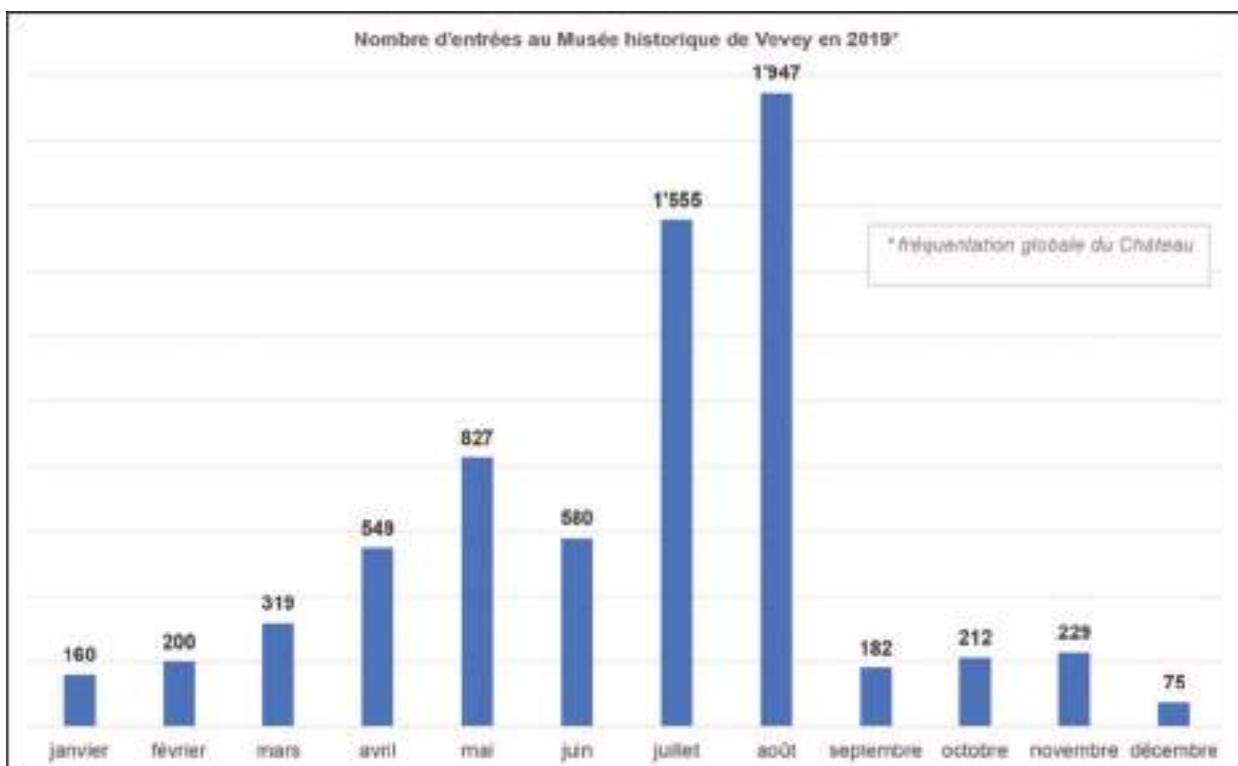
- *Vue de la Ville et du Ballage de Vevay*, grande aquarelle de M. V. Brandoïn (1733-1790) montrant Vevey vue depuis le lac, en 1776
- *Panorama de Vevey pris de Chemenin*, gravure coloriée de Daniel Wegelin (1802-1885), vers 1860



- Canton du Léman, aquarelle de F. N. König (1765-1832) représentant un couple de vignerons de Vevey, vers 1800
- deux tableaux peints sur soie et brodés, scènes de vie au bord du lac, début du 19^e siècle
- une affiche des « Ligne du Simplon - Chemins de fer électriques veveysans », seconde édition de 1911, par Anton Reckziegel



A. Reckziegel,
Ligne du Simplon
- *Chemins de fer*
électriques veveysans, 1911



- une affiche de la « Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman », Saint-Saphorin / Vevey, par Johan Emil Müller (JEM), vers 1935
- deux affiches publicitaires pour les cigarettes Ormond de Vevey, par Donald Brun, l'une datée de 1964, l'autre vers 1975

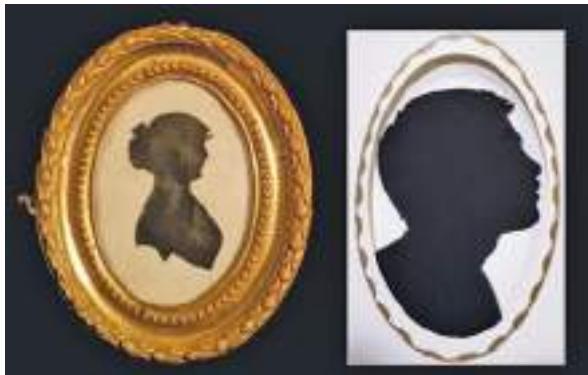
Par ailleurs, le musée s'est enrichi des dons et legs suivants :

- *Ruines aux environs de Vevey*, de Louis Bacler d'Albe (1761-1824), lithographie, début du 19^e siècle
- deux gobelets en argent, datés de 1903, prix de tir de la Société des Arquebusiers de Vevey, fondée en 1803
- 40 photographies de la famille de Gustave Michel (1857-1901), notaire à Vevey, municipal, député au Grand Conseil et membre de nombreuses associations
- divers livres anciens, photographies et cartes postales relatives au passé veveysan

Animations et activités de médiation

Dans le cadre des événements organisés par l'Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV) en 2019, le musée a proposé trois animations en collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons :

- « Les secrets des Fêtes des Vignerons », pendant les vacances de Pâques, les 16 et 18 avril (PâKO-MUZé). A quelques mois de la Fête, il était proposé aux enfants de 7 à 12 ans de découvrir l'histoire de cette célébration par le biais d'une visite ludique des expositions des deux institutions.
- « Dr. Pierrick and Mr. Tenthorey », lors de la Nuit des Musées, le 18 mai. A cette occasion, le magicien veveysan Pierrick Tenthorey a charmé le public avec ses tours et, une fois sa casquette de réalisateur endossée, avec deux courts-métrages humoristiques. 441 personnes ont pris part à cette soirée.
- Les 2 et 3 novembre, pour le week-end « En famille aux musées », le public était invité à participer à l'activité « Sous son plus beau profil ». Les familles inscrites ont pu découvrir un divertissement de salon aujourd'hui disparu, le portrait en silhouette. Après avoir observé des pièces anciennes du musée, chacun était amené à réaliser son portrait-silhouette, réduit en une jolie carte souvenir. Par ailleurs, les visiteurs libres ont profité de découvrir ou de redécouvrir notre institution à cette occasion. 137 personnes ont été décomptées lors de ce week-end.



« En famille aux musées » – Silhouettes d'hier et d'aujourd'hui

A l'occasion du Passeport-Vacances, organisé durant les vacances d'automne, le musée a proposé l'activité « Les mystères des blasons ». Cette animation permet aux enfants de créer leurs propres

armoiries, selon les règles de l'héraldique, après avoir visité différents bâtiments de la ville où l'on peut observer les blasons de familles veveysannes. Par ailleurs, une douzaine de classes de Vevey et de la région, de tous niveaux (de la 1P au CEPV) ont sollicité le musée pour des visites guidées de l'exposition « Juillet 1865 » ou pour des visites sur des thématiques spécifiques. Le musée a également accueilli les membres du Cercle vaudois de généalogie et des Archives cantonales vaudoises. De plus, une matinée de formation continue « Musées et approches pédagogiques : quels enjeux pour l'enseignement de l'histoire ? », dispensée par la HEP Vaud et Culture-Ecole, destinée aux enseignants du primaire de Vevey, a eu lieu au musée. L'objectif était de faire découvrir la structure Culture-Ecole et le musée aux enseignants, afin de leur ouvrir de nouvelles pistes pour explorer les musées avec leur classe.

Prêts d'objets

Par le prêt d'objets, d'œuvres ou de documents, le musée a collaboré aux expositions suivantes :

- « Der Spiegel - Der Mensch im Widerschein », au Musée Rietberg à Zurich, du 17 mai au 22 septembre : prêt du Miroir parabolique des Conseils, daté vers 1500, une pièce maîtresse de cette importante exposition

Le miroir parabolique des Conseils (v. 1500) au Musée Rietberg de Zurich



- « Reconstitution des élections de 1775 » au Musée d'Yverdon et région, du 22 octobre au 15 décembre : prêt d'une boîte à ballottes de la Ville de Vevey, utilisée lors d'élections au 18^e siècle

Boîte et distributeur à ballottes de la Ville de Vevey, utilisées lors d'élections au 18^e siècle



Par ailleurs, plusieurs catelles de poêles des 17^e et 18^e siècles ont été prêtées pour analyse et datation dans le cadre d'une recherche menée en Suisse romande sur les poêles anciens avec l'aide du Département des géosciences et sciences de la Terre de l'Université de Fribourg.

Collaborations

En 2019, deux collaborations principales ont été menées : l'une avec un mandataire des Archives de la Tour-de-Peilz, dont le travail consistait à répertorier et documenter les photographies de La Tour conservées dans le fonds du Musée historique de Vevey ; l'autre avec un ancien professeur d'histoire, pour un projet de livre sur les conditions de vie de la classe ouvrière à Vevey entre 1860 et 1914. Pour cette publication, prévue en 2020 et richement illustrée, il a fallu se mettre en quête de nombreux documents iconographiques.

Comme chaque année, les responsables du musée ont été sollicités par des chercheurs, des membres d'associations ou d'institutions, des journalistes, des architectes et des particuliers pour la mise à disposition de peintures, gravures et photographies concernant l'histoire de Vevey et de ses habitants.

En fournissant des images, le musée a notamment collaboré aux publications suivantes :

- *Plaques veveysannes / Vevey Plaques*, éd. corrigée et augmentée, bilingue français-anglais, par l'Association Vibiscum
- *L'Hôpital Riviera-Chablais - Enjeux et défis d'une collaboration intercantionale*, Mariama Kaba et Alexia Cochand
- *Expériences du tirage au sort en Suisse et en Europe (XVI^e-XXI^e siècles)*, Alexandre Fontaine et Antoine Chollet, Confédération suisse
- *La Veveyse*, Stanislas Gouhier, travail de Master en Fondements et pratiques de la durabilité, UNIL
- *Madame de Warens et le curé de Gruffy*, Revue de l'Association Kronos, Haute-Savoie
- un ouvrage sur les oiseaux de l'Etat du Paraná au Brésil (illustré par des œuvres de l'émigrant veveysan William Michaud)

Divers documents iconographiques et textes ont en été mis à disposition :

- des Monuments et des sites du Canton de Vaud, pour des recherches sur l'édifice du « Poids du Foin » et une étude historique sur le château d'Hauteville
- de l'Eglise catholique Notre-Dame, pour le projet de restauration de sa cure
- de l'Association pour la Restauration de l'Orgue de Sainte-Claire (AROSC)
- de la Confrérie de la St-Martin pour la brochure *550e Foire de la St-Martin de Vevey*
- de la revue culturelle « Choisir », pour un article sur Dostoïevski et la Suisse
- d'une recherche menée autour du peintre François Bonnet (1811-1894) par l'Université de Neuchâtel (mémoire de master) et le Musée d'art et d'histoire de Fribourg

La Fête des Vignerons ayant incité des établissements privés veveysans à proposer des « parcours historiques », le musée a joué le jeu en fournissant (contre paiement et indication de la provenance) des reproductions de photos anciennes pour le

caveau du Château de l'Aile, le café de la Place ainsi que pour la succursale de la banque UBS. A noter également que, durant la Fête des Vignerons et les Journées européennes du Patrimoine, le musée a collaboré avec la Société de l'église orthodoxe russe Sainte-Barbara, en recevant en dépôt 26 livres liturgiques anciens, mis sous protection.

Inventaire et conservation

Plusieurs membres du personnel du musée ainsi qu'un employé auxiliaire ont travaillé à l'établissement et à l'actualisation de l'inventaire numérique des collections (près de 900 nouvelles fiches établies).

Dès le 1^{er} juillet, une conservatrice adjointe auxiliaire est entrée en fonction, partageant son plein-temps entre le Musée historique (40%) et le Musée suisse de l'appareil photographique (60%). Elle a notamment travaillé à l'inventaire des photographies, toujours plus nombreuses à entrer au musée, dépositaire du plus important fonds iconographique de Vevey. Ce mandat est essentiel pour mener à bien l'une des missions du musée qui consiste à collecter, conserver, étudier et diffuser les photographies historiques. De plus dans le cadre de la mutualisation des ressources entre les trois musées communaux au sein de la DC, la conservatrice adjointe auxiliaire a géré la communication du musée historique sur les réseaux sociaux et a pris part aux réflexions et à l'implémentation de la stratégie de communication digitale chapeautée par le chargé de communication de la Direction de la Culture.

Une bénévole a poursuivi le rangement et la mise à jour du catalogue de la bibliothèque.

Projets

En 2020, le musée présentera une exposition consacrée à Christian Gottlieb, dit Théophile, Steinlen (1779-1847), talentueux artiste qui a laissé, dans le style romantique, des aquarelles, des gravures et des dessins, témoins très intéressants de la région de Vevey, mais aussi de toute la Suisse dans la première moitié du 19^e siècle.

Comme il le fait à chaque édition, le musée participera activement au Festival Images 2020 en recevant plusieurs expositions à l'intérieur du Château et en proposant une installation d'anciennes photographies en lien avec l'exposition « Marguerite Burnat-Provins. Cœur sauvage » du Musée Jenisch Vevey.

Par ailleurs, les responsables du musée se réjouissent de poursuivre leurs collaborations avec d'autres services et institutions de la Ville, comme par exemple les Archives communales (projet : Des archives au musée), la Bibliothèque municipale (projets : « Empruntez un musée » et l'événement « Wikithon féminin ! »), le Musée suisse de l'appareil photographique et le Musée Jenisch Vevey.

*Michel Agnant, municipal
Françoise Lambert, directrice*

**Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2018 :**
Néant



L'entrée du Musée suisse de l'appareil photographique pendant la Fête des Vignerons.

Une année au rythme d'un grand événement populaire

Ouvrant sur la Place du Marché, consacré à une technique qui alimente depuis longtemps la mémoire de la Fête des Vignerons, le Musée suisse de l'appareil photographique se devait d'accompagner au plus près le grand événement de l'été 2019 à Vevey. Forte de cette responsabilité, notre institution a multiplié en cours d'année les expositions, les animations et les rencontres consacrées, de près ou de loin, à la Fête avec le souci de s'adresser prioritairement à la collectivité veveysanne. Malgré les difficultés d'accès au centre de Vevey au cours de l'année, cette ambition a été récompensée par une fréquentation de 12'000 visiteurs et nombre de retours positifs. Si l'on tient compte de nos expositions hors les murs, en particulier au musée Chaplin's World de Corsier-sur-Vevey, la fréquentation globale du MSAP s'élève, en 2019, à 60'000 visiteurs. L'année a aussi été celle de partenariats passionnants, comme la collaboration avec l'EPFL pour l'installation « Temps passé, temps réel, focalisée sur une intelligence artificielle qui incarne l'un des futurs de la photographie. L'inscription du MSAP dans sa ville et son époque

est d'autant plus importante que l'une de ses missions premières est la médiation culturelle. Les écoles, les jeunes, les milléniaux, la génération Z : ces publics sont non seulement consommateurs et producteurs de photographies au quotidien, mais également l'avenir de notre musée.

Expositions temporaires

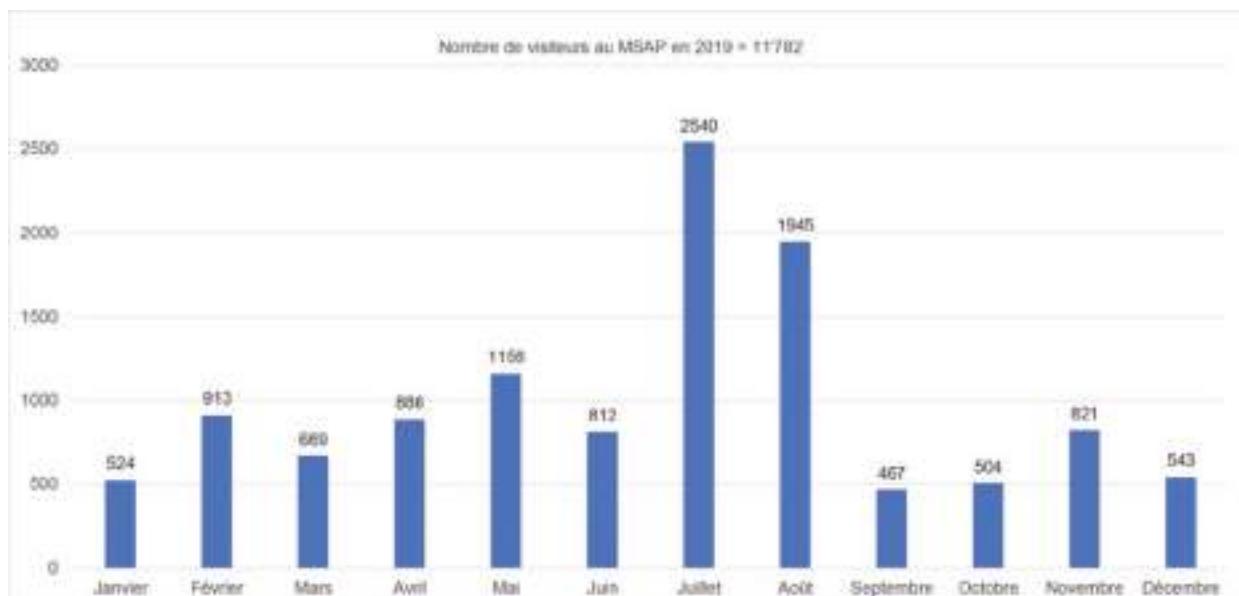
Magali Koenig - Courir après la pluie

Du 6 septembre 2018 au 24 mars 2019

Présentée dans le cadre du Festival Images 2018 puis jusqu'au printemps 2019, l'exposition de Magali Koenig proposait de grands formats contemporains des ex-Républiques soviétiques. Partie sur les traces de Blaise Cendrars et Anton Tchekhov, la photographe veveysanne a fait part de sa passion pour les voyages au long cours, en particulier en Russie. Elle travaille dans la plus pure tradition photographique, avec un Leica chargé de pellicules noir et blanc, plus rarement couleur. L'exposition a particulièrement suscité l'intérêt des écoles de la région, elle a permis aux élèves d'en savoir davantage sur l'Union Soviétique avant et juste après la chute du Mur en 1989.



300 personnes ont participé au vernissage de l'exposition «Une Fête d'avance».



Une Fête d'avance – Les photographies des préparatifs

Du 6 février au 30 juin 2019

En partenariat avec la Fête des Vignerons et l'agence Métaphores, le Musée suisse de l'appareil photographique a proposé une projection des images de la préparation du grand événement estival. Entre le 6 février et le 30 juin 2019, des centaines de photographies ont été projetées en boucle dans les combles du musée. Prises par Lauren Pasche, Pierre-Dominique Chardonnens et Michel Bertholet, les photos étaient actualisées au fur et à mesure des préparatifs. Des rencontres et conférences ont ponctué cette documentation de l'avant-Fête. Pour le MSAP, c'était l'occasion de tester un nouveau format d'exposition centré sur la seule projection de photographies et conçu pour un public de proximité (les acteurs-figurants de la Fête).



Un autochrome (1927) de Charles Nicollier dans l'exposition sur les premières photos couleur de la Fête des Vignerons.

1927 & 1955 – Les premières photos couleur de la Fête des Vignerons

Du 4 avril au 13 octobre 2019

Depuis ses origines, la Fête des Vignerons a toujours été haute en couleur, mais il faut attendre l'édition de 1927 pour que la photographie puisse en rendre la richesse chromatique. Le procédé autochrome des frères Lumière saisit les acteurs-figurants dans un rendu quasi-pictural. L'édition suivante, en 1955, marque la démocratisation du film couleur, autant du côté des photographes professionnels que de celui des amateurs. Par le prisme de la grande célébration veveysanne, l'exposition a rendu compte d'une évolution primordiale dans l'histoire de la technique photographique. Elle proposait notamment des tirages en grand format des autochromes que Charles Nicollier, alors l'un des dirigeants de Nestlé, a pris des figurants de la Fête en 1927.



Le carton d'invitation de l'exposition de l'EPFL « Temps passé, temps réel ».

Temps passé, temps réel – installation expérimentale de l'EPFL + ECAL Lab

Du 18 juillet au 11 août 2019

A l'occasion de la Fête des Vignerons, l'EPFL + ECAL Lab (le centre de recherche en design de l'EPFL) s'est associé au MSAP, à la RTS, au site notrehistoire.ch et à la Confrérie des Vignerons pour proposer aux visiteurs du musée une exploration inédite du présent et du passé de la Fête. Dans les combles du MSAP, les visiteurs étaient immergés dans une installation expérimentale. Ils choisissaient une image de la Fête 2019 avec un thème précis. L'intelligence artificielle se chargeait ensuite de leur proposer des illustrations semblables, toutes issues des onze éditions précédentes de la Fête des Vignerons. Deux siècles d'un patrimoine visuel incomparable étaient ainsi sortis de l'oubli par la machine développée par les étudiants du laboratoire de l'EPFL. L'exposition interactive était aussi l'occasion pour les étudiants de sonder la relation des visiteurs à l'intelligence artificielle. Elle préfigurait la manière dont les réseaux neuronaux soutiendront bientôt l'archivage des fonds de photographies et de films.

Can we see the show from here ? – Projet d'étudiants de l'école de photo de Vevey

Du 9 juillet au 11 août 2019

Réunis dans le collectif FS20, treize étudiants en formation supérieure de l'école de photo de Vevey ont investi avec leurs œuvres le petit jardin du MSAP. Ce projet de photographie contemporaine s'interrogeait sur le sens de la Fête des Vignerons et l'inscription de cette tradition dans l'époque contemporaine. Les jeunes artistes se sont appropriés les codes et les thèmes de la Fête pour en livrer une vision renouvelée. Ils ont organisé des visites guidées de leur exposition en plein air, surtout le week-end. Certains des étudiants connaissaient bien les lieux ; ils ont été ou sont encore des collaborateurs auxiliaires du musée.

Vincent Perez – Identités

Du 17 novembre 2019 au 26 janvier 2020

Acteur et réalisateur, Vincent Perez est aussi photographe. Né à Lausanne en 1964, il suit pendant deux ans les cours de l'école de photo de Vevey. Il bifurque ensuite vers le cinéma, jouant sous la direction des plus grands réalisateurs. Vincent Perez renoue avec la photographie dans les années 2000. Il expose en Russie, aux Rencontres de la photographie d'Arles et à la Maison européenne de la photographie à Paris. Les portraits de Parisiens et de Russes présentés au Musée suisse de l'appareil photographique sont issus de cette dernière exposition. Jamais, jusqu'ici, Vincent Perez



n'avait exposé ses photographies en Suisse. Ses portraits accompagnent une présentation de l'histoire des 100 ans de Pentax, une marque japonaise réputée dont Vincent Perez est l'ambassadeur.

Expositions « hors les murs »

Le MSAP a conçu l'exposition de photographies « Chaplin Personal » au Chaplin's World de Corsier-sur-Vevey, présentée entre le 19 février et le 5 mai 2019. Cette collaboration a été l'occasion de resserrer les liens entre les deux musées, ainsi qu'entre Chaplin's World et le label Vevey ville d'images. L'exposition a enregistré 46'890 visiteurs. A la demande du Service de la culture de la Ville de Genève, l'exposition a été reprise à la biennale de photographie No'Photo à Genève entre le 21 septembre et 5 octobre 2019, où elle a accueilli 810 visiteurs. Sur requête de l'UBS, à l'occasion de la Fête des Vignerons, le MSAP a présenté, dans la succursale veveysanne de la banque, une sélection des photographies de l'exposition « 1927 & 1955 - Les premières photos couleur de la Fête des Vignerons ». Finalement, la présentation-démonstration d'appareils anciens du MSAP lors du « Déjeuner sur l'herbe » au Musée national suisse de Prangins (29 septembre 2019) a comptabilisé 350 visiteurs.

Fréquentation

En 2019, le MSAP a accueilli 11'782 visiteurs (10'983 en 2018), avec un pic de fréquentation pendant la période de la Fête des Vignerons où près de 4'500 personnes ont découvert les trois expositions consacrées - de près ou de loin - à la grande célébration de la vigne et du vin. Pendant la Fête elle-même, le musée était ouvert tous les jours jusqu'à 20h et l'entrée était gratuite. La crainte de perdre des visiteurs durant le reste de l'année, en raison des difficultés d'accès au centre de Vevey, ne s'est pas avérée fondée. La démarche proactive du musée, qui a multiplié les expositions et les animations sur le thème de la Fête des Vignerons, a été ainsi positive. L'institution a en outre attiré un

nombreux public veveysan dans ses murs, bien davantage que d'habitude. Il est à l'évidence important que les Veveysannes et les Veveysans puissent encore plus s'approprier leur musée en pareille circonstance. A noter que si l'on ajoute les expositions « hors les murs » du MSAP (Chaplin's World, Biennale No'Photo à Genève, Château de Prangins), la fréquentation 2019 du MSAP atteint au total 59'822 visiteurs.

En ce qui concerne le jeune public, le MSAP a organisé, durant l'année, 231 visites guidées et ateliers, dont 52 pour les seules écoles de Vevey, lesquelles bénéficient de la gratuité d'entrée. Par ailleurs, 23 anniversaires pour enfants ont joyeusement ponctué 2019. Plusieurs écoles privées qui organisent des cours de langue durant l'été comptent également parmi notre clientèle fidèle. A l'invitation du musée, des enseignants des écoles veveysannes sont venus visiter le musée en décembre. Les étudiants de l'Académie du Journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel ont eu une journée de cours au musée. Des associations aussi diverses que la Fédération vaudoise des entrepreneurs, la section Vevey-Montreux du Rotary ou Appartenances (l'Espace Femme de Vevey) ont visité en groupe le MSAP. Leica, Nikon ou encore Pentax ont organisé des workshops au musée durant l'année.

Collaborations

Les partenariats institutionnels se sont multipliés au cours de l'année, à commencer par les vernissages « en cascade » du 4 avril 2019 au MSAP, au Musée historique et au Musée Jenisch pour lancer leurs expositions consacrées à la Fête des Vignerons. Une communication commune aux trois musées a été mise en place pour l'occasion. Un peu plus de 700 personnes ont répondu à cette invitation collective.

L'EPFL et son laboratoire de recherche en design (EPFL + ECAL Lab) ont engagé d'importants moyens humains et financiers pour la conception et la réalisation de l'installation expérimentale « Temps passé, temps réel ». 2019 a aussi été l'occasion d'entamer une collaboration durable avec l'Université de Lausanne. Le MSAP et Monsieur Olivier Lugon, professeur de photographie à l'UNIL, préparent un séminaire de recherche sur le thème « Horlogerie et Photographie » qui se tiendra au printemps 2020, suivi d'une exposition et d'une publication à l'automne 2021. Le MSAP travaille aussi plus étroitement avec le Musée de l'Elysée de Lausanne. Le MSAP a ainsi réalisé une vidéo sur Gertrude Fehr, fondatrice de l'école de photo de Vevey pour la Nuit des images du Musée de l'Elysée qui s'est tenue le 22 juin 2019. Les deux institutions ont aussi collaboré sur l'exposition « Jan Groover » du Musée de l'Elysée.

Le MSAP, le Musée de l'Elysée, la Bibliothèque cantonale et universitaire, les Archives cantonales vaudoises et les Archives de la construction moderne (EPFL) ont créé en 2019 un comité de travail. Le but est, à terme, de mieux informer le public sur les modalités de donation de photographies à une institution publique vaudoise.

Le MSAP a poursuivi son travail commun avec le Musée national suisse à Prangins. Il a réalisé plusieurs *camera obscura* et machines à dessiner pour le « Déjeuner sur l'herbe » qui s'est tenu au Château de Prangins le 29 septembre 2019.

La marque japonaise Pentax, détenue par le groupe Ricoh, a choisi le MSAP pour célébrer ses 100 ans en Europe. En novembre 2019, la marque a invité à Vevey ses revendeurs, ses clients et ses fans. Six hauts responsables de Pentax et Ricoh



La Ville de Paris a demandé au MSAP une copie HD de ce daguerréotype de Notre Dame (1840).

Imaging ont fait le déplacement de Tokyo pour l'occasion. Eux-mêmes, leurs collaborateurs en Europe et leurs invités sont restés plusieurs jours à Vevey, ravis de l'accueil qui leur a été réservé. La marque de papier Canson, fondée en 1557, a passé un accord avec le MSAP pour lui fournir le matériel nécessaire à ses tirages numériques.

Prêts de pièces de collection

En 2019, le MSAP a prêté des appareils et des photographies issus de ses collections pour des expositions organisées au Musée gruérien de Bulle, au Kunstmuseum de Bâle, à la Bibliothèque nationale, au Musée alpin de Berne et au Musée de l'Elysée de Lausanne. La Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris a demandé au MSAP une reproduction en haute définition de son daguerreo-type de Notre-Dame de Paris. Cette grande plaque de 1840 est en effet l'un des très rares documents photographiques – certainement celui de meilleure qualité – qui montre la façade de la cathédrale avant sa réfection par Viollet-le-Duc. Le daguerreo-type du MSAP sert désormais d'étalement documentaire à la Ville de Paris dans le cadre de la reconstruction de Notre-Dame.

Dons et acquisitions

Le MSAP a reçu, au long de l'année, plusieurs centaines d'appareils anciens en provenance de Suisse romande, Suisse alémanique, Tessin, Allemagne et France. Le photographe de sport automobile Jad Sharif a également légué ses appareils photo (depuis les années 1980) et ses milliers de diapositives. Les descendants de Charles Nicollier (1874-1963), l'un des dirigeants de Nestlé à l'époque, ont décidé de confier au MSAP les archives de ce pionnier de la photo couleur en Suisse. Ce fonds considérable recèle de nombreuses images inédites de Vevey dans les deux premières décennies du XX^e siècle. Le Musée de l'Elysée nous a donné plusieurs grandes chambres photographiques de l'artiste américaine Jan Groover, dont l'œuvre a été l'objet d'une rétrospective

au musée lausannois en 2019. La veuve du concepteur de chambres photographiques John Brogden, établi à Dortmund, nous a légué un magnifique appareil grand format. Le photographe et réalisateur lausannois Michel Perrenoud a confié au musée plusieurs pièces de sa collection d'appareils, ainsi qu'un daguerreo-type très rare de la dynastie de photographes lausannois De Jongh.

Parmi les acquisitions, notons un album unique (livre d'artiste) du photographe Philipp Giegel sur la Fête des Vignerons de 1955, ainsi que l'album – signé et daté par le photographe – de Frédéric Boissonnas sur la Fête des Vignerons de 1889. Autre donation remarquable, en provenance de la marque Caran d'Ache : une centaine de photos sur plaques de verre qui décrivent la vie à Madagascar au début du XX^e siècle.

Médiation culturelle

Lanterne magique

Ressusciter la magie des projections d'un temps où le cinéma n'existe pas grâce à une grande lanterne magique remise en fonction, telle est la vocation de ces séances. Ces spectacles sont proposés pour les petites classes ainsi que les anniversaires. Cette animation a aussi lieu durant les vacances scolaires en collaboration avec l'Alimentarium pour « 1 après-midi – 2 musées ». Les enfants se rendent d'abord à l'Alimentarium pour y faire de la pâtisserie et ensuite ils assistent à une séance de lanterne magique au MSAP.

Laboratoire argentique

Lors des week-ends et des vacances scolaires, le musée suggère au public de tout âge d'agrémer sa visite par un passage au laboratoire, où chacun peut développer une photographie sous forme d'un photogramme à emporter. Cet atelier est animé à tour de rôle par des étudiants en photographie.

Visites proposées aux écoles

Elles sont adaptées à l'âge des élèves avec passage possible dans l'atelier pour expérimenter le développement de la photographie argentique. Les enseignants peuvent également faire visiter le musée à leur classe avec le soutien du dossier pédagogique, et pour les plus jeunes dès 5 ans, un spectacle de lanterne magique.

Les fêtes d'anniversaire

Le musée propose deux variantes d'activités selon l'âge des participants, ainsi qu'un reportage photo réalisé par l'animateur et offert au jeune fêté. Chaque groupe (adultes et jeune public) bénéficiant d'une visite se fait photographier dans le musée et reçoit le fichier de cette prise de vue.

Musées de la Riviera

Pakomuzé, 16-24 avril 2019

Les animations pour les enfants comprenaient des séances de lanterne magique, ainsi qu'un jeu de Memory spécialement conçu pour l'occasion. 32 enfants ont participé aux ateliers.

20^e Nuit des musées, 18 mai 2019

Centrée sur le thème de la Fête des Vignerons, la Nuit des musées a proposé une visite guidée de l'exposition « 1927 & 1955 » par Blaise Hofmann, co-librettiste de la Fête, une rencontre avec le compositeur Jérôme Berney, ainsi que les souvenirs de la Fête de 1955 partagés avec le public par Monsieur le Municipal des Finances Etienne Rivier et sa cousine Madame Antoinette Rivier. Une installation destinée aux autoportraits était à dispo-



Nuit des musées : Blaise Hofmann lors de sa visite guidée du MSAP.

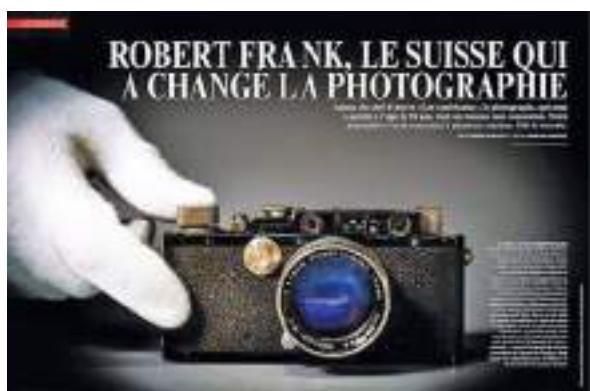
sition des visiteurs au rez-de-chaussée. La manifestation a attiré 428 visiteurs.

En famille aux musées, 2-3 novembre 2019

Le MSAP a réalisé un programme de gentilles épouvantes avec des séances de portraits « spirites » à l'ancienne, ainsi qu'une installation pour prendre des *selfies* « hantés ». 24 ateliers ont été organisés, attirant 71 participants (33 adultes et 38 enfants). Au cumul des deux journées, 153 personnes ont participé à « En famille aux musées ».

Médias

Les expositions du MSAP ont été très bien couvertes par la presse régionale et nationale, les radios, la télévision et les réseaux sociaux pendant l'année 2019 - en particulier nos expositions consacrées à la Fête des Vignerons, relayées en abondance, notamment avec l'aide du service de communication de l'EPFL+ECAL Lab. Pour prendre les seuls titres du « Temps » et du « Matin Dimanche », ces journaux ont dédié au total plusieurs pages en 2019 aux activités du MSAP. L'Illustré a ouvert son dossier sur la disparition du légendaire Robert Frank avec une photo du Leica 3 du photographe, conservé au MSAP. Ce Leica est lui aussi légendaire : c'est l'appareil utilisé pour les images « Les Américains » de Robert Frank, consi-



Une double page de l'Illustré sur le Leica 3 de Robert Frank, conservé au musée.

déré comme le livre de photographie le plus important de la seconde moitié du XXe siècle. L'accrochage de l'acteur et photographe Vincent Perez a lui aussi suscité beaucoup de curiosité médiatique. Relevons également les 137 articles de presse écrite consacrés à l'exposition « Chaplin Personal » au musée Chaplin's World de Corsier-sur-Vevey. Le nom du MSAP y était systématiquement noté comme organisateur et partenaire de l'événement. Selon les statistiques établies par le Chaplin's World, cela a représenté un équivalent publicitaire de Fr. 501'729.-.

Promotion

Outre l'affichage public au sein du réseau culturel veveysan et à proximité, la promotion systématique de nos expositions et activités se fait essentiellement par notre site cameramuseum.ch, divers sites de promotion culturelle ainsi que par courrier électronique. Le site du musée, trilingue, est très régulièrement fréquenté. Outre la promotion de l'institution et de ses activités, il accorde une place importante aux collections et aux archives dont les spécimens les plus intéressants sont visibles en ligne. Un onglet presse offre aux journalistes les documents et photographies concernant les expositions en cours.

Le dépliant général du musée est largement distribué dans les offices du tourisme et les hôtels de la région, ainsi que dans d'autres lieux culturels. Dans le cadre de la mutualisation des ressources entre les trois musées communaux au sein de la DC, la conservatrice adjointe auxiliaire a participé au développement et à l'implémentation de la stratégie de communication digitale du MSAP chapeautée par le chargé de communication de la Direction de la Culture. La page Facebook du MSAP compta 2'189 abonnés (+219 en 2019). Elle a accueilli 208 publications, pour une couverture totale de 118'500 personnes. En 2019, le MSAP a également ouvert une page Instagram qui compta 353 abonnés. Il a aussi conçu pour la première fois une campagne publicitaire spécifiquement dédiée aux médias sociaux.

L'Association des amis du musée

L'Association des amis du MSAP se réunit plusieurs fois par an au musée et joue toujours un rôle décisif dans les activités de l'institution. L'association organise chaque mois de mai la désormais réputée Photo-Bourse de Suisse Romande au Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey. Elle publie deux fois par an un bulletin, « Le Petit Révélateur ». Le rédacteur en chef depuis 2003 du bulletin, Laurent Ballif, a annoncé son retrait, ainsi qu'au comité de l'association. Par ailleurs, l'association organise une sortie annuelle ; en 2019, elle a eu lieu au musée de la photo de St-Bonnet-de-Mure en France.

La Fondation du musée

Présidée par Michel Berney, la Fondation du MSAP reste plus que jamais un outil de prospection et de ressources pour l'institution. Elle a accueilli en 2019 deux nouveaux membres : Thierry Froidevaux, photographe et ancien directeur adjoint du CEPV, et François Pointet, informaticien, député au Grand Conseil vaudois et conseiller national.

*Michel Agnant, municipal
Luc Debraine, directeur*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2018 :

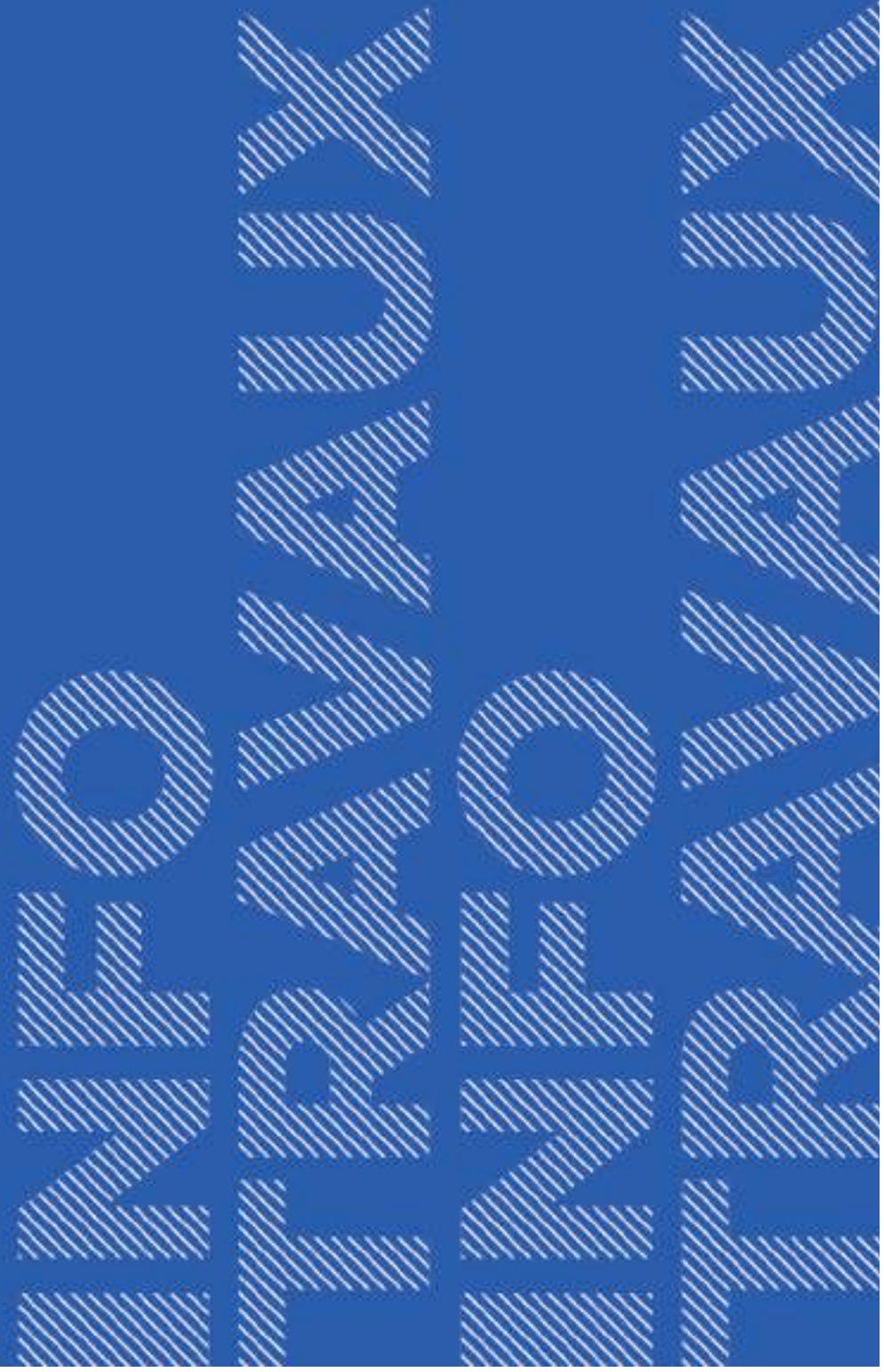
Néant

161

La Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie a pour missions principales la rénovation des bâtiments et des infrastructures communales, la réalisation de projets pour l'efficience énergétique et la prévention des accidents dus aux chantiers.

DIRECTION ARCHITECTURE, INFRASTRUCTURES, ÉNERGIE

ve
vey



DIRECTION ARCHITECTURE, INFRASTRUCTURES ET ÉNERGIE

18

Mission

Les principales tâches confiées à la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie sont de répondre aux besoins en équipements publics selon les obligations légales, volonté politique et en fonction des moyens octroyés par les autorités exécutives et législatives.

Architecture

Réaliser et restructurer les bâtiments communaux avec comme objectif le respect des engagements de la Municipalité en termes de développement durable. Mettre en place une politique d'entretien du patrimoine communal à long terme selon une stratégie de maintien de la valeur des immeubles.

Infrastructures

Poursuivre la mise en œuvre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et l'assainissement du réseau routier (PGER). Diriger la réalisation des travaux d'aménagement de l'espace public en collaboration avec la DU, la DEP et l'ASR. Mettre en place une politique d'entretien des infrastructures à long terme (routes, canalisations et ouvrages d'art).

Energie

Définir et réaliser la stratégie énergétique de la Ville par le développement de projets pour l'efficience énergétique et en promouvant les énergies renouvelables locales afin de remplir les engagements pris par la Municipalité, notamment à travers le processus Cité de l'énergie et le Plan Directeur Communal des Energies (PDCEn). Assurer la gestion du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable et de la commission de l'énergie.

Inspectorat des chantiers et prévention incendie

La prévention des accidents dus aux chantiers est une obligation légale dont les communes ont la charge. Le Règlement cantonal de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) cadre l'activité de l'inspecteur responsable de cette mission. Il prend les dispositions utiles pour assurer une prévention efficace.

Le spécialiste en prévention incendie poursuit sa mission de contrôle des installations de prévention et lutte contre le feu, ainsi que la mise en conformité des bâtiments communaux. Il développe et réalise les concepts et exercices d'évacuation. Il participe au contrôle et modernisation du réseau des bornes hydrantes. Il opère également lors des manifestations et se tient à disposition de la DU pour toute expertise de demandes d'autorisation de construire.

Événements marquants

La DAIE a œuvré dans le cadre de la Fête des Vignerons selon les termes de la convention. Depuis les travaux préparatoires du montage de l'arène et de la Ville en fête jusqu'à la remise en état du domaine public, ainsi que pour la mise à disposition de divers bâtiments communaux. Cette expérience hors norme constituera sans aucun doute un souvenir marquant pour de nombreuses années.

Au 1^{er} octobre 2019, la DAIE a pu engager un nouveau collaborateur intégré au secteur Energie en tant que responsable des installations techniques. La pertinence de ce poste s'est confirmée dès les premiers jours.

Organisation

La DAIE comprend quatre secteurs :

- Architecture (comprenant le service de conciergerie)

Infrastructures

- Energie
- Inspectorat des chantiers et prévention des incendies.

Nous avons des projets avec l'ensemble des directions. Nous tenons à toutes les remercier de leur pleine coopération, compétence et disponibilité apportées aux projets communaux.

Ressources humaines

L'ensemble des tâches de la DAIE a été assuré par un effectif de 55 personnes, soit 45,25 EPT dont 28,6 pour le secteur conciergerie.

Composition des EPT :

Direction : 3 (chef de service, 1 adjointe, 1 adjointe administrative),

Architecture : 3,95 (chefs de projets, techniciens en bâtiment) ; secteur conciergerie 28,6

Infrastructures : 2,9 (chef de projet, techniciens génie-civil)

Energie : 2,8 (délégué, assistant (auxiliaire) responsable des installations techniques)

Inspectorat des chantiers du district : 1 (inspecteur), 1 chargé prévention incendie,

Administration : 2 (secrétaires).

Formation

Les collaborateurs de la DAIE ont participé à différents séminaires dans les domaines du droit et des normes techniques de la construction, marchés publics, planification énergétique et prévention des accidents sur les chantiers.

Statistiques

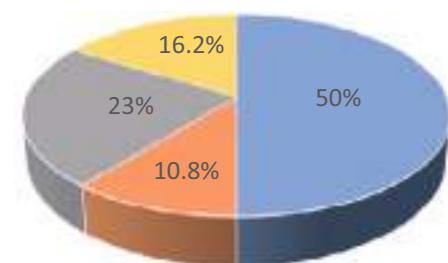
Plan des investissements

Le plan des investissements, version 25.11.209 contient 130 objets, dans les rubriques objets en cours, à engager ou à l'inventaire.

- 65 objets sont actuellement sous pilotage de la DAIE, soit 50%

Les 65 autres objets se répartissent comme suit :

- 14 objets seront sous pilotage de la DAIE à court/moyen terme, soit 10.8%
- 30 objets nécessitent la participation de la DAIE à leur développement ou déploiement, soit 23%
- 21 objets ne nécessitent pas la participation de la DAIE, soit 16.2%.



■ Pilotage de la DAIE en cours

■ Pilotage de la DAIE à court/moyen terme

■ Participation de la DAIE

■ Pas de participation de la DAIE

Objets en cours

6 projets d'architecture, 5 d'infrastructures, 1 en énergie et 3 administratif

Nouveaux objets à engager

14 projets d'architecture, 21 d'infrastructures et 5 en énergie

Objets mis à l'inventaire des investissements futurs
34 projets d'architecture et 16 d'infrastructures

Objets financés par des tiers
3 d'infrastructures et 1 d'énergie

Documents déposés au Conseil communal en 2019

4 préavis, 1 rapport-préavis et 2 communications ont été déposés au Conseil communal, en cette année de Fête des Vignerons.

Préavis N° 01/2019

Demande de crédit d'ouvrage de Fr. 700'000.— pour la rénovation du terrain de football du site de La Veyre. Travaux terminés.

Préavis N° 02/2019

Demande de crédit de Fr. 770'000.— pour l'entretien 2019 des réseaux communaux de canalisations et routes. Amendé - crédit obtenu: Fr. 310'000.—. Travaux en cours.

Rapport - préavis N° 18/2019

Réponse aux postulats de M. Bastien Schobinger «Entretien de nos routes, où va-t-on ?» et de M. Antoine Dormond « Décibels ».

Préavis N° 19/2019

Demande de crédit cadre de Fr. 889'000.— pour la construction de trois centrales photovoltaïques couplée à la réfection et végétalisation de deux toitures. Travaux en cours.

Préavis N° 31/2019

Demande de crédit de Fr. 270'000.— pour l'entretien du Pont du Quai Perdonnet. Travaux en cours.

Communication C 18/2019

Ouverture d'un compte d'attente de Fr. 100'000.— pour la rénovation du bâtiment du Poids du foin. Enquête publique en 2020.

Communication C 22/2019

Ouverture d'un compte d'attente de Fr. 25'000.— pour l'étude du remplacement de la passerelle sur la Veveyse «Rue de Fribourg».

Architecture

Plan général d'entretien des bâtiments

Afin de planifier l'entretien des bâtiments communaux à long terme, une stratégie de centralisation et de gestion des données se met en place. Parallèlement et sur cette base, un plan général d'entretien des bâtiments est en développement pour une planification des travaux de rénovation et d'entretien.

Dans ce cadre, 54 projets sont inscrits au plan des investissements et doivent faire l'objet d'une restauration, rénovation ou transformation. Cette année, pour les autres bâtiments communaux une cinquantaine d'interventions d'entretien a été réalisée.

Gestion des données

Le système d'information du territoire QGis assure la centralisation des données relatives à chaque bâtiment permettant dans un deuxième temps l'établissement d'un bilan complet. Les données recensées concernent tant les aspects fonciers, contractuels, techniques que les plans des bâtiments dont la digitalisation est poursuivie. Les données sont notamment extraites d'expertises, les suivantes étant en cours d'établissement.

Diagnostic bâtiments ou EPIQR

Afin d'évaluer l'état des bâtiments communaux, notamment en ce qui concerne la vétusté et les performances énergétiques, des diagnostics sont en cours d'élaboration depuis quelques années déjà grâce au logiciel EPIQR (Energy Performance Indoor Quality Reprofit).

Etude parasismique des bâtiments

La mise en conformité et la sécurité des bâtiments de la ville de Vevey représentent un souci prioritaire pour notre direction. Une campagne pilote d'investigation et d'étude des bâtiments a démarré en 2017. Cette campagne se poursuit avec une priorité sur les ouvrages nécessaires à la gestion des catastrophes, les constructions accueillant de nombreuses personnes dont les écoles, les constructions menaçant l'environnement ainsi que les bâtiments résidentiels et logements.

Sécurité et accessibilité

Plusieurs analyses sont en cours d'élaboration, comme la sécurité structurelle des dalles mixtes existantes, la sécurisation des garde-corps non conformes aux normes en vigueur ou encore l'évaluation des possibilités de mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments publics pour personnes à mobilité réduite.

Amiante

Avant d'entreprendre des travaux dans un bâtiment, il faut déterminer si les matériaux existants contiennent de l'amiante. Suite aux modifications des bases légales de 2012, une correspondance exacte avec le cahier des charges rédigé par ASCA (Association Suisse des Consultants Amiante) est exigée impliquant une augmentation de la liste des matériaux contenant de l'amiante, tels que les liants (colles de carrelage, peinture, mastic de fenêtres, etc.). Il est donc nécessaire de progressivement mettre à jour une partie des rapports d'amiante effectués depuis le début des années 2000. A ce jour, ce sont près de 50 bâtiments qui ont été analysés, la priorité ayant été donnée aux bâtiments scolaires.

Installations techniques

Conformément à la législation fédérale et l'Ordonnance d'application (OIBT) qui charge les propriétaires de la responsabilité des contrôles des installations électriques à basse tension, la DAIE a identifié et répertorié la quasi totalité des points de consommations électriques propriété de la Ville, soit 600 compteurs. Ce travail d'identification permet dorénavant d'assurer la planification et la gestion des contrôles périodiques des installations électriques. Dès l'engagement du responsable des installations techniques nous avons intensifié l'état des lieux des installations de chauffage, ventilation, sanitaire (CVS) existantes en vue de leur optimisation. A terme, leur fonctionnement et le confort des usagers seront améliorés tout en garantissant une réduction des consommations. Les mesures à réaliser étant notamment la réduction de l'énergie transportée, la remise en état des installations énergivores, la reconfiguration du fonctionnement des installations automatisées (chauffage et eau chaude sanitaire), la réduction du temps de fonctionnement des installations, la recherche et réduction des déperditions énergétiques, infiltrations, manques d'isolations, la mise à jour des contrats pour la maintenance préventive par des sociétés tierces et la réduction des interventions et déplacements des sociétés tierces. Une étroite collaboration s'est naturellement instaurée avec le secteur conciergerie.

Réalisations au plan des investissements

Collège de la Veveyse

Préavis N° 10/2018 « Demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation du collège de la Veveyse et transformation du bâti scolaire » accepté par le Conseil communal le 14 juin 2018 pour un montant de Fr. 7'840'500.—, dont Fr. 5'849'000.— pour le collège de la Veveyse. Rénovation des façades et assainissement des fenêtres en collaboration avec la section Monuments et Sites de la Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine (DGIP) du canton de Vaud. Mise en conformité des mesures de protection incendie, notamment par le compartimentage de la cage d'escalier et de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), par la pose d'un ascenseur PMR compatible. Rénovation des locaux sanitaires, réfection des salles de classes et des parties communes. Remplacement de la production de chaleur. Les travaux de rénovation ont débuté au mois d'août 2018 pour se terminer le 19 août 2019 durant la Fête des Vignerons, ce qui a constitué un défi supplémentaire en ce qui concerne la cohabitation sur le site. Les travaux sont aujourd'hui terminés. Le coût final est estimé à Fr. 5'594'783.—.



Unité d'accueil parascolaire (UAP) Veveyse

Préavis N° 10/2018 accepté par le Conseil communal le 14 juin 2018 de Fr. 7'840'500.—, dont Fr. 398'900.— pour l'UAP pour la transformation et réaménagement de l'économat existant. La capacité d'accueil est de 30 à 40 enfants. Les nouveaux aménagements intérieurs, comprenant une zone d'accueil/vestiaires, un bureau, deux salles de taille différente, une cuisine professionnelle, des locaux sanitaires réservés aux enfants, ainsi qu'un sanitaire PMR compatible, ont été réalisés essentiellement en panneau de bois en pin marine. L'espace extérieur sud est aménagé en zone de jeux pour les écoliers de l'UAP. Les travaux ont débuté au mois d'octobre 2018 et se sont terminés début mars 2019. Le coût final est estimé à Fr. 469'487.—.



Rénovation du terrain de football de La Veyre
Préavis N° 01/2019 accepté par le Conseil communal le 28 mars 2019 pour un montant de Fr. 700'000.—.

Après quelques mois d'utilisation de ce terrain avec remplissage de granulat liège, les retours des utilisateurs sont positifs. Les travaux sont terminés et le décompte final est en cours. Le coût final est estimé à Fr. 620'000.—. Les montants réservés pour refaire une partie de la planéité de la surface se sont avérés moins importants après arrachage de la couche synthétique.



Toilettes publiques

Préavis N° 19/2018, accepté par le Conseil communal le 15 novembre 2018, de demande de crédit de Fr. 995'000.— pour l'entretien du patrimoine communal. Celui-ci donne une réponse partielle à la motion de M. Jérôme Christen du 23 mars 2013 « Pour des toilettes propres, en suffisance et l'égalité des droits au pipi ». Sur la base d'une étude approfondie menée par la DEP, des priorités d'assainissement ont été définies et les travaux de rénovation planifiés en deux phases ; la 1^{re} avant la Fête des Vignerons 2019 permettant de rénover 6 toilettes publiques, et la 2^{re} planifiée dès 2020 pour les 7 toilettes publiques restantes.

Le coût total des travaux de la 1^{re} phase se monte à près de Fr. 430'000.— et les travaux ont été réalisés de février à avril 2019.

Collège provisoire du SIGE

Démontage en automne 2019 du collège provisoire situé sur la dalle du parking au quai Maria-Belgia 18.

Cette construction provisoire aura accueilli dans un 1er temps les élèves du collège des Crosets, suite à l'incendie du 4 septembre 2017, puis ceux du collège de la Veveyse durant son année de rénovation et finalement durant la Fête de Vi-

gnerons, les enfants et la troupe des Effeuleuses.

C'est après de multiples rotations de grues et un ballet d'allers et venues de camions que les 99 containers et l'imposante charpente métallique du collège provisoire ont pu être évacués pour un montant total de Fr. 240'000.—, inclus dans les travaux de rénovation du Collège de la Veveyse. Moyennant quelques travaux de remise en état, la dalle parking du SIGE a pu ainsi être rendue à son propriétaire.



Projets au plan des investissements à l'étude

Collège à Gilamont

Par son arrêt du 14 mars 2019, le Tribunal cantonal par sa Cour de droit administratif et public (CDAP) a rejeté le recours des opposants et confirmé la décision du 5 décembre 2017 de délivrer un permis de construire pour le collège à Gilamont. En date du 2 mai 2019, les opposants ont fait recours au Tribunal fédéral. Une décision est attendue pour 2020.

Rénovation des Galeries du Rivage

Ouverture d'un compte d'attente (C 01/2018) de Fr. 200'000.— pour la rénovation des Galeries du Rivage avec comme objectif le financement des études préliminaires précédant la demande de crédit d'études. Au vu des qualités patrimoniales du bâtiment, une étude préalable permettant d'approfondir la connaissance du bâtiment, de comprendre sa substance d'origine ainsi que l'état de conservation de ses différents éléments constitutifs était nécessaire. Dans le cadre de ses com-



pétences financières, la DAIE a commandé cette expertise auprès du Laboratoire des Techniques et de la Sauvegarde de l'Architecture moderne (TSAM) qui a élaboré un rapport établissant des recommandations liées aux stratégies de transformations possibles. Il intègre également l'historique et analyse architecturale ainsi que la définition de la valeur patrimoniale du bâtiment. Cette expertise servira de fil rouge tout au long du processus de développement de projet.

Ecole à la montagne à la Cheneau

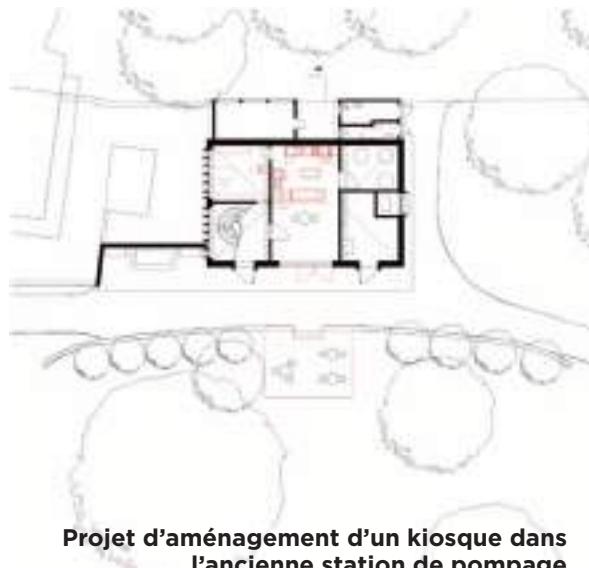
Acquis en 1960 par la commune, le chalet de « La Cheneau » a été construit en 1770. Des transformations ont été effectuées en 1961. En 2019, des mesures provisoires de sécurité incendie ont dû être mises en oeuvre afin de garantir l'exploitation de l'école jusqu'à la transformation du bâtiment. Une demande de crédit d'étude sera déposée en 2020.

Rénovation de la station de pompage

Préavis N° 19/2018 pour l'entretien du patrimoine communal accepté par le Conseil communal, le 15 novembre 2018 pour un montant de Fr. 995'000.—, dont Fr. 158'000.— pour la transformation de la station de pompage.

Projet d'aménagement d'un kiosque saisonnier, avec petite restauration, sans service/vente de boissons alcoolisées, et création d'une terrasse de 9 places extérieures. Le corollaire de cette transformation sera la suppression de la capite en bois « style chalet » au sud-ouest du jardin.

Projet définitif élaboré en automne 2019, pour une réalisation prévue en été 2020, sous réserve d'oppositions et du droit des tiers. En parallèle, un appel d'offre pour exploitants, piloté par la DAS-LIG, sera lancé début 2020.



Projet d'aménagement d'un kiosque dans l'ancienne station de pompage

Rénovation du pavillon du Poids du foin

Ouverture d'un compte d'attente (C 18/2019) de Fr. 100'000.— pour la rénovation du pavillon du Poids du foin en juin 2019.

Sur décision municipale du 8 avril 2019, mise au concours du projet de réaffectation et de transformation du pavillon du Poids du foin en parallèle de l'appel d'offres pour l'exploitation d'un café en lieu et place du kiosque actuel dont le bail arrive à terme le 31 décembre 2020. Afin de garantir une proposition cohérente sur le site élargi du Bois d'Amour, il est apparu nécessaire de fusionner ce projet avec celui de la rénovation des toilettes publiques. La dépose du permis de construire est



Vue historique du pavillon du Poids du foin

prévue en avril 2020, la demande du crédit d'ouvrage auprès du Conseil communal début 2021 pour une mise en exploitation des lieux fin 2022.

Entretien des bâtiments

La commune de Vevey possède 114 bâtiments répartis comme suit :
 42 bâtiments locatifs,
 12 bâtiments administratifs,
 23 bâtiments scolaires et parascolaires,
 37 bâtiments divers (culturels, sportifs, etc.).
 La liste des propriétés communales figure, année après année, dans la brochure des comptes.

Interventions significatives dans le cadre du budget 2019:

Salle del Castillo

Depuis 2019, la DAIE gère l'entretien de la salle del Castillo et des 22 contrats de maintenance. Une trentaine d'interventions a été réalisée. Ce sont principalement des travaux liés à la dégradation des revêtements de surface et à la maintenance des équipements techniques.

Le coût total de l'entretien a été de Fr. 81'196.45.

Eglise Notre-Dame

Des travaux d'entretien ont été entrepris au niveau de certaines zones de molasse situées sur la façade nord-ouest.

A l'intérieur, les enduits fusés des faces supérieures du clocher, ont été réfectionnés à la chaux. Les communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz se sont réparti à part égale les coûts des travaux qui s'élèvent à Fr. 39'090.—, subvention de la Confédération comprise.

La Rotonde à Gilamont

Remise en état de l'édicule et transformation de la cabine téléphonique en boîte à livres. Ces travaux ont été réalisés conformément à l'étude de la DASLIG établie en réponse à l'interpellation de M. Bonjour « Rotonde raconte-moi une histoire » du 15 mai 2018. Le coût final de ces travaux s'élève à Fr. 35'802.45.

Camping de la Pichette

Création de 3 douches, 1 lavabo, 1 espace technique et 2 toilettes en complément des équipements existants.

Le coût final des travaux s'élève à Fr. 67'517.95.

CAD-Gilamont

Remplacement et modification des installations de chauffage des bâtiments du Port-Franc, Swissmedia Center et Collège Bleu dans le cadre du raccordement au CAD-Gilamont, pour un montant de Fr. 189'061.10.

Simplon 14-16

Remplacement des installations de chauffage dans le cadre du raccordement du bâtiment au CAD Bleu pour un montant de Fr. 103'450.—.

Temple de St-Martin

Etant très exposés aux intempéries, les parapets de la terrasse ont fait l'objet de travaux de sécurisation par la pose de treillis métalliques autour des 56 balustres.

Un rapport d'état général des pierres de taille des façades du clocher-porte, commandé par la section Monuments et Sites de la Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine (DGIP), a été établi par un expert en taille de pierre. En parallèle, une étude de réfection globale de l'ouvrage sera établie.

Abri PC Doret	X			
Caveau Simplon 31		X		
Camping de la Pichette		X		
Caveau Scanavin				
Clos 9/Panorama 17		X		
Collège 1838				
Collège Bleu			X	
Collège Charmontey			X	
Collège des Crosets			X	
Swissmedia Center			X	
Théâtre le Reflet			X	
Verger 10				
Collège des Galeries				
Collège du Clos			X	
Collège Kratzer			X	
Communaux 2a				
Conseil 15-17			X	
Conseil 23			X	
Conseil 6			X	
Corsier 19				
Cour-au-Chantre				
Dépôt Panorama			X	
Edicule CGN				
Eglise Ste-Claire				
Italie 56/Ex-EPA				
Garderie Crèdeilles			X	
Garderie la Barcarolle			X	
Hôtel-de-Ville			X	
La Grenette				
Lavaux 2				
Les Marionnettes			X	
Maison du Conseil				
Maria Belgia 16				
Musée Suisse de l'App. Photo.				
Musée Jenisch			X	
Observatoire				
Parking Panorama			X	
Pavillons de la Prairie				
Piscine Vevey-Corseaux-Plage				
Port Franc			X	
Rocking Chair				
Simplon 38/Musée 5			X	

Sécurité: Protection contre les chutes, sécurité incendie

Energie: Amélioration et optimisation des installations

Assainissement: Réparation, remise en état, modification

Confort: Rafraîchissement, maintien en l'état, adaptation



Partie de l'effectif du secteur conciergerie

Secteur conciergerie

Le rapatriement du secteur conciergerie fin septembre 2018 à la DAIE, améliore la gestion et le suivi technique global des bâtiments communaux. En début d'année, le chef de service a rencontré individuellement chaque collaborateur-trice. Des nouveaux descriptifs de fonction d'agent d'exploitation et d'agent de propriété ont été ensuite établis avec le service des ressources humaines.

La tâche principale de nettoyage des bâtiments communaux est actuellement assurée par le secteur de conciergerie, des postes d'auxiliaire et des entreprises de nettoyage. Une analyse approfondie est en cours pour analyser le système de gestion actuel et proposer des mesures d'améliorations et d'accompagnement. La collaboration quotidienne avec le secteur architecture et le secteur énergie de la DAIE est indéniablement source d'efficacité dans la gestion technique de notre patrimoine.

Depuis la rentrée d'août 2019, le personnel fixe est équipé en vêtements de travail assurant sécurité et confort. L'identification de leur fonction est rendue ainsi visible dans les bâtiments.

Infrastructures

DAIE-Infrastructures a pour mission le développement et le maintien du réseau d'assainissement des eaux, du réseau routier et des ouvrages d'art. La densité des réseaux souterrains en milieu urbain, l'augmentation des projets ainsi que les gênes engendrées par les interventions rendent la tâche des collaborateurs, mandataires et entreprises de plus en plus exigeante.

45 projets sont inscrits au plan des investissements. Durant cette année, le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires a été assaini sur 1'205 m.

Plans généraux d'entretien

Après avoir lancé le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) en 2015, le Plan général d'entretien des routes (PGER) en 2017, et le Plan d'assainissement du bruit routier (PABR) en 2018, la Municipalité a décidé de lancer l'étude du Plan général d'entretien des ouvrages d'art (PGEOA).

PGEOA

Le but de ce plan est de pouvoir s'assurer de la sécurité de tous les ouvrages ainsi que de planifier les travaux de maintenance à long terme. En effet, le propriétaire d'un bâtiment ou de tout autre ouvrage répond du dommage causé par des vices de construction ou par le défaut d'entretien. Un ouvrage est défectueux lorsqu'il n'offre pas une sécurité suffisante pour l'usage auquel il est destiné. S'il s'agit d'un défaut d'entretien, la responsabilité du propriétaire dépend en premier lieu des contrôles qui peuvent être raisonnablement exigés de sa part et des possibilités de remédier aux défauts de l'ouvrage dans le temps à disposition. Un entretien préventif régulier est préconisé pour renforcer la durée de vie des ouvrages. Le premier volet de ce plan consiste à réaliser un diagnostic des structures.

Une demande de crédit sera déposée au Conseil communal en 2020.

PGEE

Le déploiement des actions du PGEE s'est poursuivi par la création du système séparatif à la rue de l'Ancienne-Monneresse et ruelle de l'Ancien-Port et par la réfection des collecteurs à la RC 780. Une autre action majeure de ce plan est le changement de chambres permettant le contrôle, le curage et l'inspection des canalisations. Le taux de réalisation de la mise en séparatif du réseau est aujourd'hui de 63%.



Ruelle de l'Ancienne-Monneresse

PGER

Basé principalement sur le PGER, nous avons établi un tableau multicritères.

Chaque tronçon routier est évalué selon son état général (PGER), le diagnostic du bruit routier (PABR), l'état d'avancement du système séparatif (PGEE), les intentions des services industriels et les intentions de projets de requalification et d'aménagement de l'espace public.

Une planification globale est établie, telle que présentée dans le rapport-préavis N° 18/2019 : réponse aux postulats de M. Bastien Schobinger « Entretien de nos routes, où va-t-on ? » et de M. Antoine Dormond « Décibels ».

PABR

Selon le rapport du Conseil fédéral « Plan national de mesures pour diminuer les nuisances sonores » adopté le 28 juin 2017, la principale source de bruit en Suisse est le trafic routier qu'il s'agit d'analyser à travers l'élaboration d'un plan d'assainissement du bruit routier (PABR). L'objectif d'un tel plan est de définir les mesures permettant d'abaisser les niveaux sonores en dessous des valeurs limites d'immission, définies par l'OPB -Ordonnance sur la protection contre le bruit- (art.13). L'étude du PABR de la ville de Vevey a démarré en 2018. Des mesures d'assainissement sont envisagées telle que la pose de revêtement phono-absorbant. Suite à l'expérience lausannoise pour un abaissement nocturne de la vitesse à 30km/h, il a été décidé d'intégrer cette mesure au plan d'assainissement. Une fois les résultats connus, il appartiendra à la Municipalité d'en prendre connaissance avant envoi à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) pour validation. Les services cantonaux seront consultés et la Direction générale de l'environnement (DGE) donnera son approbation avant passage au Conseil d'Etat. La mise à l'enquête publique et publication des éventuelles mesures dites d'allègement pourraient se faire dans le courant de l'année.

Collaborations

Services industriels

Organisation de 5 séances interservices traitant de l'information, de la planification et de la coordination des chantiers en cours et futurs, pour une rationalisation tant des coûts que du nombre d'interventions sur le domaine public.

Projets et travaux

Sous pilotage de la DU, le secteur Infrastructures participe aux projets tels que parking Gare-Centre, aménagement transitoire de la place du Marché, aménagement provisoire de l'avenue Nestlé, modération de trafic à Charmontey-Pra, sécurisation du carrefour Major Davel-Paderewski, aménagement de nouvelles places de stationnement deux roues et abri-vélos.

Le secteur Infrastructures participe également au développement de projets engagés par la DEP, comme l'implantation de nouveaux containers enterrés, la plantation d'arbres ainsi que la coordination de travaux de voirie et la sécurisation des rives du lac et des ports.

Police des constructions et permis de fouille

Etablissement, dans le cadre des demandes d'autorisation de construire et des permis de fouille, des conditions concernant les raccordements des eaux usées/eaux claires, et traitement de la limite entre le domaine privé et le domaine public. Etats des lieux du domaine public avant et après travaux. Etudes d'évacuation des eaux et de transition entre le domaine privé et public pour des propriétaires privés.

Renseignements

Nous renseignons géomètres et architectes pour des repérages ponctuels sur les égouts publics ou privés, ainsi que sur les adaptations de raccordements routiers entre les parcelles privées et le domaine public.

Réalisations au plan des investissements

Ruelles de l'Ancienne-Monneresse et de l'Ancien-Port

Préavis N° 09/2018 accepté par le Conseil communal le 14 juin 2018 pour un montant de



Carrefour Ancien-Port / Rue des Deux-Marchés

Fr. 1'465'000.—. Mise en séparatif du réseau d'égout des ruelles de l'Ancienne-Monneresse et de l'Ancien-Port, rénovation du revêtement et assainissement de l'éclairage public. Travaux terminés en juin 2019. Le coût final est estimé à Fr. 1'250'000.—, le décompte est en cours.

Requalification RC 780

Préavis N°11/2018 accepté par le Conseil communal le 14 juin 2018 pour un montant de Fr. 3'090'000.—.

Remplacement des feux de signalisation, réfection des égouts, assainissement de l'éclairage public, mise en conformité de l'éclairage des passages piétons, aménagements routiers, assainissement partiel du bruit routier. Les travaux sont terminés et le décompte est en cours, le coût final est estimé à Fr. 2'800'000.—.



RC 780

Quai Perdonnet

La surveillance des tassements du quai se poursuit et nous tentons de mieux comprendre leur origine tant sur la chaussée que sur les bâtiments en front de quai. L'étude hydro-géologique du quai, qui avait permis de conclure en 2017 qu'un glissement important soudain est très peu probable s'est poursuivie en 2019. Les mesures du quai seront poursuivies en 2020. Selon les dernières observations, la vitesse de tassement naturel semble se confirmer.

Crédit-cadre pour l'entretien du réseau routier

En date du 28 mars 2019, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 310'000.— pour l'entretien 2019 du sentier des Pêcheurs et l'entretien du voûtement de la Veveyse aux Toveires.

Sentier des Pêcheurs

Le sentier des Pêcheurs présente une instabilité. Des travaux de stabilisation définis dans le cadre d'une étude vont être réalisés en début d'année



Sentier des Pêcheurs avant travaux

2020. Ils consistent en la purge totale du médiocre remblai de 1969, afin de retrouver le terrain d'assise original. La construction d'un mur de soutènement de type semelle en auto-stable permettra d'éviter de coûteux ancrages pour la stabilisation du terrain. Ce mur en demi-auge accueillera les matériaux de remplissage qui seront remblayés et compactés de façon similaire à la technique de construction d'une route.

Projets au plan des investissements à l'étude

Boulevard de Charmontey, avenue de Pra - modération de trafic et réfection partielle de la chaussée
Projet d'aménagement de modération du trafic permettant la sécurisation des modes doux et le ralentissement du trafic motorisé sans péjoration de la progression des bus. La sécurisation et mise en conformité de l'arrêt de bus selon la loi sur l'égalité pour les handicapés, (Lhand) sera également réalisée dans le cadre de ces travaux ainsi que l'assainissement de la chaussée sur les tronçons les plus détériorés. Préavis et chantier en 2020.



Avenue Charmontey-Pra avant travaux

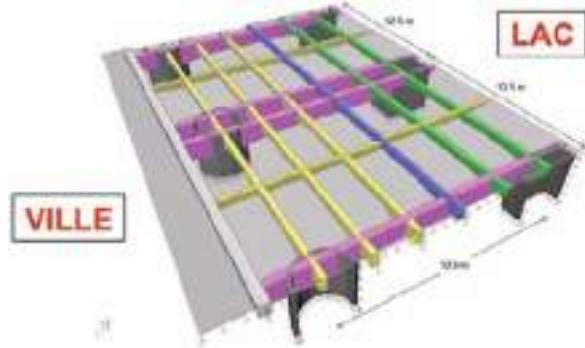
Pont du Quai Perdonnet

Le secteur du Quai Perdonnet compris entre la place de l'Ancien-Port et la Grande Place est un ouvrage en béton armé de type «pont». Il est constitué par une dalle sur des sommiers reliés à des piliers. Cet ouvrage de plus de 85 ans, réalisé avec la qualité du béton armé de l'époque nécessite une attention particulière ainsi qu'une réfection régulière.

La Municipalité a décidé (PR 31/2019) de réaliser une remise à niveau de l'ouvrage profitant de la période des basses eaux quadriennales de mi-mars à mi-avril 2020.

A ce jour, les travaux de réfection ponctuels étaient réalisés depuis un petit radeau. Pour les travaux en question, des installations plus importantes seront mises en place pour augmenter le rendement. Etant donné l'ampleur des zones à traiter, une pla-

Schéma structurel du Pont du Quai Perdonnet



teforme d'accès sous le pont (au-dessus de l'eau) devra avant tout être construite pour garantir l'accès aux poutres soutenant le tablier.

Rue d'Italie Est

La rue d'Italie partie Est, soit de la rue Collet au giratoire d'Entre-Deux-Villes est dans un état considéré comme « mauvais » selon notre PGE routes. Le revêtement bitumineux et sa structure sont fortement détériorés et doivent être assainis tant du point de vue sécuritaire, que du confort et du bruit routier. De plus, l'arrêt de bus actuel d'Entre-Deux-Villes à la sortie du giratoire donne sur un trottoir étroit et n'est pas conforme à la loi sur l'égalité pour les handicapés, (Lhand). Dans le cadre du projet de réaménagement, il sera déplacé à proximité du théâtre de l'Oriental.

Rue des Moulins Nord

L'état de la chaussée est considéré comme « suffisant à critique », selon notre PGER. L'extension du CAD-Gilamont se poursuit dans le quartier de Plan-Dessus, en particulier à la rue des Moulins (secteur amont).

Des travaux regroupant l'installation du CAD, l'assainissement des services industriels ainsi que la réfection routière seront réalisés en juillet 2020. De plus, l'arborisation de la rue sera réalisée sur la base d'une étude menée par la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU).

Avenue de Corsier Ouest

Dans le cadre des travaux d'extension du CAD sur l'avenue de Corsier - secteur ouest, la mise en séparatif des canalisations sera réalisée, de même que l'assainissement de l'éclairage public et la réfection partielle de la chaussée.

De plus, l'arborisation de la rue sera réalisée sur la base d'une étude menée par la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU).

Rue du Jura

Suite à une inspection et un curage de la conduite unitaire, des travaux de mise en séparatif de la rue du Jura partie Est, entre le Chemin Vert et la Rue Gutenberg seront réalisés. En effet, au vu de l'état général de la conduite et de son profil concave, il n'est pas envisageable de gainer cette canalisation. De plus, l'arborisation de la rue sera réalisée sur la base d'une étude menée par la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU).

Quai de l'Arabie

Une inspection a démontré plusieurs défauts majeurs tels que fissures, parois manquantes, raccorde-

ments non étanches, déformations et affaissements. Ces défauts importants impactent la portance de la conduite et son étanchéité et nécessitent un renforcement par gainage de l'unitaire existant.

Entretien des routes et des canalisations

Interventions significatives dans le cadre du budget 2019 :

Avenue Nestlé

Création de 28 nouvelles places de stationnement permanentes ainsi que 7 places de stationnement temporaires durant les marchés du samedi. 6 passages pour piétons constituant les principaux liens de mobilité piétonne ont été sécurisés. Les éléments de guidage provisoires aujourd'hui réalisés font l'office de test et seront remplacés en bordures définitives au printemps 2020. Le coût des travaux de la 1^{re} étape s'élève à Fr. 60'826.55.



Avenue Nestlé

Avenue de Gilamont

L'état de la chaussée du tronçon de 230 m entre le giratoire du Dévin et la parcelle N°2249, était considéré comme mauvais et nécessitait une réfection dans les meilleurs délais. Sachant que l'avenue de Gilamont fera l'objet d'un projet de réaménagement global à moyen terme, seuls des travaux de réfection de surface ont été entrepris afin de rétablir l'aptitude au service et ainsi retarder une réfection complète. Les travaux sont terminés pour un coût total de Fr. 19'926.—.



Avenue de Gilamont après travaux

Terrasse de St-Martin/chemin de l'Espérance

Mise en séparatif de la maison du cimetière, propriété communale, permettant d'affecter le collecteur unitaire exclusivement en collecteur d'eaux claires. Une importante surface d'eaux claires récoltées de la partie Est de la terrasse de St-Martin, ainsi que la maison du cimetière, se jettent dans l'unitaire reliant la conduite des eaux usées posée récemment au pont de l'Espérance. Les travaux sont terminés pour un coût final total de Fr. 65'413.45.

Sentier des Resses

Réfection de la chaussée et mise en séparatif sur environ 25 m suite aux dégâts causés par des racines. Ces travaux de réfection de la chaussée exécutés en novembre 2019 ont permis également aux services industriels de renouveler leurs équipements. Les travaux sont terminés pour un coût total de Fr. 19'913.—.



Sentier des Resses

Rue du Stand

Création d'une tranchée drainante et d'une rigole ainsi qu'un assainissement du talus. Montant total des travaux : Fr. 27'279.05.

Route de Châtel

Après plusieurs années de réfections ponctuelles effectuées par la DEP, il est devenu indispensable de réaliser une réfection globale du revêtement bitumineux de cette zone très sollicitée par les fortes contraintes mécaniques liées à l'arrêt des bus et à leurs girations. Ces travaux sont terminés pour un coût total final de Fr. 33'547.80.

Rue de la Byronne

Réfection de l'accès Est complétant le projet de piétonnisation exécuté en 2018. Travaux terminés pour un coût final de Fr. 9'600.—.

Rue de Marronniers

Suite à l'inspection du carrefour rue des Marronniers - rue de Fribourg, un affaissement de la route



Rue des Marronniers

a été constaté au droit du couvercle de la chambre du réseau unitaire datant des années 60. Les travaux ont consisté à poser une nouvelle grille d'évacuation des eaux de chaussée reliée à ladite chambre dont la partie supérieure a été remplacée.

Travaux terminés pour un coût final de Fr. 18'000.—.

Quai de la Veveyse Sud

Curage des canalisations obstruées par la présence de racines d'arbres pour un montant de Fr. 21'000.—.

Remplacement de chambres de visite

Mise en conformité des chambres de visite existantes à l'avenue de Corsier et au Boulevard St-Martin conformément au PGEE.



Energie

DAIE-Energie a pour mission d'élaborer et mettre en application la stratégie énergétique de la ville de Vevey en développant des projets pour l'efficience énergétique et en promouvant les énergies renouvelables locales. Par ses actions, elle œuvre ainsi à l'atteinte des objectifs énergétiques et environnementaux que la Ville s'est fixés, notamment à travers son engagement dans le processus Cité de l'Energie, son Plan Directeur Communal des Energies et la Société à 2000 Watts. DAIE-Energie assure également la gestion du Fonds pour l'Énergie et le Développement Durable et de la commission de l'énergie.

Cité de l'énergie

A travers toutes les actions énergétiques entreprises en 2019, la Ville de Vevey poursuit ses efforts dans ce processus Cité de l'énergie. Le prochain ré-audit aura lieu en 2021 avec un travail de préparation dès le début d'année 2020.

Planification énergétique territoriale

Concept directeur et aménagement du territoire
L'étude lancée en 2016 a servi de base dans la rédaction du volet Energie inclue dans la révision du plan directeur communal - Concept Directeur - dont les objectifs ont été validés par le Conseil communal le 13 juin 2019. Cet axe énergie met en avant les grandes zones d'approvisionnement énergétique du territoire en privilégiant les ressources renouvelables et locales, tout en favorisant les productions d'énergie renouvelables et des constructions efficientes.

Ce document sert désormais de base dans l'élaboration des règlements liés aux plans d'affectation en cours de mise à jour. Dans ce cadre, DAIE-Energie participe aux différentes séances de la Commission d'aménagement du territoire.

Carte énergétique du Concept Directeur



Outil de gestion énergétique territoriale - energy-City

Ce projet, qui a débuté en 2018, consiste à mettre en place un outil de gestion énergétique qui permet de suivre année après année le bilan énergétique de tout son territoire, à l'échelle du bâtiment. Des problèmes techniques externes ont retardé la mise en fonction de l'outil dont le déploiement continuera en 2020.

Projet de recherche européen IntegrCiTy

Le projet de recherche européen IntegrCiTy regroupant des partenaires suédois, autrichiens et suisses dont la HEIG-VD, l'EPFL et le CREM, s'est achevé fin 2019. Ce projet consistait à développer un outil d'aide à la décision pour l'interopérabilité des réseaux et à l'appliquer sur des cas-tests, dont le territoire veveysan. Plusieurs simulations ont montré que les réseaux multi-énergies permettent de mieux intégrer différentes sources d'approvisionnements énergétiques renouvelables et donc de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Société à 2000 Watts. Cependant, ces objectifs ambitieux ainsi que l'intégration de plus d'énergies renouvelables demandent davantage d'infrastructures énergétiques. Les investissements associés nécessiteraient une implication des différents acteurs du territoire, facteur clé pour le succès de tels réseaux multi-énergies.

Informatique

DAIE-Energie et la DSJ ont profité du changement du système d'exploitation de tous les ordinateurs de l'administration pour proposer par défaut un moteur de recherche alternatif et responsable : Ecosia. Ce système fonctionne exclusivement avec de l'énergie renouvelable et reverse 80 % de ses bénéfices, générés par la publicité affichée lors des recherches, en faveur de programmes de reforestation permettant de capter un maximum de CO2. De plus, la vie privée des utilisateurs s'en trouve également améliorée puisqu'Ecosia garantit l'absence de système de traçage des navigations ainsi que toute utilisation des informations

personnelles à des fins publicitaires ou de profilage.

Bâtiments communaux

Engagement d'un nouveau collaborateur

Le Ville de Vevey est actuellement propriétaire d'environ 80 bâtiments possédant un système de production de chaleur. A eux seuls, ces bâtiments représentent le 7,5% de la consommation globale de chaleur du territoire veveysan. La Ville dispose donc d'une source d'économie d'énergie importante qui permettrait de diminuer son impact environnemental et les charges financières associées. Cependant, le suivi, l'amélioration et l'optimisation d'installations techniques de bâtiments requièrent des compétences spécifiques et des ressources humaines dédiées à cette fin. Ne disposant pas de poste consacré à cette tâche jusqu'alors, la DAIE a pu engager un nouveau collaborateur, responsable des installations techniques. Il aura la charge d'assurer le bon fonctionnement des installations techniques, de mettre en place et piloter une démarche d'optimisation énergétique, de former et coopérer avec les concierges. Il apportera son expertise sur les aspects techniques et énergétiques pour les projets de rénovation ou de construction menés par la DAIE.

Chauffage à distance (CAD) - Gilamont

Le CAD-Gilamont, exploité par Groupe E Celsius et mis en fonction fin 2017, fournit de la chaleur aux bâtiments du territoire veveysan à partir de ressources majoritairement renouvelables (80% bois de la région et 20% gaz naturel). En 2019, les bâtiments communaux du Port-Franc, SwissMedia Center et la centrale thermique du CAD-Bleu ont été raccordés.

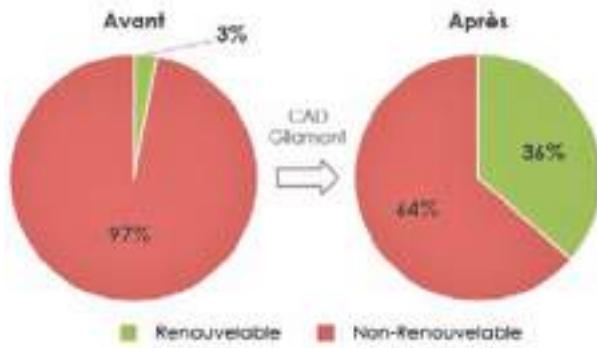
Ce CAD-Bleu est un chauffage à distance exploité par la ville de Vevey qui regroupe 17 bâtiments dont 14 communaux. Initialement alimenté par des chaudières à mazout, ce CAD a été couplé au CAD-Gilamont au mois de septembre 2019 au moyen de 2 échangeurs de 1 MW chacun.

Avec ces nouveaux raccordements, le CAD-Gila-



mont fournit en chaleur actuellement 28 bâtiments communaux au total correspondant au 42% de la consommation d'énergie de l'ensemble des bâtiments communaux. Ce nouvel approvisionnement, en majorité renouvelable, a permis d'augmenter la part d'énergie renouvelable de 12 fois, passant de 3% à 36% et de diminuer de 30% les émissions de CO2 associées.

Les démarches pour réserver la puissance néces-



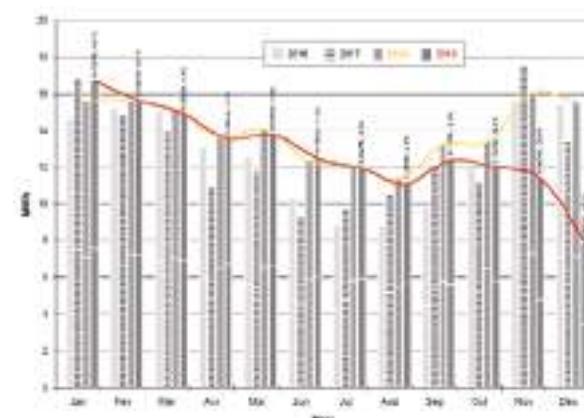
Energie renouvelable chaleur dans les bâtiments communaux

saire aux futurs besoins du nouveau Collège à Gilamont ont également été formalisées en 2019 auprès de Groupe E Celsius.

Actions d'améliorations

Depuis l'arrivée du Responsable des installations techniques au mois d'octobre 2019, un état des lieux des installations techniques a débuté afin d'améliorer leur fonctionnement. Un accent particulier a également été mis sur la qualité de confort des usagers de ces bâtiments. Parmi les actions déjà entreprises, en voici les principales :

- CAD-Bleu
Installation de vannes de réglage réseau, limitation de fonctionnement des pompes primaires, isolation des conduites et réseaux, optimisation du delta thermique du réseau.
- Collège Bleu
Mise en arrêt des systèmes de ventilation non utilisés, gestion des heures de fonctionnement du chauffage, éliminations des infiltrations ou apports d'air froid.



Réduction de la consommation électrique (CAD/Collège Bleu)

- Galeries du Rivage

Audit interne de l'état des aérochauffeurs et remise en état ciblée, suivi et équilibrage final avec optimisation de fonctionnement selon utilisa-

teur, fin de la location de chauffage provisoire et interventions de tiers.

- Autres bâtiments

D'autres démarches sont en cours dans un grand nombre de bâtiments afin de réduire l'énergie transportée, remettre en état les installations énergivores, reconfigurer le fonctionnement des installations automatisées (chauffage et ECS), réduire le temps de fonctionnement des installations, rechercher et réduire les déperditions énergétiques, infiltrations et manques d'isolations, etc. Une économie de consommations de plus de 15% pour la chaleur et de plus de 10% pour l'électricité sont attendus selon les bâtiments.

- Contrats de maintenance

La révision, la résiliation, l'adaptation ou la renégociation d'un ensemble de contrats de maintenance préventive ont également permis de réduire les coûts associés à ces prestations. Ce travail d'analyse continuera en 2020.

L'ensemble des actions décrites ci-dessus et entreprises depuis l'arrivée du nouveau responsable des installations techniques devrait générer sur le budget de fonctionnement des économies financières de l'ordre de Fr. 100'000.— en 2020.

Nouveau système de suivi

Afin de mieux gérer les bâtiments du point de vue de leurs consommations, leur maintenance et leur optimisation, un nouvel outil a été choisi fin 2019. Il s'agit de la plateforme développée par energo® et soutenue par Suisse Energie disposant des fonctionnalités suivantes :

suivi et détection des dérives énergétiques (possible en temps réel), journal d'incidences et planification des maintenances, dépistage des défaillances et planning des rénovations, disponibilité des documents et références des bâtiments et connexion plus directe entre utilisateurs et l'installation.

Courant Vert

La Ville de Vevey s'est engagée depuis 10 ans dans l'achat de courant vert à haute qualité environnementale (courant certifié Naturemade Star) pour ses besoins en électricité dans les bâtiments communaux. De 2009 à 2017, la part de courant vert a progressivement augmenté pour atteindre le 100% de la consommation dès 2017.

A chaque kWh certifié consommé, la Ville de Vevey contribue ainsi, en plus de consommer l'énergie renouvelable suisse, à financer des projets de revalorisation écologique dans le bassin-versant des installations hydroélectriques, par exemple.

Un nouveau contrat a été signé en 2019 pour 2 ans et permettra de poursuivre l'achat de courant certifié « hydrauliques suisses Naturemade Star » pour tous les bâtiments communaux ainsi que pour l'entier de l'éclairage public.

Centrales photovoltaïques (PV)

Dans sa séance du 14 novembre 2019, le Conseil Communal a accepté le préavis N° 19/2019 « Demande de crédit cadre de Fr. 889'000.— pour la construction de trois centrales photovoltaïques couplée à la réfection et végétalisation de deux toitures ».

La construction de ces nouvelles centrales PV, prévue pour 2020, permettra à la ville de Vevey de doubler la production de sa propre énergie renouvelable et locale. Outre la diminution des impacts environnementaux de la Ville liée à un approvisionnement durable et indépendant, la rentabilité financière de ces centrales permettra des économies ainsi que des revenus financiers de l'ordre de

Fr. 600'000.— sur la durée de vie des installations (25 ans) et de Fr. 24'000.— annuellement. Après déduction de l'amortissement des installations et des coûts liés aux charges annuelles, elles rapporteront un bénéfice net de Fr. 200'000.— sur leur durée de vie et de Fr. 8'000.— annuellement. La végétalisation qui viendra compléter deux de ces centrales permettra quant à elle de répondre aux enjeux grandissants liés à l'adaptation aux changements climatiques. En effet, ces toitures permettront de lutter activement contre les îlots de chaleur, retenir une grande quantité d'eau de pluie lors d'orage violent, séquestrer du CO₂, et filtrer les poussières et polluants dans l'air. Elles offriront de plus un habitat à de nombreuses espèces sauvages et contribueront à la biodiversité urbaine.

Système de suivi

Afin de s'assurer du bon fonctionnement des installations PV et détecter à distance des dysfonctionnements potentiels, un système de suivi en ligne (Solar-LogTM), a été déployé sur deux anciennes centrales photovoltaïques, soit au théâtre de l'Oriental (avec passage en autoconsommation) et au bâtiment de l'ex-EPA.

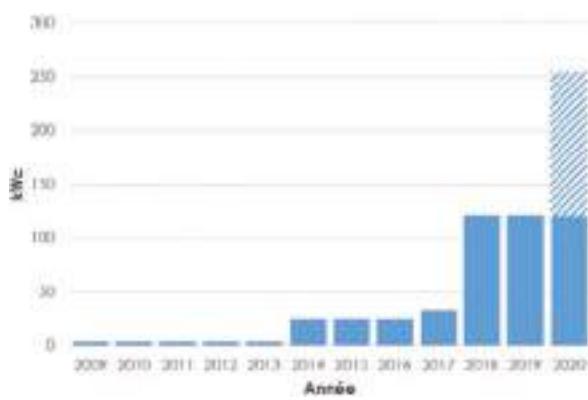
Ce système fut déployé en 2018 pour les nouvelles centrales construites cette année-là, soit au Collège des Crosets et au bâtiment de l'Aviron. La flexibilité de ce système permet d'intégrer plusieurs centrales sur une même plateforme et les 3 nouvelles centrales prévues pour 2020 (préavis N° 19/2019) en seront également équipées.



Système de suivi photovoltaïque Solar-Log

Statistiques des centrales photovoltaïques communales

La puissance installée totale des centrales communales se monte à 121 kWc (680 m²). Elles ont



Puissance installée des centrales PV

produit en 2019 environ 114'000 kWh (équivalent de la consommation de 33 ménages moyens), ce qui a permis d'engendrer des économies et gains financiers de l'ordre de Fr. 21'500.— par l'autoconsommation et les ventes d'énergie.

Turbinage des eaux de la Veveyse

La société créée des Forces Motrices de la Veveyse SA a obtenu en 2017 une concession d'exploiter l'eau de la Veveyse pour la production d'hydroélectricité et un permis de construire en 2018. Ayant pris du retard sur la planification initiale, un délai supplémentaire de 2 ans a été accordé par la confédération au promoteur du projet en 2019 pour l'obtention de la subvention RPC. La Ville collabore activement à ce projet, afin que le chantier débute en 2020. La production de cette centrale s'élèvera à 2 GWh/an, ce qui correspond à la consommation annuelle de 570 ménages moyens.

Fonds pour l'Energie et le Développement Durables (FEDD)

Le FEDD est un fonds d'encouragement financier pour promouvoir l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les démarches de développement durable. Il est actuellement alimenté par une taxe sur la consommation d'électricité de 0.2 cts/kWh sur le territoire veveysan. Cela représente un montant annuel à disposition d'environ Fr. 190'000.—.

Travail de mise à jour

Plusieurs évolutions de technologies, de contextes politiques et législatifs ayant eu lieu depuis la date de mise en fonction initiale du fonds en 2009, un travail de mise à jour s'avère opportun.

La refonte du fonds permettra d'actualiser les conditions d'obtentions, les montants alloués et d'étoffer le panel de subventions proposées. Le travail se fait de sorte à mieux intégrer les locataires dans le programme et à obtenir un meilleur impact incitatif en matière d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique et de développement durable.

Le processus, effectué en collaboration avec Agenda 21, s'achèvera courant 2020 et devrait entrer en vigueur dès janvier 2021, sous réserve des acceptations communales et cantonales nécessaires. Plusieurs contacts ont été pris avec diverses communes et le canton afin de s'assurer de la cohérence des actions proposées et à des fins de partage d'expériences.

Statistiques des octrois

Actions subventionnées	Nombre	Fr.
Appareils ménagers efficents	36	7'200.—
Raccordement CAD	1	3'700.—
Installations solaires PV	5	21'831.—
Bilans énergétiques	4	8'443.—
Action communale Energie	1	4'000.—
Vélos à assistance électrique	55	16'197.—
Transports publics	162	27'0020.—
Action communale DD	1	12'000.—
Total :	265	100'373.—

D'autres actions existent mais n'ont pas été sollicitées en 2019.

Commissions

Commission de l'énergie

Cette commission permanente du Conseil communal s'est réunie 5 fois en 2019 et a eu l'occasion de traiter de plusieurs objets et des préavis suivants :

- N° 07/2019 « Révision du plan directeur communal : concept directeur »
- N° 10/2019 « Consommation d'électricité et entretien des foyers lumineux - Crédit supplémentaire au budget 2019 »
- N° 19/2019 « Demande de crédit cadre de Fr. 889'000.— pour la construction de trois centrales photovoltaïques couplée à la réfection et végétalisation de deux toitures ».

Une des séances a eu lieu conjointement avec la commission du développement durable afin de traiter les deux postulats en cours suivants :

- « Déclarer l'urgence climatique mais surtout agir à l'échelle de notre ville »
- « Climat : Pourquoi attendre le coup de panne ? ».

La commission a également été consultée sur divers projets futurs liés aux domaines de l'énergie.

Commission du FEDD

Cette commission est composée de deux municipaux, de deux membres de la commission de l'énergie et des délégués à l'Agenda 21 et à l'énergie.

Elle est responsable de proposer à la Municipalité l'octroi des subventions aux demandes satisfaisant les conditions requises.

Manifestations

Cinéma Sud

Pour la septième année consécutive, la Ville s'est jointe à l'association Helvetas afin d'organiser, du 14 au 16 août 2019, 3 soirées de projection cinématographique en lien avec des thématiques socio-économiques et environnementales. La projection de 3 films engagés et originaux a été assurée par des projecteurs dont les batteries étaient chargées à l'énergie solaire durant la journée. Cette manifestation a attiré 154 personnes sur le parvis de l'église de St-Martin, Fête des Vignerons oblige.

Journée du soleil

La Ville a participé aux Journées du soleil 2019 le 29 mai. Pour l'occasion, une visite commentée avec une présentation de la centrale PV et de la végétalisation de la toiture du bâtiment de l'Aviron au Quai Maria-Belgia 16 a été organisée. Quelques participants sont venus découvrir le projet durant l'après-midi et en fin de journée, ce fut au tour des membres de la commission ad hoc du projet et de la commission de l'énergie de venir découvrir l'installation.

EnergyDay

Dans le cadre de l'EnergyDay 2019, la Ville a proposé aux habitants de Vevey une offre spéciale sur les appareils ménagers efficents. Du 21 au 25 octobre, pour tout achat d'appareils ménagers répondant aux conditions requises (achat de minimum Fr. 1'200.—, A+++, répertorié sur le site Topten.ch et acheté sur le territoire veveysan), les intéressés recevaient un bon de réduction de Fr. 400.— sur leur achat.

Rencontre Cité de l'énergie

Le mardi 17 septembre 2019 a eu lieu une rencontre organisée par l'association Cité de l'énergie avec pour titre « Gestion des espaces verts dans les villes et communes ». Lors de cette rencontre et à titre d'exemplarité, la centrale PV couplée à la végétalisation de la toiture du bâtiment de l'Avion au Quai Maria-Belgia 16 fut présentée et visitée. Les participants ont ainsi pu découvrir la spécificité de ce projet, échanger avec le secteur énergie de la DAIE et constater les qualités esthétiques et une concrétisation d'adaptation des villes aux changements climatiques.



Collaborations et échanges d'expériences

DAIE-Energie collabore régulièrement avec ses homologues d'autres villes comme Montreux, Yverdon-les-Bains, Morges, Monthey, etc., afin d'échanger les bonnes pratiques. DAIE-Energie participe également aux événements organisés par Cité de l'énergie ou le CREM dans le cadre d'échange d'expérience entre les communes.

Participation à des séminaires/événements

- 17 janvier - Conférence « Géothermie pour les villes et communes » (Géothermie Suisse) - Lausanne
- 24 janvier - Séminaire « Eclairage public » (SuisseEnergie pour les communes) - Lausanne
- 27 septembre - Séminaire « Réseaux de chauffage et de refroidissement » (ARPEA) - EPFL
- 7 novembre - Club des Villes (Ville de Renens) - Renens
- 21 novembre - Conférence « L'avenir du gaz naturel dans les Cités de l'énergie » (Cité de l'énergie) - Lausanne
- 3 décembre - « Pratiques collectives, citoyennes et coopératives dans les projets d'énergie renouvelable » (HEIG-VD) - Lausanne.

La DAIE représente la Ville dans le cadre de sa participation à un groupe de travail « Elaboration de la Stratégie vaudoise pour le gaz » organisé par le Canton de Vaud qui s'est réuni 3 fois en 2019.

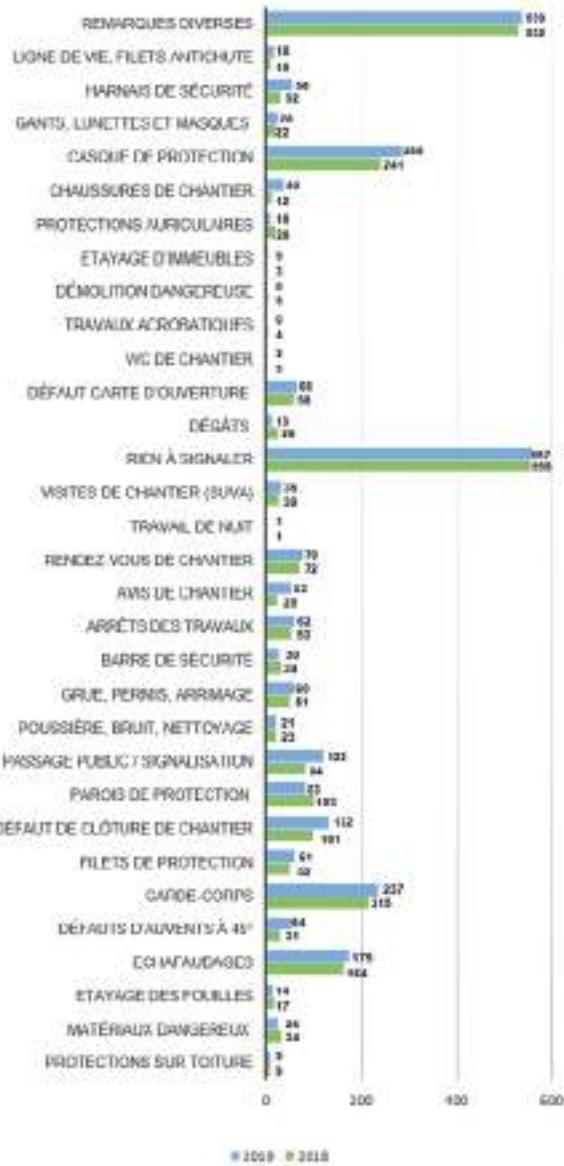
Inspecteur des chantiers

L'inspecteur des chantiers est chargé, pour Vevey et les 9 communes qui ont sollicité son concours, de l'exécution des tâches qui font l'objet d'une convention intercommunale. Activité exercée pour les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Légier - La Chiésaz, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux :

Prévention des accidents dus aux chantiers

Remarques orales ou écrites

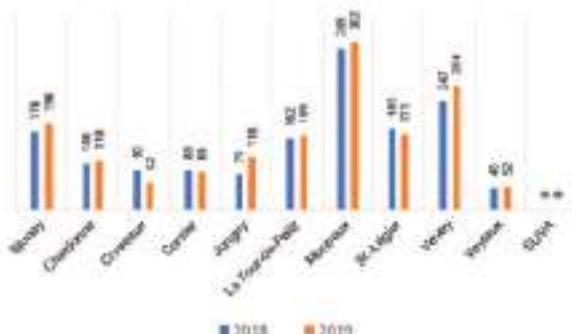
2'795 remarques orales et écrites aux directions de chantiers, architectes, contremaîtres, ouvriers, portant sur les points décrits dans le schéma présenté (ci-dessous):



Contrôles de sécurité

1'630 contrôles de sécurité publique et de sécurité au travail ont été effectués au cours de l'année. Ils se répartissent selon le schéma présenté :

Toutes les visites et remarques effectuées sur place ont fait l'objet d'un rapport ou d'un courrier. De plus, 35 contrôles ont été effectués en collaboration avec la SUVA pour les chantiers les plus conséquents.



Interruption de travaux sur échafaudages

65 interdictions de continuer les travaux sur des échafaudages en mauvais état, à des hauteurs dépassant 3 mètres ou à l'intérieur des bâtiments où la sécurité n'était plus assurée, ont été ordonnées, jusqu'à la remise en état et le contrôle de l'installation.

Contrôle de l'application des mesures de sécurité
Les mesures de sécurité sont longues à instruire dans le quotidien des ouvriers et à faire appliquer notamment dans le domaine des échafaudages. La campagne de formation auprès des nouvelles petites entreprises mise en place par la SUVA, via les sociétés, fédérations paritaires/assurances/partenaires syndicaux, afin de faire évoluer les mentalités et les consciences en relation avec les protections individuelles et collectives a permis de stabiliser le nombre de remarques. Notre inspecteur des chantiers du district de la Riviera collabore activement avec la SUVA, sur les divers chantiers en cours.

Vols d'hélicoptère

Notre inspecteur des chantiers a été informé de 10 vols effectués sur le territoire intercommunal. Cependant ces annonces sont certainement en dessous de la réalité estimée à 40-50 vols, selon constat visuel. Une information auprès des sociétés d'hélicoptère sera faite dès janvier 2020, afin que tout survol sur le territoire du district de la Riviera soit annoncé. La solution terrestre est cependant préférée.

Travail de nuit

L'état de Vaud (Service de l'emploi) nous a informé de 122 permis de travail de nuit qu'ils ont établis.

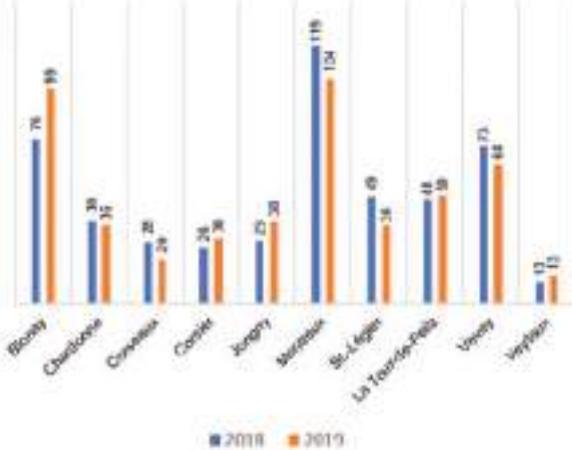
Défauts d'annonces d'ouverture de travaux

66 défauts d'annonce d'ouverture de chantier.

Amiante

26 chantiers ont été interrompus car l'évacuation n'était pas ou partiellement réalisée, selon les normes en vigueur. Le diagnostic amiante, annexé aux permis de construire doit être envoyé aux communes, lors de démolition ou transformations projetées.

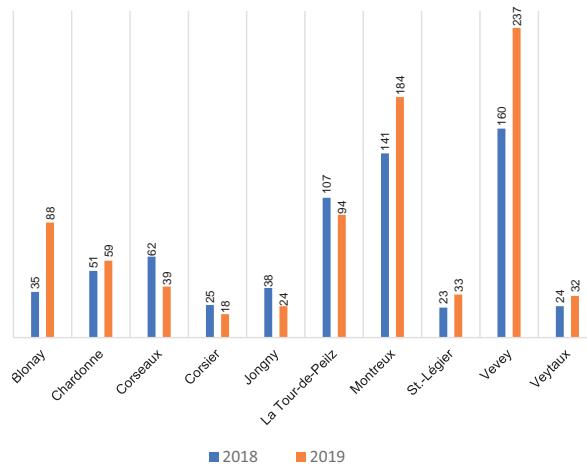
annonces de travaux



Le nombre de chantiers annoncés se répartit de la manière suivante :

Permis de fouille ou de dépôt sur DP

Le nombre de chantiers annoncés se répartit selon le graphique ci-contre :



Accidents

Aucun accident n'est à déplorer cette année.

Dénonciations

Aucune dénonciation auprès de la Préfecture. Les inspecteurs cantonaux, sont intervenus à plusieurs reprises sur les chantiers de la région pour procéder à des contrôles de main d'œuvre utilisée au noir. Les personnes et les entrepreneurs indélicats ont été interpellés et dénoncés à l'autorité compétente.

Formation

L'inspecteur des chantiers a suivi 2 journées avec le Groupement Romand de la Prévention des Accidents, SUVA et FVE (Fédération Vaudoise des Entrepreneurs).

Prévention des incendies

Notre spécialiste en prévention incendie poursuit sa mission de contrôle et de mise en conformité des bâtiments communaux.

Bâtiments scolaires

Mise aux normes du Collège de la Veveyse dans le cadre du projet de rénovation (préavis N° 10/2018), notamment par le compartimentage de la cage d'escalier au moyen de portes palières, et par l'installation d'une centrale d'évacuation.

Garderies et UAP

Réalisation d'améliorations ponctuelles des bâtiments communaux occupés par des UAP et garderies.

Concepts et exercices d'évacuation

Mise en place des concepts d'évacuation des garderies et UAP pour déploiement futur sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Organisation des exercices annuels destinés aux usagers de l'ensemble des collèges de la Ville.

Autres manifestations

Contrôle du respect des prescriptions AEAI notamment concernant l'utilisation des appareils à gaz et installations y relatives. Pour ce faire, un contrôle de ces installations est imposé dès 2019 à tout organisateur de manifestation temporaire.

Bornes hydrantes

Réalisation des améliorations du réseau d'eau de la défense incendie prévues dans le calendrier annuel, à l'exception de certaines adaptations reportées à 2020 après démontage des installations de la Fête des Vignerons. En collaboration avec le SIGE, des modifications ont été exécutées dans les rues suivantes :



Galeries du Rivage



Salle del Castillo

Infrastructures

Etat des lieux avant travaux de la place du Marché ainsi que les sites de la Ville en Fête.

Suivi des travaux et des séances de chantier pour le montage de l'arène.

Coordination pour les raccordements des eaux usées provisoires.

Suivi des travaux de démontage de l'arène et des sites de la Ville en Fête.



Canalisations existantes



Remise en état du perré

Etat des lieux de sortie et suivi des travaux de remise en état des différents sites.

Coordination avec le Cirque Knie et avec les marchands du marché, pour leur retour.

Sécurité

Collaboration dans le cadre de la cellule d'exploitation de la Ville, notamment en assurant des services de piquet.

Participation aux séances du COPIL cantonal « Safety Security » ainsi qu'à différents groupes de travail. Supervision du montage et démontage de l'arène et de toutes les infrastructures de la Ville en Fête en collaboration avec l'inspecteur des chantiers.

Commissions politiques et vœux

Commissions politiques

La Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie est présente ou régulièrement conviée aux commissions municipales permanentes suivantes :

- La commission des finances (COFI) pour la défense des projets inscrits au plan des investissements.
- La commission de gestion (Cogest) pour les visites des bâtiments et infrastructures communales.
- La commission d'aménagement du territoire (CAT) pour prendre part aux discussions sur le développement des outils de planification (Plan de stationnement 2030, Plan directeur des mobilités douces) et sur la mise en œuvre du PMU.
- La commission de l'énergie (COen) pour la présentation des préavis ayant une composante énergétique et les discussions sur la planification énergétique territoriale.
- La commission municipale de sécurité (COM-SEC), en regard de la sécurité des bâtiments communaux.

Ponctuellement, la direction de l'architecture et des infrastructures est appelée à présenter ses dossiers dans le cadre politique ou d'associations professionnelles.

Claude Lehrian, chef de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2018 :

Vœu N°1 La commission souhaite savoir si les travaux d'isolation des fenêtres du Panorama ont été effectués ou à quand sont-ils prévus ?

Réponse : donnée dans rapport de gestion 2018.

Suivi : une réfection des fenêtres du Centre de Jour et des locaux de la DJEFS a été réalisée par le remplacement des joints, le réglage des ouvrants et l'exécution de joints silicone/acrylique sur les espacements entre les fenêtres.

Vœu N°9 La Commission souhaite que la Commune suive de près le projet de turbinage de la Veveyse.

Réponse : donnée dans rapport de gestion 2018

Suivi : les montants des offres rendues en 2019 se sont avérés plus importants que prévus, notamment en raison des contraintes techniques liées à des délais courts. En effet, les travaux devaient être finalisés avant décembre 2020 pour pouvoir prétendre à la subvention fédérale (RPC), condition nécessaire à la faisabilité financière du projet. Cette situation a donc rendu plus difficile la recherche d'investisseurs sachant que le projet était devenu difficilement rentable.

Une demande de prolongation de délai pour la RPC a été acceptée à la fin du mois d'août 2019 par la Confédération octroyant ainsi 2 ans supplémentaires au projet. Cette nouvelle situation permettra donc d'adapter le projet afin d'effectuer des économies financières dans les travaux pour le rendre plus attractif à des investisseurs. L'adaptation du projet et la recherche d'investisseurs devraient aboutir dans la première moitié 2020.

80

DIRECTION ARCHITECTURE, INFRASTRUCTURES ET ÉNERGIE

181

La Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports a pour mission de développer des synergies entre ses quatre secteurs. Elle est chargée de coordonner, de favoriser et de soutenir les actions et projets portés par ses secteurs et partenaires et d'offrir des prestations publiques performantes et accessibles.

DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION, DE LA FAMILLE ET DES SPORTS



Mission de la DJEFS

La DJEFS a pour mission de créer des synergies entre ses quatre secteurs (jeunesse, éducation, famille et sports). Elle coordonne, favorise et soutient ainsi les actions et projets portés par ses secteurs et ses partenaires ou initiés par elle. Son objectif est d'offrir des prestations publiques performantes et de qualité qui répondent aux besoins des Veveysois-ne-s. Elle dirige son action sur des projets durables, responsables et raisonnables, dans le respect de la politique portée par les autorités et des budgets alloués.

Faits marquants

2019 aura été marquée par des événements très complexes et uniques.

La Fête des Vignerons tout d'abord qui a impliqué un investissement conséquent de la direction et de tous les secteurs : mise en place d'un concept de prévention primaire déployé sur toute la durée de l'événement qui a nécessité quelque 2000 heures de travail, dont près de 1000 pour l'encadrement et la préparation ; la coordination et la mise en place des salles de sport ainsi que la préparation de nombreuses salles dans les collèges pour les bénévoles-figurants de la Fête. La disponibilité des collaborateurs et des cadres pour des services de liaison et de piquets durant la fête, sans compter toutes les heures investies en amont pour une bonne coordination de l'événement sont à saluer sans réserve.

La Fête a nécessité de revoir l'organisation des promotions scolaires en dehors du Théâtre de Vevey. Là aussi, l'engagement de tous, leur capacité à générer des solutions a permis à cet événement symbolique et important pour les élèves de 11ème année de se dérouler aux Galeries du Rive, dans un cadre qui a fait, *in fine*, l'unanimité de tous.

La chute d'une pierre anguleuse de 6 kg du plafond de la garderie des Petits Pois dans la salle de bain des enfants le 27 février 2019 a bouleversé considérablement l'organisation de tout l'accueil collectif veveysois du secteur famille. La mutualisation des compétences, des ressources et le volontarisme de chacun a démontré, une fois de plus, la capacité de réaction de nos secteurs à relever des défis complexes, dont l'origine n'a heureusement pas fait de victimes. L'excellente collaboration avec les établissements scolaires, la FSAE et les services de la Ville aura également permis de mettre en place un dispositif d'urgence permettant à tous les enfants d'avoir une place d'accueil quelque jours après l'incident. Avec l'appui du Service des RH, tous les collaborateurs de la garderie se sont aussi vu proposer une place de travail dans les structures de la Ville dès la fermeture de la garderie.

Au niveau organisationnel, la direction a également continué son long travail de coordination et d'harmonisation des pratiques, d'amélioration des flux d'information et de communication pour tous ses secteurs. Dans le cadre de la crise politique qui a secoué la Ville, la direction a également accueilli un nouveau municipal nommé par le Conseil d'Etat sur une partie de l'année dont l'engagement au service de la Ville et l'excellente collaboration avec la DJEFS ont été unanimement appréciés.

L'important travail mené par tous les membres de la DJEFS a démontré une fois de plus notre capacité à faire face avec succès à des situations complexes tout en assurant les activités courantes. Je remercie très sincèrement chacun-e pour son engagement, son intelligence et sa capacité à assumer ses tâches et à faire face ensemble, dans une

intelligence collective partagée, aux évènements qui ont ponctué une année veveysoise très, très particulière.

Organisation de la DJEFS

La DJEFS est dirigée par une cheffe de service (1.0 EPT) qui est soutenue dans sa tâche par une assistante de direction (1.0 EPT) et secondée par quatre responsables de secteur : jeunesse (0.9 EPT), éducation (0.9 EPT), famille (0.8 EPT) et sports (1 EPT) et un animateur-intendant à l'école à la montagne La Cheneau (1.0 EPT).

Ressources humaines

La direction, avec ses secteurs, totalisait fin décembre 212 collaborateurs fixes (154.46 EPT). 15 apprentis (4 cuisiniers et 11 assistants socio-éducatifs) et 17 stagiaires en formation complétaient le dispositif. A ce nombre s'ajoutaient 218 collaborateurs auxiliaires (dont 5 civilistes) engagés dans les secteurs pour des activités ponctuelles (animation, monitorat, camps) ou régulières (médecine scolaire et service dentaire scolaires, réfectoires, devoirs/ études surveillés, etc.). 96 stagiaires sont également venus découvrir nos différents métiers tout au long de l'année.

Changements

Un congé maternité enregistré pour l'assistante de direction, laquelle a été remplacée jusqu'au 31 décembre par une assistante auxiliaire.

Collaborations et représentations

La direction a participé aux commissions municipales des secteurs et aux séances du Conseil d'établissements. Elle a également été présente à de multiples rencontres avec les autorités cantonales (SPJ, SPAS, DGEO, DFJC, DOP, FAJE, FRAJE, OAJE), les services communaux de la région, les établissements scolaires et aux assemblées des associations que la Ville soutient.

Elle a également participé ou a été représentée aux commissions municipales des services de la Ville et à des groupes de travail des directions.

Secteur jeunesse

Mission

Répondre aux besoins observés ou exprimés des jeunes de 6 à 25 ans en matière de loisirs et d'insertion socioculturelle et socioprofessionnelle. Cette mission se décline en 3 objectifs généraux : le développement de compétences, la valorisation des attentes, des modes de vie et des valeurs, et la promotion de la santé et la prévention de la santé globale.

Faits marquants

Fête des Vignerons oblige, l'organisation de différents événements a été passablement impactée. Animai s'est déplacé au stade de Copet 3 ; avec une édition sur deux jours, le festival s'est voulu plus proche des habitants du quartier.

La mesure Prév'Rives a également été intensifiée avec, tous les soirs durant la Fête des Vignerons, deux équipes (2 x 1 professionnels et 3 pairs) qui sillonnaient le bord du lac de la Béquue à Vevey-Corseaux Plage afin de transmettre des messages de prévention primaire spécifiques.

Déambulation de la charrette à bras dans le cadre du projet Animambule dont l'objectif est de parcourir la Ville à la rencontre des jeunes et des habitants. Le rapprochement entre les professionnels de différents métiers du secteur se renforce à travers des projets communs.

Plan des investissements

Néant.

Organisation du secteur

Le secteur est sous la responsabilité d'un responsable qui coordonne les différentes actions menées par les travailleurs sociaux, les animateurs et les conseillères sociales école-famille. Il mène en parallèle différentes missions déléguées. La collaboration avec le réseau des partenaires communaux et intercommunaux reste essentielle pour assurer la mission du secteur.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2019

Personnel permanent : 14 personnes (9.0 EPT)
Responsable de secteur : 1 personne (0.9 EPT)
Administration : 2 personnes (0.8 EPT)
Animation : 4 personnes (2.4 EPT)
Travail social de proximité (TSP)/mesures d'insertion : 5 personnes (3.7 EPT)
Conseil social école famille : 2 personnes (1.2 EPT)
Personnel non permanent : 2 stagiaires HES, 1 civiliste, 1 auxiliaire (nettoyage des locaux) et 81 moniteurs, animateurs et répétiteurs engagés pour les activités ponctuelles.

Changements

Un départ enregistré durant l'année : 1 éducatrice de proximité au 31 août remplacée par 1 auxiliaire jusqu'au 31 décembre. L'équipe des animateurs est au complet depuis le 15 avril avec l'engagement de 2 nouvelles animatrices. Le responsable a été en convalescence du 17 septembre au 31 décembre, remplacé par la cheffe de Service.

Animation socioculturelle

Animambule. 1^{re} action de la nouvelle équipe d'animateurs, une ancienne charrette à bras de la poste a été reconvertie en outil d'animation et a sillonné les quartiers de la Ville à la rencontre des habitants. Les animateurs ont pu se familiariser avec la population veveysane et lancer une démarche ré-



Animambule

flexive sur les besoins et attentes des jeunes.

Animations de quartier. Après les déambulations de l'été, 3 fêtes de quartiers ont été organisées hors murs, gratuites et libres d'accès. Ces fêtes ont été l'occasion de réunir un public varié, de faire connaissance et d'échanger dans une ambiance conviviale. Elles ont permis également d'aller à la rencontre du tissu associatif des quartiers, d'y découvrir des talents et de valoriser ces belles découvertes.



Fête de quartier

Open Sport. Cette année encore, l'ouverture des salles de sport sous forme d'accueil libre et ouvert aux jeunes de 6 à 25 ans a rencontré un grand succès. Existant depuis 2014 une nouveauté est apparue cette année sous la forme de 6 dimanches d'initiation à un sport spécifique (Aïkido, danse contemporaine, cirque, tennis de table, gymnastique et yoga). L'objectif est d'offrir aux jeunes l'opportunité de découvrir une ou plusieurs disciplines inconnues.

Cabines téléphoniques. La cabine au bas de la rue du Panorama se mue pour la deuxième année en un dispositif d'expressions diverses proposées par des collectifs de jeunes ou par le secteur jeunesse lui-même. Son but est d'interpeler les passants sur différentes thématiques. Trois projets extérieurs ont été menés en 2019 par de jeunes artistes locaux (Quittances, Luca le yucca, La Bottolière) et 2 micro-projets transitoires ont été mis en place par le secteur lui-même (Ebullition et Stop Suicide). Une nouvelle cabine devant Manor a été cédée fin 2019 au secteur pour d'autres événements à venir.

Camps jeunesse. Une semaine de camp pour les 7-13 ans a été organisée à La Cheneau, à Château-d'Oex, sur les deux prévues. Une réflexion est en cours afin d'améliorer l'attractivité de l'offre.

Projets de jeunes. Le secteur a examiné et accompagné quatre projets dont deux ont été soutenus financièrement (Posimind, DJ-Gang, Radioactive Party V, Working Dead).

Festival Animai. L'édition 2019 a été délocalisée et le format revu. Excentrée, plus intime et plus courte (deux jours sur le terrain de Copet 3 au lieu de quatre jours au Jardin du Rivage) cette édition a été une opportunité de mettre l'accent sur d'autres valeurs échappant parfois dans le concept d'un grand festival. En effet, un tel projet au sein d'un quartier permet d'autres types de rencontres, la création et le renforcement de synergies collectives, la valorisation des talents (individus et associations) dudit quartier et la participation et l'appropriation du projet par ces populations.



Animai 2019

Travail social de proximité

Espace public. Les TSP présents en fin d'après-midi et en début de soirée rencontrent les jeunes dans l'espace public en vue de mieux appréhender leurs problématiques, prévenir des ruptures et apaiser des tensions si besoin. Cette action socio-éducative vise à favoriser l'estime de soi, à créer un réflexe citoyen et à éviter la marginalisation de certains. Une bonne collaboration avec les services communaux et intercommunaux a permis de rechercher des solutions face aux incivilités commises dans l'espace public.

Permanence sociale

Ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h, la permanence est fréquentée par les jeunes veveyans qui rencontrent des problèmes liés à l'emploi, la formation, le logement, des dépendances, au statut à la famille, pour des dettes ou encore pour des problèmes administratifs. Un travailleur social de proximité assure la permanence, les accueille, les oriente et les conseille.

Projets communautaires

Prév'Rives. L'action annuelle et estivale Prév'Rives a pris une autre tournure cette année. Menée depuis 2004 dans les parcs publics et sur les bords du lac, cette action de prévention (alcool, produits psychotropes, littering, etc.) s'est adaptée à la Fête des Vignerons. 35 pairs ont œuvré sur le terrain, supervisés par les TSP du secteur en collaboration avec ceux des communes du Cercle de Corsier et de La Tour-de-Peilz. Du 18 juillet au 11 août des actions journalières ont été ainsi menées par une cellule de prévention de la Ville avec deux équipes (2 professionnels et 6 jeunes) qui ont été chaque jour au contact des jeunes dans les différents espaces publics fréquentés, en dehors et dans le périmètre de la Ville en Fête.



Prév'Rives 2019

Repas communautaires. Mené en collaboration avec la responsable de la Villa Métisse, cette mesure accueille tous les vendredis des jeunes et des moins jeunes du quartier. Une fois par mois, ce sont les jeunes de la mesure d'insertion qui préparent le repas.

Boîte à Echange. Située devant le secteur, cette boîte continue à avoir du succès. De nombreux objets sont déposés et repris par les habitants du quartier.

Brisolée. Comme chaque année depuis 8 ans la brisolée du secteur jeunesse a accueilli en toute convivialité le 9 octobre les jeunes, les habitants du quartier, les membres du réseau.

Programme Ginkgo

Mesure de transition « Coup de Pouce Emploi Jeune »

Mesure d'insertion socio-professionnelle, cofinancée par le SPAS et la Ville, elle offre 16 places à des jeunes de 18 à 25 ans afin qu'ils se préparent à (re)trouver une formation ou un emploi. Cette mesure de transition propose un atelier emploi (CV, lettres de motivation, contact avec les patrons, entretien d'embauche, etc.) un atelier communication (développer les attitudes corporelles et la confiance en soi), un atelier philo (partager, écouter et se positionner), un atelier informatique. Des appuis scolaires individualisés et de groupes, assurés par des répétiteurs engagés par le secteur ont permis de renforcer des acquis et développer de nouvelles compétences auprès des jeunes participants à la mesure.

Des cours collectifs traitant de la santé, des assurances, des impôts, de la citoyenneté, du logement, etc. donnés par des professionnels du domaine permettent à ces jeunes de mieux connaître leurs droits et affronter leurs devoirs et obligations.

Deux infirmières indépendantes assurent auprès de ces jeunes un suivi médical ou les aident à prévenir et à gérer leurs problèmes de santé.

Trente-deux jeunes ont participé à la mesure en 2019. Dix-sept d'entre eux ont trouvé une formation ou un emploi au terme de la mesure. Les autres sont toujours suivis par le secteur ou n'ont pas trouvé de solution.

Mesure Ado

Cette mesure cofinancée par le SPJ a apporté à 31 jeunes de 12 à 18 ans un soutien éducatif et administratif, des appuis scolaires, des activités socio-éducatives et une aide à l'insertion professionnelle.

Permanence Jet Service Riviera

Ouverte trois heures par semaine dans les locaux du secteur, cette antenne de la permanence sociojuridique du Centre Social Protestant, cofinancée par la Ville, a accueilli cette année septante jeunes pour 140 consultations.

Conseil social Ecole-Famille

Les conseillères sociales qui ont pour public-cible les élèves scolarisés à Vevey, les parents et les partenaires scolaires interviennent sur trois axes : le soutien social et administratif, l'accompagnement et la prévention de la rupture scolaire, et des réflexions socio-éducatives avec les familles et les partenaires. 134 dossiers ont été traités en 2019. 84 concernaient des écoliers du primaire et 45 du secondaire. Les problématiques abordées sont en lien avec les difficultés scolaires, éducatives, familiales et financières. Parfois très complexes, elles nécessitent une collaboration intense avec des spécialistes. Les conseillères collaborent activement au groupe santé de l'Etablissement primaire et secondaire et au groupe de coordination de l'Etablissement primaire pour parler des élèves et des familles en difficulté. Leur collaboration est très active aussi avec le secteur famille, les Maisons de quartier, la Villa St-Martin et les associations locales comme La Jouerie ou Tremplin.

Travail de réseau

Les actions assurées auprès des jeunes par les TSP ont été menées en collaboration avec le réseau socio-éducatif communal, régional et cantonal : SPJ, assistants sociaux des divers centres sociaux intercommunaux et régionaux (Vevey, Montreux, Bex, Pully, Lausanne,), éducateurs du tribunal des mineurs et de l'Action Éducative en Milieu Ouvert, enseignants et professionnels des écoles, Services d'orientation professionnelle et unités de soins ré-

gionales, travailleurs sociaux hors murs d'autres communes et police de proximité. Des interventions ponctuelles (direction de mémoire, conférence, expertises) ont également été menées lors de formations organisées par le SPAS, l'EESP, la HES-SO Valais, le GRE, l'ARPIH. Les professionnels du secteur ont participé activement, à la plateforme vaudoise des TSP, à la plateforme romande des Travailleurs Sociaux Hors Murs, au comité du GLAJ, à l'association Forum Jeunesse Riviera et à différentes plateformes sur l'adolescence, le genre et les dépendances au GRE.

Soutien aux associations

Le secteur jeunesse participe aux séances ou assemblées des associations soutenues par la Ville : Association de la Ferme Menthée, Tremplin, Animation Jeu Vevey - la Jouerie.

Collaborations et représentations

Collaboration avec les différents lieux de formations tels que l'UNIL, HES.SO, SUPSI (Tessin) ; collaboration avec le réseau socio-éducatif local et régional (AACTS, AEMO, SPJ, SPAS, DEPART, CSP, etc.) ; avec le réseau de soin régional (CHUV, Fondation de Nant), avec le réseau local et régional d'animation (animation jeunesse de La Tour-de-Peilz, Montreux, Egzoko), le réseau de prévention cantonal (FVA, CIPRET, RADIX, GRE, ESPAS). Collaboration avec les différents services communautaires (DSAF, DEP, Culture, DAI, RH, etc.) ; participations à la commission municipale des activités interculturelles, au CRPS, à la Commission Prévention Riviera, au groupe de travail sur les incivilités, à différents comités d'associations (Jouerie, Tremplin, RKC, Passeport Vacances, AFM, Coci).

La commission municipale jeunesse a également été convoquée à deux reprises en 2019.

Marco Pavarini,
Responsable du secteur jeunesse

Lexique

- AACTS : Addiction, action communautaire, travail social
- ARPIH : Association romande pour le perfectionnement du personnel d'institutions pour handicapés
- CIPRET : Centre d'information pour la prévention du tabagisme
- CRPS : Conseil régional de prévention et de sécurité
- EESP : Ecole Professionnelle Supérieure en Travail Social
- ESPAS : ESPAS est une association à but non lucratif qui s'engage auprès des enfants et des adultes concernés par les abus sexuels. Elle propose de la prévention et du soutien thérapeutique
- FVA : Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme
- GLAJ : Groupe de Liaison des Activités Jeunesse
- GRE : Groupe romand d'études des addictions
- HES-SO : Haute école spécialisée de Suisse occidentale
- LASV : Loi sur l'action sociale vaudoise
- Profa : Fondation qui offre une information et un soutien aux questions liées à l'intimité
- Radix : Fondation suisse pour la santé
- SPAS : Service de prévoyance et d'aides sociales du canton de Vaud
- SPJ : Service de protection de l'enfance du canton de Vaud
- SUPSI : Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana
- TSP : Travail(leur) social de proximité

Secteur Education

Mission

D'entente avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et les directions des deux établissements scolaires de Vevey, le secteur a pour mission légale d'anticiper et de planifier les besoins en locaux scolaires et mettre à disposition des écoles le mobilier, les installations et des prestations multiples. Il organise les séjours des écoliers à La Cheneau et coordonne également les camps, les activités scolaires et extrascolaires, les activités de prévention, les dépistages et la prévention dentaires. Il gère les aides communales destinées aux élèves de la scolarité obligatoire notamment.

Faits marquants

Année particulière avec la Fête des Vignerons qui a impacté le Secteur éducation dans différents domaines, notamment avec un important travail de coordination avec les établissements scolaires pour mettre à disposition de la Fête 85 salles de classes réparties dans 6 bâtiments scolaires.

En collaboration avec la cellule de coordination de la FeVi, l'ASR et les services de la Ville, des mesures spécifiques ont été prises pour garantir la sécurité des élèves scolarisés aux Galeries du Rivage pendant la durée des travaux. Lors de la phase de montage et de démontage, une attention particulière a été mise pour assurer la sécurité des écoliers qui devaient se déplacer d'un collège à l'autre et dont le trajet passait à proximité de l'arène.

Le lieu de départ et d'arrivée des cars pour les camps scolaires a été déplacé à proximité de la gare pendant le montage de l'Arène, puis à la rue du Clos dès octobre 2019.

Le Théâtre du Reflet n'étant pas disponible pour la Fête des promotions, la cérémonie a été déplacée dans la salle de sport des Galeries du Rivage qui a été complètement réaménagée avec une scène pour accueillir dignement cet événement.

La direction, les doyens, le secrétariat de l'Etablissement primaire ainsi que les élèves du Collège de la Veveyse, après avoir passé une année scolaire dans les pavillons provisoires du SIGE et les locaux de l'Aviron, ont retrouvé leur bâtiment rénové à la rentrée d'août 2019.

Plan des investissements

Au plan des investissements pour la législature 2016-2021, les projets suivants sont inscrits :

Nouveau collège du cycle secondaire de Gilamont - 60 salles

Bâtiment de l'Aviron - Aménagement de 3 salles d'enseignement (finalisé 8/2016)

Ecole à la montagne La Cheneau - Rénovation et transformation

Rénovation du collège Bleu (1964)

Ecole de la Veveyse - (finalisé 8/2019)

Ecole du Clos - réfection des façades

Achat de pavillons scolaires pour 10 classes

Galeries du Rivage - Rénovations

Organisation du secteur

Le secteur est sous la responsabilité d'une responsable qui gère une équipe chargée des prestations en lien avec les établissements scolaires de Vevey et les autres partenaires du réseau.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2019

Personnel permanent : 14 personnes (11,2 EPT)

Vevey

Responsable de secteur : 1 personne (0,9 EPT)

Equipe administrative : 3 personnes (2.05 EPT)
Equipe technique : 2 personnes (2.0 EPT)
Equipe dentaire : 1 personne (0.65 EPT)
16 médecins-dentistes sont conventionnés avec la Ville, dont 9 médecins-dentistes qui ont participé régulièrement aux dépistages. 1 médecin scolaire est sous contrat d'auxiliaire pour les deux établissements scolaires.

Château d'Œx

Ecole à la montagne : 7 personnes, dont 2 personnes à CDD (5.6 EPT)
28 moniteurs auxiliaires ont été engagés tout au long de l'année pour accompagner les élèves à La Cheneau ou lors des camps à l'extérieur auxquels s'ajoutent 3 cuisiniers. 2 civilistes complètent régulièrement l'équipe de La Cheneau.

Changements

Le 1^{er} août 2019, le poste d'assistante dentaire a été repourvu après 30 ans d'activités du prédécesseur. L'apprentie employée de commerce a quitté le Secteur éducation fin février

Prestations scolaires et extrascolaires

Secteur technique scolaire

Le collège provisoire du SIGE a été totalement vidé à la fin de l'année scolaire pour permettre d'accueillir les figurants de la FeVi. Le réaménagement des classes du Collège de la Veveyse a dû être fait en plusieurs étapes afin de prendre en considération les contraintes du chantier de rénovation du bâtiment, de la FeVi qui utilisait le préau et l'agenda scolaire.

A l'exception du mobilier scolaire, le contenu des 67 classes situées dans les Collèges de Kratzer, des Galeries, Bleu, Clos, Aviron a été mis en carton et stocké dans des locaux sécurisés, le temps de leur mise à disposition durant la FeVi.

Les établis des salles de travaux manuels bois du Collège Kratzer ont été remis à neuf et traités. La salle de travaux manuels acier a été remise aux normes en vigueur en collaboration avec des spécialistes du domaine notamment pour les postes de soudure (installation gaz).

Mise en passe des bâtiments scolaires : durant la pause estivale, quelque 600 clés gérées par le secteur ont été reprogrammées en raison de la mise jour du logiciel de gestion des clés.



Secteur dentaire et médical scolaire

Trente-cinq séances de dépistage dentaires ont eu lieu pendant l'année scolaire 2018-2019 dont dix pour le Cercle de Corsier. Les dépistages permettent d'identifier environ 20 % d'élèves qui nécessitent des soins.

La réunion annuelle avec les médecins dentistes conventionnés a eu lieu le 21 mai 2019. C'était l'occasion de remercier l'assistante dentaire pour ses bons et loyaux services et pour accueillir sa remplaçante.

Aides et subsides

Le secteur gère l'octroi des aides et des subsides pour les traitements dentaires (conservateurs ou orthodontiques) et les études musicales.

Le montant de subsides accordé pour les aides dentaires en 2019 est de Fr. 1'868.50. Ce montant correspond à celui de 2018.

Pour les aides musicales, un montant total de Fr. 5'597.20 a été versé en 2019.

Ecologages, frais de transports et de repas des élèves veveysois scolarisés hors Vevey

L'écologage facturable à la commune de domicile pour un élève au bénéfice d'une dérogation à l'aire de recrutement est de Fr. 1'300.- par année et de Fr. 4'000.- pour les classes en enseignement spécialisé et les structures sport-arts études.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 24 élèves externes ont été accueillis à Vevey et les communes de provenance des élèves ont payé un total de Fr. 62'575.20.

Pour la même année scolaire, 11 élèves veveysois ont fréquenté des classes hors Vevey avec dérogations.

Vingt-quatre élèves veveysois se sont rendus dans des classes de raccordement à Lausanne et Montreux. En plus des frais d'écologage (Fr. 4'000.- par élève), les remboursements des frais de transports et de repas aux parents se sont élevés à Fr. 15'000.-.

Écoliers requérants d'asile - EVAM

Le nombre d'élèves en provenance de l'EVAM (environ 50) reste stable. Un forfait de Fr. 130.- par mois et par élève est versé par le canton à la Ville au titre de participation aux charges scolaires. En 2019 un montant de Fr. 58'630.- a été perçu, lequel comprend les arrivées et départs en cours d'année.

Activités sur temps scolaire

Le montant total facturé aux parents pour la participation des écoliers aux frais de repas pour les camps EP et EPS a été de Fr. 83'222.-.

Le secteur a coordonné et financé les camps, courses d'écoles et autres activités scolaires tout au long de l'année. En hiver, 27 sorties à ski réparties sur 7 semaines, encadrées par des moniteurs de l'Ecole suisse de ski, ont eu lieu aux Pléiades. Ce sont 21 classes pour un total de 337 élèves de 5-6P qui ont participé à cette activité financée entièrement par la Ville de Vevey à hauteur de Fr. 80'000.-.

Les subsides obtenus en 2019 par le programme Jeunesse et Sport (J+S) de la Confédération pour les activités de ski organisées à La Cheneau et dans d'autres stations se sont élevés à Fr. 57'000.-.

De nombreuses activités pendant le temps scolaire, telles que théâtre, cirque, cinéma, courses ont également été financées, coordonnées ou organisées par le secteur, dont les sorties à la patinoire mobile (1340 élèves de l'EP et 553 élèves de l'EPS). Une action de promotion « une pomme à la récré » a également été soutenue par le Secteur en automne.

Transport des écoliers

Les élèves veveysans ont été transportés en bus à la piscine de Vevey Corseaux Plage par l'entreprise Estoppey jusqu'à l'été 2019. Cette prestation a été reprise par les VMCV depuis le mois d'octobre 2019.

Promotions et Fête des écoles

La journée des promotions a eu lieu le jeudi 4 juillet. 26 salves de canon ont ouvert les feux à 6 h du matin sur le parvis de l'Eglise St-Martin en présence des autorités. En raison de la FeVi les élèves, parents, enseignants et officiels se sont réunis à la salle des Galeries du Rivage qui s'est muée en théâtre l'espace d'une soirée. Les élèves et le public ont fêté cet événement qui couronne le travail réalisé par les élèves de 11^e année.

Un apéritif offert par la Ville a été organisé par le secteur à l'issue de la cérémonie devant les Galeries. Le bal des élèves, financé par la Ville, s'est tenu au RKC le 3 juillet 2019.



Galeries - promotions 2019

Etant donné l'occupation de la Place du Marché et de la rue Louis-Meyer par la FeVi, la Fête des écoles a dû être repensée. Sur proposition de l'Etablissement primaire, une fête a été organisée dans chaque collège de Vevey sous la houlette des enseignants. Ce format, différent de l'édition 2018 et plus ancré dans la vie de quartier, a reçu un chaleureux accueil des parents et des professionnels.

Usages extrascolaires des classes

Le Collège Bleu a accueilli tous les enfants qui suivent les cours de langues d'origine (LEO Art. 27 alinéa 3). En 2019 les écoles arabe, croate, espagnole, italienne, macédonienne, mongole et portugaise ont profité de cette prestation, désormais regroupée dans un seul collège.

Ecole à la montagne La Cheneau

En 2019, 974 enfants ont été accueillis à La Cheneau sur 35 semaines. Le séminaire de musique de Crescendo a eu lieu aux Relâches. Une colonie de vacances de douze jours et un camp d'été ont été organisés durant 3 semaines cet été. Sur les semaines restantes, 2 ont été consacrées aux nettoyages du chalet.

La Cheneau a participé avec plusieurs classes à un projet de science participative, par le recensement de fourmis. Le projet s'est déroulé en partenariat avec l'UNIL, le musée cantonal de zoologie et la société vaudoise des sciences naturelles.

Un autre projet en partenariat avec Summit Foundation, consistait à effectuer du ramassage de déchets avec les classes volontaires lors de certaines



Place de jeu rénovée

sorties. Ce projet débuté à la rentrée de septembre se poursuit jusqu'à la fin de l'année scolaire, en juin 2020.

Dès le printemps 2019, le lavage du linge a été externalisé auprès d'une petite entreprise locale. La buanderie, située vers la cuisine a ainsi pu être démontée, résolvant un problème d'hygiène relevé par l'office de la consommation. Une petite colonne de lavage a été installée au 1^{er} étage pour répondre aux urgences.

Durant l'été 2019, la place de jeux de la Cheneau a pu être rénovée grâce à un financement conjoint assuré par la Loterie Romande (Fr. 25'000.-), la Fondation Fonds des Ecoliers à la montagne (Fr. 50'371.65) et la Ville de Vevey (Fr. 20'000.-). En Juin 2019, une collaboratrice a été engagée à 60% (contrat à durée fixe jusqu'au 30.6.2020) pour compléter l'équipe de cuisine.

Pour assurer le nettoyage, une aide a été engagée dès le 1er septembre 2019 à 30% (contrat à durée fixe jusqu'au 30.6.2020).

Le bilan des camps d'hiver « polysportif glisse » est excellent, ce qui amène à poursuivre une collaboration qui apporte entière satisfaction avec la station des Mosses-Lécherette et, en cas de manque de neige, avec Leysin.

Conseil d'établissements

Le Conseil a siégé 4 fois en 2019. L'assemblée des parents s'est tenue le 18 septembre 2019. Le Conseil a reçu la coordinatrice de la FeVi, le 14 janvier. La délégation d'élèves a été accueillie au printemps 2019. Tous les procès-verbaux des séances sont disponibles sur le site .

Etablissements primaire et secondaire de Vevey

2'030 élèves (1167 EP + 956 EPS) étaient inscrits dans les deux établissements scolaires de Vevey à la rentrée d'août 2019. L'encadrement est assuré par 250 enseignants, 128 pour les 1 à 6P de l'Etablissement primaire et 122 pour les 7 à 11S de l'Etablissement primaire et secondaire.

Projets et partenariats

Rénovation du bâti scolaire et Fête des Vignerons

En 2019, la rénovation du Collège de la Veveyse a nécessité une étroite collaboration avec la DAIE et la direction de l'Etablissement primaire.

La mise à disposition des locaux scolaires pour les figurants de la Fête des Vignerons a demandé de collaborer étroitement avec les deux établissements de Vevey qui ont dû libérer les salles de classes en fin d'année scolaire. Les collèges mis à disposition de la FeVi ont été remis aux enseignants une semaine avant la reprise des cours.

Chœur des écoles

Les deux chœurs se sont donnés rendez-vous le 12 mai au Théâtre le Reflet pour le spectacle annuel qui s'est décliné en trois représentations.

Les plus jeunes choristes ont présenté une magnifique prestation « Une journée en musique » tandis que les plus âgés se sont donnés à cœur joie sur le thème de la comédie musicale « Hairspray ». En fin de matinée et en fin d'après-midi des apéritifs financés et organisés par le secteur éducation ont permis de partager un moment de convivialité.

Projet En avant ! parents et enfants

En 2019, les cours ont été organisés sous un format différent, les parents et les futurs élèves de 1P, ont eu la possibilité de suivre les cours en deux temps : 4 cours avant l'été et 2 cours à la rentrée scolaire d'août.

Organisé autour de l'apprentissage du français et de la sensibilisation à la vie scolaire pour les parents et les enfants allophones qui commencent l'école, quelque 70 enfants accompagnés d'un parent ont participé à ce projet qui favorise l'intégration des futurs élèves.

Colonies de vacances

L'édition 2019 de la colonie, organisée par l'Association des colonies de vacances de Vevey en collaboration avec le secteur éducation et le secteur jeunesse, s'est déroulée du 8 au 19 juillet à La Cheneau. 38 enfants étaient encadrés par 10 professionnels engagés par la Ville.

Fondation Fonds des écoliers de Vevey à la montagne

Le Conseil de fondation s'est réuni le 28 mai 2019 sous la présidence de M. Jacques Ansermet, municipal en charge durant cette période. Les membres ont abordé les questions de la rénovation du bâtiment et de la place de jeux. Le projet de rénovation de la place de jeux, soumis à la Loterie Romande, a permis d'obtenir Fr. 25'000.-. Afin que le projet initial puisse aboutir, les membres du Conseil de fondation présents ont validé à l'unanimité le cofinancement à hauteur de Fr. 50'371.65 sur la trésorerie de la Fondation. Le secteur a financé sur son budget le projet à hauteur de Fr. 20'000.-.

Ecole de Musique Crescendo

Du 25 février au 1er mars 2019, la Cheneau a accueilli 26 jeunes musiciens encadrés par 4 adultes pour leur séminaire annuel de musique.

Association du Passeport Vacances Vevey et environ

L'association a proposé 140 activités sous la responsabilité de 64 personnes durant la période des vacances d'automne. Les activités ont été déplacées à cette période en lien avec la Fête des Vignerons et organisées sur 2 semaines au lieu de quatre habituellement. L'association a vendu 229 passeports.

Collaborations et représentations

Le secteur éducation a collaboré étroitement avec différents partenaires externes dont :

L'Etablissement primaire de Vevey

L'Etablissement primaire et secondaire de Vevey

Les services de l'Etat (DFJC, DGEO, DOP)

L'Association sécurité riviera (ASR).

Le secteur a été régulièrement représenté au sein des assemblées et commissions suivantes : Conseil d'établissements et Assemblée générale des parents, Association des colonies de vacances, Conseil de fondation du Fonds des écoliers de Vevey à la montagne, pour les plus importantes.

La responsable de secteur a participé à la remise des prix financés par la Ville à l'occasion du concours de vacances, organisé par l'Etablissement primaire et secondaire.

Organisation des cours de prévention

En étroite collaboration avec les directions et les doyens des établissements scolaires, le secteur planifie les cours de prévention routière, les dépistages dentaires, PROFA, les visites à la SATOM et la vaccination en application des directives du canton.

*Sarah Gisler,
responsable du secteur éducation*

Secteur famille

Mission

Contribuer au soutien des familles et au développement des enfants en favorisant la conciliation vie familiale et vie professionnelle au quotidien et en menant une politique de l'enfance responsable et durable.



UAP Veveyse

Faits marquants

L'année a été marquée par le déménagement de l'UAP Veveyse dans l'ex économat du site, entièrement rénové et aménagé. La fermeture de la garderie Les Petits Pois et la réadaptation du dispositif d'accueil collectif ont également sollicité une grande partie des ressources du secteur. Ces deux événements marquants ont mis en évidence la solidarité et les compétences présentes au sein du secteur, de la DJEFS et des différents services de la Ville.

Le 27 février, une pierre s'est détachée du plafond d'une des salles de bains des enfants dans la garderie Les Petits Pois. Cet incident a eu pour conséquence la fermeture de cette structure de 44 places, le retrait de l'autorisation d'exploiter de la part de l'OAJE et la réorganisation du dispositif d'accueil, dans un temps record, de la manière suivante :

- Crédit de 12 places préscolaires et 3 postes de travail à La Campanule ;
- Placement de tous les autres enfants de la garderie Les Petits Pois dans le dispositif actuel avec l'extension de l'accueil de quelques enfants à l'UAP Crédile et le transfert d'enfants boélands directement dans des structures de La Tour-de-Peilz ;
- Crédit d'une UAP au Collège de Charmontey en remplacement de La Campanule ;
- Propositions de places de travail aux collaborateurs dont le poste disparaissait suite à la fermeture de la structure.

A la rentrée du mois d'août, l'ensemble du dispositif dit « d'urgence » était stabilisé. Tous les collaborateurs de la garderie Les Petits Pois se sont vus proposer un poste correspondant ; la Ville n'a ainsi procédé à aucun licenciement.

En mars, grâce à une étroite collaboration avec le secteur éducation et la DAIE, le local de l'économat scolaire situé sur le site du collège de la Veveyse a pu être transformé en UAP et mis à disposition des élèves et du personnel éducatif. Autres événements importants qui ont ponctué cette année : l'engagement de trois adjointes de direction pour les garderies des Marionnettes, des Cèdres et des Ateliers ; la mise au concours du mandat de nettoyage de plusieurs structures d'accueil pré et parascolaires.

Les membres du réseau REVE ont soumis leur dossier de reconnaissance 2020-2025 auprès de la FAJE. Ce dernier a été accepté et a fait l'objet d'une convention de subventionnement pour les 5 prochaines années.

Plan des investissements

Néant

Ressources humaines

Composition au 31.12.2019:

Personnel permanent : 175 personnes (125.71 EPT) et 55 personnes à taux variable.

Responsable de secteur : 1 personne (0.8 EPT)

Coordinatrices responsables des structures : 2 personnes (1.6 EPT)

Administration : 10 personnes (6.45 EPT)

Responsables des structures d'accueil pré et parascolaire : 12 personnes (9.94 EPT)

Adjointes à la direction des garderies : 3 personnes (2.2 EPT)

Personnel éducatif : 124 personnes (90.45 EPT)

Personnel éducatif auxiliaire : 52 personnes (EPT variable)

Personnel restauration : 23 personnes dont 1 chauffeur-livreur/intendant (14.27 EPT)

Personnel réfectoire : 3 personnes (EPT variable)

Apprentis : 4 cuisiniers et 11 ASE

La contribution des structures d'accueil en termes de formation avec 15 apprentis est à relever. Le secteur peut également compter sur un nombre important de personnel auxiliaire engagé ponctuellement.

Changements

L'administration du secteur s'est dotée d'une collaboratrice qui s'occupe spécifiquement de répondre aux inscriptions de la liste d'attente et de proposer les placements dans les différentes structures d'accueil préscolaires.

Un chargé de projets a également contribué en 2019 à la mise en place de processus et au développement d'indicateurs de gestion. Sa contribution a également permis de fluidifier les échanges entre les structures et l'administration tout en proposant des solutions techniques/informatiques efficientes. Il a entre autre aussi été en charge de la préparation du dossier de reconnaissance pour le Réseau REVE dont le secteur assure la gestion opérationnelle.

Chiffres clés

5 garderies, dont 4 avec une structure UAP pour les 1-2P (garderie-UAP)

6 UAP

293 places d'accueil préscolaire (garderies avec trois niveaux : nurserie, trotteurs et moyens)

327 places d'accueil en UAP réparties sur 10 structures

Plus de 70 places d'accueil en réfectoire réparties sur 2 sites

Plus de 103'000 repas confectionnés dans les cuisines des garderies

Près de 27'000 repas confectionnés par la Fonda-

tion Beau-Séjour dont env. 8'500 pour les réfectorioires.

Garderies

La demande en places d'accueil dans la tranche d'âge 0-4 ans est toujours importante et les places limitées. Fin 2019, 532 enfants étaient sur liste d'attente pour l'ensemble du dispositif d'accueil du réseau REVE (garderies et accueil familial de jour confondus), dont 295 à Vevey.

La collaboration avec le SESAF et la Fondation Coup de Pouce a permis l'engagement d'éducateurs spécialisés pour encadrer des enfants à besoins particuliers et ainsi soulager les équipes.

Des travaux d'entretien et d'amélioration dans les structures d'accueil se sont poursuivis. L'aménagement d'un nouveau revêtement de sol pour la terrasse des moyens à la garderie Les Ateliers a été réalisé. Suite à la fermeture de plusieurs jeux dans le jardin des Marionnettes, un nouveau jeu de balançoires a été installé.



Terrasse des Trotteurs aux Ateliers

Comme le mentionnait le rapport 2018, le processus de mise au concours pour le nettoyage des structures s'est poursuivi, avec pour objectif de répondre pleinement aux exigences en matière d'hygiène des lieux d'accueil. 4 nouveaux contrats ont été signés.



Nouveau jeu de balance aux Marionnettes

Unités d'accueil parascolaire (UAP)

Plusieurs interventions visant à améliorer la qualité d'accueil et de travail ont été menées sur les sites parascolaire. A Crèdeiles les sols d'une salle de vie ont été refaits et les murs rafraîchis. A la Pomme d'Or, le revêtement de sol à l'étage a été changé. Des panneaux phono-absorbants ont été installés au Clos et à la Veveyse pour réduire l'effet de résonnance et rendre les conditions de travail et de vie plus confortables.



Salle de vie UAP Crédile

L'UAP Crédile a accueilli des enfants durant les vacances scolaires (Relâches, Pâques et automne). L'UAP située sur le site de Charmontey a elle accueilli la colonie de jour durant les 3 semaines d'été (fin juillet et début août).

Le processus de mise au concours pour le nettoyage des UAP s'est également poursuivi. 2 nouveaux contrats ont été signés.



Installations acoustiques Clos

Réfectoires et devoirs/études surveillés

Les prestations parascalaires regroupent l'accueil de midi en réfectoire et les devoirs et études surveillés. 21 collaborateurs assurent l'encadrement et la surveillance des élèves pendant le repas et après l'école avec les devoirs et études surveillés organisés dans les différents collèges veveysans. Le réfectoire de Kratzer a accueilli les élèves de 8P à 11S. Les 7P l'ont été dès la rentrée scolaire 2019-2020 à nouveau dans les locaux de l'Aviron (Quai Maria-Belgia 16), locaux libérés par la direction de l'établissement primaire qui réintégré le collège de la Veveyse après les travaux de rénovation.

REVE

En 2019, les heures d'accueil consommées se répartissent comme suit :

Total des heures d'accueil en 2019	REVE	VEVEY	%
Accueil en milieu familial	318'790	137'311	43
Préscolaire (garderies)	1'128'403	528'851	47
Parascalaire (UAP)	612'877	358'747	59

Au total, ce sont quelque 1'024'909 heures (équivalant à env. 82'000 jours d'accueil (12.5 h/jour) qui ont été consommées par les familles veveysanes pour l'accueil de leurs enfants dans les structures du réseau, en grande majorité à Vevey. Dans le cadre du dispositif veveyse ces heures représentent quelque 218 enfants accueillis par des accueillantes en milieu familial (mamans de jour), 600 enfants dans des garderies et 622 écoliers dans des UAP.

Tous les 5 ans les réseaux d'accueil de jour du Canton ont l'obligation de soumettre un dossier de reconnaissance à la FAJE. Cette reconnaissance valide notamment le soutien financier (subventions) versé par cette fondation aux exploitants de structures d'accueil. Le Conseil REVE a ainsi soumis un dossier en vue de la reconnaissance du réseau pour la période 2020 à 2025. Comme mentionné plus haut, l'approbation de ce dossier s'est conclue par la signature d'une convention de subventionnement pour la prochaine période de 5 ans.

En parallèle, des discussions nourries ont eu lieu entre les partenaires financeurs du réseau REVE sur la politique familiale souhaitée en lien avec la participation des parents aux charges du réseau. Au vu des positions antagonistes, le Conseil REVE attend le résultat des comptes 2019, afin de se positionner quant à la politique tarifaire qu'il souhaite suivre, respectivement la participation minimale des parents aux charges du réseau qu'il veut fixer. Le rapport annuel 2019 du réseau REVE est disponible sur le site www.reseaureve.ch.

Collaborations et représentations

La commission municipale famille s'est réunie à deux reprises sous la présidence du municipal. La répondance opérationnelle du réseau REVE a été assumée conjointement par le responsable du secteur famille et la cheffe de service. Participations régulières aux séances de la FAJE et de la FRAJE. Collaboration avec les différents lieux de formations aux métiers de l'accueil de l'enfance, avec la Fondation Beau-Séjour, avec la Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz et les communes et entreprises membres du réseau REVE en particulier. Signature d'une convention avec l'association La Fourchouette en matière de soutien à l'organisation d'activités extra-scolaires.

Alexandre Tangerini, responsable du secteur famille

Lexique

ASE :	Assistant-e socio-éducatif-ive
CFC :	Certificat fédéral de capacité
FAJE :	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FRAJE :	Faîtière des réseaux de l'accueil de jour des enfants

LAJE : Loi sur l'accueil de jour des enfants
OAJE : Office d'accueil de jour des enfants
REVE : Réseau enfance Vevey et environs
SESAF : Service d'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
UAP : Unité d'accueil parascolaire

Secteur sports

Mission

La mission du secteur est de soutenir le sport associatif veveysan et régional et de gérer et d'offrir des infrastructures sportives de qualité pour les écoles et les associations sportives. Le secteur soutient également des manifestations sportives et développe des activités en faveur de la population. La gestion et la distribution des subventions, le développement et la coordination d'actions intercommunales et toute autre activité de représentation dans le domaine du sport font partie de son champ d'action.

Faits marquants

Après le succès des 1ères éditions, le secteur a reconduit ses programmes d'encouragement à l'activité physique « Sport Pour Tous » et « Vevey-sur-Lac ». Avec l'ouverture gratuite des salles de sport durant l'hiver, le programme « Vevey bouge ! » au mois de mai ainsi que les activités gratuites liées à l'eau dans l'enceinte de Vevey-Corseaux Plage durant les vacances scolaires d'été, la Ville de Vevey a fait figure de très bon élève vaudois dans l'offre sportive pour la population tout au long de l'année. Ces programmes bénéficient des subventions cantonales du Projet Sport-Santé.



Sport Pour Tous

La mesure visant à compenser la restriction d'accès à certains parcs et patinoires durant la Fête des Vignerons a permis à 3'818 enfants et 3'763 adultes d'entrer gratuitement à la piscine de Vevey-Corseaux Plage durant toute la période des vacances scolaires d'été et jusqu'à la fermeture du bassin extérieur le 8 septembre.

La saturation de l'occupation des installations sportives (salles de sport, piscines et terrains de



La Veyre

football) a contraint le secteur à proposer à la Municipalité de ne plus autoriser la création de nouveaux clubs sportifs proposant des disciplines déjà existantes dans le tissu associatif veveysan. La proposition a été validée et est entrée en vigueur au 1.1.2019.

Le secteur a été activement impliqué dans des travaux de rénovation des infrastructures et notamment le remplacement du revêtement synthétique du terrain de La Veyre.

Plan des investissements

Au plan des investissements pour la législature 2016-2021, les projets suivants sont inscrits : Remplacement rampe de skateboard Quai Maria-Belgia.

Copet 2 - Rénovation et aménagement (finalisés 9/2018)

Etude réfection piscine de Vevey-Corseaux Plage - Financement intercommunal.

Musée 5 - Bâtiment du Feu - Salle de gymnastique.

Organisation du secteur

Le secteur est composé d'un responsable de secteur, soutenu dans sa tâche par un répondant des installations sportives et une collaboratrice administrative. Le personnel de la piscine complète l'équipe.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2019 :

Personnel permanent : 7 personnes (6.55 EPT)

Responsable de secteur : 1 personne (1.0 EPT)

Répondant des installations sportives : 1 personne (0.7 EPT)

Administration : 1 personne (1.0 EPT)

Responsable piscine : 1 personne (1.0 EPT)

Employés piscine : 2 personnes (2.0 EPT)

Nettoyeur piscine : 1 personne (0.85 EPT)

Personnel non permanent : 30 moniteurs pour le Sport Scolaire Facultatif, 5 garde-bains et 5 auxiliaires de caisse pour la piscine. 1 civiliste recruté pour la patinoire mobile et la piscine VCP.

Activités, prestations et projets

Promotion et soutien du sport associatif veveysan et régional

Acteur central pour la promotion du sport auprès de toute la population (5 à 99 ans) via une palette d'activités et d'événements sportifs populaires, le secteur joue un rôle de facilitateur pour l'utilisation des infrastructures sportives communales. Il est aussi une plateforme d'information (animation, coordination, soutien, aiguillage, conseil) ; il favorise les contacts et les interactions entre les sociétés sportives du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut (réseau local et régional). En 2019 le secteur a pu compter sur les ressources d'un réseau associatif d'excellente qualité et des partenaires communaux et intercommunaux très engagés.

Projets locaux et régionaux

Urban Training : pour la 8^e année consécutive 36 séances gratuites ouvertes à tous ont eu lieu



Urban Training Fitness Party

les mercredis soir de mai à septembre (355 participations). La 3^e édition suisse de l'Urban Training Fitness Party a eu lieu le 17 mars avec plus de 100 inscrits sous la tente de la patinoire.

Sport City Tour : l'application, développée en collaboration avec l'association Urban Training et Montreux-Vevey Tourisme, propose en 2019 un parcours urbain avec 9 postes d'exercices physiques et 4 postes culturels à Vevey.

Midi actif : dans le cadre de la promotion du mouvement au travail via une activité physique gratuite pour les collaborateurs, l'entrée à la piscine de Vevey-Corseaux Plage a été offerte la semaine entre 12h et 14h sur l'année.

Gestion et utilisation des infrastructures sportives

Infrastructures sportives communales

Le secteur gère les plannings d'utilisation de toutes les installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès de la ville de Vevey, soit 12 salles de sports, 1 salle de rythmique, 1 salle polyvalente (Galeries du Rivage), 3 terrains de football et 1 terrain multisport en gazon (Crédeiles). 4 salles spécifiques (dojo, salle d'armes d'escrime, salle de musculation, salle de grimpe), 2 terrains multisport, 1 fitness extérieur, 2 terrains de beach-volley, 1 terrain d'athlétisme, 2 piscines (50m plein air et 25m couverte), 1 piste finlandaise, 1 patinoire mobile couverte et plusieurs terrains extérieurs dédiés au sport et au jeu complètent le dispositif. Accessibles toute l'année, 52 sociétés, clubs et groupements sportifs ont utilisé les salles de sports (15'704 heures). Les installations footballistiques ont été utilisées par 5 clubs à hauteur de 3'706 heures. Les écoles de Vevey ont cumulés 13'802 heures d'utilisation.

Locations extérieures. Par manque de salles sur le territoire, le secteur loue des salles à l'extérieur de la Ville pour l'équivalent de 2'500 heures d'activités.

Révision des salles. Afin de garantir la sécurité des usagers et d'être conforme aux directives du SEPS, toutes les salles de sports (y compris l'équipement) sont entièrement révisées tous les deux ans. La moitié l'a été en 2019.

Stockmanagement. Avec un système de codes-barres appliqué sur tout le matériel, le secteur assure un suivi et un contrôle des stocks afin d'être au plus près des recommandations du SEPS et des principes de gestion efficiente.

Contrôles : le secteur assure un contrôle quasi quotidien sur les installations sportives et sensibilise les utilisateurs au respect des lieux.

Radeau de baignade : le radeau a été installé par le secteur sur un plan d'eau à la plage du Jardin Doret du 6 mai au 1er octobre. Son nettoyage a été assuré par le club de plongée (CSSV). Hors saison, il est stocké à sec à VCP.

Piscine de Vevey-Corseaux Plage

Infrastructure. Des parties des conduites d'alimentation en eau traitée du bassin extérieur très marquées par la corrosion ont été remplacées. L'éclairage du bassin extérieur a été changé par une installation LED pour faciliter les activités en soirée (natation et water-polo). Une nouvelle signalétique a été posée dans toute l'installation. Des arbres ont été sécurisés et le dallage extérieur refait aux endroits requis.

Matériel. 2 nouveaux défibrillateurs ont été acquis pour équiper les bassins et répondre aux exigences sécuritaires.

Personnel. L'ouverture estivale du 11 mai au 8 septembre (120 jours continus entre 9h et 20h) a requis l'engagement de 6 surveillants auxiliaires,

2 auxiliaires de caisse et 1 civiliste. Le total d'auxiliairat durant cette période se monte à 4'901.75 heures.

Fréquentation. La fréquentation publique de la piscine intérieure a généré 16'292 entrées (17'838 en 2018) sans compter les écoles de Vevey, le Club Vevey-Natation Riviera, les sociétés de sauvetage et le SSF. En été 47'031 entrées ont été comptabilisées (46'046 en 2018).

Événements et activités annexes. L'installation a accueilli le Kids' Triathlon le 26 mai. L'activité de Stand-Up Paddle, gérée dans l'enceinte de VCP par l'association SwissPaddle, a accueilli un nouveau public (particuliers ou écoles privées) et généré plusieurs centaines d'entrées. Le Meeting du Lac, avec son nouveau comité, a accueilli près de 500 nageurs (dont des équipes de France et d'Allemagne) les 22 et 23 juin à VCP.

Surveillance. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle norme relative à la surveillance des piscines et des bains publics de l'Association des Piscines Romandes et Tessinoises (AG du 9.3.2016), les garde-bains ne sont plus autorisés à vendre des tickets d'entrée ni à vérifier les abonnements lors de la surveillance des plans d'eau. L'augmentation de la dotation des employés (0.24 EPT) et l'engagement de 3 auxiliaires de caisse ont permis de conformer VCP aux normes. Une analyse sécuritaire a également été commandée auprès de l'APRT afin de lister les améliorations à réaliser.

Un état des lieux de l'installation (structurel et technique) afin d'identifier les travaux urgents à mener, de même que ceux requis pour répondre aux normes d'hygiène et de qualité de traitement de l'eau a été effectué le deuxième semestre 2019. Le rapport, fourni début 2020 par un mandataire spécialisé, permettra de définir l'enveloppe budgétaire nécessaire pour prolonger la vie de la piscine jusqu'à sa réfection future.

Patinoire de Vevey

L'exploitation de la saison 2018-2019 par l'association Vevey-sur-Glace s'est déroulée sur 119 jours non-stop entre le 3.11.2018 et le 3.03.2019. 8 employés et 1 civiliste ont géré 19'709 entrées (12'000 publiques, 4'500 élèves de Vevey et région, 1'200 participants à des évènements privés, 1'200 participants au SSF et à l'école de patinage et 809 entrées diverses). Avec une fréquentation stable, l'exercice a été bénéficiaire de Fr. 28'024.45 dont le 50 % est reversé à la Ville. La saison 2019-2020 a débuté le 9 novembre pour la 12^e année consécutive.





Organisation et soutien à des événements sportifs Vevey-Lavaux Up. La 8^e édition axée sur la mobilité douce s'est déroulée le dimanche 28 avril entre Vevey et Cully. La bonne météo a attiré environ 2'000 personnes.

Le secteur a aussi été très impliqué dans l'organisation d'autres événements sportifs populaires dont le Duel intercommunal de la Suisse bouge du 16 mai (200 participants à la course de 5 km sur Copet 3) et Le Tournoi jeunesse de badminton du 1er décembre (env. 40 jeunes joueurs).

Activités en faveur de la jeunesse

Sport Scolaire Facultatif. La 21^e édition du programme des Loisirs Sportifs (Sport Scolaire Facultatif) a offert une palette variée d'activités à tous les écoliers. 30 cours sont assurés par 18 moniteurs et 7 clubs veveysans. 542 jeunes entre 5 et 17 ans (977 inscriptions) ont pratiqué gratuitement plus de 1'000 heures d'activité physique en dehors des heures d'école. La prestation est entièrement gérée par le secteur qui refacture la part des coûts à la commune de La Tour-de-Peilz. Le SEPS participe au financement des salaires des moniteurs ainsi qu'aux frais administratifs (Fr. 43'989.- pour l'année scolaire 2018-2019). Les sociétés sportives veveysannes sont associées et mettent à disposition le matériel spécifique et les moniteurs J+S. L'annonce des cours à J+S via la plateforme SportDb a permis d'obtenir Fr. 13'179.- supplémentaires, montant redistribué aux clubs pour les encourager à développer des projets pour les jeunes. *Jeux internationaux des écoliers.* Le secteur sports est activement impliqué dans l'organisation, la recherche de parrainage et l'encadrement du déplacement du « Swiss Team Riviera », équipe composée de jeunes (12-15 ans) des clubs de la région. Une 1^{re} délégation de 17 athlètes, 4 coachs, 2 chefs de délégation et 2 officiels) s'est rendue à Lake Placid (Etats-Unis) du 6 au 11 janvier pour la 8^{ème} édition des jeux d'hiver. Les athlètes ont concouru en ski alpin, ski freestyle et patinage. Une 2^{ème} délégation de 29 athlètes, 4 coachs et 2 chefs de délégation et 1 officiel) s'est rendue à Ufa (Russie) du 10 au 13 juillet pour la 53^e édition des jeux d'été. Les athlètes ont concouru en athlétisme, natation et football.

Mérites sportifs veveysans. Les mérites, organisés chaque année par le secteur, récompensent les athlètes ayant obtenu de très bons résultats régionaux, nationaux ou internationaux dans leur discipline. La cérémonie de remise des mérites du 6 novembre à la salle del Castillo a récompensé 204 sportifs ainsi que 20 moniteurs et monitrices J+S.

Open Sport. Le secteur collabore avec le secteur jeunesse pour la mise à disposition de salles de gymnastique et de matériel sportif. 6 salles ont été ouvertes en 2019, soit 21.5 heures par semaine pour du sport en accès libre. Participation record de 2'625 jeunes pour cette saison.

Depuis 2016 le canton (SEPS et DSAS) subventionne des activités physiques libres et encadrées ; Fr. 10'140.- ont été versés en 2019, subvention qui couvre une partie des frais liés à l'organisation des activités Open Sport (défraiement et formation des moniteurs, location des salles). Une subvention supplémentaire de Fr. 6'690.- a été obtenue par J+S.

Activités pour tous

Sport Pour Tous (SPT). Le secteur a ouvert ses salles de gym les samedis et dimanches d'octobre à fin mars avec des activités gratuites (zumba, yoga, badminton, capoeira) encadrées par des moniteurs. 1'375 personnes y ont participé. Grand succès pour l'activité Gym Pousette destinée aux mamans et papas avec leur bébé.

En été, c'est la mesure Vevey-sur-Lac (VSL) qui a été organisée par le secteur pour la 2^e fois à la piscine de Vevey-Corseaux Plage avec entrée gratuite aux participants des activités (paddle, slackline, pilates, grimpe, capoeira, etc.). 1'106 personnes ont participé. Encadrées par des moniteurs formés les activités annoncées au canton (Projet Sport-Santé) ont été subventionnées (Fr. 5'390.- pour SPT, Fr. 7'288.- pour VSL).

Gestion et distribution des subventions

Subventions communales aux manifestations. Des subventions sont octroyées sur analyse des dossiers de sponsoring et selon les critères d'engagement pour la jeunesse ou de popularité. Fr. 19'720.- ont été distribués en 2019 pour les petites manifestations et Fr. 26'100.- pour des manifestations veveysannes de grande importance.

Fonds de soutien pour jeunes espoirs de la ville de Vevey. Ce fonds soutient et encourage la formation des jeunes sportifs de 10 à 20 ans encadrés par des moniteurs formés. En 2019 Fr. 96'007.60 ont été versés aux clubs veveysans, soit Fr. 65.40 par jeune licencié (1'468 en 2019).

Fond intercommunal de soutien aux sociétés sportives. Ce fonds en faveur des clubs en charge de la formation des jeunes est alimenté à hauteur de Fr. 6.90 par habitant. En 2019, Fr. 554'199.- ont été distribués aux clubs de la région, respectivement Fr. 64.- par jeune membre actif, selon des critères d'activité et d'âge (5-20 ans). Vevey a participé à hauteur de Fr. 137'377.60.

Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage. La Ville a participé à hauteur de Fr. 0.50 par habitant à ce fonds créé en 1997. La société de sauvetage La Sentinelle-Vevey a demandé un soutien de Fr. 77'500.- pour la rénovation de son bateau « La Sentinelle V », Boston Whaler Guardian de 22 pieds, âgé de 21 ans.

Coopérative des Pléiades. Cette coopérative, œuvrant dans l'intérêt de ses membres, de la population et des élèves des écoles de la région, a pour but d'acquérir, d'exploiter et d'entretenir tout im-

meuble et toute installation mécanique ou infrastructure propre à assurer le développement des activités estivales et hivernales de la région des Pléiades. La commune de Vevey a contribué à la couverture de son déficit d'exploitation par un versement annuel de Fr. 99'520.- (Fr. 5.- par habitant). Elle finance également 25% des frais annuels liés à l'entretien des pistes de fond des Pléiades, soit Fr. 7'509.80 en 2019.

Athlètes d'élite. 9 athlètes veveysans détenteurs d'une Swiss Olympic Talent Card Elite, Bronze, Régionale ou Nationale ont bénéficié d'aides individuelles pour Fr. 15'000.- au total. 6 athlètes, ont obtenu une subvention « Sport-Art-Études » pour un montant total de Fr. 11'568.-.

Autres soutiens. Plusieurs clubs ont bénéficié de subventions pour des projets spéciaux (participation à des compétitions internationales à l'étranger, achat de matériel spécifique et formation de leurs moniteurs).

Développement et coordination d'actions inter-communales

Sport Info Riviera. Avec sa plateforme internet, la Riviera possède un excellent outil d'information, de promotion et de coordination. Les 3 services en charge du sport (Vevey, Montreux et La Tour-de-Peilz) procèdent régulièrement aux mises à jour des informations (agenda, camps, sport scolaire facultatif, clubs, installations sportives et localisation sur Cartoriviera). Le système d'exploitation a été remis à niveau en 2019.

Abonnement régional des piscines. Valable dans les installations de Vevey, La Tour-de-Peilz, Mon-

treux et Villeneuve, 43 abonnements ont été vendus à la piscine de Vevey-Corseaux Plage en plus des 169 abonnements locaux.

Collaborations et représentations

Le secteur est membre de l'Association Suisse des Services des Sports-section romande et tessinoise (ASSS-SRT), de l'Association Suisse des Managers du Sport (ASMS), de l'Association Sport Riviera (ASR), de l'Association des Piscines Romandes et Tessinoises (APRT), de l'Association Romande des Maîtres de Bains (ARMB), de l'Association Vaudoise de l'Education Physique Scolaire (AVEPS), et de l'Association Internationale des Equipements de Sport et de Loisirs (IAKS Section Suisse).

Il a participé à divers congrès, conférences, séminaires, comités et assemblées générales et a visité et représenté la ville dans la plupart des manifestations à caractère local et régional.

*Piotr Wiacek,
responsable du secteur sports*

Lexique

BPA :	Bureau de prévention des accidents
DSAS :	Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud
J+S :	Jeunesse+Sport (programme d'encouragement du sport de la Confédération)
SEPS :	Service de l'Education Physique et du Sport du Canton de Vaud
SSS :	Société Suisse de Sauvetage
SSF :	Sport Scolaire Facultatif
Unil :	Université de Lausanne

Manon Fawer, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2018 :

Vœu N° 11 : La Commission souhaite que la Municipalité maintienne la limite de 30% de participation des parents aux frais de garderie et n'entre pas en matière sur la demande de passer à 50%.

Réponse : La DJEFS-Secteur famille prend bonne note de ce vœu. Elle tient à préciser que le taux précédent concerne la participation moyenne des parents aux charges globales de l'accueil préscolaire, lequel atteint actuellement 30% env. Ce taux peut toutefois varier en fonction des conditions économiques des parents placeurs. Il est également utile de mentionner que la participation moyenne des parents aux coûts des charges de l'accueil préscolaire est liée à la grille tarifaire appliquée actuellement dans le Réseau REVE, grille tarifaire qui définit le coût du placement des enfants. La DJEFS-Secteur famille recommande de conserver cette grille tarifaire car c'est elle qui permet de maintenir un coût de placement acceptable pour les familles

Vœu N° 12 : La Commission souhaite que la Municipalité fasse une communication sur les nouveaux axes du secteur jeunesse élaborés lors du premier trimestre 2019.

Réponse : La DJEFS soumettra son rapport à la Municipalité dans les meilleurs délais afin de répondre à ce vœu. Elle précise qu'un diagnostic des besoins du terrain est actuellement en phase de réalisation par la nouvelle équipe des animateurs, raison du retard pris pour soumettre son rapport dans le premier trimestre 2019.



197

La Direction des finances a comme principal objet la gestion budgétaire, financière et comptable de la Ville.

DIRECTION DES FINANCES

Organisation de la direction

Fin novembre 2019, le chef de service des Finances a cessé son activité pour la Ville. Durant ces 22 mois passés au sein de la Direction des finances, celui-ci s'est particulièrement occupé de la mise en place de la convention de courtage de notre portefeuille assurance, de toute la problématique financière liée à la Fête des Vignerons, ainsi que de l'étude de l'impact du régime RIE III vaudois sur les comptes de la Ville.

Les collaboratrices et collaborateurs de la Direction des finances lui présentent leurs meilleurs vœux pour son avenir professionnel et personnel.

La Direction des finances devrait avoir un nouveau chef de service d'ici au 1^{er} mars 2020. Dans le cahier des charges de celui-ci, est mis en évidence l'importance de la vie économique de la Ville.

Dotation du service

L'effectif des ressources (dotation au 31 décembre 2019) est de 6 personnes pour 5.6 EPT (équivalent plein temps).

Activités de la Direction des finances

Les principales activités, tâches et responsabilités de la Direction des finances sont les suivantes :

- Caisse communale (paiement de l'ensemble des factures fournisseurs de la Commune)
- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Tenue de la comptabilité générale et des comptabilités auxiliaires
- Budget et Comptes (suivi, boucllement et publication des brochures)
- Gestion des crédits supplémentaires et des reports de crédits
- Planification financière (établissement et mise à jour du plan des investissements)
- Gestion du contentieux pour l'ensemble des factures émises par la Commune
- Arrêté d'imposition, contrôle et comptabilisation des recettes fiscales
- Tenue à jour des inventaires, de la liste des immeubles et de l'état des titres
- Facturation de l'impôt foncier communal
- Gestion de l'impôt sur les travailleurs frontaliers
- Gestion de la TVA
- Secrétariat de la Commission des finances et de la Commission de recours en matière d'impôts
- Vérification des comptes de diverses fondations et associations
- Appui aux autres services pour toute question financière et de comptabilité
- Appui en matière de gestion financière pour l'Association Régionale d'Action Sociale Riviera (ARAS Riviera)
- Encaissement et répartition de la taxe au sac entre les communes de GEDERIVIERA (Vevey est commune boursière)
- Examen des incidences financières pour la Commune des modifications législatives en matière de fiscalité et de péréquation financière en particulier
- Mise en place d'outils de controlling et reporting financiers
- Développement d'un système de contrôle interne (SCI) financier
- Révision de la gestion opérationnelle du portefeuille des assurances de la commune (hors assurances de personnes).

Préavis et communications au Conseil communal

Préavis N° 04/2019

Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2018, 2^e série

Préavis N° 06/2019

Audit financier et organisationnel - Crédit supplémentaire au budget 2019

Préavis N° 13/2019

Comptes communaux de l'exercice 2018

Préavis N° 23/2019

Arrêté communal d'imposition pour l'année 2020

Préavis N° 25/2019

Crédits supplémentaires au budget communal 2019, 1^{re} série

Préavis N° 28/2019

Budget communal pour l'année 2020

Préavis N° 29/2019

Modification du règlement sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des magasins

Communication N° 07/2019

Dettes, intérêts, cautions et garanties - Situation au 31 décembre 2018

Communication N° 20/2019

Endettement brut et net - Situation au 31 décembre 2018

Communication N° 28/2019

Réponse à l'interpellation de M^{me} N. Bader, au nom du groupe Vevey Libre, « Que fait la ville de Vevey pour soutenir ses petits commerçants »

Communication N° 30/2019

Réponse à l'interpellation de M. Pascal Molliat « Halte à la hausse infinie des reports de charges sociales qui grèvent les budgets communaux »

Communication N° 32/2019

Plan des investissements 2020 - 2021

Comptes de l'exercice 2019

Les comptes communaux de l'exercice 2019 seront clôturés en avril 2020 et feront l'objet d'une publication détaillée (brochure et préavis). Ils seront, comme à l'accoutumée, examinés par la Commission de gestion renforcée pour l'occasion par des représentants de la Commission des finances, dès le mois de mai 2020. Ils seront soumis à l'approbation du Conseil communal dans sa séance du 18 juin 2020.

Activités particulières pour l'année 2019

Convention avec la Confrérie des Vignerons

Pour rappel, en 2018, une convention concernant l'utilisation du domaine public et le financement des prestations communales avait été élaborée avec la Confrérie des Vignerons.

Durant l'année 2019, la Direction des finances a été sollicitée pour toute question financière ou comptable en lien avec la Fête des Vignerons et, en collaboration avec la coordinatrice de la Fête des Vignerons 2019, s'est efforcée de faire respecter la convention établie.

Etat suite au changement des logiciels métiers de comptabilité et mise en place d'une GED pour les factures fournisseurs

L'année 2018 avait vu le changement des logiciels comptables utilisés par la Direction des finances pour la tenue de la comptabilité communale, ainsi que l'introduction d'une GED pour la gestion des factures fournisseurs.

Il a fallu, en 2019, œuvrer conjointement avec la DSI et les prestataires, Prime et Neurones, pour adapter les logiciels à nos besoins et spécificités. A ce jour, nous pouvons affirmer que ces nouveaux programmes sont opérationnels et maîtrisés à près de 100%.

Mandat de courtage

En raison de la complexité du domaine des assurances, la Direction des finances a décidé de man-

dater la société Kessler & Co SA, afin de gérer le portefeuille assurance de la Ville. Cette démarche a été acceptée par la Municipalité lors de sa séance du 22 juillet 2019 (PM n°27).

Le travail de Kessler & Co SA s'est divisé en quatre étapes :

1. Faire un état de situation de la couverture d'assurance actuelle et notamment de faire ressortir les possibles risques
2. Présenter l'évolution du marché des assurances dans les différents domaines, ainsi que les possibilités qui s'offrent à la Ville en termes de couvertures
3. Négocier avec les assureurs, comparer et conclure de nouveaux contrats d'assurances
4. Service quotidien : suivi des assurances et évaluation des risques, retour sur les nouvelles assurances, suivi des sinistres, conseils techniques et juridiques.

Une rencontre annuelle est planifiée par Kessler & Co SA afin de faire le bilan de l'année écoulée, de la situation du portefeuille d'assurances et des prévisions futures en la matière.

Audit financier et organisationnel

La Municipalité a décidé de mandater la communauté de travail composée de l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) et de Compas Management Services, afin d'effectuer un audit financier et organisationnel.

L'objectif de ces études, à considérer comme documents de travail pour la Municipalité, était de faciliter l'élaboration du budget 2020 et des suivants.

L'idée directrice consistait en particulier à :

- Disposer d'informations objectives afin de pouvoir donner des directives budgétaires pertinentes aux services pour élaborer le budget 2020 et rééquilibrer la situation financière, afin que l'expérience du budget 2019 ne se répète plus
- Bénéficier de recommandations sur les mesures qui pourraient être prises dans le cadre d'une stratégie de retour durable à une situation financière saine
- Pouvoir conduire les discussions en ayant à disposition des données chiffrées objectivées et des comparaisons avec d'autres villes vaudoises semblables à Vevey.

L'étude financière s'est divisée en deux étapes :

1. Analyse de la situation financière générale : étude de l'évolution de quelques indicateurs clés de la situation financière au cours des 10 dernières années
2. Analyse des dépenses : mise en évidence des dépenses de la commune par habitant et comparaison avec les communes de La Tour-de-Peilz, Lausanne, Montreux, Morges, Nyon, Renens et Yverdon.

Le rapport d'audit financier a été délivré à la Municipalité en octobre 2019 et fera l'objet d'une communication à la COFI lors de la séance du 22 janvier 2020.

L'étude organisationnelle a fait l'objet d'un document de travail élaboré à l'intention de la Municipalité. Les résultats de cet audit sont à considérer comme strictement confidentiels. Néanmoins, la Municipalité communiquera sur cet audit organisationnel durant le premier semestre 2020.

Renouvellement de l'assurance RC de la Commune

L'assurance responsabilité de la Commune a été renouvelée et le montant de la couverture d'assu-

rance a été adapté pour passer d'une garantie simple de CHF 20'000'000.— à une garantie double de CHF 20'000'000.—.

Cela représente une bien meilleure couverture, d'autant plus que la prime annuelle n'a pas subi d'augmentation, et a même diminué de près de CHF 2'950.—.

Etat et suivi des participations financières de la Commune

Préambule

Selon les dispositions de l'art. 162 de la Constitution du 14 avril 2003, l'Etat et les communes peuvent, afin d'atteindre leurs buts (politiques publiques) participer à des personnes morales ou en créer. Dans le cadre de cette disposition constitutionnelle, le Grand Conseil a adopté, en date du 17 mai 2005, la loi sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales. Cette nouvelle loi introduit, pour les communes détentrices de participations, des obligations de pilotage et de suivi à un niveau stratégique et financier.

Afin d'établir un bilan de la mise en application de cette loi, la Cour des comptes a mené, au cours de l'année 2010, un audit sur la gestion des participations financières dans dix communes vaudoises, dont Vevey. Elle a concentré son travail sur les trois axes d'analyse suivants :

1. La politique d'acquisition et d'aliénation des participations
2. La représentation au sein des organes des personnes morales auxquelles les communes participent
3. Le suivi des participations.

Son rapport N° 12 du 1^{er} novembre 2010 comprend 12 constatations et recommandations. Ce document est disponible à l'adresse suivante : www.vd.ch/autorites/cour-de-comptes

Afin de répondre aux remarques de la Cour des comptes, la Municipalité vous présente son rapport sur l'état et le suivi des participations à des personnes morales.

Etat du portefeuille des titres au 31.12.2019

Le tableau détaillé présentant l'inventaire des participations communales au 31 décembre 2019 figure dans la brochure des comptes.

La valeur au bilan au 31.12.2019 des participations communales du patrimoine administratif s'élève à Fr. 2'400'300.—, montant inchangé par rapport aux derniers exercices. Ce montant correspond à la valeur nominale des titres. Ces actions et parts sociales concernent les politiques publiques en matière d'énergie, de transports, de traitement des ordures, de logement, de tourisme et d'information.

Le montant de Fr. 2'400'300.— est réparti sur deux participations, soit :

- La société Romande Energie Holding SA (13'356 actions à Fr. 25.— de valeur nominale) : Fr. 333'900.—
- La société Holdigaz SA (206'648 actions à Fr. 10.— de valeur nominale) : Fr. 2'066'400.—

Les dividendes de ces deux participations encaissés en 2019 se sont élevés à Fr. 480'816.— (Fr. 36.— par action) pour la Romande Energie et Fr. 1'033'240.— (Fr. 5.— par action) pour Holdigaz.

Toutes les autres participations du patrimoine administratif (sociétés des transports, sociétés immobilières et sociétés touristiques et télévision régionale) ont été entièrement amorties.

A noter que les actions Vaud-Fribourg TV SA, détenues par l'Association pour la défense des inté-

rets audiovisuels de la région Riviera-Chablais, seront vendues à la suite de la liquidation de ladite société, qui ne sera formellement conclue que durant le premier semestre 2020.

Les titres du patrimoine financier (non essentiels à l'accomplissement de tâches publiques) ont une valeur au bilan de Fr. 7'760.— au 31.12.2019, soit :

- Fr. 6'990.— pour la BCV
- Fr. 770.— pour diverses valeurs.

Principe d'évaluation

Conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, les titres du patrimoine administratif et du patrimoine financier figurent au bilan au maximum à leur valeur nominale. Les participations sans rendement sont entièrement amorties.

Autorisation générale d'achat et de vente de participations

Dans sa séance du 7 décembre 2016, le Conseil communal a approuvé les conclusions du préavis N° 35/2016 du 22 septembre 2016 et accordé à la Municipalité, pour la durée de la législature 2016-2021, les autorisations générales et compétences financières suivantes :

- La Municipalité peut acquérir des titres jusqu'à concurrence de Fr. 200'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut vendre des titres jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut statuer sur l'adhésion et l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas Fr. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut statuer sur les ventes de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.— par cas, charges éventuelles comprises.

Suivi des participations

Holdigaz

Pour l'année civile 2019, l'exercice comptable du groupe Holdigaz débute le 1^{er} avril 2018 et se termine le 31 mars 2019.

Le bénéfice de l'exercice est de Fr. 20'720'155.—, alors qu'il était de Fr. 20'424'69.— lors de l'exercice précédent.

La commune de Vevey, actionnaire de Holdigaz SA, possède 206'648 actions qui ont rapporté un dividende de Fr. 5.- représentant donc un revenu de Fr. 1'033'240.—.

Par ailleurs, la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz (CICG) a versé pour l'utilisation du sous-sol public une redevance annuelle de Fr. 148'860.45. Enfin, la Commune touche plus de Fr. 320'000.— francs par année sur le bénéfice imposable.

La Ville est représentée dans les conseils d'administration du groupe Holdigaz, de la CICG et d'Energiapro (en charge de la fourniture et de la commercialisation du gaz naturel de la clientèle des trois sociétés de réseau du groupe, à savoir la CICG, la Société du gaz de la Plaine du Rhône SA et Cosvegaz SA).

Rappelons que Holdigaz SA a été créée en 2005. Elle regroupe, sous la forme d'une société holding, des sociétés de distribution de gaz naturel, ainsi que des sociétés spécialisées dans les techniques du bâtiment et dans les énergies renouvelables, dont la production de biogaz et l'énergie solaire (pose de panneaux photovoltaïques et thermiques).

C'est Energiapro SA (Vevey) qui assume, depuis le 1^{er} avril 2017, l'ensemble des activités liées à la fourniture et à la commercialisation du gaz naturel. Cette même année, la Société Corelltech SA (Vevey), spécialisée dans l'analyse sécuritaire des réseaux de gaz naturel et de distribution d'eau, est venue compléter les prestations du groupe liées aux activités gazières. La société Novogaz SA est quant à elle chargée de la diffusion de produits en relation avec les activités gazières (cuisinière, chaudière dernière génération, compresseurs pour remplissage individuel des véhicules à gaz, etc.) Les sociétés spécialisées dans les techniques du bâtiment sont au nombre de quatre : Joseph Diemand SA, Brauchli SA, Roos Ventilation SA et Taxa SA, toutes basées à Forel.

Les prestations énergétiques du groupe sont complétées par la ligne des énergies renouvelables avec Ecorecyclage SA (compostage et méthanisation des déchets verts et alimentaires), Agena SA (fourniture de panneaux solaires) et Gazobois (développement d'une filière de production de gaz de synthèse et d'électricité à partir du bois). Quel avenir pour Holdigaz dont le cœur de métier est l'énergie gazière ? La diversification des activités est essentielle et a déjà été largement initiée au travers du Gaz Naturel Carburant (GNC) ou différents projets en cours tels que, Explorer (investissement dans un parc éolien offshore dans la partie allemande de la mer Baltique), Softcar (projet de voitures électriques fonctionnant au gaz naturel comme énergie primaire), Boostheat (chaudière à gaz naturel de nouvelle génération diminuant par deux la consommation d'énergie et les rejets de CO₂) et Exergo (réseaux CO₂ - projet de collaboration avec une start-up de l'EPFL consistant à valoriser le CO₂ sous forme d'énergie, avec une prise de participation actuellement en négociation) qui sont quelques réalisations et projets apportant une diversification souhaitée pour la Holding.

Dans le cadre de la transition énergétique, en plus des importants projets portés par Holdigaz SA, un projet important a été la compensation intégrale du CO₂ lié aux ventes de gaz naturel, par le financement de 3 projets au Kenya, en Inde et à Madagascar apportant, en plus de leur connotation environnementale, des contributions sociales et économiques importantes, notamment par le financement de fours solaires ou de mini-digesteurs, permettant de supprimer le recours au charbon (production de CO₂) et au bois (déforestation) dans ces pays en développement.

La direction du groupe Holdigaz a, par ailleurs, procédé à d'importantes modifications structurelles et organisationnelles en 2019, en nommant de nouveaux collaborateurs dans les domaines des finances, de la distribution du gaz naturel, de la coordination des sociétés du bâtiment (sociétés des artisans) ou de la commercialisation. Enfin, soulignons que le groupe Holdigaz emploie 450 collaborateurs, dont 60 apprentis et tient une large place dans le tissu économique régional.

Société des Entrepôts Vevey SA (SEV)

Propriétaire du bâtiment Reller 1, la Commune perçoit un loyer qui représente le 70% des locations encaissées (magasinage) par la SEV. Le magasinage facturé pour l'année 2019 est de Fr. 416'527.70 contre Fr. 395'505.80 l'exercice précédent, dont le 70% pour l'exercice 2019 représente Fr. 291'569.39.—, soit Fr. 14'715.33 de plus que l'année précédente.

L'exercice 2018, approuvé lors de l'Assemblée générale du 20 mai 2019, sous revue, soit le 78ème

exercice ou le 36ème depuis la reconstruction du Port franc à la suite d'un incendie, est le 1er exercice sans la présence sur le site du bureau de douane. Pour rappel, c'est la Direction générale des douanes qui a fermé le bureau de douane de Vevey dès le mois de novembre 2017, entraînant la disparition du statut de Dépôt franc sous douane (Port franc), et c'est sous la forme d'un Entrepôt Douanier Ouvert que la SEV continue à fonctionner.

L'ensemble des produits a augmenté, en 2018, de Fr. 172'952.— pour se retrouver à Fr. 5'979'407.—. Par ailleurs, le résultat net est passé de Fr. 38'851.56 à Fr. 290'403.10. Cette augmentation est liée à une très bonne maîtrise des coûts et à la cessation de l'activité exécutive de l'un des membres de la direction.

Les comptes 2018 sont révisés par la Fiduciaire PKF à Givisiez.

Pour l'avenir, l'Administration fédérale va introduire un programme informatique, visant la numérisation intégrale des processus de traitement des formalités douanières. La mise en place est fixée en 2026, ce qui va nécessiter une importante adaptation pour la SEV.

Par ailleurs, l'avenir de la SEV passe par la recherche d'une diversification de ses activités, d'autant plus que régionalement le tissu économico-industriel est en baisse.

Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR)

L'axe Vevey - Saint-Légier - Blonay, un mini M2 pour 35'000 habitants

Après des années de travaux, on y est : depuis l'été 2019, la ligne entre Vevey et Blonay suit une cadence au quart d'heure aux heures de pointe. Une évolution spectaculaire avec près de cinquante trains qui partent au quotidien dans chaque sens. Les premiers mois d'exploitation n'ont fait que confirmer les prévisions : cette nouvelle offre est une nécessité pour absorber le trafic pendulaire croissant de l'axe Vevey - Saint-Légier et Blonay, véritable ascenseur urbain d'une région de 35'000 habitants. Un mini M2.

Les chiffres sont éloquents : en une année, le nombre de passagers a crû de 15%, passant de 2,1 à 2,4 millions sur l'ensemble des lignes des Transports de Montreux-Vevey-Riviera (MVR). La statistique du nombre de trains-kilomètres reflète la même réalité : 288'000 trains-km en 2018, 337'000 en 2019 (+17%). La Fête des Vignerons a indéniablement contribué à cette augmentation de fréquence, mais la tendance est claire : de plus en plus de pendulaires et d'usagers ponctuels recourent aux transports publics sur cet axe majeur. Impossible donc de dresser le bilan de l'année 2019 sans évoquer la Fête des Vignerons. Cette édition marquera à jamais la région. MVR a participé activement à sa réussite. Les chiffres sont spectaculaires : durant cette période, les trains MVR ont transporté près de 124'000 passagers contre 49'000 en 2018 à la même période, réputée de plus faible fréquentation. Il faut rappeler que la nouvelle cadence a été mise en place rapidement afin d'être opérationnelle lors de la Fête des Vignerons. Un vrai tour de force.

Grimpons maintenant aux Pléiades pour constater que le nombre d'arrivées au sommet se situe dans la tendance des années passées : 40'514 en 2019 contre 42'160 en 2018 (-4%). Cette diminution s'explique avant tout par des conditions météorologiques difficiles. Une tendance que l'on retrouve également du côté des Rochers-de-Naye avec 103'071 arrivées au sommet en 2019 contre 105'740 une année plus tôt (-2,5%). Là aussi, les bourrasques de fin de l'année ont eu raison d'un résultat encore meilleur.

En résumé, 2019 a été marquée par plusieurs accomplissements. Une récompense méritée pour les riverains qui ont parfois dû composer avec les inévitables désagréments liés à de tels changements. Qu'ils soient remerciés de leur tolérance et de leur compréhension.

La fermeture de la station « Clies » a généré plusieurs recours de riverains. MVR justifie la suppression de cette halte appréciée par des contraintes sécuritaires et de mise aux normes « LHand ». La justice devra encore trancher dans ce difficile dossier.

Cette année a finalement donné sens à de nombreux chantiers ouverts lors des années écoulées, avec la création de sous-stations, d'un nouveau point de croisement, de nouveaux quais, etc. On pense en particulier à la gare de Saint-Légier, désormais flambant neuve.

Mais les chantiers sont comme les trains : ils peuvent toujours en cacher un autre. Désormais, l'attention se porte sur la gare de Vevey qui fera l'objet d'importants travaux entre l'été 2021 et l'été 2023. Là aussi, comme toujours, pour servir au mieux la population.

Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve (VMCV)

2019, année de tous les défis

C'est peu dire que 2019 aura été l'année de tous les défis. D'abord avec la venue, fin 2018, d'une nouvelle directrice, dans un climat tendu, avec des enjeux managériaux et financiers importants. Ensuite avec des enjeux opérationnels complexes, soit la tenue de la Fête des Vignerons qui aura mis à rude épreuve tout le réseau VMCV, puis l'extension concrète de la ligne 201 jusqu'à Rennaz, en raison de l'ouverture du nouvel Hôpital Riviera Chablais, et finalement la mise en service progressive du nouveau matériel roulant de la ligne 201. Autant de défis qui ont été relevés avec succès, avec un engagement important de tous. Ce rapport est l'occasion de les remercier formellement. La Fête des Vignerons a ainsi été un défi pour VMCV SA. Il s'agissait en effet de pouvoir intensifier / renforcer certaines lignes, en particulier la ligne VMCV 201. Même si initialement aucun budget n'avait été prévu par les organisateurs pour offrir gratuitement ces prestations aux usagers, une solution de dernière minute a pu être trouvée en partenariat avec la Ville de Vevey. Ces prestations ont complété le dispositif d'accessibilité qui a répondu aux attentes. Il a impliqué un suivi important des équipes opérationnelles de l'entreprise. Cela a également été le cas pour l'organisation, dans un délai resserré, du concert de Sir Elton John au stade de la Saussaz (dans le cadre du Montreux Jazz Festival). VMCV SA a été sollicitée pour gérer les navettes entre le centre des congrès, les gares de Vevey et de Montreux notamment.

Au-delà de ces deux événements, l'offre en transports publics a été modifiée avec l'ouverture de l'hôpital de Rennaz. Même si la prolongation de la ligne VMCV 201, sans transbordement, était planifiée depuis plusieurs années, la livraison des nouveaux trolleybus a été reportée par deux fois, impliquant de réadapter à chaque fois les prévisions. Dans la foulée, le report de l'ouverture de l'hôpital a engendré de nouvelles contraintes auxquelles il a aussi fallu faire face.

Signalons également que plusieurs Communes de la Riviera et du Haut-Lac se sont adressées au Conseil d'Etat pour contester la participation financière leur étant réclamée pour la desserte prolongée de la ligne 201 jusqu'à ce nouvel établissement hospitalier cantonal. Les Municipa-

lités concernées sont en discussion avec le Canton pour trouver une issue à cette situation. Ce qui précède montre qu'après une année 2018 difficile, les collaborateurs de VMCV SA ont dû faire face à des défis opérationnels multiples et qu'ils ont su y répondre. Parallèlement à cela, avec l'accompagnement du Conseil d'administration, l'entreprise poursuit ses efforts d'amélioration au niveau de la gouvernance et de la gestion.

Promove – Promotion économique Riviera Lavaux

Pour rappel, la Promove Riviera Lavaux est financée par 13 communes ainsi que 300 entreprises membres.

Ses activités en 2019 se déclinent en trois domaines:

- La promotion économique exogène qui vise à proscrire, renseigner et accompagner les entreprises suisses et internationales envisageant une implantation dans la région. Promove entretient ainsi des liens avec différentes chambres de commerce internationales (CCI), dont les CCI France-Suisse et Allemagne-Suisse. L'accent a été mis cette année sur le marché italien avec la co-organisation avec la CCI Italie-Suisse d'une rencontre sur la thématique de l'import/export et du développement d'affaires à l'étranger.
- Le soutien à la réalisation de projets économiques en renseignant et accompagnant des porteurs de projets de création ou de développement d'entreprises, de manifestations ou d'infrastructures, en particulier en tant que référent LADE (Loi sur l'appui au développement économique) en lien étroit avec le Canton. Dans ce cadre, la Promove a répondu, au travers de son Guichet entreprise, à 90 porteurs de projets. Le montant total des subventions LADE à fonds perdu en faveur du tissu économique régional s'est élevé à Fr. 441'996.—, auquel s'ajoutent le soutien LADE au projet de rénovation du 2m2c de Fr. 1,7 mio d'aide à fonds perdu et un prêt sans intérêt Fr. 13,3 mio.
- La valorisation des atouts régionaux en agissant comme interface entre secteur privé et secteur public et en représentant le tissu économique dans des dossiers de politique régionale, avec pour but de promouvoir des conditions cadre propices à la création d'emplois. La disponibilité foncière est problématique depuis de nombreuses années, justifiant la création du Portail de l'immobilier d'entreprises. La formation professionnelle est soutenue par des cours d'appuis AppApp aux apprentis grâce à l'aide des communes de la Riviera et de quatre entreprises sponsors : 54 apprentis ont bénéficié de cette aide avec un taux de réussite de 87% au CFC.

Il convient de rajouter que la Promove a été fortement impliquée dans le projet de la nouvelle zone industrielle à La Veyre-Derey sur la commune de St-Légier-La Chiésaz, dans le projet de développement de Merck à Corsier-sur-Vevey, ainsi qu'à propos des enjeux économiques liés à la rénovation du 2m2c à Montreux.

Pour Vevey, en 2019, 155 entreprises se sont inscrites ou réactivées au registre du commerce et 136 ont été radiées, ce qui représente un solde positif de +19 (+109 pour la région).

Le budget 2019 de Promove prévoyait un total de produits de Fr. 843'000.— compensé par des charges d'un montant identique. A noter que les comptes 2018 se sont soldés sur un léger bénéfice de Fr. 3'294.74.—.

Lavaux Patrimoine mondial (LPM)

Pour mémoire, il est rappelé que l'inscription de

Lavaux, vignoble en terrasses sur la liste des sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco a eu lieu le 28 juin 2007. L'Association Lavaux Patrimoine mondial (ci-après LPM) s'est créée en 2013 et a pris la responsabilité de la gestion du site. La ville de Vevey a soutenu dès le départ l'association et verse actuellement un montant de Fr. 6'566.—, correspondant à la cotisation annuelle et à une contribution calculée au prorata des surfaces de vignes que possède la ville de Vevey. Selon ses statuts, LPM doit mettre en place des éléments de sauvegarde et de partage de la valeur universelle exceptionnelle, reconnue au patrimoine mondial. Dans le bilan 2019, les objectifs atteints concernent le plan de gestion : celui-ci permet d'identifier « les mesures assurant la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien inscrit » (voir rapport de gestion 2018) et concrètement, les démarches entreprises qui ont permis que Lavaux soit choisi comme cas d'étude pour le projet « prestations paysagères d'importance nationale » conduit par les Universités de Lausanne et de Zurich. Cette approche théorique du paysage sera exploitée en 2020 pour la révision du plan de gestion. Dans ce même esprit, il a été organisé deux journées d'ateliers sur l'évaluation de l'efficacité de la gestion à Lavaux avec représentants communaux, cantonaux et fédéraux. Pour faire suite à une étude conduite par l'UNIL et LPM en 2017-2018 sur le tourisme en Lavaux, un colloque a été organisé sur la même thématique afin de présenter les résultats et de susciter des échanges. Cet événement a réuni 120 participants internationaux, provoqué un reportage à la télévision, ainsi que 5 articles. Les habitants de Lavaux se sont impliqués au travers d'un groupement des habitants Vivre Lavaux, sous la forme des *gardiens du patrimoine* ou encore grâce à une action de ramassage des déchets. A signaler enfin, une forte implication de LPM pour la médiation culturelle, avec notamment la formation de nouveaux guides du patrimoine et un programme d'événements particulier dans le cadre de la FEVI. Dernier objectif : les panneaux d'information sur Lavaux et ses points d'intérêt, adaptés à chaque commune ont pu être posés. Deux des vingt-et-unes paires sont à Vevey, au débarcadère et au sud de la gare. Elles présentent, en particulier, des informations sur la Confrérie et la Fête des vigneron.

Sur le plan financier, un partenariat avec la Promove a été négocié, des démarches ont été entreprises avec le canton de Vaud et différents fonds privés sont sollicités.

Le compte d'exploitation au 30 septembre 2019 se solde par un bénéfice de Fr. 44'013.92, contrastant avec le déficit de 2018 qui se montait à Fr. 10'000.—, confirmant ainsi l'effort financier entrepris pour équilibrer les comptes de LPM.

Montreux Vevey Tourisme (MVT)

Pour mémoire, les communes de la région participent au subventionnement de MVT selon une convention de collaboration 2018-2020. La participation de la ville de Vevey se monte à Fr. 531'400.— (ligne budgétaire 130.3658).

La Fête des Vignerons a été au centre des préoccupations de MVT en 2019.

Du début de l'année au coup d'envoi de la Fête, MVT a accueilli 27 journalistes. Pendant l'événement, 71 journalistes supplémentaires et 13 tour-opérateurs ont été reçus à Vevey et dans les alentours. L'occasion pour eux d'assister au spectacle mais aussi de découvrir les points forts de la région. Une opération d'envergure réalisée en partie avec le soutien financier de la Société des Hô-

teliers de Montreux Vevey Riviera (SHMV). Parmi les médias les plus prestigieux, on peut citer : The New York Times, BBC, Forbes, The Guardian, The Sunday Times, Le Monde, National Geographic, Lonely Planet (Inde et Corée du Sud), The Independent, TF1, Culture Trip, GEO, Die Welt, Die Zeit, Der Tagesspiegel, ZDF, Corriere della Sera ou encore Le Journal du Dimanche.

En première ligne, les collaboratrices et collaborateurs de MVT des deux points « i » de Vevey ont assuré une ouverture 7 jours sur 7 de 9h à 21h durant toute la Fête.

Du côté de la vente, MVT a écoulé 1'050 forfaits, incluant billet de spectacle et nuit à l'hôtel. Cela représente un total de 2'200 entrées (toutes catégories confondues), 3'200 nuitées et un chiffre d'affaires de Fr. 950'000.-.

Hors Fête des Vignerons, 2019 a naturellement vu MVT poursuivre ses efforts de promotion de la région en accueillant notamment 172 voyages de presse (488 participants), 46 voyages de familiarisation « loisirs » (421 participants) et 17 voyages de familiarisation « affaires » (151 participants). MVT s'est, par ailleurs, rendu à 36 salons, foires ou workshops suisses et internationaux pour un total de plus de 1'000 rendez-vous commerciaux.

Les travaux prévus pour le 2m2c ont eu pour conséquence que les années 2018 et 2019 n'étaient pas « commercialisables », situation problématique pour l'organisation de congrès. Cependant, la Commune de Montreux a annoncé au mois d'octobre que le Centre de Congrès serait à nouveau disponible jusqu'à fin août 2021.

En ce qui concerne le rapprochement Lausanne-Montreux, incarné depuis 3 ans par le Lausanne Montreux Congress (LMC), le canton y voit un cas d'école et souhaite qu'il soit prolongé.

Enfin, MVT suit la problématique liée à la digitalisation des informations et en particulier de la carte de la taxe de séjour, ceci en collaboration avec la Commission Intercommunale de la Taxe de Séjour (CITS). En termes de nuitées, notre région a accueilli 757'733 nuitées, dépassant le seuil des 750'000 nuitées de 2017, avec 399'068 arrivées en 2019. En tête de classement, on retrouve les touristes suisses (+15,2% par rapport à 2018) et nord-américains (+ 28,5% par rapport à 2018), suivis par les visiteurs français, chinois et britanniques.

Taxe intercommunale de séjour de la Riviera et de Villeneuve

La Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve, ci-après nommée CITS, est une entente composée des communes suivantes : Villeneuve, Vevey, Montreux, La Tour-de-Peilz, Vevey, Corseaux, Corsier, Chardonne, Jongny, Blonay, Saint-Légier.

Elle perçoit, conformément à l'article 3 bis de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux (LICom) :

- Une taxe de séjour sur les nuitées des hôtes de passage ou en séjour sur le territoire des onze communes ;
- Une taxe sur les résidences secondaires auprès des propriétaires de résidences secondaires sur les territoires de ces onze communes.

Les comptes sont établis conformément au règlement sur la comptabilité des communes, ainsi qu'aux directives et plan comptable du Département de l'intérieur, Service des communes et du logement (SCL). Ils sont régulièrement contrôlés par un organe de révision agréé.

La composition de la CITS pour la législature 2016-2021 est comme suit :

Président : M. Jean-Baptiste Piemontesi, Conseil-

ier municipal, qui représente la commune de Montreux

Vice-président : M. Etienne Rivier, Conseiller municipal, qui représente la commune de Vevey
Membre : M. Jean-Pierre Schwab, Conseiller municipal, qui représente la commune de La Tour-de-Peilz

Membre : M^{me} Ursula Bucher, Conseillère municipale, qui représente les communes de Corseaux, Corsier, Chardonne, Jongny, Blonay, Saint-Légier et Veytaux

Membre : M^{me} Annik Morier-Genoud, Conseillère municipale, qui représente la commune de Villeneuve
Membres : MM. David von Arx, Bernard Tschopp et Nicolas Ming, qui représentent la Société des Hôteliers Montreux-Vevey

Membre : M. Benoit Samson, qui représente les pensionnats, les instituts et les cliniques privées (jusqu'à octobre 2019)

Membres : MM. Christoph Sturny et Andreas Ryser, qui représentent Montreux-Vevey-Tourisme

Trésorier : M. Serge Gard, chef du service des finances de Montreux

Organe de perception : M. Yvan Dorthe, employé d'administration au service des finances de Montreux

Secrétaire : M^{me} Fabienne Margueron, secrétaire de direction au service des finances de Montreux

La CITS a siégé quatre fois durant l'année 2019 pour assurer la bonne gestion de l'exploitation de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires.

La CITS a reversé près de CHF 2 millions pour soutenir quelque 111 manifestations ayant eu lieu sur son territoire. L'augmentation de quelque Fr. 300'000.- s'explique principalement par la décision prise en 2018 d'un versement exceptionnel pour la Fête des Vignerons. Une partie de ce versement a été couvert par un prélèvement sur le fonds prévu à cet effet.

Les CHF 5,9 millions de recettes proviennent pour un peu plus de 50 % des hôtels et 42,6 % des résidences secondaires. Les locations d'appartements représentent pour l'heure 2 % des revenus de la CITS. Cette part devrait augmenter avec l'enquête en cours sur les locations qui se font sur les plateformes de locations.

Le subside ordinaire versé à Montreux-Vevey-Tourisme sert au financement des différentes tâches d'exploitation des Points d'Information et accueil, d'établissement et distribution du matériel d'accueil, de développement et coordination des activités touristiques, de coordination des manifestations et spectacles d'intérêt touristique.

Le résultat avant les prélèvements et attributions aux fonds est de KCHF 319, soit une amélioration de quelque KCHF 387 en regard du budget. Cette situation résulte d'un changement de pratique dans la comptabilisation des recettes liées aux taxes sur les résidences secondaires. La pratique actuelle consiste à comptabiliser toutes les recettes annoncées de l'année en cours dans la période concernée alors qu'auparavant, seules les recettes encaissées étaient comptabilisées dans l'exercice.

Le total des nuitées enregistrées sur le territoire de la CITS s'élève à 990'620, soit en augmentation de 66'997 par rapport à 2018. C'est l'hôtellerie qui contribue principalement à cette augmentation.

**Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2018 :**

Néant.